



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

5 Avril 1779.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P	PIÈCES FUGITIVES.	Académie Royale de Mu-
<i>Vers à une belle Femme,</i>	3	<i>sique,</i> 58
<i>Portrait de S. A M. le P.</i>	4	<i>Comédie Françoisé,</i> 59
<i>de L....</i>	4	<i>Comédie Italienne,</i> 62
<i>Les Saisons, Chanfon,</i>	5	<i>Académie de Soiffons,</i> 63
<i>Description des Isles du</i>	7	V A R I É T É S.
<i>Cap Verd,</i>	7	<i>Lettre de M. d' Alembert ib.</i>
<i>Combien il est utile aux</i>		<i>Extrait d'une Lettre écrite</i>
<i>Jeunes Artistes de co-</i>		<i>de Londres,</i> 64
<i>pier les Ouvrages des</i>		SCIENCES ET ARTS.
<i>Grands Maîtres,</i>	11	<i>Astronomie,</i> 67
<i>Portrait de l'Homme du</i>		<i>Gravures,</i> 70
<i>Jour, Epigramme,</i>	16	<i>Annonces Littéraires,</i> 71
<i>Romance,</i>	17	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Enigme & Logogryp.</i>	20	<i>Constantinople,</i> 73
NOUVELLES		<i>Pétersbourg,</i> <i>ibid.</i>
LITTÉRAIRES.		<i>Stockholm,</i> 74
<i>Recherches sur l'adminif-</i>		<i>Hambourg,</i> 79
<i>tration des terres chez les</i>		<i>Ratisbonne,</i> 82
<i>Romains,</i>	21	<i>Livourne,</i> 83
<i>Le Petit Chansonnier Fran-</i>		<i>Londres,</i> 85
<i>çois,</i>	34	<i>Etats-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Collection Académique,</i>	46	<i>Septent.</i> 101
SPECTACLES.		<i>Versailles,</i> 105
<i>Concert Spirituel,</i>	55	<i>Paris,</i> 106
		<i>Bruxelles,</i> 116

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le 5 Avril. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Avril 1779. DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE *DE FRANCE.*

5 Avril 1779.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

A UNE BELLE FEMME.

T O I qui, de la Divinité
Offre aux yeux la riante image ;
Qui joins aux grâces du bel âge
L'esprit, la taille & la beauté,

Aij

Dis-moi, l'indulgente Nature
 T'a-t-elle fait présent d'un cœur
 Tendre, sincère & point parjure ?
 Et, pour achever la peinture,
 Est-il formé pour le bonheur ?
 As-tu ressenti cette ardeur,
 Ce feu, cette vive étincelle ?
 Hélas ! que ferois-tu sans elle ?
 Zéphir est tout pour une fleur,
 L'Amour est tout pour une belle.

PORTRAIT DE S. A. M. LE P. DE L....

A M A N T & Guerrier tour-à-tour,
 Deux mots de *Charlot* font l'histoire :
 Le printemps le donne à la Gloire,
 Et l'hiver le rend à l'Amour.

MAIS la paix qui vient de se faire
 Double son rôle de moitié ;
 Et *Charlot*, qu'Amour fit pour plaire,
 Va plaire encore à l'Amitié.

(Par M. de la Place.)



DE FRANCE.

LES SAISONS,

CHANSON.

A MADEMOISELLE P. V.....

Sur l'Air : *Tendre fruit des pleurs de l'Aurore.*

TOI que j'adore , ô ma Sophie !
Sois-moi fidelle , aimons toujours ;
C'est l'Amour qui de notre vie
Embellit & charme le cours.

LAISSONS murmurer la sagesse
Qui nous diroit de n'aimer pas ;
Sans l'Amour , sans sa douce ivresse ,
Quel bien peut avoir des appas ?

MAIS le temps vient où la Nature
Se pare de mille couleurs ;
On voit renaître la verdure ,
Nos prés sont émaillés de fleurs.

POUR les roses de la jeunesse
Il n'est , hélas ! qu'un seul printemps :
Mais pourquoi craindre la vieillesse ,
On peut aimer dans tous les temps ?

QUITTEZ votre tige chérie ,
Fleurs , vous aurez un sort plus doux :
Ornez le sein de ma Sophie ,
Et cachez-le aux yeux des jaloux.

A iij

VOIS-TU cet agréable ombrage ?
 Le soleil brûle nos guérets :
 Viens à l'abri de ce feuillage ,
 Près de moi reposer au frais.

QUE le ciel tonne , ô ma Sophie ,
 Tes beaux yeux régient mes destins !
 J'y trouve ou la mort ou la vie ,
 Je suis heureux s'ils sont sercins.

ON a recueilli dans nos granges
 Les célestes dons de Cérès ;
 Et déjà le Dieu des vendanges
 Vient nous prodiguer ses bienfaits.

MAIS chante qui voudra ta gloire ,
 O Bacchus , & ton jus divin ,
 Il faut pour m'animer à boire
 Que Sophie ait le verre en main.

QUOI ! déjà la bête cruelle
 Ramène les fiers aquilons ?
 Le froid sévit ; Amour m'appelle ,
 Je vole & brave les glaçons.

L'INDIFFÉRENT n'est point de même ,
 Son œil voit par-tout des frimats :
 Il n'est point d'hiver quand on aime ;
 Chaque Saison a ses appas.

(Par M. Boutellier.)

*DESCRIPTION des Isles du Cap - Verd ,
extraite d'un Voyage à l'Isle de France ,
qui n'a pas été imprimé.*

LES Isles du Cap-Verd sont au nombre de dix ; savoir , Sant-Yago , où réside le Gouverneur-Général , Saint-Antoine , Saint-Nicolas , de Feu , Bonne-Vue , Mai , Brave , de Vel , Sainte-Lucie & Saint-Vincent. C'est un des premiers établissemens des Portugais , & elles appartiennent aujourd'hui à leur Compagnie du Brésil , qui y reçoit des bannis de la Métropole : on y dépose comme un limon impur , tout ce que cette même Métropole a de plus abject & de plus pernicieux.

Ces Isles méritoient un traitement plus favorable ; on y trouva , quand on les découvrit , tout ce qui est nécessaire à la vie. Les bestiaux y étoient autrefois en si grande abondance , qu'en 1759 un bœuf (à la vérité l'espèce en est petite) ne s'y vendoit que deux piastras. Les cochons étoient plus chers , & valoient deux piastras $\frac{1}{2}$. Ces animaux existoient encore en 1774 , quoiqu'une sécheresse de trois ans , qui avoit détruit tous les pâturages , en eût presque éteint la race. Les chèvres , dans la même année 1759 , étoient très-communes dans toutes les Isles , & doivent l'être encore. Elles ont , en outre ,

A iv

des cheveux, des ânes, des mulets, des lièvres, des lapins, des faisans, des perdrix, quantité de pintades, des pigeons ramiers & autres, & de toutes sortes de volailles. L'illustre Auteur de l'Histoire Philosophique croit qu'une mortalité considérable a fait disparoître les mulets en 1750; mais il se trompe. Il est même certain que des Navigateurs François en ont acheté en 1776 pour l'usage de la Martinique.

La Nature & l'industrie, en couvrant les Isles du Cap-Verd d'une si grande multitude d'animaux, n'y ont pas semé les plantes avec moins de libéralité. Sant-Yago, l'une des plus fertiles, produit du maïs, du manioc, des cannes à sucre, des palmiers, dattiers, cocotiers, tamariniers, bananiers, des ananas, des grenades, des noix, des figues, des melons, de gros abricots filandreux qu'on dit venir d'Amérique; enfin une prodigieuse quantité d'oranges, de citrons & de limons. On y fait du vin; & j'y ai vu fouler aux pieds, parmi les plantes sauvages, un fort bel indigo. L'Isle de Feu, quoiqu'en proie aux fureurs d'un volcan, ou plutôt parce qu'elle y est en proie, est encore plus féconde que Sant-Yago. Saint-Antoine produit un vin peu inférieur à ceux de Portugal; on en recueille aussi à S. Nicolas: Bonne-Vue, Vel & Mai, passent pour être pierreuses, & par conséquent moins fertiles; cependant au Sel, dont les deux dernières abondent, l'une

joint , dit-on , des chevaux sauvages , & l'autre quantité de chèvres.

Mais l'Archipel entier a trois grands fléaux : la paresse de ses habitans , des sécheresses fréquentes , enfin l'abandon total de sa Métropole. Une de ces sécheresses qui , comme je l'ai dit , duroit depuis trois ans , avoit , quand nous arrivâmes à Sant-Yago , occasionné une famine épouvantable. Je tiens du Gouverneur & des autres Administrateurs , que sur une population d'environ 100,000 ames, blancs & noirs, dont Sant-Yago seule possédoit plus de 26000, ce terrible fléau en avoit dévoré près de 7000. Frappé d'horreur & d'étonnement , je hasardai à ce sujet quelques réflexions ; mais on me répondit avec une franchise à laquelle je ne m'attendois pas :

« Que voulez-vous qu'on fasse dans une
 » Colonie où l'on est abandonné de sa Mé-
 » tropole ? Le triste enfant qu'une mère
 » barbare a rejeté de son sein, à qui elle
 » refuse le lait de ses mamelles , peut-il
 » attendre autre chose que la mort ? Lis-
 » bonne ne songe point à nous, & les vils
 » monopoleurs de la Compagnie du Brésil
 » s'embarrassent peu d'un pays qui ne pro-
 » duit pas de diamans. La paresse de nos
 » Portugais augmente encore le mal ; & si ,
 » par un heureux hasard , quelqu'un d'eux
 » veut travailler, on nous l'enlève. Ainsi fir-
 » on en 1756 : nous avions quelques bons
 » Laboureurs , on les arracha , pour ainsi

A ▼

» dire, des entrailles de cette Colonie pour
 » les porter à la Côte de Guinée ».

Les Isles du Cap-Verd servent souvent de relâche aux vaisseaux de toutes les Nations qui vont dans l'Inde ou en Afrique. Le Brésil a avec elles une correspondance fort active; il en reçoit quantité d'esclaves que des bâtimens, expédiés de la Côte de Guinée, transportent d'abord à Sant-Yago, qui en est l'entrepôt, & de-là sur l'Amazone. Les étrangers en achètent quelquefois; quoique ce soit une contrebande, on les troque pour des denrées dans les temps de disette. L'Archipel vend aussi du sel, des peaux de chèvres très-bien préparées, des bœufs & des mulets. Ces derniers, comme nous l'avons dit plus haut, passent aux Antilles, & passaient, s'ils ne passent encore, dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

La paresse qui règne à Sant-Yago & dans les autres Isles, n'a pas empêché qu'on n'y ait établi une manufacture de grossières toiles de coton, qu'on appelle *pagnes*. Elles servent pour la traite des Nègres, & sont composées de bandelettes larges de six à sept pouces, longues de six pieds, faufilées ensemble au nombre de trois ou quatre. L'espece de Commerçant noir qui achète la pièce en gros, vend les bandes en détail à d'autres noirs qui en couvrent ce que la pudeur ordonne de cacher. Les ouvriers de couleur qui fabriquent ces toiles sont obligés de les apporter à Sant-Yago, dans le magasin

de la Compagnie. Elles sont fort chères. J'ai
 oui dire que les habitans de la Guinée fabri-
 quent aussi des pagnes.

(Par M. Millin de la Brosse , Capitaine
 d'Infanterie , Auteur de l'Analyse de la
 Révolution des États-Unis , qui a paru
 dans le Mercure du 5 Mars).

COMBIEN il est utile aux jeunes Artistes de
 copier les ouvrages des Grands-Maîtres *.

UNE copie est un ouvrage qui, dans toutes
 ses parties, est exécuté d'après un autre ou-
 vrage du même art, lequel, à cet égard, est
 appelé un original. L'Artiste qui fait un ori-
 ginal travaille d'après une image qu'il a con-
 çue dans son esprit, ou que la Nature lui
 met sous les yeux. Dans l'exécution il est
 constamment occupé à chercher les moyens
 de donner à son ouvrage l'esprit & la vie
 que la Nature ou l'imagination de l'Artiste
 a imprimée au modèle. Ainsi l'ouvrage de
 cet Artiste est une invention perpétuelle,

* Cet Article est extrait de la *Théorie générale des
 Beaux-Arts*, ouvrage Allemand de M. Sulzer, qui n'a
 point encore été traduit en entier dans notre langue.
 On en trouve seulement quelques morceaux très-
 bien traduits dans le Supplément à l'Encyclopédie.
 Celui-ci est de la même main.

A. vj.

sur-tout lorsque c'est un tableau qu'il peint ou une estampe qu'il grave. Car comme dans ces cas-là ce n'est pas la chose même qu'il imite comme en Sculpture, mais simplement l'apparence de la chose, chaque coup de pinceau ou de burin suppose de l'invention. Le Peintre voit des couleurs dans son modèle, c'est à lui à en imaginer d'autres qui puissent ressembler à celles-là. Il aperçoit une lumière générale qui éclaire l'objet naturel à la fois, & de manière que quelques parties en sont plus éclairées, tandis que d'autres restent dans l'obscurité. Mais dans son ouvrage il est obligé d'incorporer à la couleur propre le degré de clarté ou d'obscurité nécessaire. Tous les objets qu'il voit sont des corps qui ont de la masse & du relief, & lui il doit représenter cette rondeur & ces saillies sur une simple surface. Le copiste au contraire, n'imité qu'un ouvrage du même genre; il ne métamorphose rien; toutes les transformations sont faites, il n'a qu'à bien saisir ce qu'un autre a pensé pour lui.

Il est donc incomparablement plus facile de faire une bonne copie que de produire un excellent original. On remarque en effet que souvent des Artistes très-médiocres copient très-heureusement. Mais il résulte aussi de ce que nous avons dit, qu'une copie sera toujours inférieure en beauté à son original. Il n'est pas possible que le copiste entre parfaitement dans l'esprit de son modèle. La

plus grande diversité entre l'original & la copie est dans le degré d'aisance. L'original est fait avec plus de liberté, d'une touche plus sûre, tout y part de source. Le copiste est contraint de plier son génie sur celui d'un autre. Celui-ci a pu trouver par hasard des expédiens heureux qu'il seroit impossible au copiste de deviner; il en choisit d'autres, & l'effet n'est plus exactement le même. L'un travaille de tête, son esprit est plus actif, son imagination plus échauffée, l'ouvrage en acquiert plus de chaleur & de hardiesse. L'autre est froid, & doit l'être, pour ne rien omettre; son travail se ressent de la lenteur & du tâtonnement. Le copiste renonce à sa manière & à son propre faire, pour suivre une manière qui lui est étrangère. D'ailleurs, dans tous les beaux ouvrages de l'Art, il y a diverses beautés qu'on ne sent que confusément; qu'on ne sauroit expliquer ni aux autres ni à soi-même, que l'Artiste doit plus à son goût & à une heureuse impulsion qu'à ses lumières. Ces beautés-là ne sauroient passer dans la copie; il lui manquera toujours la plus belle partie du feu & de l'ame qui brillent dans l'original. Si c'est un tableau, il peut arriver encore que le plus bel effet du coloris résulte d'une couche inférieure, qui perce au travers de la couleur qu'on voit à la surface. Souvent le plus habile Peintre ne sauroit deviner qu'elle est la couleur qui est cachée sous celle qu'il ap-

perçoit ; & dans ce cas-là il n'est pas possible que la copie égale en effet son original.

C'est à ces caractères que les fins connoisseurs savent démêler ce qui n'est qu'une copie : il est rare qu'ils s'y trompent ; quelquefois néanmoins il y a de si bonnes copies qu'il faut toute l'expérience d'un habile connoisseur pour n'être pas duppé. La cupidité qui avilit les talens , a produit une infinité de copies qu'on vend pour des originaux. Les Amateurs qui ne sont pas bons connoisseurs s'y trompent tous les jours. La prudence veut qu'on n'achète aucun tableau de prix , comme original , s'il n'est reconnu pour tel sur le témoignage des meilleurs juges.

Les simples Amateurs tombent souvent dans une autre erreur. Comme ils ont ouï-dire que les copies des ouvrages des grands Maîtres , sont fort inférieures aux originaux , ils en conçoivent un mépris aveugle pour tout ce qui est copie. Ils préféreront un mauvais original , une pièce ruinée par l'injure du temps , à la plus excellente copie ; & à la vue d'un tableau , au lieu d'en examiner la beauté réelle , ils ne s'arrêtent qu'à la question , est-ce ici un original ou non ? Pour peu qu'ils soupçonnent que ce n'est qu'une copie , toute idée de beauté & de prix s'évanouit aussi-tôt. Les vrais connoisseurs en usent autrement. Ils jugent d'un tableau sur le rapport de leurs yeux , & non sur le nom du Peintre. Rien de plus mince & de plus

borné que le goût & les lumières d'un homme qui n'a pas l'assurance de trouver beau ou laid un ouvrage qu'il a sous ses yeux, avant de savoir si ce qu'il voit est original ou copie.

Au reste, on ne sauroit trop recommander aux jeunes Artistes de s'exercer à copier les meilleurs morceaux des grands Maîtres. Il est presque impossible de bien sentir toutes les beautés & l'excellence d'un bon ouvrage qu'en essayant de l'imiter. C'est alors seulement qu'on aperçoit les difficultés, les efforts & les réflexions qu'il a dû coûter. L'exercice de copier oblige d'examiner chaque minutie avec le plus grand soin; & l'on découvre par ce moyen des beautés & des défauts qu'on n'auroit point aperçus d'ailleurs. Pour parvenir à rendre exactement ces beautés, le copiste est dans la nécessité de faire des efforts d'esprit qui l'initient aux mystères de l'Art. Il en acquiert l'habitude de saisir du premier coup-d'œil le beau & le défectueux. Tous ses sens se perfectionnent.

De l'aveu de plus d'un Artiste, ce n'est souvent qu'à la sixième ou septième copie de certains ouvrages qu'on y découvre des beautés qui avoient échappé au copiste jusqu'à ce moment. A force de copier les grands Maîtres, on apprend insensiblement à penser & à travailler comme eux. Mais le copiste qui cherche par cet exercice à former son goût & se rendre habile, ne doit pas copier d'une manière servile. Il doit moins s'attacher à

attraper l'industrie mécanique du maître, qu'à s'approprier son esprit & son goût. Un bon copiste n'est pas celui qui rend trait pour trait tout l'extérieur de son modèle, mais celui qui fait en exprimer exactement l'esprit à sa propre manière.

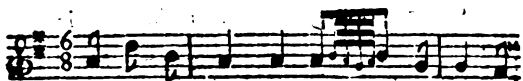
PORTRAIT DE L'HOMME DU JOUR,

É P I G R A M M E.

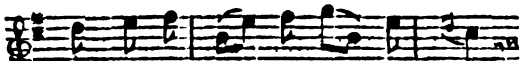
V O I S à trente ans cet être efféminé :
 N'a-t'il pas l'air d'une vieille poupée ?
 Chargé d'odeurs, de rouge enluminé,
 Comme il pâlit au nom seul d'une épée !
 De baks, de jeux sa langue occupée,
 Fait cent projets, les change en un moment.
 Stérile ami, plus inutile amant,
 Il brode, il coud, par son caquet assomme :
 Quel est son sexe ? On l'ignore vraiment ;
 Mais la Nature en avoit fait un homme !
 (*Par M. Masson de Morvilliers, Avocat au Parl.*)



ROMANCE.



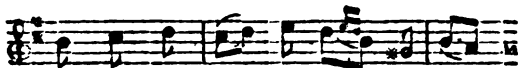
J e vois les fleurs de mon jeu-ne è-ge



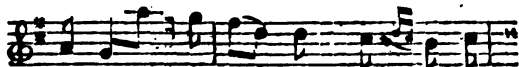
se des-se - cher & se flé - trir,



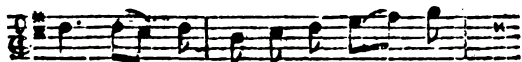
sans re-gret je me sens mou - rir,



loin de mon a-man - te vo-la-



ge. A mes yeux qu'el-le a - voit d'ap-



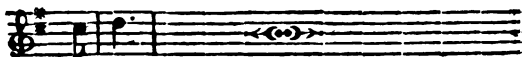
pas ! que Li-se à mes yeux é - toit



bel - le ! a - t-el-le pu m'é-tre in-fi-



del - le ? mon cœur du moins ne le



croit pas.

QUINZE printemps avoient vu naître
 La rose & les lys de son sein,
 Quand je lui fis part un matin
 Du feu dont je n'étois plus maître.
 A mes yeux qu'elle avoit d'appas !
 Que Life à mes yeux étoit belle !
 A-t'elle pu m'être infidelle ?
 Mon cœur du moins ne le croit pas !

DANS son regard, dans son sourire,
 Je cherchois l'aveu de son cœur.
 Ah ! loin de blâmer mon ardeur
 Elle aimoit à m'entendre dire :
 A mes yeux que Life a d'appas !
 Que Life à mes yeux semble belle !
 Pourra-t'elle m'être infidelle ?
 Mon cœur du moins ne le croit pas !

Dès que les rayons de l'aurore
 Annonçoient la clarté du jour,
 Je lui parlois de mon amour,
 Et le soir je disois encore :

A mes yeux que Life a d'appas !
Que Life à mes yeux semble belle !
Pourra-t'elle m'être infidelle ?
Mon cœur du moins ne le croit pas !

HEUREUX mille fois de lui plaire ;
Heureux de la moindre faveur ,
Je croyois lire dans son cœur ,
Qu'elle ne seroit point légère.
A mes yeux qu'elle avoit d'appas !
Que Life à mes yeux étoit belle !
A-t'elle pu m'être infidelle ?
Mon cœur du moins ne le croit pas !

INGRATE depuis & volage ,
Elle a causé tout mon malheur !
Mais je veux charmer ma douleur ,
Pour ne plus dire davantage :
A mes yeux qu'elle avoit d'appas !
Que Life à mes yeux étoit belle !
A-t'elle pu m'être infidelle ?
Mon cœur du moins ne le croit pas !

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est la *Mort* ; celui du
Logogryphe est *Chevrefeuil*, où se trouvent
cerf, *chevreuil*, *cri*, *cher*, *fièvre*, *chile*,
fléchir, *chifre*, *flèche*, *friche*, *cerfeuill*.

É N I G M E.

TU peux me deviner , mais non pas ma naissance ;
 Tu chercherois en vain , Lecteur , reste en repos.
 Écoute seulement qu'elle est mon influence :

Rien ne résiste à ma puissance ;

Le Prince , le Sujet , le Berger , les troupeaux
 Humblement prosternés attendent ma présence.

Sans m'épuiser je dispense

Les biens physiques & moraux.

Au pauvre quelquefois je donne l'abondance ;
 Vain présent qui ne peut guérir son indigence.

Du malheureux j'adoucis tous les maux.

A mille êtres divers je donne l'existence ,
 Et fais naître à la fois cent prodiges nouveaux.
 Je mêle l'amertume , hélas , aux plus doux charmes.
 J'ai souvent répandu la crainte & les alarmes

Dans l'ame de plus d'un Héros.

Je l'ai dit , on me trouve à la Cour , au Village ;
 Mais pour m'avoir , des yeux il faut perdre l'usage.

(Par M. M***.)

L O G O G R Y P H E.

JE suis un globe frais , & du plus beau vermeil ;
 Élastique au toucher , & charmant au coup-d'œil ;

Sans causer de délire
 Je flatte plusieurs sens ;
 De Flore dans mon printems
 J'embellis l'odorant empire.
 En divisant les pieds qui forment mon essence ,
 Je présente un métal précieux aux mortels ;
 Un animal utile ; un grain qu'on ensemence ;
 Une ville Françoisse ; un mal des plus cruels ;
 Un habitant des Cieux ; la cause des tempêtes ;
 La mesure des jours des hommes & des bêtes.

(Par M. de Villette.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*RECHERCHES historiques & critiques sur
 l'Administration publique & privée des
 terres chez les Romains , depuis le com-
 mencement de la République jusqu'au siècle
 de César, &c. A Paris, chez la Veuve
 Duchêne, rue S. Jacques , au Temple du
 Goût.*

DANS un tems où l'instruction fait tous
 les jours des progrès , du moins en surface ,
 où tout homme qui sait lire & écrire est Au-
 teur ou Juge , où l'abondance , & la satiété
 ont donné naissance au goût superbe & diffi-
 cile , où le public sans intérêt & sans en-
 thousiasme, parle littérature, comme sur la fin

d'un repas des convives rassasiés se mettent à disserter sur la bonne chère, il n'est pas étonnant que non-seulement les individus, mais encore les Nations, les siècles même soient souvent calomniés. Parmi les reproches injustes qu'on fait au nôtre, le plus en vogue, le plus souvent répété, c'est d'avoir négligé l'érudition, d'abord pour le bel esprit & ensuite pour la Philosophie. Il seroit aisé, mais inutile & sur-tout trop long, de rendre compte ici des circonstances qui ont donné plus ou moins de faveur à certaines branches de la Littérature. Nous nous contenterons d'observer que ce sont peut-être les chef-d'œuvres du siècle de Louis XIV, qui ont le plus contribué à faire oublier ceux des anciens; mais nous avouerons en même-tems qu'au commencement de ce siècle l'esprit-humain, trop fier de ses richesses, trop épris de la liberté qu'il avoit acquise, eut l'injustice de dédaigner ses Maîtres, à peu-près comme un jeune homme, qui vient d'entrer dans le monde, & qui croit y avoir quelque succès, méprise les leçons de ses instituteurs. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette espèce de révolte eut pour chefs les plus doux, les plus modérés des beaux esprits modernes, Lamotte & Fontenelle. L'aménité de leur caractère, la politesse de leurs écrits, & sur-tout l'avantage qu'ils eurent de trouver de très-bonnes raisons en soutenant une mauvaise cause, leur concilia les suffrages, & le Public peu instruit, décida suivant

l'usage en faveur de l'Avocat qui plaidoit le mieux.

Le combat auroit fini avec les principaux combattans , s'ils n'avoient laissé après eux un homme que son intérêt , plus encore que son opinion, avoit enrôlé sous leurs drapeaux. Cet homme avoit plus d'esprit que de talent , plus de feu que d'imagination , plus de sagacité que de justesse , & sur-tout plus de lumière que d'instruction. Malheureusement pour lui son caractère étoit peu propre à sa mission. Lamotte avoit cette aimable modestie dont le doute & l'objection ne doivent jamais être séparés : Duclos étoit impérieux comme la science ; il parloit avec chaleur , mais il décidoit avec présomption ; c'est ce qu'il falloit aux jeunes gens : des discours agréables à entendre , & des jugemens aisés à retenir. On ne peut dissimuler qu'il n'ait eu quelque influence pendant plusieurs années , & qu'il n'ait causé quelque dommage à la bonne littérature. Qui la défendit alors , qui fut le maintenir par des exemples & des préceptes ? C'est le grand homme qui vient de nous être enlevé , & dont nous déplorons amèrement la perte, sans savoir encore tout ce que nous lui devons. M. de Voltaire , zélé partisan des anciens , admirateur de Boileau , leur admirateur , de Racine , leur imitateur , M. de Voltaire soutint à lui seul le goût qui chanceloit & qui imploroit son appui. Semblable aux confidens des Rois , qui mieux instruits des ressorts qui font mouvoir les

Cours & les Empires , fourient aux discours du Public & aux jugemens des Écrivains politiques , il savoit que le génie , la science & le bon goût n'étoient ni rivaux ni ennemis. Il les fit triompher ensemble ; il les fit triompher l'un pour l'autre. Le faux bel-esprit disparut , le paradoxe fut réduit au silence ; les Classiques anciens & modernes rentrèrent dans tous leurs droits ; & cependant M. de Voltaire fut long-tems accusé de tous les torts dont il étoit le vengeur ; tant il faut compter sur la reconnoissance de ses Contemporains, lorsqu'on les sert avec trop de succès. Ne dissimulons pas encore , puisqu'il s'agit de rendre à la vérité tous ses droits, qu'une association d'hommes célèbres , association long - tems en butte à la haine & à l'envie , & dont les travaux ont enrichi le monde entier , a contribué infiniment à restituer & à propager le goût de l'érudition ; que la Philosophie, loin de se montrer son ennemie , paroît avoir contracté une nouvelle alliance avec elle , alliance heureuse , qui rend la Philosophie plus savante & l'érudition plus philosophe. C'est une observation qui n'a pas échappé à cette illustre Compagnie fondée par Louis XIV & Colbert pour retrouver & conserver toutes les richesses de l'antiquité. Ardente à profiter de l'heureuse disposition des esprits , elle a voulu que les prix qu'elle propose ne soient plus le vain essai d'une force qu'il est tems d'employer , & comptant sur des progrès

grès qui font en partie son ouvrage ; elle a voulu qu'ils concourussent au grand objet de l'utilité publique. En 1773, elle annonça que le prix de l'année 1774 seroit donné à celui qui traiteroit mieux ce sujet important : *Quel étoit l'état de l'Agriculture chez les Romains , depuis le commencement de la République jusques au siècle de César , relativement au Gouvernement , aux mœurs & au Commerce.* Ce Prix ne fut gagné qu'en 1776 , par la belle Dissertation dont nous allons essayer de donner une idée. Nous la devons à M. du Mont, Auteur déjà connu par des Ouvrages tous estimables , tous dirigés vers le bien public , tels que *l'Histoire des Colonies & le Tableau du Commerce de l'Angleterre* , imprimés il y a plus de 20 ans ; *la Théorie du Luxe* , Ouvrage rempli d'idées neuves & ingénieuses , & plusieurs Dissertations couronnées , entr'autres une sur les deux premières races de nos Rois , qui venoit d'obtenir le Prix de l'Académie des Belles-Lettres , lorsqu'elle proposa celui-ci.

L'état de l'Agriculture chez les Romains , & l'influence qu'elle pouvoit exercer sur la constitution & la prospérité de leur Gouvernement, doivent sans doute offrir un vaste & intéressant objet de spéculation ; mais les résultats de cet examen sont d'une utilité plus immédiate que bien des gens ne pourroient le penser ; car en tout genre l'erreur la moins dangereuse en elle-même , est nuisible parce qu'elle occupe la place d'une vé-

5 Avril 1779. B

rité, & que dans le champ fécond, mais limité, des connoissances humaines, ce n'est qu'en arrachant une herbe stérile qu'on obtient un épi de plus. Les Romains ont soumis l'Univers; donc ils ont eu les meilleures lois possibles; chez eux l'Agriculture étoit encouragée, honorée; donc leur agriculture étoit portée à la perfection; c'est ainsi qu'on a raisonné pendant long-tems. Cependant M. du M. ne craint pas de dire dans son Discours préliminaire: „ que pour peu qu'on „ approfondisse le sujet proposé par l'Académie Royale des Inscriptions, on ne tarde „ pas à reconnoître que les Romains n'excel- „ loient pas à beaucoup près en tout; que le „ Gouvernement de Rome, entièrement oc- „ cupé de conquêtes, a porté fort loin l'art „ de la politique & celui de la guerre, mais „ qu'il s'en faut bien que le régime intérieur „ de la République ait acquis un égal degré de „ perfection.

„ Pour fixer les idées sur la question proposée, il falloit mettre le Lecteur lui-même en état de la juger. En essayant de remplir les vues de l'Académie, on s'est donc cru obligé d'aller au-delà, & de donner une description succincte des différentes branches de culture dont les Romains se sont occupés. Ce travail exigeoit sans doute une vaste érudition. L'antiquité nous a laissé beaucoup de matériaux à employer; mais pour ne rien négliger, pour ne rien hasarder, il falloit se rendre difficile, & ne pas se contenter des

Auteurs qui ont traité de l'Agriculture, quoiqu'ils soient en grand nombre. Qui croiroit qu'après la subversion de la République douze siècles s'écoulèrent avant que les hommes songeassent à écrire sur cette matière importante ? Ce ne fut qu'à la fin du treizième siècle qu'on vit paroître un Livre sur l'économie rurale. *Crescentius* qui l'avoit composé en *Latin*, le dédia à Charles II, Roi de Sicile. Cet Ouvrage fut traduit en très-bon Italien par *Sébastien Rossi*, Membre de l'Académie de la *Crusca* ; & cette traduction passe encore de nos jours pour un Ouvrage Classique. « Mais tandis que l'Italie se livroit » à des études solides, notre Patrie abondoit » en Romanciers, en Troubadours, en Chansonniers, en Scholastiques subtils. Vainement Charles V, le plus sage de nos Rois, » afin d'inspirer à ses sujets le goût d'une » utile imitation, fit traduire dans notre idiome le Livre de *Crescentius*. La première » *Maison Rustique*, composée par un François, ne parut que sous Henri II. D'autres » Ouvrages de ce genre furent publiés depuis ; » mais à de longues distances, tous d'un » mauvais style, pleins d'erreurs, & qui » prouvent dans leurs Auteurs un jugement » très-médiocre. »

Il est vrai que depuis quelques années l'Agriculture a été très à la mode ; mais n'a-t-elle pas été trop systématique ? N'a-t-on pas revêtu de formules abstraites & inintelligibles les leçons les plus nécessaires aux

hommes ? N'a-t-on pas formé plus de Sectes que d'Écoles , & trouvé plus de mots nouveaux que de vérités nouvelles ? N'est-ce pas plutôt de l'industrie & du concours des Citoyens avec le Gouvernement , qu'on doit attendre les progrès du plus important de tous les Arts ? On auroit écrit long-tems sur la *grande & la petite culture* avant que le Berri sortît de l'état de langueur où il étoit. On vient de lui donner une administration Provinciale. Nul doute qu'il ne devienne bientôt une Province florissante. C'est à ces sages mesures que M. du Mont rend hommage avec toute la sensibilité d'un véritable Citoyen. « Nous ne sommes plus au tems » où des Ministres d'un génie borné redou- » toient l'examen de la Nation , & lui dé- » fendoient de les instruire. Un homme d'un » esprit élevé tient aujourd'hui le timon des » Finances. Loin d'ordonner aux Peuples de » fermer les yeux , il leur prescrit en quel- » que sorte de les ouvrir. Son zèle pur n'est » point souillé par un attachement orgueil- » leux à ses propres idées. Pour travailler » plus sûrement au bonheur général , il in- » voque les conseils de tous. Il souhaite que » le bien se fasse , & semble préférer à la » gloire de l'opérer lui-même , le plaisir de » le voir effectué. Au moment où j'écris , » des Laboureurs assis près des personnages » les plus illustres par leur rang & par leur » naissance , apprennent avec une joie res- » pectueuse , qu'inspiré par cet autre Col-

» best, leur Souverain daigne essayer de les
 » consulter ». Heureux les peuples, continue
 l'Auteur, lorsqu'élevant plus haut leurs re-
 gards, ils voyent un Monarque dont l'auto-
 rité ne se fait sentir que par la protection,
 qui appelle à lui les Sages de la Nation, &
 leur dit: *Assemblez-vous ; éclairez mon au-
 torité, & concourons à la félicité commune!*

Après avoir donné ainsi une idée de son
 travail & des heureux auspices sous lesquels
 il l'offre au Public, M. du M. entre en ma-
 tière. Les premiers Chapitres sont consacrés
 à traiter du partage des terres chez les Ro-
 mains, dont il donne une idée plus juste que
 celle qui a prévalu jusqu'ici. Dès le temps des
 Rois l'inégalité dans les propriétés étoit éta-
 blie, & cette fameuse répartition de deux
 journaux par tête ne fut jamais considérée
 comme un lot suffisant à l'entretien d'une
 famille, mais seulement comme la plus
 petite portion de terre qu'un citoyen pou-
 voit posséder. Ce qui est bien plus intéres-
 sant que toutes ces idées chimériques, tant
 sur la richesse de la culture à Rome, que sur
 la frugalité du peuple, c'est de retrouver dans
 ces anciens temps les premiers exemples du
 respect qu'on doit à la propriété. La loi des
 douze Tables avoit établi ce principe, qui a
 été depuis conservé dans les Pandectes, *que
 possession vaut titre*, & que celui à qui on
 demande pourquoi il possède, n'a autre
 chose à répondre sinon: *parce que je possède.*
 On fait assez que Numa consacra les limites

des héritages en instituant le culte du Dieu *Terminus*. " Lorsque deux propriétaires voisins posoient une limite, ils pratiquoient les cérémonies les plus imposantes, & ils prenoient les précautions les plus recherchées pour faire reconnoître à jamais, malgré les injures du temps, le lieu où ils la plaçoient. Ils apportoit la pierre près de la fosse où ils devoient la planter; là, ils la couronnoient de fleurs, l'arrosaient d'huile parfumée, & la couvroient d'un voile; ensuite environnés de flambeaux allumés ils offroient en sacrifice une hostie sans tache; après l'avoir égorgée, ils s'enveloppoient la tête mystérieusement, & égouttoient le sang de la victime dans la fosse; ils y jetoient de l'encens, des fruits de la terre, des rayons de miel, du vin, & d'autres choses qu'il étoit d'usage de consacrer aux Dieux Termes. Ils mettoient le feu à toutes ces matières; quand elles étoient consumées, ils plaçoient la pierre sur les cendres chaudes, & répandoient du charbon autour, parce que le charbon est incorruptible. C'est pour cette raison que le Législateur avoit prescrit que l'holocauste se fît dans la fosse ».

Avec des idées si saines du droit de propriété, il n'est pas étonnant que le droit de *parcours*, qui lui est si contraire, ait été absolument étranger aux Romains. A la vérité, chaque canton ou village (*Pagus*) avoit une commune pour faire pâture les bestiaux.

C'est ce qu'on appeloit *ager compascuus*.

« Lorsque les Romains affermoient leurs
» champs ; car ils les affermoient dans cer-
» taines circonstances , c'étoit ordinairement
» pour cinq ans ; imitant l'administration
» publique , qui renouveloit les fermes de
» l'État à chaque lustre. Ils imposoient des
» conditions semblables aux clauses ordi-
» naires des baux de nos fermes ; par exem-
» ple , ils ne permettoient pas de semer
» deux ans de suite du blé , même dans les
» terres qui pouvoient en rapporter plu-
» sieurs années de suite. Leur agriculture
» jouissoit d'un avantage important. La
» chasse étoit libre chez eux. Chacun pou-
» vant tuer le gibier , il y en avoit peu , &
» par conséquent il faisoit peu de dégât.
» Ceux qui vouloient se donner le plaisir
» d'une chasse facile , ou faire servir habi-
» tuellement de la venaison sur leur table ,
» avoient des parcs où ils enfermoient des
» bêtes fauves de toute espèce , grosses &
» petites. On appeloit ces enclos *Leporaria* ,
» *Vivaria*. Le débit des denrées étoit favo-
» risé par la commodité des chemins. Per-
» sonne n'ignore combien les Romains se
» sont occupés de cette partie. Leurs ou-
» vrages en ce genre étonnent encore au-
» jourd'hui les gens de l'art. Aucune loi
» n'obligeoit de porter au marché ; en sorte
» que les particuliers pouvoient garder leurs
» denrées , & attendre les occasions de les
» vendre à un bon prix , même au double

B iv

» de leur valeur ordinaire. On étoit libre de
» vendre sur pied. Nulle loi n'interdisoit le
» commerce de Province à Province , &c.
» &c. ». On ne doit pas dissimuler que ces
encouragemens , accordés à l'agriculture ,
étoient compensés par quelques prohibitions.
« Varron nous apprend qu'elle avoit été
» gênée par des lois qui défendoient de
» convertir en prés les terres labourables. Il
» est vrai qu'il nous apprend aussi que de
» son temps , ces lois , sans avoir été abo-
» lies , n'étoient pas observées ». D'un autre
côté, les Fêtes pendant lesquelles il étoit dé-
fendu de travailler, étoient très-nombreuses;
mais les gens sensés ne se croyoient pas obligés
de les observer strictement, & ils se con-
tentoient de saisir l'esprit de la loi, qui avoit
eu deux objets, l'un de ménager au peuple
le loisir de vaquer aux affaires publiques,
l'autre de donner aux esclaves quelques
momens de repos. C'est ainsi que plusieurs
établissémens religieux ont eu d'abord un
motif politique; motif qui a disparu ensuite
lorsque les Prêtres ont acquis du crédit, &
que la superstition a pris la place de la légis-
lation. Ceci nous prouve encore qu'on se
trompe quelquefois en condamnant l'esprit
de certaines institutions dont il ne faudroit
condamner que l'abus. Par exemple , le
même Gouvernement qui agit sagement en
retranchant les Fêtes dans un pays où le tra-
vail est libre , auroit peut-être tort de les
abolir dans celui où le travail est commandé,

comme à Saint-Domingue, & dans tous les pays où la culture est livrée aux esclaves. Nous compterons encore parmi les erreurs du Gouvernement Romain, toutes les lois prohibitives, comme celles qui fixoient le nombre des bestiaux qu'on pouvoit entretenir sur chaque héritage, l'usage de taxer les commestibles, celui de donner les domaines publics à bail, & pour des termes très-courts qui ne permettoient aux Fermiers de faire aucune avance pour l'amélioration des terres : politique vicieuse en elle-même, mais inhérente au Gouvernement populaire, parce qu'il n'aime pas les établissemens fixes, parce qu'il est, de sa nature, jaloux & inconstant, & qu'il aime à faire & à défaire. Ce qui est encore bien moins raisonnable, c'est d'un côté le nombre des corvées & des prestations de toute espèce qui étoient exigées des gens de la campagne, & de l'autre l'autorité arbitraire de ceux qui gouvernoient les Provinces ; car le Gouvernement Républicain, bien inférieur, à certains égards, aux Gouvernemens mixtes, a sur-tout cet inconvénient, que si la liberté existe dans le premier moteur, dans la partie du peuple qui représente le Souverain, le despotisme ne se trouve que trop souvent dans l'autorité une fois déléguée, dans tous les Magistrats auxquels le pouvoir exécutif est confié ; de sorte qu'on peut assurer qu'il n'y a rien de si despotique que les Magistrats des Républiques. Je n'en veux pour exemple que les Prêteurs, & les Pro-consuls chez les

Romains; & parmi les modernes, les Baillifs du Canton de Berne, & les Gouverneurs, soit des isles, soit de terre ferme, chez les Vénitiens. Quoi qu'il en soit, il faut convenir, avec M. du M., que les Romains connoissoient mieux les pratiques de l'économie rurale que les principes de l'économie politique.

Nous sommes obligés de réserver à un second Extrait l'analyse du reste de l'Ouvrage.

Fin du premier Extrait.

Le Petit Chanfonnier François, ou Choix des meilleures Chansons sur des airs connus.
A Genève, & se vend à Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

La Chanson a toujours été en vogue parmi nous, depuis Tacite, qui disoit de nos ancêtres, *cantilenis infortunia sua solantur*, ils se consolent de leurs infortunes en chantant, jusqu'au Cardinal de Retz, qui commandoit à Blot & à Marigny, suivant les circonstances, des couplets propres à opérer tel ou tel effet sur les esprits, & qui regardoit le Vaudeville comme un des ressorts de la politique. Il nous connoissoit bien. Tel Ministre qui a résisté à une puissante cabale, n'a pu résister au ridicule d'un bon couplet.

Tout le monde sait que les fabliaux furent la première Poésie de nos ayeux; & la naïveté

qu'on y remarque n'a pas perdu tous les charmes pour nous , malgré la différence du langage. Henri IV fit des couplets très-jolis. Le bon goût de la Cour de Louis XIV porta ce genre à sa perfection , comme tant d'autres. Il prit une tournure plus libre & moins délicate sous la Régence ; & depuis, la mode étant devenue générale , de chanter ses amours & de chanter ses ennemis , la galanterie & la satire ont produit une infinité de ces bagatelles plus ou moins heureuses , parmi lesquelles les Amateurs éclairés se sont réservé la liberté de choisir.

Le Recueil qui paroît aujourd'hui après tant d'autres , & qui , ne formant qu'un petit volume , sembleroit ne devoir contenir que des morceaux d'élite , est pourtant , comme tous les Recueils qu'on a faits jusqu'ici , mêlé de bon & de mauvais , & n'en est pas moins d'un usage commode & agréable.

Une des premières Pièces est de La Fontaine. On l'y reconnoît , sur-tout au refrain qui est gracieux. Elle fut faite pour une petite fille de douze ans qui lui avoit adressé des couplets.

PAULE , vous faites joliment.

Lettres & chansonnettes ;

Quelques grains d'amour seulement ,

Elles seroient parfaites.

Quand ses soins au cœur sont connus ,

Une Muse fait plaisir.

B wj

Jeune Paule , trois ans de plus
Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'Amour ;
Paule , sans le connoître ;
Mais j'espère vous voir un jour
Ce petit Dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
Est pour vous lettre close.
Paule , trois retours de Zéphirs
Font beaucoup à la chose.

Si cet enfant dans vos Chançons
A des grâces naïves ,
Que sera-ce quand ses leçons
Seront un peu plus vives ?
Pour aider l'esprit en ces vers ,
Le cœur est nécessaire.
Trois printemps sur autant d'hivers ,
Font beaucoup à l'affaire.

Pourquoi les Éditeurs , à qui l'on doit
savoir gré d'avoir recueilli cette Chanson de
La Fontaine , n'y ont-ils pas joint celle qu'il
a mise dans le Roman de Psiché , & qui est
un chef-d'œuvre ?

Tout l'Univers obéit à l'Amour.
Jeune beauté , soumettez-lui votre ame.
Les autres Dieux à ce Dieu font la cour ,
Et leur pouvoir est moins doux que sa flamme.

DE FRANCE.

37

Des jeunes cœurs , c'est le suprême bien ;
Aimez , aimez , tout le reste n'est rien.

SANS cet Amour tant d'objets ravissans ,
Lambris dorés , & jardins & fontaines ,
N'ont point d'appas qui ne soient languissans ;
Et leurs plaisirs sont moins doux que ses peines.
Des jeunes cœurs c'est le suprême bien ;
Aimez , aimez , tout le reste n'est rien.

La Fontaine met ces stances dans la bouche de l'Amour. Qui que ce soit des deux qui les ait faites , l'Amour ou La Fontaine , elles sont dignes de leur Auteur.

Le couplet suivant , qui est anonyme , est une imitation de ces vers charmans du *Pastor-Fido* , si souvent cités & si souvent traduits :

SE'L peccar'è si dolce
E'l non peccar si necessario , o troppo
Imperfetta natura
Che repugni a la legge !
O troppo dura legge
Che la natura offendi !

DE la Nature un doux penchant
Nous porte à la tendresse ;
Et l'on dit que la loi défend
D'avoir une maîtresse.
Mais la Nature est foible en foi ,
Ou bien la loi trop dure.

Grands Dieux! réformez votre loi,
Ou changez la Nature.

On connoissoit déjà cette traduction beaucoup plus fidelle des vers du Guarini :

Sans doute ou la Nature est imparfaite en soi,
Qui nous donne un penchant que condamne la loi,
Ou la loi doit sembler trop dure,
Qui condamne un penchant que donne la Nature.

M. de Voltaire a resserré cette idée en un seul vers, dont le mouvement est très-beau, & dont le couplet qu'on vient de lire n'est qu'une paraphrase :

• Dieux ! changez la Nature ou révoquez la loi.

On fera bien-aïse de trouver ici une Chanson de M. de Malezieux, homme dont l'esprit a été célèbre par les Sociétés où il a vécu, & par les ouvrages où il est cité.

TRÊVE aux Chançons, ne vous déplaîse,
Je ne saurois boire à mon aïse
Quand il faut arranger des mots.
Gardons, suivant l'antique usage,
Parmi les verres & les pots,
La liberté jusqu'au langage.

ÉVITONS toute servitude,
Et fuyons la pénible étude
De trimaillet hors de saison.
C'est une plaisante maxime

Quand il faut perdre la raison,
De vouloir conserver la rime.

Le Janséniste Racine le fils s'humanisoit
quelquefois jusqu'à faire des vers galans,
comme on le voit par cette Chanson fort
connue, quoique assez médiocre, adressée
à la femme d'un Officier qui enrôloit pour
son mari :

Vous faites des foldats au Roi,
Iris, est-ce là votre emploi ? &c.

On aimera mieux le couplet de M. de
Coulange, que l'on trouve après, sur l'ori-
gine de la Noblesse.

D'ADAM nous sommes tous enfans;

La preuve en est connue,

Et que tous nos premiers parens

Ont mené la charrue.

Mais las de cultiver enfin

La terre labourée,

L'un a dételé le matin,

L'autre l'après dînée.

On est un peu étonné de lire à la page
suivante des couplets tels que ceux-ci :

C'est un charmant pays

Que l'Isle de Cithère :

Allons-y, mon Iris,

Tout à notre aise faire

L'amour

La nuit & le jour.

Il y a quelque apparence que ces couplets d'un bel-esprit du Pont-neuf, n'auroient pas été chantés chez Madame de Sévigné, ni au Palais de Sceaux.

Le Poëte Roulleau, qui a beaucoup fait usage des idées d'autrui dans plusieurs des genres de Poësie qu'il a traités, paroît avoir imité une fable de La Fontaine dans les stances que l'on va lire, & qui ont plus de correction que de grace.

ARRÊTEZ jeune bergère,
Je suis un amant sincère.
Un amant vous fait-il peur ?
Je n'ai qu'un mot à vous dire :
Et tout ce que je desiré,
C'est de vous tirer d'erreur.

Le temps vous poursuit sans cesse ;
L'éclat de votre jeunesse
Sera bientôt effacé.
Le temps détruit toutes choses ;
Et l'on ne voit plus de roses
Quand le printemps est passé.

UN peu de tendre folie
Fait d'une fille jolie
Le plaisir & le bonheur ;
Et dans le déclin de l'âge,
Un dehors fier & sauvage
Lui rend la gloire & l'honneur,

PAR cette leçon fidelle,
 Tircis pressoit une belle
 D'avoir pitié de son mal.
 Son discours la rendit sage ;
 Mais elle, n'en fit usage
 Qu'au profit de son rival.

N'est-ce pas là précisément la Fable de *Tircis & Amarante* ? Mais combien la Fable est au-dessus de la Chançon ! & combien la Chançon est au-dessous de celles d'Horace ! Tout le monde sait par cœur les Lendemain de ce Dufresny, qui avoit tant d'esprit & d'originalité. Voici des couplets de lui qui ne sont pas si parfaits, mais qui, malgré quelques fautes sont très-ingénieux.

PARDEVANT le Dieu de Cythère,
 Qui pour le moins vaut un Notaire,
 Iris, voulez-vous contracter
 Une promesse respectueuse ;
 Moi, de vivre pour vous aimer,
 Vous, de m'aimer pour que je vive ?

DE tout mon cœur je sacrifie
 A tous les plaisirs de la vie.
 Le bonheur d'être aimé de vous,
 Sur quelque espoir que l'on se fonde,
 Est le moindre péché de tous,
 Et le plus grand plaisir du monde.
 L'Abbé de Lattaignant, qui eut pendant

trente ans une réputation de Chanfonnier, qu'il perdit en huit jours, dès qu'il voulut avoir celle d'Auteur, sur quatre volumes de très-mauvaises Chanfons, a fait une douzaine de couplets passables. On n'a pas toujours choisi les meilleurs dans le Recueil dont nous rendons compte. Qu'on en juge par ceux-ci :

Vous me devez depuis deux ans
Trente baisers des plus charmans.
Je vous les ai gagnés à l'hombre.
J'en veux calculer l'intérêt.
Vous en augmenterez le nombre,
Que vous me payerez, s'il vous plaît.

Trente baisers, charmante Iris,
N'étant payés qu'au denier dix,
Valent bien cinq baisers de rente.
Trente baisers de capital,
Dix d'intérêt joints à ces trente,
Sont quarante pour le total.

ACQUITTEZ-VOUS, car il est temps ;
Payez-moi mes baisers comptants,
Et le principal & la rente ;
Car sans Huissiers ni sans Recors,
Si vous en êtes refusante,
Je vous y contraindrai par corps.

Je doute qu'on trouve ce bordereau fort
lyrique, ni cet exploit fort galant.

On attribue ici à M. de Voltaire une
Chanson qui finit par ces vers :

La raison faisoit passage

Au plaisir du sentiment.

Il est évident que M. de Voltaire n'a jamais
pû chanter la *raison faisant passage au plaisir
du sentiment*. Ce n'est pas là sa langue.

Il n'y a guères de Recueils où l'on n'ait
imprimé la Romance de Lucrèce, qui n'en
est pas meilleure. Les idées & les expressions,
tout y est faux. L'Auteur est supposé lire
d'antiques caractères:

C'ÉTOIT la triste aventure

De Lucrèce & de Tarquin.

J'en ai traduit la peinture.

Puisse la race future

Me savoir gré du larcin !

Le larcin ne paroît pas heureux

UN jour tout parfumé d'ambre ,

Méditant d'heureux efforts ,

Il la surprit dans sa chambre :

On n'avoit point d'antichambre ;

On ne sifflait point alors.

Lucrèce reste muette ;

Mais prenant un autre ton ,

Elle court à sa sonnette.

Il en avoit en cachette

Exprès coupé le cordon.



Passons la rime de *chambre* & d'*anti-chambre*, quoique le simple ne rime pas avec son composé; mais comment concevoir que l'on fût *parfumé d'ambre*, & qu'on eût des *cordons de sonnette*, lorsqu'on n'avoit point d'*anti-chambre*, & qu'on ne *sifflait* point à la porte? Cela est assez difficile à accorder. L'*ambre* & les *cordons de sonnette* ne sont pas du temps de Tarquin.

TARQUIN devint téméraire,
 Lucrece eut recours aux cris.
 Elle tombe en sa *bergère*.
 Le pied glisse d'ordinaire
 Sur un *parquet* sans tapis.

Le remords trouble son ame;
 Jusqu'au plaisir, tout l'aigrit;
 Un poignard éteint sa flamme.
 Dans notre siècle une femme
 A plus de force d'esprit.

C'est au Lecteur à juger d'un *poignard* qui éteint une *flamme*, & du mérite de ces plaisanteries.

On ne goûtera pas davantage un couplet anonyme qui finit ainsi:

Non, je ne puis comprendre
 Qu'un si beau feu puisse mourir.
 Eh! remuons-en la cendre.

Comme il n'y a guères d'Écrivain qui n'ait fait en sa vie quelques-unes de ces ba-

gatelles de société, on doit bien s'imaginer que la plupart des noms célèbres en tout genre, ont une place dans le *petit Chansonnier François*, MM. Thomas, St-Lambert, Marmontel, Saurin, le Duc de N**, le C. de B. &c. &c. On ne cite point ces morceaux, dont la plupart sont trop connus pour en faire mention. Une des plus jolies Chançons de ce Recueil est celle qui le termine. Elle est d'une femme, Madame la Marquise de L. F. sur l'air *des Trembleurs*.

UN amant léger, frivole,
 D'une jeune enfant raffole.
 Doux regard, belle parole,
 Le font choisir pour époux.
 Soumis quand l'hymen s'apprête,
 Tendre le jour de la fête,
 Le lendemain il tient tête. . . .
 Il faut déjà filer doux.

SITOT que du mariage
 Le lien sacré l'engage,
 Plus de vœux, pas un hommage;
 Plaisirs, talens, tout s'enfuit.
 En vertu de l'hyménée,
 Il vous gronde à la journée,
 Baille toute la soirée,
 Et Dieu fait s'il dort la nuit.

SA contenance engourdie,
 Quelque grave fantaisie,

Son humeur , sa jalousie ,
 Oui , c'est-là tout votre bien ;
 Et pour avoir l'avantage
 De rester dans l'esclavage ,
 Il faut garder au volage
 Un cœur dont il ne fait rien.

(*Cet Article est de M. de la Harpe.*)

Collection Académique , composée de l'Histoire & des Mémoires , Actes & Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires de l'Europe , concernant l'Histoire Naturelle , la Physique expérimentale , la Chimie , la Médecine , l'Anatomie , &c. avec cette épigraphe : *Ita res accedunt lumina rebus.* Lucret. Tome XIII de la partie étrangère , contenant *l'Histoire & les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Turin* , traduits & rédigés par feu M. Paul , Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier , M. Vidal , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , & M. Robinet , Censeur Royal , Éditeur , in-4°. avec figures , 1779. A Liège , chez Clément Plomteux , Imprimeur des États ; & à Paris , chez l'Éditeur , rue S. Dominique , près la rue d'Enfer. Prix , 12 liv. en feuilles.

La Collection Académique , composée de ce qu'il y a de plus curieux & de plus inté-

ressant dans l'Histoire, les Mémoires, Actes & Journaux des plus célèbres Académies de l'Europe, concernant l'Histoire Naturelle, la Physique, l'Astronomie, la Mécanique, la Chimie, la Médecine, la Chirurgie, l'Anatomie, &c. a été interrompue pendant quelques années. La mort de M. Paul, Médecin, principal Auteur des derniers volumes, en a été la cause. Passant en de nouvelles mains, on nous fait espérer qu'elle sera continuée exactement & avec plus de célérité qu'auparavant. On ne donnoit ci-devant qu'un volume par année; on nous en promet au moins deux; savoir un volume de la partie étrangère & un volume de la partie Francoise. On insinue même qu'on tâchera de publier chaque année deux volumes de la partie étrangère, afin de satisfaire l'impatience des Savans, & de compléter plus promptement cette Collection précieuse, où l'on n'a rien négligé pour renfermer beaucoup de choses en peu de mots, & beaucoup de mots en un petit espace.

Les Recueils Académiques sont immenses; l'acquisition en seroit extrêmement coûteuse. Il n'y a pas en Europe une seule Bibliothèque où l'on soit parvenu à les rassembler tous. Mais fussent-ils tous rassemblés, quel homme seroit en état de les lire? Écrits dans les langues étrangères, ils existent inutilement pour la plupart des Lecteurs; ils ne pourroient se mettre en état d'en profiter

qu'en apprenant une partie des langues vivantes , & qu'en donnant à l'étude des mots un temps qu'il vaut beaucoup mieux employer à l'étude des choses. Le but de la Collection que nous annonçons, & qui peut-être complétée en peu d'années , est d'abreger ces Recueils immenses , & d'en rendre la lecture plus facile & plus générale , par une traduction Françoisse de tous les Mémoires écrits en langue étrangère , soit en Latin , Italien , Anglois , Allemand , Suédois , Russe , &c. Un autre avantage considérable de cette traduction abrégée sur les originaux , est de supprimer les répétitions , qui ne peuvent manquer de se trouver dans les Mémoires faits sur les mêmes matières , de combiner les mêmes expériences & les mêmes découvertes faites dans différens endroits , pour ne présenter au Lecteur que ce qu'elles ont de réel & de constaté ; de renvoyer d'un article à un autre qui le confirme & l'éclaircit ; de donner des résultats qui s'impriment mieux dans l'esprit que de longues dissertations , souvent pleines de digressions ; de suivre d'une manière plus précise & plus sûre les progrès de l'esprit humain dans les Sciences , de conduire directement au vrai , sans passer par les doutes , les tâtonnemens , les méprises , au prix desquels on achette ordinairement la moindre vérité.

Il vient un temps où la fécondité du génie est à charge aux Savans , & peut retarder l'avancement

l'avancement des Sciences. Elle leur offre des volumes infinis en nombre à lire & à étudier, pour se mettre au fait de l'état actuel des connoissances humaines. Ils passeroient les jours & les nuits à les feuilleter, & la mort les surprendra avant qu'ils en aient parcouru la moitié. C'est donc leur rendre un service essentiel que d'extraire & d'abrégger les productions des siècles passés, & de leur rendre un compte exact & précis des travaux, des expériences & des découvertes de leurs prédécesseurs; c'est nous donner toute leur science, que nous ne pourrions acquérir autrement, c'est nous mettre en état d'avancer dans la carrière qu'ils nous ont ouverte, & où tous nos pas sont inutiles au progrès de la Science, si nous ne partons pas du point où ils sont parvenus.

M. Berryat, Docteur en Médecine, commença la Collection Académique en 1752; mais long-tems auparavant, l'illustre Boerhaave en avoit conçu le projet. Il sentoit combien la réunion d'une infinité de vérités physiques, éparées dans une quantité énorme de volumes, les rendroit plus lumineuses & plus fécondes; c'est donc, pour ainsi dire, sous les auspices de ce grand Homme, que ce Recueil projeté par lui-même parut dans le monde littéraire, les deux premiers volumes de la partie Francoise en 1754, & les trois premiers volumes de la partie étrangère en 1755 & 1756. Aussi

5 Avril 1779.

G

fut-il reçu avec le plus grand accueil, & la réimpression de ces premiers Tomes put à peine suffire à l'empressement des Savans. Cependant M. Berryat étoit mort dans le cours de l'impression; & ses mânes seuls recueillirent le tribut de louanges que méritoient ses travaux. M. Gueneau de Montbeillard, le digne Associé de M. de Buffon dans la continuation de l'Histoire Naturelle, reprit le travail de M. Berryat, & lui donna une grande perfection. C'est à ce savant Editeur que nous devons l'excellent Discours Preliminaire qu'on lit à la tête du premier volume de la partie étrangère; dans lequel, après avoir suivi & développé, avec autant de sagacité que de précision, les progrès de l'esprit humain dans la science de la Nature, il fait sentir la nécessité de la Collection Académique, & en trace le plan. Elle étoit indiquée, dit M. Gueneau, par les plus anciennes & les plus célèbres Académies de l'Europe, & désirée par les hommes les plus consommés dans les Sciences Naturelles. C'est une compilation; mais une compilation nécessaire, & dont la nécessité s'accroît tous les jours avec le nombre des Académies. D'ailleurs elle offre tous les avantages des compilations ordinaires sans en avoir les défauts. En réduisant la physique à ce qu'elle a de réel, c'est-à-dire, aux faits bien observés & aux vérités expérimentales, elle leur ôte cette vaine enflure qui l'exagérant inutile-

D E F R A N C E.

51

ment, fatigue les bons esprits & rebute les médiocres; & quoiqu'elle retranche presque tout ce qui n'est qu'opinion & système, elle renferme cependant les germes de toute bonne théorie; germes précieux & féconds, qui n'attendent pour éclore que les regards du Philosophe. D'un autre côté, en exposant les observations dans tous leurs détails, elle facilite les études solides, sans favoriser les études superficielles. Quiconque donnera à la lecture réfléchie de cette Collection tout le temps que lui laisseront ses vrais devoirs, ses vrais plaisirs & son vrai repos, y prendra des notions justes & approfondies de la Nature; & celui même qui la consultera sans ordre & sans vues, tombera nécessairement sur des vérités utiles. Il n'est point de vérités qui ne soient applicables à nos besoins; leur stérilité est toujours la suite & l'effet de leur dispersion. Cette Collection Académique, qui les réunit, ne peut donc manquer de les rendre fécondes, & de contribuer, plus qu'aucun traité scientifique, au progrès de la saine Physique, dont elle contient toutes les richesses. C'est la principale raison qui a déterminé les Gens de Lettres qui y ont travaillé, à se livrer à cette entreprise: c'est elle encore qui engage ceux qui y travaillent aujourd'hui à reprendre la continuation d'un ouvrage nécessaire, que les Savans se plaignoient avec raison de voir interrompre. Plusieurs d'entre eux pourroient acquérir plus

C ij

d'honneur par des travaux auxquels le génie auroit plus de part ; ils préférèrent la gloire moins brillante de se rendre utiles.

La Collection Académique forme actuellement 18 volumes *in-4°*. Savoir :

Cinq volumes de la partie Française , qui sont l'extrait de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris , depuis son établissement en 1666 jusques en 1725 inclusivement. La continuation de cette partie est confiée à des Académiciens du premier mérite.

Treize volumes de la partie étrangère , dont :

Le premier volume renferme , 1°. tout ce que l'Académie *del Cimento* de Florence a publié sous le titre d'Essais d'expériences Physiques , avec les additions du Docteur Musschenbroek , mises en notes. Ces additions contiennent les observations postérieures comparées avec celles des Physiciens de Florence , & un grand nombre de découvertes du Docteur Musschenbroek lui-même sur toutes sortes de matières Physiques , sur la formation de la glace , l'expansion des solides causée par l'action de la chaleur , l'effervescence de différens mélanges , &c. 2°. L'Extrait de toutes les pièces des douze premières années du Journal des Savans , qui ont rapport à l'objet de cette Collection.

Le deuxième volume comprend les quatorze premières années des Transactions Phi-

lofophiques de la Société Royale de Londres , & la Collection Philofophique que le Docteur Hook publia pour remplir une lacune de près de cinq ans, qui fe trouve dans la fuite des Tranfactions depuis 1678 jufqu'en 1683.

Le troifième eft compofé des première & troifième Décuries des Éphémérides des curieux de la Nature d'Allemagne : ce qui comprend un efpace de dix-fept ans, depuis 1678 jufqu'à la fin de 1686.

Le quatrième contient, 1°. un Supplément aux Tranfactions Philofophiques , & un autre aux Éphémérides d'Allemagne ; 2°. l'Extrait du Journal de l'Abbé Nazari ; 3°. l'Abrégé des Actes de Copenhague ; 4°. l'Extrait d'une favante Differtation de Stenon fur les corps folides qui font naturellement contenus dans d'autres corps folides ; 5°. l'Abrégé de toutes les Œuvres de François Rhédi , & l'Extrait de l'ouvrage de Willis , fur l'ame des bêtes.

Le cinquième eft la traduction des deux volumes *in-folio* du *Biblia Natura* de Swammerdam ; ouvrage curieux , riche en observations & en découvertes microfcopiques.

Le fixième offre la fuite des Tranfactions Philofophiques de Londres , avec la nouvelle Théorie de la lumière par Newton ; la fuite du Journal des Savans , des Éphémérides d'Allemagne , des Actes de Copenhague , de ceux de Léipfick ; le tout jufqu'en 1702. Cç

volume est terminé par l'Extrait des Œuvres de Pascal, & une liste chronologique des éruptions de volcans, des tremblemens de terre & phénomènes météorologiques & autres, arrivés depuis les premiers temps jusqu'en 1760 inclusivement.

Le septième contient une infinité de faits d'observations de Médecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Physiologie, recueillis des Mémoires Académiques, des Journaux & autres ouvrages périodiques publiés jusqu'au commencement de ce siècle.

Les huitième, neuvième & douzième volumes contiennent l'Abrégé de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie des Sciences de Prusse, depuis son établissement jusqu'en 1760.

Le dixième est l'Extrait de l'Histoire & des Mémoires de l'Institut de Bologne.

L'onzième comprend en abrégé les 28 volumes de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, depuis 1740 jusqu'en 1768.

Le treizième volume, celui que nous annonçons, & dont nous donnerons un Extrait détaillé, est la traduction & rédaction de tout ce que la Société Royale des Sciences de Turin a publié jusqu'en 1769.

Cette récapitulation succinte suffit pour faire sentir le mérite de la Collection Académique, & combien il importe à l'avance-

ment des Sciences Naturelles qu'elle soit continuée & achevée promptement.

Les volumes suivans de la partie étrangère contiendront l'Abrégé de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie des Sciences de Petersbourg, de la Société Royale d'Upsal, de celle de Göttingue, de l'Académie de Siennese, & des autres Académies jusqu'en 1780.

La longueur de cette Notice nous oblige de renvoyer à un autre Mercure l'Extrait des Mémoires de la Société Royale de Turin; mais nous avons cru nécessaire de remettre sous les yeux du Public le contenu de cette Collection, si importante & si utile aux Savans.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

DANS les Concerts du 23, du 25, du 28 & 29 Mars, on a entendu M. *Jannson* le jeune, qui a exécuté sur le violoncelle un concerto de la composition de son frère; M. *le Brun*, toujours admirable, même dans les choses qu'il répète; M. *Baër*, non moins intéressant sur la clarinette, que l'autre sur le hautbois; M. *Vouderlich*, qui a déployé sur la

G iv

flûte des talens qu'on avoit mal appréciés à son début, & qui lui ont enfin mérité des applaudissemens unanimes ; M. *Pieltain*, élève de M. *Jarnowick*, qui chaque jour se montre plus digne de remplacer son Maître ; enfin M. *Antoni*, qui a su tirer du basson, instrument sec & lugubre, les sons les plus moëlleux & les plus agréables. On auroit seulement désiré que sa musique offrît autre chose qu'un torrent de notes précipitées les unes sur les autres. Son air de guinguette, qui du moins avoit un sens appréciable, lui a valu des applaudissemens faits pour l'engager à mieux choisir ses morceaux d'exécution.

Un Motet de la composition de M. *Floquet* a paru d'un style plus sage & moins heurté que ses autres ouvrages du même genre ; mais on apperçoit que l'Auteur est toujours plus riche en réminiscences qu'en traits de génie ; & que ses efforts, pour devenir simple, lui donnent quelquefois l'apparence d'un peintre sans coloris, sans mouvement, & sans caractère distinctif.

L'Oratorio de M. *Cambini*, & celui de M. *Rigel*, annoncent deux têtes organisées pour les grandes compositions musicales. La manière de l'un ne ressemble point à la manière de l'autre : dans le premier on admire les formes gracieuses & touchantes des écoles Italiennes ; dans le second, un mélange heureux de celles-ci avec le genre François &

Allemand. M. *Rigel* a plus de force & de véhémence ; M. *Gambini* plus d'esprit & d'aménité ; mais tous deux sont soutenus , variés , pittoresques ; & si l'on a foiblement applaudi aux productions de leur génie , si le Public a manifesté plus d'enthousiasme pour des cadences , des roulades & des batteries vagues , c'est que le public , encore dans une sorte d'enfance à l'égard de cet art enchanteur , ne fait pas distinguer un ouvrage qui suppose un plan & des combinaisons profondes , d'avec les simples saillies d'une imagination désordonnée , qui n'exigent que le mécanisme du souffle & des doigts.

La voix de Mde *le Brun* , & celle de M. *Amantini* , ont exécuté plusieurs symphonies concertantes , auxquelles on avoit adapté des syllabes Italiennes propres à conduire leurs voix , & à les reposer sur les voyelles les plus favorables à ce nouveau genre de chant. Après avoir lutté contre *il Signor Amantini* , Mde *le Brun* a osé défier un hautbois dans une autre espèce de concerto dialogué. Sa voix , non moins rapide que l'instrument , aussi juste dans ses intonations , aussi hardie dans ses écarts , s'est élancée à la même hauteur , & y a battu les mêmes cadences. Jamais les transports du public n'ont été plus bruyans ni plus unanimes. L'imagination toujours féconde en ces momens d'ivresse nous représentoit l'orchestre comme un théâtre décoré de feux d'arti-

fices où l'on voyoit des gerbes , des fusées , des serpentaux , des tourbillons étincelans , enfin le bouquet que les connoisseurs nomment le *Point-d'Orgue* , & que les ignorans appellent le *Gloria-Patri*.

Ces étranges phénomènes n'ont pas empêché qu'on ne rendit hommage à la sagesse & à l'expression du chant de M^{de} Todi , sur-tout lorsque sa voix plaintive & tendre fait retentir au fond des cœurs le cri de la nature , & met en action tous les ressorts de l'ame.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

DANS les quinze derniers jours qui ont précédé la clôture, *Thésée*, *Castor & Pollux*, *Armide*, *Iphigénie en Aulide*, le *Jaloux à l'Épreuve*, & la *Bonne-Fille*, ont été représentés tour-à-tour sur le Théâtre de l'Opéra.

Une nouvelle finale ajoutée au troisième Acte de la *Bonne-Fille*, a donné une nouvelle preuve de la richesse , de la fécondité & des ressources du génie de M. Piccini.

Mlle Durancy a joué une fois le rôle de *Médée*, dans l'Opéra de *Thésée*. Quoiqu'elle y ait laissé quelque chose à désirer, on a remarqué qu'elle avoit saisi le caractère de cette fameuse Magicienne. Elle a mérité de nou-

veaux éloges dans le personnage de Clitemnestre , où elle a toujours produit le plus grand effet. La situation du troisième Acte , où la Reine d'Argos entend le chœur des Prêtres qui conduisent Iphigénie à l'autel , est rendue par Mlle Durancy avec une vérité , une intelligence , qui ne décèlent pas moins une sensibilité profonde , qu'une grande connoissance des effets du Théâtre.

M. Larrivée a mis dans le rôle d'Agamemnon autant de noblesse que de chaleur.

Le rôle d'Iphigénie a été rendu avec intérêt par Mlle le Vasseur.

Toutes ces représentations , & même celles qui ont été données pour la capitulation des Acteurs , n'ont pas amené une grande affluence , si on excepte celle du Samedi 20 Mars , jour de la clôture.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné pour la clôture de ce Théâtre une représentation de l'Orphelin de la Chine , & la dix-septième des Muses Rivaies. L'Acteur nouveau jouoit le rôle de Gengiskan , dans lequel il a été très-applaudi ; Mlle Sainval cadette , celui d'Idamé , où elle n'a pas été moins accueillie du Public équitable.

Entre les deux Pièces , M. Fleury , Comédien intelligent & laborieux , a fait le compliment d'usage. Nous l'imprimons ici en entier.

MESSIEURS,

Le désir de vous plaire est l'objet de nos travaux, & le bonheur d'y réussir en est la récompense. Animes par vos regards, excitez par l'espoir de mériter vos suffrages, nous bravons les difficultés d'un Art qui n'a point encore de règle certaine; où l'on peut se proposer des modèles, mais où l'on ne doit avoir d'autre Maître que la Nature; un Art enfin, où même en imitant il faut savoir créer. Heureux qui peut vaincre ces obstacles, d'autant plus difficiles à surmonter, qu'ils naissent souvent d'une cause indépendante & de l'ame & de l'intelligence. Vous voyez aux prises, Meilleurs, & le talent naissant & le talent exercé. Juges équitables, placés au bout de la carrière, c'est-là que vous attendez les Athlètes; vos mains y couronnent le vainqueur; mais ce laurier périssable se flétrit bientôt sur sa tête, s'il ralentit un instant l'ardeur qui lui mérita son triomphe. Le vaincu, quelquefois humilié, mais conservant encore de l'espoir, reparoît sur l'arène, recommence le combat, & s'instruit par sa défaite à remporter la victoire. Tel fut le sort d'un Acteur qui vous fut cher, & que nous avons perdu. Un zèle infatigable, une assiduité constante, l'exactitude la plus scrupuleuse à ses devoirs, la noblesse de son jeu, l'originalité qu'il sut mettre dans plusieurs rôles dont il fut le créateur, l'entente

générale de la Scène, l'aisance de son maintien, le jeu qu'il prêtoit sans cesse aux Acteurs qui l'environnoient; voilà les qualités qui vous firent distinguer Bellecour, qui vous rendirent ses talens agréables, & ces talens étoient votre ouvrage. Puissent ceux qui lui succèdent, dociles à vos leçons comme lui, comme lui mériter un jour & votre estime & vos suffrages! Si nous ne pouvons parvenir tous à obtenir une célébrité qui n'appartient qu'au mérite éminent, nous pouvons au moins tout entreprendre pour vous plaire. Varier vos plaisirs en est le plus sûr moyen. Heureux, lorsque des nouveautés brillantes viennent seconder nos efforts! **Œdipe** chez **Admète** a fait couler vos pleurs; vous avez applaudi avec transport à la piété d'**Antigone**, aux remords de **Polinice**, à la vertu d'**Admète**, au noble dévouement d'**Alceste**. Combien l'émotion de vos cœurs, combien vos larmes ne doivent-elles pas encourager l'Auteur, qui, noble émule du **Sophocle** de la Grèce, succède au **Sophocle** François, à ce **Voltaire** qui connut des rivaux, mais qui peut-être n'aura jamais d'égal! Les Muses se sont disputé devant vous l'honneur de couronner son front; toutes, en vers charmans, ont discuté leurs droits; toutes se sont réunies pour donner à l'homme universel, digne objet de leurs débats, & le premier rang au **Parnasse**, & la couronne immortelle qui n'appartient qu'au Génie. Vos applaudissemens ont confirmé leur arrêt,

M E R C U R E

62
& la postérité n'appellera point de votre jugement. En lisant les chef-d'œuvres de Voltaire, elle n'oubliera point celui qui sut les apprécier, qui par un peuple entier rassemblé dans le Cirque, fit répéter avec acclamation le nom du plus grand Homme dont s'honore notre Patrie. Permettez - nous d'espérer, Messieurs, qu'à la mémoire immortelle de Voltaire, se joindra quelquefois le souvenir du Roscius François.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jugement de Midas, de M. d'Hell, & Arlequin Hulla, Comédie en un Acte & en prose, par Dominique & Romagnésie, ont formé le Spectacle de ce Théâtre, le jour de sa clôture.

Depuis plusieurs années les Comédiens Italiens ont pris l'habitude de faire leurs complimens au Public dans de petites Scènes mêlées de vaudevilles. M. Anseaume, Souffleur & Répétiteur de ce Spectacle, qui outre plusieurs ouvrages agréables, a déjà fait plusieurs complimens de cette nature, est encore l'Auteur de celui dont nous parlons. Il a été fort bien reçu; on y a trouvé de l'esprit & de la facilité.



ACADÉMIES.

LA Société Royale d'Agriculture de Soissons, a tenu son assemblée publique le 13 Mars dernier. Elle avoit proposé pour sujet du Prix de cette année, cette question importante : *Quels sont les moyens de détruire la mendicité, de secourir les Pauvres valiaes, & de les occuper utilement dans la Ville de Soissons, &c.* La Compagnie, après avoir examiné les différens Mémoires qui lui ont été adressés sur ce sujet, a adjugé le prix à celui d'un anonyme qui portoit pour devise : *De mendico malè meretur qui dat ei quod edat & bibat, nam & illud quod dat perdit, & producit illi vitam ad miseriam.* Depuis l'ouverture des cachets, on sait que l'Auteur du Mémoire couronné est M. l'Abbé de Montlinot de Lisle, le même qui obtint le premier *Accessit* de l'Académie de Châlons, & dont il est fait une mention honorable dans le résumé des Mémoires sur la mendicité, ouvrage que cette Académie vient de présenter au Roi.

La Société Royale d'Agriculture de Soissons a cru devoir distinguer le Mémoire de M. Brillon, Inspecteur du Commerce & des Manufactures de la Généralité de Lyon, ainsi que celui de M. de Lange.

VARIÉTÉS.

LETTRE de M. d'Alembert au Rédacteur du Mercure.

J'AI dit, Monsieur, dans l'Éloge de M. Destouches, que très-jeune encore, il avoit été quelque-temps Comédien. Je l'ai avancé, non-seulement d'après

une tradition fort répandue parmi les Gens de Lettres, mais d'après des garans que j'ai eu lieu de croire bien informés. La Famille de cet Académicien célèbre s'inscrit en faux contre mon récit. Elle y oppose des faits dont elle garantit la certitude, & d'où il résulte, que ceux qui ont cru comme moi jusqu'à présent le fait dont il s'agit, ont ajouté foi à des relations peu fidelles. Cette Famille respectable desirant que j'instruise le Public de sa réclamation, & de la résolution que j'ai prise en conséquence, de supprimer dans une autre Édition cet endroit de l'Éloge de M. Destouches.

Je suis, &c. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 Mars 1779.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Londres ,
le 24 Février 1779.*

SI les Anglois n'aiment pas la Musique, ce n'est pas en vérité faute d'en entendre; ils font tout ce qu'ils peuvent pour apprendre à s'y connoître & à en jouir. Il y a plus de Concerts à Londres que dans le reste de l'Europe ensemble. On y paye magnifiquement les virtuoses de tous les genres, au grand crève-cœur de tous les vrais patriotes & francs *Rosbiffs*; on y entretient tout l'hiver un Théâtre Lyrique, où l'on joue des Opéras Italiens, sérieux & bouffons, composés par les premiers Maîtres d'Italie, exécutés par d'habiles Chanteurs & Cantatrices, ornés de Ballets & de Danses. Ce Théâtre a pris une nouvelle activité depuis l'année dernière que les Entrepreneurs en ont confié la direction à un François, homme d'esprit & de goût, très-connu à Paris par des talens agréables qui y ont eu beaucoup d'éclat,

que les fautes ont fixé depuis quelques années dans ce pays, où il employe aujourd'hui ses talens à les réparer, & où sa bonne conduite, depuis qu'il y est, lui a mérité la bienveillance des personnes les plus distinguées en tout genre.

Malgré son activité & son intelligence, l'Opéra ne se soutient ici que par artifice, & doit son succès au bon air bien plus qu'au bon goût. Il n'y a point de lieu où les Anglois écoutent moins & parlent davantage. D'ailleurs ils ont l'oreille plus exercée que sensible; & il y a dans les Arts qui parlent aux sens une certaine délicatesse de goût qui ne semble pas propre à ce peuple, trop inquiet à la fois & trop réfléchisseur pour être vivement affecté des plaisirs de pure sensation. Il se passionne peu, & se dégoûte vite. Vous conviendrez qu'avec cette disposition, un Théâtre de Musique n'est pas aisé à soutenir. Il faut dire la vérité; ce n'est pas tout à fait la faute des Anglois. Cette belle Musique Italienne perdra la Musique, si la Providence n'y met ordre, & ne nous envoie un réformateur. Moi qui l'aime à la folie, je sens que mon goût s'égare en se blasant. Je trouve dans presque toute la Musique moderne une trop grande monotonie dans le fond de l'harmonie; un retour trop fréquent des mêmes formes de chant; un divorce trop complet entre les sons & la parole; d'ailleurs ces grands Opéras sérieux sont trop longs, trop nus, trop froids, & les Opéras bouffons trop ressemblans aux Opéras sérieux. Il faut aimer à la rage la Musique comme Musique, pour n'en être pas promptement rassasié.

Vivent vos bons Opéras Comiques. Si la Musique n'y a pas toute la verve, l'originalité, la mouffe pétillante de quelques chef-d'œuvres de nos grands Maîtres d'Italie, elle gagne par la vérité & l'expression, & par son association avec des Drames intéressans, ingénieux & bien conduits, beaucoup plus

qu'elle ne perd du côté de la facture. C'est un luxe ruineux sacrifié au goût & à la convenance.

Les Opéras-Comiques de M. Grétry sont aujourd'hui applaudis sur tous les théâtres de l'Europe, même sur ceux d'Italie, & ils survivront aux plus beaux ouvrages des B**, des P**, des S**, &c. car ce qui ne flatte que les sens ne les flatte qu'un certain temps; mais ce qui attache l'esprit & intéresse le cœur, en flattant l'oreille, est de tous les temps.

C'est ce qu'a très-bien conçu M. L. T., Directeur de notre Opéra. Il a vu qu'on commençoit à se dégoûter de ces terribles airs de bravoure; de ces longs & monotones récitatifs; de ces insignifiants cantabiles, souvent fort beaux, mais plus souvent encore ennuyeux; de ces variations à l'infini qui dénaturent un air au point d'en faire oublier le motif & d'en confondre les modulations. Il a senti enfin qu'il falloit réveiller par des nouveautés le goût émoussé de son auditoire.

Vous savez ou vous ignorez que le charmant Opéra de *Zémire & Azor* a été traduit en Italien par Verazzi, & a été exécuté à Manheim avec le plus grand succès: les airs en ont été scrupuleusement conservés, & le dialogue a été mis en récitatif par Holtzbawer. M. L. T. s'est procuré cet Opéra, & vient de le faire exécuter sur le théâtre de Hay-Market.

Vous imaginez bien que dans un pays libre comme celui-ci, où tout devient affaire de parti, cette nouveauté n'a pas manqué d'élever deux grandes factions pour & contre. Les G*, les R*, tous les *ini* possibles & tous leurs Partisans ont fait ce qu'on appelle ici une opposition; mais les gens les plus éclairés & les plus raisonnables, presque toute la grande Noblesse, les femmes sur-tout les plus aimables, ayant à leur tête la charmante D. de D**, se sont déclarés pour le nouveau genre, qui leur pro-

met de nouveaux plaisirs, & qu'on sera toujours à temps de proscrire s'il ne tient pas tout ce qu'on en attend. Cette grande affaire fait une puissante diversion à celle de l'Amiral Keppel.

Enfin la représentation si long-temps attendue a eu lieu hier. La Salle étoit comble. Malgré la disposition des esprits, on a écouté avec beaucoup d'attention. La Pièce a été en général bien jouée, & encore mieux chantée. La Musique a été trouvée charmante, & l'on a redemandé à grands cris l'air de *Rose chérie*, & celui de la *Fauvette*. Le Directeur n'avoit rien épargné pour rendre le spectacle riche & varié. L'effet total a été un très-grand plaisir, & les critiques de l'opposition ont été étouffées par les applaudissemens de la majorité. Je suis persuadé que les représentations suivantes iront encore mieux; je vous en manderai le succès, &c.

SCIENCES ET ARTS.

ASTRONOMIE.

Deux grands Planisphères célestes, projetés sur le plan de l'équateur, avec un abrégé d'Astronomie pour leur usage; dédiés & présentés au Roi, imprimés avec l'Approbation & sous le Privilège de l'Académie Royale des Sciences de Paris, par le P. Chrysologue de Gy, en Franche-Comté, Capucin. A Paris, chez Mérigot l'aîné, quai des Augustins; & chez Perrier & Verrier, Géographes, Élèves & Successeurs de Julien, à l'Hôtel de Soubise.

L'Auteur s'est proposé deux objets dans cet Ouvrage, le premier regarde principalement les Astronomes, & peut leur abrégé des recherches qui leur demanderoient beaucoup de tems, dont ils ont be-

soin pour des opérations plus importantes. Il a rassemblé plusieurs fautes & variantes qu'il a trouvées dans les Catalogues & sur les Cartes célestes à l'égard des constellations de quelques étoiles en particulier, & des lettres attribuées aux étoiles. Le Catalogue de Flamsteed fait le fond de son Ouvrage ; il a cependant tiré aussi beaucoup d'étoiles de celui d'Hévélius & du Britannique , qui ne sont pas dans celui de ce fameux Astronome , & qu'il a distinguées par des lettres. Il a remarqué & distingué de même les étoiles nouvellement déterminées par MM. le Monnier , Tobie-Mayer , de la Caille & Messier. Ensorte qu'il a placé sur ses Planisphères 4466 étoiles , & 79 nébuleuses , toutes bien vérifiées & constatées.

La partie australe du globe céleste demandoit un soin particulier. On y avoit substitué , par erreur , des lettres aux anciennes ; on en avoit changé d'autres exprès , pour des raisons de convenance ; on y avoit donné la même lettre à plusieurs étoiles d'une même constellation. Ces changemens pouvoient tromper les Observateurs. L'Auteur a rappelé les anciennes lettres à leur première institution , & a marqué les fausses : il a placé les nouvelles à côté des anciennes , quand les unes & les autres sont admises par quelques Astronomes ; & il a désigné les différens Auteurs d'où sont tirées les étoiles qui ont une même lettre dans une même constellation. Par ce moyen on reconnoît la même étoile dans plusieurs Auteurs , quoique marquée différemment , & on distingue plusieurs étoiles , quoique marquées de la même manière. Les principales variantes , que l'Auteur a discutées plus au long , sont à l'égard du ♈ du bélier , de ♓ des poissons , de ♎ d'Endromède , de la chaise de Cassiopée , & de toute la constellation du vaisseau.

Le second objet de cet Ouvrage regarde ceux qui veulent apprendre à connoître les étoiles , & en tirer

quelques avantages. Cette connoissance , qui paroît difficile & qui dégoûte , dans les commencemens , ceux qui voudroient avoir quelques notions d'Astronomie , devient facile par différens cercles que l'Auteur a ajoutés sur les Planisphères , & par la solution fort détaillée des problèmes expliqués dans son abrégé d'Astronomie. Le premier Problème enseigne la manière de trouver l'état du ciel sur ses Planisphères pour tous les endroits & tous les momens proposés. Il ne faut pour cela qu'une seule & simple opération , qui consiste à mettre le jour proposé sur l'heure donnée : on connoît alors le point qui répond au zénith , & on voit les constellations autour de ce point dans les mêmes proportions qu'elles ont dans le ciel autour du zénith de l'Observateur ; en sorte qu'on peut déjà , par ce seul moyen , les connoître facilement. L'Auteur enseigne de plus la méthode de trouver le vertical & la hauteur sur l'horison de chaque étoile en particulier : de manière qu'avec un simple quart-de-cercle on peut connoître chaque étoile & la distinguer de toute autre. Il applique ensuite ces connoissances à la Géographie & à la Navigation. Il a tracé pour cela , au-dehors de ses Planisphères , un cercle des longitudes terrestres , au moyen duquel on trouve , pour chaque moment , sur quel point de la terre répond chaque étoile , à quel vent ce point de la terre est situé , sa distance à l'endroit où se trouve l'Observateur. On lit ainsi la Géographie dans le ciel en quelque manière , & on peut s'orienter & se diriger sur terre & sur mer par toutes ces étoiles , comme les anciens Navigateurs se dirigeoient par la *polaire* : la méthode de trouver l'heure par les étoiles , très-utile aussi aux Navigateurs , est expliquée de même fort au long dans cet Ouvrage. On y trouve aussi plusieurs autres problèmes pour les usages plus ordinaires , particulièrement la manière de trouver la méridienne , le lever & le coucher des étoiles , leur

passage au méridien , leur distance mutuelle ; le no-
magésime & sa hauteur sur l'horison ; les étoiles que
l'on ne voit jamais , & celles que l'on voit toujours
sur un horison , celles qui passent chaque jour , suc-
cessivement au zénith d'une latitude donnée.

La plupart de ces usages supposent , pour plus
grande facilité , que l'intérieur des Planisphères tour-
ne dans le cercle des heures ; c'est pourquoi l'Au-
teur enseigne fort exactement la manière de les mon-
ter ; il a fait graver pour cela plusieurs figures.
Ceux qui étant à Paris voudront voir les Planisphères
montés , & se convaincre par eux-mêmes de la régu-
larité & de la facilité de leurs usages , pourront s'a-
dresser à lui , au Couvent des Révérends Pères Capu-
cins de la rue S Honoré. On le trouve ordinairement
toutes les après-dînées , depuis environ les trois heu-
res jusqu'au soir. Prix de l'Abrégé d'Astronomie 2 l. ;
celui des Planisphères en feuilles 10 liv. ; & celui des
Planisphères montés avec l'Abrégé d'Astronomie 24 l.
Ceux qui voudront bien faire attention au grand tra-
vail , aux frais , & aux avantages particuliers & nou-
veaux de ces ouvrages , n'en trouveront pas le prix
trop fort.

L'Auteur a profité de la projection favorable de sa
Mappemonde , pour y tracer le voyage que le Ca-
pitaine Cook vient de faire autour du pôle austral. Il
y a ajouté aussi plusieurs Isles nouvellement décou-
vertes dans ce voyage ; & il en a changé d'autres ,
dont les positions ont été rectifiées.

G R A V U R E S.

T E M P Ê T E , gravée par M. Ouvrier , d'après le
tableau original peint à Rome par G. de la Croix ,
des Académies des Arcades de Rome & de Florence ,
& de l'Institut de Bologne.

Cette estampe , intéressante par les détails & par

l'effet général , se trouve à Paris , chez l'Auteur ,
Place Maubert , au Soleil d'or. Le prix est de 6 l.

*Portrait de Louis - Philippe d'Orléans , Duc de
Chartres , dessiné & gravé par Chevillet. A Paris ,
chez l'Auteur , rue des Maçons , maison de M. le
Vasseur.*

Nous avons reçu la Notice suivante , à laquelle
nous n'avons pas cru devoir rien changer.

*Carte Philosophique & Mathématique , contenant
le Calendrier magique & perpétuel , la contempla-
tion des choses les plus profondes & les plus secrètes ,
avec la connoissance complete de la Philosophie ;
de plus , le miroir de toute la Nature , l'harmonie
du macrocosme avec le microcosme ; la science caba-
listique , numérique & théosophique ; par M. Touray
du Chenteau , Mathématicien.*

Cette Carte porte 10 pieds de haut sur 2 pieds 7
pouces de large , imprimée sur du grand Louvois.

Elle est remplie d'emblèmes & figures hiérogly-
phiques , & contient tout ce que l'esprit humain peut
avoir produit de curieux sur les Sciences occultes qui
ont les nombres pour base : la Carte de Tycho-
Brahé sur les nombres , s'y trouve incluse en entier.
On fait l'extrême rareté de cette Carte , qui ne se
trouve pas dans les plus fameuses Bibliothèques.

Le prix est de 36 liv. Elle se trouve chez l'Auteur ,
rue des Martyrs , vis-à-vis la Pension Militaire de la
jeune Noblesse , à Paris.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON mettra en vente le 10 , à l'Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins :

Le Tome V^e & dernier des *Supplémens à l'Histoire*

Naturelle de M. le Comte de Buffon, in-4^o. contenant les Époques de la Nature. Prix, 15 liv. en feuilles.

Œuvres complètes de M. de Buffon, in-4^o. Tome VI^e, Première Partie, contenant aussi les Époques de la Nature. Prix, 15 liv. en feuilles; les Œuvres complètes in-4^o. ont actuellement 7 vol., six de Matières générales, & un Tome Ier des Quadrupèdes.

Les Tomes IX, X & dernier des *Supplémens à l'Histoire Naturelle*, contenant les Époques de la Nature, in-12. Prix, 6 liv. en feuilles.

Ces deux volumes forment la suite de l'Édition en 32 vol. avec la partie Anatomique, & de celle en 13 vol., sans la partie Anatomique.

Œuvres Complètes de M. de Buffon, Tomes XXI, XXII, ou Tomes XII, XIII, Première Partie. Prix, 6 liv. en feuilles.

La Table des Œuvres complètes, in-12. Prix, 5 liv. en feuilles. Ce volume, qui forme le dernier des Œuvres complètes, se vend avec les 2 vol. ci-dessus. L'Édition in-12. des Œuvres de M. de Buffon, est actuellement complète, & est composée de 23 volumes.

Histoire Naturelle des Oiseaux, par MM. de Buffon & Gueneau de Montbeillard, Tome V, grand in-folio. Prix, 30 liv. en feuilles.

Le même petit in-folio, 24 liv. en feuilles.

Le même avec 98 planches enluminées, 85 liv.

Le Quarantième cahier des Oiseaux enluminés, grand papier. Prix, 24 liv.

Le même, petit papier, 15 liv.

Il y aura encore deux cahiers qui compléteront cette riche & immense Collection.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 31 Janvier.

LE froid qui s'est fait sentir ici pendant tout le cours de ce mois, & qui dure encore, paroît à plusieurs personnes qui ont passé des hivers à Stockholm, aussi rigoureux que celui qu'elles y ont éprouvé. Le 28 & le 29, il a monté à 8 degrés, & a surpassé celui de 1754. Une partie du port est tellement prise de glace, que l'on la passe à pied, ce qui n'est pas arrivé 3 fois en 100 ans. Le peuple en souffre beaucoup, parce qu'il n'a pas toutes les ressources que les habitans du Nord employent pour s'en garantir; il manque de couverture & de bois de chauffage. Son effet a purifié l'air, & on n'entend plus parler de la peste; mais il a été en même-tems funeste au bétail. 15,000 moutons sont morts dans les environs de cette capitale. La rigueur de la saison en a fait périr 40,000 venant de la Walachie, & 16,000 venant de l'Asie pour l'approvisionnement de cette Ville, où la viande a beaucoup renchéri.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 10 Février.

LA Cour a expédié la semaine dernière un Courier à Constantinople; il y porte une réponse
5 Avril 1779. D

aux dernières propositions de la Porté , & nous avons lieu de croire que les différends qui depuis quelques années faisoient craindre une rupture , seront bientôt arrangés graces aux bons offices de la France. Nous nous flattons aussi que la médiation de cette Puissance & la nôtre réunies , parviendront à rétablir la paix en Allemagne. Il part fréquemment d'ici des Couriers pour Vienne & pour Breslau. Si les négociations n'ont pas l'effet désiré, l'Impératrice est disposée à prendre le parti du Roi de Prusse , & les troupes qu'elle a en Pologne sont prêtes à joindre les armées de son allié.

S. M. a fait dernièrement une promotion nombreuse dans ses armées de terre & de mer. Elle a nommé entr'autres , Généraux-Majors , M. de Muller , Colonel d'Artillerie , & le Prince de Baratajew ; Brigadier , le Colonel Prince Shachowskoy , & premiers Commissaires de guerre , MM. Konownitzge & d'Osipow. Elle a élevé au grade de Lieutenant-général de sa Marine , le Major-général de Hannibal ; le Contre-amiral de Barsch à celui de Vice-amiral , le Brigadier de Putschin à celui de Contre-amiral ; & les Capitaines de Chemetewekoy , de Tischevskoy , de Pasinkow , de Krionzew , de Iljin , de Wakfel , de Cruis , de Suchoten & de Koujaruw , à celui de Majors-généraux de la Marine.

Conformément à l'Ordonnance rendue par S. M. I. le 21 Septembre dernier , on a levé dans toute l'étendue de l'Empire , un homme sur 500 capables de porter les armes ; ce qui a procuré , dit-on , au-delà de 40,000 hommes.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 1 Mars.

LA Cour part aujourd'hui pour Ulrichthal ;

où elle va passer quelques jours , & profiter du beau tems , dont nous jouissons dans ce moment. Nous avons eu un hiver très-doux ; la communication de ce Royaume avec la Russie , n'a point été interrompue par mer , ce qui est presque sans exemple.

Nous apprenons de Gripsholm , que la fabrique d'eau-de-vie qui y étoit établie , & qui étoit la plus belle & la plus considérable du Royaume , a été réduite en cendres le 28 du mois dernier. Malgré la promptitude & l'activité des secours , en dix minutes le bâtiment fut enflammé de toutes parts. On ignore encore à combien on doit évaluer la perte faite à cette occasion.

Nous avons donné dans le tems le discours par lequel le Roi a ouvert l'assemblée des Etats du Royaume ; voici celui par lequel il en a fait la clôture.

» *MM. & citoyens Suédois.* Je fais aujourd'hui la clôture d'une Diète que nos annales peindront de couleurs bien différentes de celles des Diètes précédentes. Les anciennes loix Suédoises ressuscitées , ont fait revivre la façon de penser Suédoise : toutes vues étrangères ont été exclues de nos Conseils ; & si la diversité d'opinions a excité quelquefois une chaleur un peu plus grande dans les délibérations , elle n'a servi qu'à mieux éclaircir les objets importants qui se traitoient , ou à vous convaincre , que vous pouviez dire librement votre pensée , & exercer tous les droits qui vous sont assurés par la constitution. Si les Diètes des tems précédens ont souvent été remarquables par l'oppression des citoyens , la méfintelligence entre le Roi & le Peuple , & des haines domestiques ; celle que nous terminons aujourd'hui a consolidé une nouvelle époque , où toutes les anciennes semences de la discorde , qui a partagé durant près de 70 ans , notre Suède en deux peuples , différant également l'un de l'autre en vues

politiques , & plus d'une fois également coupables , ont été déracinées , & où le repos & la sûreté publique ont été solidement établis.

Après le cours de près d'un siècle, je suis, MM., le premier de vos Rois qui ait pu congédier des Etats libres , sans les voir opprimer , ou sans être opprimé par eux ; & je m'assure que vous quitterez cette salle , avec la confiance que je serai toujours le protecteur de votre liberté & des loix , puisque j'ai été celui qui vous les ai données de mon propre mouvement , & par une vraie conviction de ma conscience. Oui , je le fais , vous êtes persuadés que je regarde comme mon plus grand honneur d'être non-seulement le fondateur , mais aussi le promoteur & le défenseur de la liberté : vous porterez cette façon de penser à vos frères dans les Provinces , ils prendront plus d'amour pour la présente forme de Gouvernement , & plus de confiance en moi. Les liens qui nous unissent tous , & qui assurent le repos & le bien-être du Royaume , seront rendus plus forts , plus indissolubles que jamais.

Si les causes , qui ont donné lieu à votre convocation , ont été très-différentes de celles qui ont occasionné presque toujours les Diètes précédentes , le cours de nos délibérations n'a été marqué aussi que par des efforts communs pour établir le bien-être d'une chère patrie commune ; & j'ai reçu de vous les preuves les plus touchantes de gratitude & de dévouement , tant pour moi & ma maison , que pour une digne épouse , qui a rempli pendant votre séance le comble de mes desirs , en me donnant un fils , un précieux appui de mon Trône. La part vivement sentie , que vous avez prise à ma joie , les liaisons étroites où vous êtes entrés avec lui , ont redoublé , s'il se peut , celles qui m'attachent à vous , mes chers sujets , & que je ne saurois trop resserrer. Il ne me reste aujourd'hui d'autre vœu à former , que de voir cet enfant mériter les sentimens que vous lui avez montrés à son entrée en cette vie : qu'il les

conserve durant le cours de sa carrière ! Que le nom illustre que vous lui avez donné , lui rappelle sans cesse les devoirs qui lui sont imposés ! Qu'il ne lui serve jamais de reproche des vertus , que vous attendez de lui , & que vous avez droit d'en exiger ! Pour moi je n'épargnerai ni soins ni peines pour l'élever dans ces principes ; & ma sollicitude la plus cordiale sera de faire entrer dans son tendre cœur , ce même amour dont le mien est rempli pour vous.

Ce fut, MM. , dans de tels sentimens que j'ouvris la Diète : c'est avec la même affection , la même confiance que j'en fais la clôture : retournez à présent chacun chez vous , reprenez vos vacances respectives , & en les exerçant réjouissez vous de l'heureuse situation où se trouve la patrie.

MM. de l'Ordre-Equestre & de la Noblesse, vous qui avez vu rétablir dans la présente Séance , les loix que l'immortel Gustave-Adolphe vous avoit données , & qui les avez de nouveau ratifiées de concert avec moi , portez aux autres membres de votre corps le témoignage de ma cordialité envers vous , de l'estime que j'ai vouée à un Ordre , auquel la bravoure & l'honneur ont assuré le premier rang dans le Royaume ; estime que j'ai eu l'occasion de lui montrer plus que mes derniers prédécesseurs. N'oubliez point , que si l'heureuse paix , dont l'Etat jouit à présent , ne demande pas de vous l'exemple du courage mâle que votre Ordre a si souvent donné sous le regne de mes ancêtres , j'ai cependant droit d'exiger que vous encouragiez vos concitoyens , & que vous soyez les premiers à leur faire voir quelle est votre affection pour moi , & avec quelle confiance vous vous reposez sur ma façon de penser.

MM. du Clergé , c'est avec bien de la satisfaction que je vous fais mes remerciemens pour toutes les marques d'amour & d'attachement que vous m'avez données durant cette Séance. J'ai reconnu en vous avec joie cette fidélité , ces sentimens que le Clergé Suédois a constamment montrés à ses Rois : incul-

quez les mêmes principes aux autres membres de votre Ordre dans les Provinces. Elevé par la providence sur le Trône de Gustave I, qui fut animé par le zèle le plus vif pour les dogmes Evangéliques, mon premier soin sera de les conserver dans toute leur pureté.

MM. de l'Ordre de la Bourgeoisie, votre zèle & votre dévouement pour moi m'ont été d'autant plus agréables, que je regarde l'amour de mes sujets comme la plus grande récompense, l'encouragement le plus efficace, l'adoucissement le plus consolant du fardeau de ma Couronne. Vous allez reprendre aujourd'hui vos occupations ordinaires ; & puisque vous êtes sur le point de quitter mon Trône, portez à vos concitoyens l'assurance, que c'est dans leur bonheur que je cherche le mien, & que mes soins n'auront point de bornes pour protéger & étendre leur commerce, leurs manufactures, en un mot tout ce qui peut servir à leur avantage.

MM. de l'Ordre des Payfans, vous qui avez été les premiers à me donner en cette Diète des preuves de votre confiance & de votre attachement, & dans lesquels j'ai retrouvé avec l'émotion la plus intime les sentimens que la dernière classe du peuple en Suède a toujours eu pour ses Rois, communiquez à vos compatriotes chez vous ce que vous avez entendu ici de ma bouche : assurez-les de l'affection particulière que je porte à cet Ordre, qui est à la fois le cultivateur & le défenseur du Royaume, & qui en a été plus d'une fois le Sauveur.

Je vous promets à tous ensemble, MM., que je n'oublierai rien de ce qui pourra contribuer à avancer le bien-être de la Suède ; & j'espère, si les affaires du Royaume l'exigent, de vous revoir de nouveau dans une conjoncture aussi favorable que celle où nous nous séparons, & de retrouver dans mes chers sujets un peuple uni & brûlant à l'envi, d'un noble zèle pour le bonheur de la patrie. Dieu vous conserve & rende votre retour chez vous heureux ! Pour moi, je ne

cesserai jamais d'être votre Roi gracieux & affectionné.

A L L E M A G N E.

De H A M B O U R G , le 15 Mars.

Les bruits répandus depuis quelque tems sont pleinement confirmés ; le Roi de Prusse à la fin du mois dernier écrivit la lettre suivante au Baron de Schulenburg , son Ministre d'Etat à Berlin. » Mon cher Schulenburg , je vous informe que la paix est déjà signée ; ainsi d'après cet avis vous n'avez qu'à prendre les arrangemens convenables pour suspendre tous frais ultérieurs. Notifiez cela en mon nom à tous les départemens , afin qu'ils puissent également s'y conformer. Je suis votre affectionné Roi , &c. «

Les hostilités continuées jusqu'au 28 Février , & dont la ville de Neustadt en Haute-Silésie , réduite en cendres par les Autrichiens , a été la dernière victime , sont maintenant suspendues par-tout. L'armistice a été publié le 7 de ce mois à l'armée du Roi en Basse-Silésie ; il l'a été le 8 dans la Haute , & le 9 & le 19 en Saxe.

On ignore encore les conditions dont l'Empereur & le Roi de Prusse sont convenus. Selon une lettre de Manheim , voici les principales. » 1°. La Maison d'Autriche restituera à l'Electeur Palatin tout ce dont elle s'est mise en possession , excepté le district connu sous le nom du Comté de Burghausen avec toutes ses dépendances. 2°. La Cour de Dresde aura en partage les terres féodales relevant de la Couronne de Bohême , & pour dédommager cette Cour de ses prétentions allodiales , la maison d'Autriche lui remettra la Seigneurie de Mindelheim en Suabe. 3°. La même Maison pro-

mettra solennellement de ne jamais former aucune opposition à la succession de la Maison Electorale de Brandebourg, quant à ce qui concerne les deux Puissances en Franconie, sur la condition néanmoins que lesdites Principautés ne pourront jamais être échangées contre la Lusace. 4°. Les fiefs de Bohême qui se trouvent en Bavière, seront donnés à l'Electeur Palatin. 5°. Les fiefs de l'Empire dans le Haut-Palatinat, resteront à l'Empereur pour que S. M. puisse en disposer suivant sa capitulation. 6°. On donnera en dédommagement à la Maison de Mecklenbourg le droit *de non appellando*. 7°. Pour prévenir tous différens entre l'Electeur de Saxe & l'Electeur Palatin, il sera fait mention de la convention particulière entre ces deux Princes dans le prochain traité de paix «.

C'est à Teschen, ville située dans la Haute-Silésie Autrichienne, qui a été déclarée neutre, que les Ministres chargés de mettre la dernière main au grand ouvrage de la paix, se sont rendus; ils doivent y être arrivés & avoir ouvert le Congrès le 10 de ce mois. Tous les articles du traité sont déjà réglés; il ne reste qu'à rédiger ceux qui concernent la Saxe. On croit qu'il y en sera inséré quelques-uns propres à rassurer l'Empire s'il venoit à se présenter quelque nouvelle circonstance semblable à celle-ci. Il paroît du moins le desirer. Les Ministres qui composent le Congrès de Teschen, sont le Baron de Breteuil & le Prince de Repnin, Plénipotentiaires de France & de Russie, en qualité de Puissances médiatrices; le Comte de Cobenzel, de la part de l'Impératrice Reine; le Baron de Riedesel, de la part du Roi de Prusse; le Comte de Sinzendorf, pour l'Electeur de Saxe; le Comte de Törting Seefeld, pour l'Electeur Palatin; & le Baron de Hohenfels, pour le Duc des Deux-Ponts. L'essentiel étant réglé

on croit que dans un mois ou six semaines au plus tard , les traités seront signés , & les Plénipotentiaires pourront se séparer. /

Les grands évènements de l'Allemagne occupent actuellement l'attention générale , que les démêlés de la Russie & de la Porte ont d'abord partagée. On ne doute point que l'accordement des deux Puissances ne soit très-prochain. La paix de l'Allemagne laisse la première libre de porter tous ses efforts contre ses ennemis naturels , qui n'ayant plus l'espérance de les diviser , ont un plus grand intérêt de ne pas rompre avec elle. La Porte n'est pas en état de commencer une nouvelle guerre. Ses finances sont dans un état déplorable , & tout manque dans ses magasins de marine où l'on trouve à peine ce qu'il faut pour réparer les navires qui ont été employés l'année dernière. Suivant une liste de la marine Ottomane , qu'on dit exacte , elle ne consiste actuellement qu'en 16 vaisseaux de ligne , parmi lesquels il s'en trouve de vieux , 13 frégates , 5 chebecs , 9 grandes & 5 demi-galères , une galiote à bombes. Elle a outre cela un vaisseau de ligne & 3 frégates dans l'Archipel. Cet état de ses forces navales ne lui permet pas de songer à la guerre.

Les armemens faits dans l'Electorat de Hanoovre , & qui sembloient avoir pour but de profiter des circonstances que les divisions de l'Allemagne pourroient faire naître , ne seront pas inutiles à l'Angleterre , sur-tout dans un moment où elle a besoin de troupes ; tous les corps levés & rassemblés dans cet Electorat ont ordre de se tenir prêts à partir , & on croit que plusieurs seront transportés à Gibraltar & à Minorque , & que quelques-uns seront envoyés en Amérique.

De Ratisbonne, le 15 Mars.

LA nouvelle de la paix qui vient d'être faite a causé la plus grande joie dans tout l'Empire. On attend avec impatience des détails plus exacts sur les conditions auxquelles elle a été conclue ; jusqu'à ce moment tout ce qu'on en publie est bien vague ; on assure qu'il n'y a que celles qui regardent la Saxe qui ne sont point encore réglées ; & on dit en général qu'on donnera à cette Cour pour ses prétentions allodiales, outre les meubles, la valeur de six millions de florins, tant en terres qu'en argent comptant.

» C'est la nuit du 4 au 5 de ce mois, écrit-on de Munich, que la Cour a reçu ici la nouvelle de la conclusion de la paix ; le lendemain un Exprès du Comte de Torringseefeld l'a confirmée ; elle a été publiée le soir, & les marques de joie ont été d'autant plus éclatantes, que quantité de personnes avoient fait des préparatifs pour célébrer la fête du Roi de Prusse qui tomboit précisément ce jour-là. L'Electeur Palatin restera ici jusqu'à la fin des conférences de Teschen qui doivent consolider la paix ; il recevra les hommages des Etats de Bavière, & on dit qu'il partira ensuite pour Manheim, où l'Electrice Palatine doit se rendre le mois prochain. On remarque toujours quelques divisions entre les Palatins & les Bavarrois ; l'examen qu'on fait des droits des nobles de ce pays, & les recherches sur les acquisitions des établissemens ecclésiastiques & des Couvents, ne sont pas propres à les faire cesser «.

On mande de Vienne que le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Toscane, sont partis le 8 de ce mois pour retourner à Florence ; l'Empereur, l'Archiduchesse Marie & le Duc Albert

de Saxe Teschen qui les ont accompagnés jusqu'à Baade, où l'Archiduc Maximilien prend les bains, sont retournés à Vienne le même soir.

Les lettres de Wursbourg portent, qu'ainsi qu'on l'avoit prévu, le Baron d'Erthal, Commissaire de S. M. I. à la Diète, a été élu d'un consentement unanime, Prince-Evêque de cette ville, à la place du feu Comte de Seinsheim.

On voit ici des lettres de Lorraine, où l'on annonce que l'Evêché de Metz sera érigé en Archevêché, & que les Evêques de Toul & de Verdun en feront suffragans. Si cette nouvelle se confirme, la juridiction de l'Archevêque de Trèves, dont selon le traité de paix de Westphalie, ces trois Evêques sont suffragans, sera beaucoup diminuée.

I T A L I E.

De L I V O U R N E , le 10 Mars.

ISMAEL Coggia, gendre du Bey de Tunis, arrivé ici depuis quelque tems avec les femmes & ses trésors, paroît goûter beaucoup les mœurs Européennes, les divertissemens de cette Ville, & être peu disposé à retourner dans sa patrie. Le Bey lui a envoyé son grand Ecuyer, le Gouverneur de Constantine, & le Muphti ou Chef de la loi, arrivés le mois dernier sur un bâtiment de cette Régence, & chargés de le déterminer à partir avec eux. Il a résisté à toutes leurs sollicitations, en leur disant qu'il se croyoit beaucoup plus en sûreté à Livourne, qu'auprès de son beau-père; & ils sont repartis fort affligés de n'avoir pu réussir dans leur commission. Ils ont laissé ici deux barbes & deux autruches qu'ils avoient amenés avec eux; & qui sont destinés pour le Grand-Duc.

Les lettres de Rome portent qu'il s'y est tenu, le premier de ce mois, un Consistoire, dans lequel S. S. a proposé le patriarcat de Lisbonne en faveur du Cardinal de Souza y Sylva, ainsi que les deux archevêchés de Sarragosse & de Tarragone en Espagne. On s'attend à une promotion de Cardinaux dans le premier Consistoire qui aura lieu. L'Impératrice - Reine demande le chapeau pour le Prélat François Hertzan, Auditeur de Rote pour l'Allemagne, & on ne doute point, vu le consentement des autres Cours, qu'il ne l'obtienne. Le Pape le donnera aussi au Prélat, François Marucci, Vice-Régent de Rome, à qui paroît encore destiné l'archevêché de Fermo, vacant par la mort du Cardinal Paracciani.

Le Noble Jacques-Marie a été élu Doge de Gênes le 4 de ce mois, & revêtu sur-le-champ des ornemens de sa dignité ; la Noblesse, l'Archevêque & les différens ordres de la République, lui ont fait le même jour les complimens d'usage, & les Ministres & les Consuls étrangers se sont acquittés successivement de ce devoir les jours suivans.

» Le 14 Janvier, écrit-on d'Anduxar Ville de l'Andalousie, une louve enragée se montra tout-à-coup dans les rues de cette Ville ; pendant 2 heures qu'elle les parcourut, elle entra dans plusieurs maisons où elle mordit & blessa plusieurs enfans, dont un mourut le même jour. S'étant enfin rejettée dans la campagne, elle y blessa 8 hommes, 14 vaches & plusieurs autres animaux. Tout le monde étoit dans la consternation, n'osant attaquer cette bête féroce par elle-même, & plus féroce encore par la rage. Un jeune homme de 23 ans nommé Louis Martinez, osa s'opposer seul à sa fureur ; il l'attaqua au moment où elle tenoit un jeune garçon renversé par terre ; il la prit par le gosier qu'il serra fortement, & lutta avec elle jusqu'à ce qu'ils tombèrent tous

deux. Il n'avoit aucune arme offensive ; il ne se servit que de ses mains pour assujettir la louve. Le principal des Laboureurs du voisinage, accourut heureusement dans cet instant avec son couteau , & l'aïda à tuer ce terrible animal. Louis Martinez alla présenter son ennemi au Corrégidor , qui lui donna une récompense due à son courage , & fit prendre toutes les précautions possibles pour prévenir les effets de la rage communiquée aux personnes & aux animaux mordus.

ANGLETERRE.

De LONDRES , le 25 Mars.

ON ne doutoit pas que les hostilités entre la France & l'Angleterre ne s'exerçassent bientôt dans toutes les parties du monde , où les deux Puissances rivales ont des établissemens ; mais on ne s'attendoit pas qu'elles auroient lieu presque en même-temps en Europe & en Asie. On présumoit que vu l'éloignement , il s'écouleroit un intervalle de quelques mois , avant que la paix rompue ici pût l'être également dans l'Inde. On croyoit que le Gouvernement n'auroit expédié des ordres à cet effet que lorsque la rupture seroit bien décidée , parce qu'il pouvoit arriver qu'il n'y en eût point , & que dans ce cas des ordres prématurés n'auroient pas manqué d'avoir des suites fâcheuses. » Mais , dit un de nos papiers , cette marche timide ne convient qu'à des politiques timorés & bornés ; des ordres hâtés offroient des avantages qu'on a bien calculés ; & toutes les fois qu'elle est utile on ne doit point regarder à une injustice ; il étoit d'ailleurs très-aisé de se disculper , si les choses avoient tourné autrement ; est-ce qu'on n'est pas le maître de désavouer des ordres , & ceux qui ont été chargés de les exécuter ? La

droiture est une chose excellente dans les affaires entre particuliers ; mais dans celles d'Etat, où tout doit être vu en grand, nos Ministres ont établi qu'on pouvoit s'en passer. « Ils se sont conduits en conséquence ; les hostilités commencées en Juin en Europe, ont commencé en Août dans l'Inde. La gazette extraordinaire de la Cour, du 18 de ce mois, nous apprend que nous sommes maîtres de Pondichery après un siège de 2 mois & 10 jours, pendant lequel M. de Bellecombe a fait, selon les expressions du vainqueur, une belle défense qui lui fera honneur à jamais ! Le Major-Général Munro, qui a conduit cette expédition par terre, & Sir Edward Warton, qui l'a secondé par mer, en rendent compte dans deux lettres au Gouvernement. Une lettre particulière de Pondichery, que nous allons rapporter, où l'on trouve leurs relations avec plus de détails, nous dispense de citer les leurs.

Pondichery, du 27 Octobre 1778. « Lord Stormont ayant fait passer par M. Elliot des instructions particulières relatives aux dispositions de la Cour de France, & à la probabilité d'une guerre prochaine avec cette Couronne : M. Hastings & le Gouverneur de Rumbold mirent tout en ordre, & se préparèrent à exécuter les ordres qu'ils pourroient recevoir ; le Capitaine Matthews parti d'Angleterre en Mai, arriva le 28 Juillet à Madras, par la voie de Suez : le 3 Août Pondichery fut investi ; le 10, Sir Edward Vernon montant le *Rippon*, de 60 canons, accompagné du *Coventry* de 28, du *Seahorse* de 24, du *Cormoran* de 16 (ces 4 vaisseaux appartenans à S. M.), & du *Valentin*, appartenant à la Compagnie, rencontra l'escadre Française composée du *Brillant* de 64, de la *Pourvoyeuse* de 40, du *Sartine* ou *Sardine* de 26, du *Laurentin* de 24, & du *Briffon* de 24 ; les vaisseaux Anglois avoient le vent ; & à une heure après midi ils

portèrent sur l'ennemi ; le signal étant hissé pour le combat , les deux escadres se prolongèrent réciproquement , courant de bords opposés , & faisant feu l'une sur l'autre (*répétition en petit du combat d'Ouessant*) ; lorsqu'elles se furent respectivement dépassées , elles virèrent l'une & l'autre vent arrière , & courant de l'autre bord , elles se prolongèrent une seconde fois combattant encore comme elles venoient de faire : à 4 heures , Sir Edward Vernon détacha un bateau pour notifier aux vaisseaux qu'il commandoit , que son intention n'étoit pas de renouveler le combat avant le lendemain matin ; alors l'escadre Française fit voile pour Pondichery , le *Brillant* ayant perdu son gouvernail : la nôtre ayant mis en panne pour réparer les dommages , fut entraînée par le courant à une si grande distance au nord , qu'elle ne put gagner Pondichery que le 21 Août : M. Bellecorme avoit fait chanter le *Te Deum* & tirer le canon de Pondichery , pour rassurer les habitans , lorsque l'escadre Angloise arriva devant le port , & prit , à la vue de la Ville , un navire François des Indes Orientales qui entroit à cet instant même : quoiqu'alors notre escadre fût renforcée par la jonction de trois vaisseaux des Indes Orientales , le *Southampton* , le *Nassau* & le *Bosborough* , le Commodore François sortit du port pour l'attaquer : le *Sartine* ou *Sardine* s'étant séparé , eut affaire au *Seahorse* qui l'aborda & le prit en moins d'un quart-d'heure : cette circonstance ne déconcerta point le Commodore François , qui , avec ce qui lui restoit de vaisseaux , continua de porter sur l'escadre Angloise , lui offrant le combat , forçant ou diminuant de voiles selon que celle-ci en forçoit ou diminuait. Sir Edward Vernon qui étoit au vent des François , laissa la journée entière s'écouler sans engager le combat , imaginant que leur Commodore attendroit jusqu'au lendemain ; mais probablement cet Officier avoit été joindre 2 vaisseaux de 60 canons , qui mouilloient à Trincomaly , où se trou-

voient 700 hommes de troupes réglées, & 400 Seapois. Si ces forces eussent fait un mouvement rapide, Pondichery eût probablement été sauvé, & Sir Edward Vernon défait. On convient généralement que le Commodore François, M. de Tronjolly, s'est conduit en homme également brave & habile : les tranchées furent ouvertes devant Pondichery le 18 Septembre, & le 17 Octobre la ville capitula : tout ce que les François avoient d'établissmens sur la côte, est réduit. Chandernagor a capitulé ainsi que le reste des établissemens François dans le Bengale.

Sir Edward Vernon a fait voile pour Makée, sur la côte de Malabar, pour seconder les troupes Angloises parries de Bombay pour attaquer ce poste, qui probablement est actuellement pris.

La défense de M. de Bellecombe, Gouverneur de Pondichery, a été celle d'un brave homme, il a fait deux sorties avec succès, & ne s'est rendu qu'après avoir eu 64 canons démontés : les assiégeans en avoient onze qu'il avoit mis hors d'état de servir.

La capitulation de Pondichery est la suivante :

» *Article préliminaire.* M. de Bellecombe, Major-Général des Armées de S. M. T. C. Commandant-Général des Etablissmens François dans les Indes, Gouverneur de Pondichery, propose au Major-Général Munro, Commandant de l'armée Angloise, de rendre la place le 25 de ce mois, si avant ce tems-là il ne reçoit aucun secours : il requiert que pendant cet intervalle, les hostilités soient suspendues de part & d'autre, ainsi que les ouvrages, & qu'il n'y ait aucune communication entre les assiégeans & les assiégés. *Réponse.* Le Fort de Pondichery doit être délivré demain à midi, & les troupes Angloises mises en même-tems en possession de la porte de Vellenore.

: *Art. 1.* Les Officiers de l'Etat-Major, la garnison & autres personnes militaires défendant Pondichery, auront les honneurs de la guerre, se retireront par

le port-de-mer avec armes & bagages , drapeaux déployés , tambour battant , mèche allumée , 6 canons , 2 mortiers qui seront mis à bord du vaisseau sur lequel M. de Bellecombe s'embarquera : chaque pièce aura six charges , & chaque soldat 15 cartouches.

Rép. La belle défense faite par le Major-Général Bellecombe & la garnison , a de justes droits à toutes les marques d'honneur possibles : il est accordé en conséquence à la garnison de sortir par la porte de Vellenore avec les honneurs de la guerre : arrivés sur le glacis , les soldats mettront leurs armes en faisceaux , ils en recevront l'ordre de leurs propres Officiers , ensuite ils les laisseront là avec leurs tambours , le canon & les mortiers : les Officiers en général conserveront leurs armes , & à la requête particulière du Général Bellecombe , le Régiment de Pondichery gardera ses drapeaux. 2. Tous les Officiers & Soldats , tant du régiment de Pondichery , que des troupes nationales , leur suite , les gens de couleur appartenans à l'artillerie (ceux qui sont libres) seront envoyés aux frais de S. M. Britannique , & le plus commodément possible , à l'Isle de France , sur des navires Anglois , fournis convenablement de vivres : lesdits Officiers & Soldats prendront avec eux tous leurs effets sans être examinés , ainsi que leurs domestiques & leurs esclaves : ceux qui seront mariés , auront la liberté d'emmener leurs familles. M. Dione , Major d'Infanterie , habitant de Bourbon , & actuellement ici , sera compris dans le nombre des Officiers qui doivent être envoyés à l'Isle de France aux frais de S. M. B. R. Accordé. Mais les Officiers & Soldats européens se rendront à Madras , dont le Gouvernement fera les frais qu'on demande à S. M. B. dans cet article & les suivans. 3. Le traitement stipulé par l'article précédent aura également lieu pour transporter en France ou à l'Isle de France , à leur choix , toutes les personnes militaires , les Officiers du Gouvernement , ceux du Conseil supérieur & des autres Cours de Justice ;

les personnes employées dans les affaires de la Compagnie des Indes, les Ecrivains, Commis & autres, & en général toutes les personnes qui sont ou ont été employés au service du Roi en quelque qualité que ce soit. *R.* Les Militaires iront à Madras. Le reste accordé aux frais du Gouvernement de Madras.

4. On choisira le navire le plus commode & bien fourni de vivres, aux frais de S. M. B. pour transporter en France, par le passage le plus direct, M. de Bellecombe, sa famille, ses Aides-de-Camp, & les personnes qu'il jugera à propos de prendre avec lui, ses domestiques, tous ses papiers, ses équipages, sa vaisselle plate, ses bagages qui ne seront point sujets à être examinés : au nombre desdits effets sera compris un grand portrait du Roi qui a été donné à ce Général, & que l'on ne peut retenir sous quelque prétexte que ce soit. *R.* Accordé. 5. On fournira un autre vaisseau pour transporter à l'Isle de France M. des Auvergues, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Pondichery, & les Officiers de l'Etat-Major dudit Régiment ; ses papiers & effets, ainsi que ceux de seldits Officiers, ne seront point sujets à aucun examen, & ils pourront emmener avec eux leurs domestiques & leurs esclaves. *R.* Accordé en totalité. 6. On pourvoira de même, avec la distinction convenable aux choses nécessaires, pour transporter en France, aux frais de S. M. B. M. Law de Lauriston, Brigadier des Armées du Roi, ancien Commandant des François dans l'Inde ; M. Courtaux, Lieutenant-Colonel, Commandant de Karikal ; M. Ruffel, Lieutenant-Colonel ; M. Leonare, Major d'Infanterie, commandant les troupes nationales ; les Ingénieurs & Officiers de l'Artillerie : ils pourront emmener avec eux leurs familles, leurs domestiques & esclaves, & embarquer tous leurs papiers & effets sans être examinés. *R.* Accordé. 7. On pourvoira de même, aux frais de S. M. B. aux choses nécessaires, pour transporter en France M. Chevreau, Commissaire du Roi, Commissaire-Gé-

néral de la Marine, Surintendant à Pondichery ; avec les Officiers du Gouvernement & les autres personnes qu'il jugera à propos de prendre avec lui , leurs familles & suites. Le navire sera commode & bien pourvu de vivres. Les papiers , équipages , vaisselle plate , & bagages que M. Chevreau prendra à bord , ne seront point visités ; on pourvoira aussi avec l'attention convenable aux choses nécessaires pour transporter en France , ou à l'Isle de France , aux frais de S. M. B. les Officiers du Conseil supérieur , ceux chargés des affaires de la Compagnie des Indes , & les autres Officiers civils qui méritent quelque distinction , & ils auront pour leurs familles , suites & bagages , les facilités stipulées dans le présent article. R. Accordé en totalité. 8. M. de Bellecombe ne sera pas obligé d'aller à Madras ni dans aucun autre établissement Anglois , il ne quittera pas Pondichery avant le jour de l'embarquement , qui ne sera pas passé le mois de Janvier prochain , s'il ne peut avoir lieu plutôt : personne ne sera mis en quartier dans l'Hôtel du Gouvernement avant son départ ; il y conservera ses Gardes armés & tous les honneurs attachés à son poste. M. Chevreau restera aussi à Pondichery jusqu'au moment de son embarquement ; il conservera l'hôtel de l'Intendant , & personne ne prétendra y être mis en quartier d'hiver avant son départ. R. Le Major - Général Bellecombe & M. Chevreau trouveront des maisons convenables , & ce qui est nécessaire , conformément à leur rang à Madras , où il faut qu'ils se rendent 20 jours après que la capitulation sera signée ; là on leur fournira des vaisseaux pour leur passage au mois de Janvier prochain , ou le plus approchant de ce tems-là qu'il sera possible. 9. Aucun des Officiers civils ou militaires , Soldat ou Matelot , ne sera envoyé à Madras ou ailleurs. Ceux qui ne pourront s'embarquer en même-tems que les autres , soit à raison de maladie , ou pour d'autres causes , atten-

dront à Pondichery qu'une occasion se présente de les faire conduire à l'Isle de France : personne ne sera autorisé, sous quelque prétexte que ce soit, de forcer, ou même de solliciter les Soldats ou Matelots d'entrer au service de S. M. B. ou de la Compagnie des Indes. R. Les Soldats, les Matelots en état de soutenir le voyage, prendront leur route pour Madras. Tous les malades, de quelque qualité qu'ils puissent être, seront traités avec l'attention nécessaire. Le reste aura son entier effet. 10. S. M. B. se chargera des dépenses nécessaires pour le traitement & la subsistance des Officiers, Soldats & Matelots qui se trouveront à présent dans Pondichery, ainsi que des autres personnes employées au service du Roi, depuis l'instant où la présente capitulation aura lieu, jusqu'au moment où ils seront arrivés à l'Isle de France & de Bourbon ou en France. Ceux des Officiers, Soldats ou Matelots, ainsi que les Topas & Indiens qui se trouvent dans nos Hopitaux, seront traités & soignés jusqu'à leur plein rétablissement, aux dépens de S. M. B. Il sera permis à un des Commis de la marine, & quelques Officiers de santé, de demeurer pour avoir l'œil au traitement des malades, & en avoir soin jusqu'à ce qu'ils soient en état de s'embarquer. Les dépenses nécessaires pour la subsistance dudit Commis & des Officiers de santé, se feront aux frais de S. M. B. jusqu'à leur retour en France. Comme ces objets pourront entraîner des détails considérables, on nommera un Commissaire, pour faire, en qualité d'Agent, un relevé des déboursés qui pourront être faits pour les sujets de S. M. & il pourra, dans tous les cas, réclamer l'exécution de tous les articles contenus dans la présente capitulation. R. Il ne paroît pas qu'il soit nécessaire de nommer un Commissaire. Le reste accordé aux frais du Gouvernement de Madras. 11. L'artillerie, les armes, les provisions de guerre & de bouche, & en général tous les effets appartenants au Roi, lesquels se trouve-

ront dans cette place, seront remis de bonne foi, après en avoir fait un exact inventaire, aux Commissaires chargés de les recevoir au nom de S. M. B. On remettra à M. Bellecombe des duplicata en forme desdits inventaires. *R.* Accordé. 12. Les fortifications, l'hôtel du Gouverneur & les autres édifices appartenans au Roi, demeureront dans leur état actuel. L'ingénieur en chef de Pondichery, de concert avec les Commissaires de S. M. B. en fera un relevé exact, & rien ne sera démoli. *R.* Rien ne sera endommagé qu'on n'ait reçu d'Europe de plus amples instructions. 13. On permettra le plein & entier exercice de la Religion Catholique. Les Eglises seront respectées, les Ecclésiastiques, ainsi que les Ordres Religieux, maintenus dans l'entière possession de leurs maisons, possessions & privilèges. On accordera les sauve-gardes à cet effet, nommément au Préfet Apostolique, afin qu'il puisse exercer les fonctions de son Ministère sans crainte & avec la décence convenable. Les Missionnaires auront pleine liberté d'aller d'un lieu à un autre pour y remplir leurs fonctions respectables; ils jouiront, sous le pavillon Anglois, de la même liberté que leur assurait le pavillon François; entr'autres, l'Evêque de Tabraca, qui se trouve actuellement à Pondichery, sera traité avec tous les égards qui lui sont dûs, & qu'il mérite encore plus par sa piété que par la dignité dont il est revêtu. *R.* Accordé, tant que les Catholiques Romains se comporteront bien, & ne chercheront point à faire des prosélytes parmi ceux qui sont de la religion Protestante. 14. Les Officiers civils, militaires, les Habitans, les Marchands & tous autres, de quelque condition qu'ils soient, Européens, Indiens, & ceux qui se trouvent actuellement à Pondichery & ses dépendances, ainsi que toutes les personnes absentes, dont les affaires sont entre les mains de leurs chargés de procuration, seront maintenus non-seulement dans leur entière liberté, mais aussi dans la possession pleine & pai-

sible de leurs effets , meubles & immeubles , marchandises , biens & navires , ainsi que l'usufruit de leur crédit & contrats , tant à Pondichery que dans les autres comptoirs ou manufactures quelconques : ils pourront , à leur choix , les garder ou les vendre aux François ou aux Anglois , ou enfin les exporter ; ce qu'ils seront en liberté de faire pour l'Isle de France , ou quelque port neutre , dans l'espace de quinze mois après la date de la présente capitulation , sans qu'ils soient assujettis à payer aucun droit. Les Armateurs du navire le *Briffon* pourront l'expédier sous passe-port pour l'Isle de France , avec les passagers , & telles marchandises qu'ils désireront emporter , & on leur accordera des passe-ports nécessaires. R. Les habitans qui demeureront dans Pondichery , & qui ne sont pas compris dans les articles précédens , auront toute liberté sous le pavillon Anglois , en prêtant le serment d'allégeance envers S. M. B. Les biens de tous les Particuliers leur seront conservés , & ils pourront en disposer à leur gré : on excepte de cette permission les armes & autres munitions de guerre. Accordé aussi l'article qui regarde le navire le *Briffon* , pourvu qu'il soit prouvé qu'il appartient à des Marchands de Pondichery , avec cette restriction que la cargaison dudit navire sera sujette à l'examen , avant qu'il lui soit permis de sortir de la rade de Pondichery. 15. Ceux des François que leurs affaires ou l'état de leur fortune obligent à rester à Pondichery , auront la liberté d'y demeurer ; ils ne seront en aucune manière inquiétés , & jouiront de la même protection que les sujets libres de S. M. B. Il leur sera aussi permis d'aller où bon leur semblera. R. Accordé , à l'exception des Officiers militaires qui doivent suivre les troupes ; mais il leur sera permis de constituer des porteurs de procuration chargés de transiger pour eux. 16. Les Militaires dont les affaires demandent leur présence , auront la liberté de demeurer à Pondichery , sur la permission qu'ils obtiendront de

M. de Bellecombe ; dans ce cas ils jouiront des graces mentionnées dans l'article précédent. *R.* Répondu dans l'article XV. 17. Les habitans & autres, tant Européens qu'Indiens, ne seront en aucune manière inquiétés, sous quelque prétexte que ce soit, pour avoir porté les armes durant le siège, y ayant été contraints ; l'usage établi dans toutes les Colonies en pareilles circonstances, étant d'obliger tous les Particuliers à servir dans la milice. *R.* Accordé. 18. Les déserteurs de part & d'autre seront respectivement rendus, avec promesse de leur faire grace ; mais l'on ne pourra réclamer comme tel aucun Particulier, pour s'être rangé sous le drapeau de la Nation, sous lequel il pourra demeurer, sans pouvoir être dans la suite inquiété sous quelque prétexte que ce puisse être. Quant aux soldats faits prisonniers de part & d'autre pendant le siège, ils seront rendus, quel qu'en soit le nombre. *R.* Accordé. 19. Tous les papiers du Gouvernement, sans exception, demeureront entre les mains de M. de Bellecombe, & seront, sans aucun examen préalable, mis à bord du vaisseau qui doit le transporter en France. Il en sera de même des papiers de l'Intendance, lesquels M. Chevreau aura la liberté d'emporter avec lui sans qu'ils puissent être examinés, non plus que ceux du Contrôle & du Domaine. *R.* Tous les papiers concernant les affaires publiques seront remis dans les mains d'une personne nommée pour les examiner, & ceux d'entr'eux qui ne paroîtront pas nécessaires au Gouvernement, seront rendus au Major Général Bellecombe & à M. Chevreau. 20. Les minutes publiques, les effets, registres & papiers appartenans au Conseil Supérieur & aux Cours qui en relèvent, les minutes des actes passés pardevant Notaires, & tous actes & papiers en général qui peuvent intéresser l'Etat & la fortune des Citoyens, seront respectés & conservés avec soin ; ils demeureront entre les mains de ceux qui les ont actuellement à Pondichery, pour s'en servir dans l'occasion, jusqu'à

ce que l'occasion se présente de disposer de ces effets précieux , & que les circonstances indiquent à l'avenir les moyens de pourvoir à ces objets importants. *R. Accordé.* 21. Le dépôt des papiers qui traitent de l'arrangement des affaires de la Compagnie des Indes , demeureront à la disposition des Commissaires de ladite Compagnie , auxquels il sera permis de prendre tels arrangemens & telles précautions qu'ils jugeront convenables pour la sûreté desdits papiers. *R. Accordé.* 22. Les François Européens ou Sujets Indiens qui pourroient demeurer dans les comptoirs François ou Anglois , n'auront rien à démêler avec les Princes Indiens : le Gouvernement Anglois les mettra à l'abri de toutes vexations & demandes de la part desdits Princes , & leur accordera la même protection dont jouissent les Sujets de S.M. B. *R. Accordé.* 23. Les Sepois & autres Indiens, de quelque tribu & secte qu'ils puissent être , qui auront servi sous les drapeaux François , ne seront point inquiétés dans leurs personnes ou dans leurs biens , à raison de leur attachement pour les François , ou des services qu'ils leur ont rendus. Le Gouvernement Anglois fera même intervenir leur protection en cas qu'ils fussent persécutés par aucun Prince Asiatique. *R. Accordé.* 24. La capitulation actuelle s'étendra autant que ces articles en sont susceptibles , à tout ce qui a rapport à Chandernagor & autres Factories Françaises dans le Bengale , à Yanaon & Karical , dont les Anglois se sont emparés , & à l'établissement de Mazulipatan , ainsi qu'aux navires François qui ont été pris dans le Gange & sur la Côte de Coromandel , depuis le premier Juillet dernier , dont les Matelots & ceux qui se sont trouvés dans la place , seront transportés à l'Isle de France : les papiers & lettres adressés à M. de Bellecombe , & qui ont été pris sur ces vaisseaux , seront fidèlement rendus. *R. Inadmissible.* 25. Après que la présente capitulation sera signée , la porte de Vellenore sera délivrée à une garde Angloise de

50 hommes , il y en restera une Françoisse du même nombre d'hommes : ces gardes auront ordre de ne laisser sortir aucun soldat François , & de n'en laisser entrer aucun Anglois ; le lendemain les troupes Angloises seront mises en possession de tous les postes , & disposeront les gardes nécessaires au maintien du bon ordre : la garnison de Pondichery se retirera en même-tems dans les caïernes qu'elle occupera jusqu'au moment de l'embarquement : en y arrivant , les soldats , conformément à l'ordre qu'ils en recevront de leurs propres Officiers , déposeront leurs armes dans les magasins , dont les Officiers de l'Etat-Major auront les clefs : on observera la même chose à l'égard des troupes nationales & autres Indiens armés : on accordera les passe-ports nécessaires. R. Répondu par le premier article 26. La pleine & entière exécution de la capitulation sera observée *bona fide* , & garantie par les signatures du Major-Général Monro , & du Commodore Vernon , & par celle du Gouverneur & Conseil de Madras ; m'en rapportant à l'égard du reste , à la décision des Cours de France & d'Angleterre , pour une réparation proportionnée à la violation des traités & du droit des gens , qui , par les ordres des Gouverneurs & Conseils de Calcutta & de Madras , a opéré un très-grand préjudice à la nation Françoisse & à l'humanité. A Pondichery , le 17 Octobre 1778. Signé , BELLECOMBE.

R. La capitulation sera signée par Sir Edward Vernon & le Major-Général Monro , qui se rendront garans de la ratification du Conseil Supérieur de Madras. Signés , HECTOR MONRO , EDWARD VERNON.

Il y avoit à Pondichery 181 canons de fer , en état de servir , 29 hors d'état ; 55 canons de bronze en état & 3 hors d'état de servir ; 6 obusiers , 20 mortiers de bronze , 3 de fer , 5934 fusils avec bayonnettes , 248 sans ; 180 canons de carabines ; 60 pièces de rempart ,
5 Avril 1779. E

45 carabines montées, 556 pistolets, 950 épées, 80 barils de poudre à canon de 100 liv. chacun ; 21708 boulets de différens calibres. Nous avons eu 224 morts, 693 blessés. Les François ont eu 200 morts & 480 blessés. La garnison de Pondichery étoit d'environ 3000 hommes, dont 900 Européens : notre armée étoit de 10500 hommes, dont 1500 Européens.

Cette conquête semble relever la confiance du Ministère & celle de son parti ; on ne manque pas de se flatter que nos armes seront aussi heureuses en Amérique & dans les mers des Indes Occidentales. On se presse même déjà de publier qu'il s'est fait dans la première la révolution la plus heureuse ; la ville de Philadelphie, toute la Pensylvanie, la Caroline sont rentrées sous l'obéissance du Gouvernement ; mais ce même Gouvernement, qu'on dit avoir reçu de si belles nouvelles, n'a pas encore jugé à propos de les publier ; & les lettres particulières sont fort éloignées d'y préparer ; elles sont craindre au contraire beaucoup pour le Général Clinton, dont les forces seroient bien réduites s'il étoit vrai, comme on le dit, que l'Amiral Byron, en partant, lui a encore pris 8000 hommes, pour les conduire dans nos Isles qui ont besoin de secours ; quand même on ne l'auroit pas si fort affoibli, il ne seroit point encore en état de sortir de New-Yorck, comme quelques nouvellistes le publient, pour aller chercher le Général Washington, contre lequel il est difficile qu'il puisse se soutenir, si celui-ci va l'attaquer dans son asyle.

Pendant qu'on dit que la Caroline est soumise, on apprend que la Géorgie, où nous avons une armée, ne l'est point encore. On se rappelle que le Congrès provincial de cette Province, avoit juré en 1776 de persévérer

dans son unanimité avec les autres Colonies ; jusqu'à ce que la loi & la justice élevassent leurs têtes au-dessus de la tyrannie & de l'oppression. Elle s'occupe à profiter de toutes les circonstances que pourra lui fournir le Colonel Campbell , pour le chasser de ce pays ; son expédition contre Augusta peut lui en offrir. Cette Ville , qui est le principal marché pour le commerce des pelleteries avec les Sauvages , est à environ 70 lieues de Savanah ; il peut être enfermé par les milices de Maryland , de la Virginie & des Carolines , qui sont sur ses traces , & occupées à tenter de le séparer de ses vaisseaux , en envoyant un fort détachement sur ses derrières , tandis qu'un autre descendant la Savanah , avec de petits bâtimens , menace la flotte d'une destruction prochaine. Les premières lettres peuvent confirmer ces nouvelles allarmantes , & nous ne les attendons pas sans inquiétude ; nous n'en avons pas moins sur celles que nous ne pouvons tarder de recevoir des Antilles. On s'empresse de dire que l'Amiral Rodney , parti d'Europe le 1 Janvier , a rendu la supériorité à nos escadres ; mais on oublie que M. de Grasse , parti avant lui , doit être aussi arrivé , & avoir rétabli l'égalité. On fait qu'il a conduit 8 vaisseaux de ligne à M. d'Estaing , & peut-être ce nombre a-t-il été augmenté. On ne songe pas aussi que l'Amiral Byron est arrivé en Janvier aux Antilles , où il a trouvé le Comte d'Estaing ; que pendant que l'Amiral Rodney étoit en route , & M. de Grasse plus près de toucher sa destination , les deux flottes ont dû agir , & que peut-être les renforts , partis de France & d'Angleterre , n'arriveront qu'après quelque événement décisif , dont la nouvelle peut détruire en un instant l'enthousiasme qu'a inspiré la prise de Pondichery , & faire succéder la consternation à la confiance.

C'est dans ce moment qu'on publie que le Gouvernement a offert aux Américains de reconnoître leur indépendance , à condition qu'ils se réuniront à nous contre les François ; mais une pareille proposition , qui montreroit sa foiblesse & son peu de délicatesse , déshonoreroit la Grande-Bretagne , qui sent en effet qu'elle ne peut plus combattre cette indépendance , & l'exposeroit au mépris des peuples qu'elle supposeroit capables de se prêter à une semblable infamie. On a dit aussi , & nos papiers publics le répètent , que la France cherche la paix , & n'est pas éloignée de renoncer à son alliance avec l'Amérique ; cette dernière nouvelle est aussi absurde que la première , & l'une & l'autre ne prouvent qu'une chose , que le Gouvernement est embarrassé & qu'il desire la paix.

Ce n'est qu'avec peine qu'il est parvenu à faire les fonds nécessaires pour cette année ; les intérêts de l'emprunt de l'année courante montent à 472,500 liv. sterl. Il a fallu y pourvoir par des impôts qui consistent en un nouveau droit de 5 pour 100 , sur tous les articles qui payent l'accise , excepté la bière , le savon , la chandelle & les cuirs ; un nouveau droit d'autant sur tous les articles sujets à la douane ; une taxe annuelle de 5 chelins sur ceux qui louent des chevaux de poste & des voitures ; une d'un sol par mille de chemin , payable par ceux qui courent en poste , & du double pour ceux qui courent avec 2 chevaux ; autant par mille que fera chaque diligence , &c. Le Lord North ne s'est point déguisé la situation de la Nation ; il a prévu les craintes que l'on pourroit avoir sur les ressources qu'il faudra l'année prochaine , si la guerre continue : il s'est hâté d'insinuer que la Compagnie des Indes en fournira d'immen-

ses. La chartre de cette Compagnie expire l'année prochaine ; si elle en obtient le renouvellement ce ne fera qu'à grand prix , & le Gouvernement pourra s'approprier les riches & vastes Provinces de Bengale , de Bahar & d'Orixa , qui rapportent , dit-on , 3 millions st. de revenu net. Il n'est pas bien sûr que le Gouvernement en tire un aussi grand parti que la Compagnie , & cette perte pourroit la ruiner sans l'enrichir lui-même. Les faits semblent prouver que le commerce de l'Inde n'a prospéré que tant que la main qui le faisoit a réuni la souveraineté ; nous avons l'expérience des Etrangers ; elle devroit peut-être nous dispenser de la faire nous-mêmes.

On ignore encore si l'Amiral Keppel reprendra le commandement de la flotte ; il paroît décidé à ne point s'en charger tant que le Lord Sandwich fera à la tête de l'Amirauté ; un grand nombre d'Amiraux refusent de le remplacer , & donnent le même motif. Ce brave Officier a eu pour conseil pendant son procès MM. Dunning , Lée & Erskine : après le jugement il envoya à chacun de ces Avocats un billet de 1000 liv. sterl. Le dernier , dont la fortune est médiocre , n'a pu se dispenser de recevoir ce présent ; les deux autres le lui ont renvoyé , en disant que l'honneur d'avoir servi à sa défense étoit une récompense suffisante ; que s'ils en desiroient une autre , c'étoit de recevoir son portrait de sa main. On dit que ce procès a coûté 8000 liv. sterl. à l'Amiral.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Boston le 10 Janvier. Le séjour de M. le Marquis de la Fayette dans cette partie du monde, les services qu'il a rendus aux Etats-Unis, sa condui-

te noble , généreuse & digne de lui , ont des droits à la reconnoissance de tout bon Américain , & à l'estime générale. Nos papiers publics viennent de publier les lettres suivantes que nous allons transcrire. La première est une lettre du Général Washington , au Président du Congrès.

» M. cette lettre vous sera remise par le Major-Général Marquis de la Fayette : les motifs généreux qui dans le tems l'ont engagé à traverser l'Océan & à servir dans l'armée des Etats-Unis , sont connus du Congrès : des raisons également louables l'engagent actuellement à retourner dans sa patrie , qui dans les circonstances où elle se trouve actuellement , a droit à ses services. Quelqu'empressé qu'il fût à remplir ce qu'il doit à son Prince & à son pays , cette considération puissante n'a pu l'engager à quitter le Continent dans aucun tems où le sort d'une campagne n'étoit pas encore décidé , il s'est déterminé à rester parmi nous jusqu'à la fin de celle-ci ; & il saisit ce moment de suspension pour communiquer au Congrès quels sont ses desirs à cet égard , afin que les arrangemens nécessaires puissent être faits dans le tems convenable , & qu'il se trouve à portée de se distinguer aux champs de Mars , si l'occasion s'en présentoit.

En même-tems , le Marquis desirant conserver quelque relation avec nous , & espérant qu'il lui sera possible quelque jour de nous être encore utile comme Officier Américain , ne sollicite qu'un congé propre à remplir les vues exposées ci-dessus.

Ce qu'il m'en coûte pour me séparer d'un Officier qui à tout le feu militaire de la jeunesse unit une rare maturité de jugement , m'engageroit , si la chose dépendoit de moi , à desirer de préférence , que son absence fût sur ce pied-là : je m'estimerai toujours heureux de pouvoir rendre à ses services les témoignages auxquels il a des droits par la bravoure & la conduite qui l'ont distingué dans toutes les occasions ; & je ne doute pas que le Congrès ne lui ex-

prime encore d'une manière convenable combien il fait apprécier son mérite , & les regrets que lui cause son départ «.

M. le Marquis de la Fayette, écrivit quelques jours après celle-ci à M. Laurens :

« M. quelque'attentif que je dusse être à ne pas employer les instans précieux du Congrès à des considérations particulières , qu'il me soit permis de lui exposer les circonstances dans lesquelles je me trouve , avec cette confiance qui naît naturellement de l'affection & de la reconnoissance : il n'est pas possible de parler plus convenablement des sentimens qui m'attachent à mon pays , qu'en présence des citoyens qui ont tant fait pour le leur ! tant que j'ai cru pouvoir disposer de moi-même , mon orgueil & mon plaisir ont été de combattre sous les drapeaux Américains pour la défense d'une cause que j'ose d'autant plus particulièrement appeler *nôtre* , que j'ai eu le bonheur de verser mon sang pour elle : actuellement , Monsieur , que la France est engagée dans une guerre , le devoir , l'amour de mon pays me pressent également de me présenter devant mon Roi , pour savoir de quelle manière il jugera à propos d'employer mes services : la plus agréable de toutes sera toujours celle qui me mettra à portée de servir la cause commune , parmi ceux dont j'ai eu le bonheur d'obtenir l'amitié , & suivre la fortune dans des temps où les perspectives sourioient moins qu'aujourd'hui ; cette raison & quelques autres que le Congrès appréciera , m'engagent à lui demander la liberté de repasser dans ma patrie l'hiver prochain.

Tant que j'ai pu espérer que la campagne seroit active , je n'ai pas pensé à quitter le Champ de Mars ; actuellement que tout est calme & paisible , je saisis cette occasion de solliciter le Congrès : s'il veut bien m'accorder ce que je demande , les arrangemens relatifs à mon départ seront pris de manière qu'avant que je m'éloigne , il sera certain que la campagne

est finie. Vous trouverez ci-incluse une lettre de son Excellence le Général Washington, par laquelle il consent à ce que j'obtienne la permission de m'absenter : je me flatte qu'on me regardera comme un soldat absent par congé, & desirant ardemment de rejoindre ses drapeaux, ainsi que ses camarades estimés & chéris.

Si l'on pense, que lorsque je me trouverai au milieu de mes concitoyens, je puis en aucune manière être utile au service de l'Amérique; si tout ce qu'il seroit en mon pouvoir de faire peut paroître de quelque utilité, je me flatte, Monsieur, que l'on me regardera toujours comme l'homme du monde qui a le plus à cœur la prospérité de ces Etats-Unis, & a pour leurs représentans l'affection, l'estime & la confiance les plus parfaites.

Le Congrès sous les yeux duquel on mit ces lettres, prit le 21 Octobre, une résolution par laquelle il accorda au Marquis de la Fayette, le congé qu'il demandoit; il chargea le Président de lui écrire une lettre pour le remercier au nom du Congrès, & le Plénipotentiaire des Etats-Unis à Versailles, de faire faire une épée élégante avec des emblèmes convenables, & de la présenter au Marquis de la Fayette au nom des Etats-Unis. M. le Marquis de la Fayette répondit ainsi à M. Laurens, qui lui avoit fait part de cette résolution du Congrès.

» M., j'ai reçu la lettre obligeante de V. E. contenant les résolutions diverses dont le Congrès m'a honoré, & la permission de m'absenter qu'il a bien voulu m'accorder; rien ne peut me rendre plus heureux que de penser que mes services ont obtenu son approbation : les témoignages glorieux de confiance & de satisfaction qui m'ont été donnés diverses fois par les représentans de l'Amérique, quoique supérieurs à mon mérite, ne peuvent excéder les senti-

mens de reconnoissance qu'ils ont fait naître : je considère le noble présent qui m'est fait au nom des Etats-Unis, comme l'honneur le plus flatteur ; mon desir le plus fervent est d'employer promptement cette épée à leur service contre l'ennemi commun de mon pays & de ses alliés fidèles & bien-aimés.

Que la liberté, la fûreté, l'abondance & la concorde règnent à jamais dans ces Etats-Unis, & le vœu ardent d'un cœur rempli du dévouement du zèle & de l'amour illimité qu'il a pour eux, ainsi que du plus haut respect & de l'affection la plus sincère qu'il porte à leurs représentans !

Veillez bien, Monsieur, leur présenter mes remerciemens & accepter vous-même l'assurance de mon attachement respectueux.

J'ai l'honneur d'être avec une vénération profonde, &c “.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 30 Mars.

LE Comte de Weilnau, Mestre-de-Camp, Commandant du Régiment de Schomberg ayant obtenu une place de Commandeur surnuméraire dans l'institution du Mérite militaire, a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté le 21 de ce mois. Le Roi a nommé le Marquis de Lemps, ci-devant Commandant en Vivarais, Commandant en second en Languedoc, à la place du Comte de Moncan ; il l'a remplacé dans le commandement du Vivarais par le Comte de Rochefort, Brigadier de ses armées, ci-devant Premier-Lieutenant en chef d'escadron des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroi.

Le Prince Doria Pamphili, Nonce ordinaire du Pape, présenta le 23 au Roi, dans une audience particulière, le Comte Onesti, neveu de S. S. qui retour-

E 5

ne à Rome. Le Comte de Scarnafis, Ambassadeur de Sardaigne, eut, immédiatement après, une audience dans laquelle il présenta, à Sa Majesté, le Comte de Mazin, Ambassadeur de sa Cour auprès de celle d'Espagne. Le Roi donna ensuite des audiences particulières au Baron de Belsderbusch, Ministre-Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne; à M. Franklin, Ministre-Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale; ces Ambassadeurs & ces Ministres furent conduits à l'audience de S. M. & à celle de la Famille Royale par M. de la Live de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs. Le même jour le Comte de Rzewuski, Chevalier de l'Ordre du Mérite de Pologne, & petit Général de la Couronne, & le Baron de Tschoudi, Ministre du Prince-Evêque de Liège, furent présentés au Roi & à la Famille Royale.

La Maison d'Haucourt, d'où descend par mère la branche du Comte de Mailly, Chevalier des Ordres du Roi, ayant fondé en 1132 dans la terre d'Haucourt la Commanderie de Villedieu, passée dans l'Ordre de Malthe, le Grand-Maître, en considération de cette fondation & du nombre de Chevaliers que cette branche de la Maison de Mailly a donnés à l'Ordre, ayant accordé au Comte de Mailly la Grande-Croix de cet Ordre, & la Croix au Duc & à la Duchesse de Mailly ses enfans, S. M. a bien voulu leur permettre de la recevoir & de la porter.

Le 14 de ce mois la Société Royale de Médecine eut l'honneur de présenter le premier volume de ses Mémoires à LL. MM., à Monsieur, Madame, à Monseigneur & Madame la Comtesse d'Artois.

De PARIS, le 30 Mars.

La nouvelle de la prise des Forts & Comptoirs du Sénégal à la côte d'Afrique, a été apportée ici par le Vicomte d'Arrot, Colonel d'Infanterie au service des troupes des Colo-

nies, dépêché par le Duc de Lauzun, Colonel du corps des volontaires étrangers de la Marine, & par M. de Chavagnac, Lieutenant de vaisseau, dépêché par le Marquis de Vaudreuil, Capitaine de vaisseau, commandant une escadre du Roi. Voici les détails de cette expédition.

Le 28 Janvier, l'Escadre aux ordres du Marquis de Vaudreuil, composée des vaisseaux le *Fendant*, de 74 canons, qu'il montoit ; le *Sphinx* de 64, commandé par le Comte de Soulanges ; des Frégates la *Résolue* & la *Nymphe*, par le Chevalier de Pontevez & le Chevalier de Senneville, & des Corvettes la *Lunette*, l'*Epervier* & le *Lively*, par M. de Chavagnac, le Comte de Capellis & M. Eyriez, arriva à la hauteur de l'embouchure du Sénégal. Le 30, le vaisseau le *Fendant* mouilla devant le Fort *Saint-Louis*, bâti sur l'Isle de ce nom, protégée par un bras de mer & une langue de terre, qui ne permettent d'y aborder qu'en entrant dans le fleuve. Le Fort répondit par quelques coups de canon, à une volée qui lui fut envoyée par le vaisseau, & hissa tout de suite un pavillon blanc, pour demander à capituler. Cependant, les petits bâtimens à la suite de l'Escadre, & les chaloupes des vaisseaux, sous la protection du *Sphinx* & des Frégates mouillées devant l'embouchure du fleuve, avoient fait toutes leurs dispositions pour passer la Barre, qui en rend l'entrée difficile & impraticable. Cette petite Flotte étoit commandée par le Chevalier Duchaffault de Chaon, Capitaine en second du *Fendant*, & portoit les détachemens des régimens de la Reine, Languedoc, Forés & Walsh, qui formoient le corps de troupes destiné à faire la descente sous les ordres du Duc de Lauzun. La marée n'ayant pas permis que la Flotte abordât ce même jour à l'Isle Saint-Louis, les bâtimens tinrent à l'ancre, & les troupes mirent pied à terre à la côte du continent, où elles passèrent la nuit

au bivouac. Le lendemain matin elles se rembarquèrent & abordèrent à l'Isle Saint-Louis : le Duc de Lauzun reçut la capitulation , qui lui fut présentée par M. Robert Stenton , Gouverneur pour S. M. B. La garnison fut faite prisonnière de guerre ; les troupes du Roi prirent possession du Fort & des Comptoirs , & autres établissemens sur le fleuve appartenans aux Anglois. On a trouvé dans le Fort 26 canons de fonte , 56 canons de fer , 10 mortiers & 8 pierriers. Le Duc de Lauzun a ordonné sur-le-champ toutes les dispositions nécessaires pour l'évacuation de l'Isle de Gorée , appartenante à S. M. , & pour le transport au Sénégal de la garnison , de l'artillerie & des munitions de cette Isle , où il ne doit rester qu'un poste pour en maintenir l'occupation , après en avoir ruiné les défenses.

Il est décidé que l'escadre de M. de Ternay n'ira pas dans l'Inde ; cet Officier doit monter *le Saint-Esprit* , & rester sous les ordres de M. le Comte d'Orvilliers. M. de la Mothe-Piquet prend le commandement de l'*Annibal* , & aura sous ses ordres , *le Diadème* , *le Réfléchi* , l'*Artésien* & l'*Amphion*. On ne dit point quelle est la destination de cette escadre , à bord de laquelle est embarquée la légion de Lauzun ; on croit toujours qu'elle prendra la route des Antilles.

» Une partie du convoi destiné pour Bordeaux , écrit-on de Brest , qui étoit rentré le 14 , appareilla le 16 , & fut obligé de rentrer encore pendant la nuit du 18 au 19. L'*Intrépide* , la *Gloire* & la *Sybille* , rentrèrent en rade le 18. L'*Aigrette* , qui faisoit partie de cette division , s'étoit séparée en chassant un bâtiment , & ne rentra que le 19 au matin. Elle a rapporté qu'elle avoit combattu la nuit précédente à la vue des feux de S. Michel & d'Ouessant , contre une frégate Angloise. Le 19 on apprit par un exprès dépêché du Conquêt , qu'une frégate

Angloise étoit échouée sur l'Île de Molennes. On fit embarquer sur-le-champ des troupes dans des corvettes & des cachemarées , pour s'emparer des Anglois qui s'étoient trouvés dans l'Île. Le 21 on transporta à Brest le Capitaine Eweritz & son équipage , au nombre d'environ 200 hommes. Il a dit, que le Capitaine Marshall , qui ci-devant commandoit la frégate , étoit resté en Angleterre , pour déposer dans le procès de l'Amiral Keppel , que lui , Capitaine Eweritz , en avoit pris le commandement par *interim* ; qu'il s'est trouvé à 34 lieues d'Ouessant lorsqu'il avoit rencontré l'*Aigrette* ; & qu'ayant pris les feux d'Ouessant & de S. Mathieu pour ceux de 2 vaisseaux , qui venoient au secours de notre frégate , il avoit pris chasse & avoit échoué. Cette frégate , qui est entièrement brisée , s'appelloit l'*Aréthuse* : c'est celle qui a combattu contre la *Belle-Poulle*. 15 Anglois ivres se sont embarqués dans la chaloupe , pour retourner en Angleterre.

D'autres lettres de Brest portent qu'on carène , & qu'on arme de nouveau une partie des vaisseaux qui ont passé l'hiver en rade ; qu'il arrive des volontaires de toutes les parties du Royaume , & que la flotte du Roi sera absolument prête dans un mois au plus tard ; 12 bataillons , ajoute-t-on , entrent dans la Bretagne. Il y aura beaucoup de troupes cette année dans cette province & celle de Normandie ; elles y cantonneront & ne camperont pas.

Plusieurs vaisseaux de ligne & quelques frégates sont sortis de différens ports , & on présume que leur mission est de protéger la rentrée des bâtimens marchands partis de S. Domingue & de la Martinique. Il en est arrivé déjà plusieurs , tant à Nantes , qu'à Bordeaux.

Le Roi a accordé une pension de 800 livres à M. de Tilly. La nation & le corps de la

marine applaudissent à la récompense accordée à ce brave Officier. M. de Raymondis, Capitaine de pavillon du vaisseau le *César*, qui a eu le bras emporté, & qui est arrivé depuis peu de Boston à Brest, a obtenu une pension de 1000 livres sur les fonds des Invalides de la Marine.

On n'a point de nouvelles positives de l'Amérique ; quelques avis venus de différens ports, annoncent que la jonction de l'escadre du Comte de Grasse, avec celle du Comte d'Estaing, est effectuée, & qu'elles vont ensemble faire une expédition importante. Ces mêmes avis ajoutent qu'un corps de 2000 Créoles bien armés & bien disciplinés, s'est embarqué à bord de ces escadres. On ne peut tarder à recevoir des détails importans qu'on attend avec impatience. On dit que l'Amiral Barington se trouve dans la plus grande détresse à Ste. Lucie, & qu'il est comme bloqué dans le grand cul-de-sac de cette Isle, manquant de tout, ainsi que les troupes qu'il y a débarquées, & qui souffrent également du manque de provisions qu'elles ne peuvent se procurer, & de la malignité du climat qui ne permettoit pas aux nôtres d'y faire un long séjour, puisque l'on étoit obligé d'y relever de 3 en 3 semaines la petite garnison qu'on y entretenoit. Celle qui se trouvoit dans l'Isle lorsque les Anglois y sont descendus, y étoit depuis 15 jours, & de 100 hommes le climat l'avoit réduite à 60 ; le reste étoit mort ou malade.

Tous les bruits que les Anglois affectent de répandre sur les divisions des Américains, sur le vœu qu'ils prétendent que la plupart forment pour une réunion avec la métropole, n'ont aucun fondement. » Il y a quelques jours, écrit-on de Bilbao, en date du 3 de ce mois, que nous avons ici un navire Américain, arrivé de la Virginie en 35

jours. Avant-hier , il en arriva un autre de Boston en 30 jours. Hier je passai la soirée chez le Négociant qui fait les affaires du Congrès ; il avoit chez lui le Capitaine dernièrement arrivé , & 4 autres Américains ; tous ont dit qu'en Amérique c'étoit un crime de lèse-Majesté , non-seulement de dire , mais de penser qu'il faudroit rentrer sous la domination de la Mère-Patrie ; que les Royalistes avoient tiré de New-York la plupart de leurs vieilles troupes ; qu'il étoit fort question d'une expédition contre le Canada pour le printemps , que le papier du Congrès prenoit de jour en jour plus de crédit ; enfin , que depuis le départ de l'Amiral Byron il étoit sorti de Boston 11 frégates pour la course , & qu'il y en restoit encore 2 de 32 canons. Le chargé des affaires des Américains m'a dit avoir reçu des lettres de change , tirées en Amérique au nom du Congrès , sur les commissaires des Etats-Unis à Paris , & il regarde cette marche comme une banque que les Américains établissent , pour engager les Européens à leur porter ce qui leur manque en payant chez nous ce qu'on leur livre. Cela est bien vu , bien imaginé & fort à propos. Suivant toutes les nouvelles que nous recevons , ajoute la même lettre , plusieurs régimens ont eu ordre de se rendre aux lignes de S. Roch , devant Gibraltar. Nous ne devons pas tarder à savoir ce que veut notre Cour ; mais il est bien sûr que la Nation veut la guerre , & imiter le bel exemple des François , contre une Nation aussi trop orgueilleuse ».

Le 8 de ce mois , la *Comtesse d'Artois* entra dans le port de Dunkerque , avec une prise chargée de charbon de terre ; dans la nuit , elle fut suivie par la *Comtesse de Provence* , qui en amenoit une autre plus riche. » Le courier d'Espagne , écrit-on de Bayonne , nous apporte aujourd'hui 14 , la nouvelle qu'un corsaire de Marseille s'est emparé d'un bâtiment Anglois

venant de Smyrne , qu'il a conduit à Malaga ; il est chargé de foieries , & évalué à 2 millions. Le navire Anglois , plus fort en nombre , en calibre de canon , avoit 150 hommes d'équipage. Le Capitaine & son second ont été tués. Le premier Lieutenant a combattu , malgré la perte des deux chefs , & a fini par se rendre maître du navire ennemi. La *Marquise de la Fayette* , corsaire de ce port , a fait une prise chargée de sel , qui doit être conduite à St. Ander «.

Le Roi a fait don d'une épée au Capitaine Troffes , commandant le corsaire le *Cornichon* , & la caiche le *Frélon* de Dunkerque , en considération de la bravoure qu'il a montrée dans les deux combats qu'il a soutenus à la vue d'Ostende , contre des caiches Angloises.

Le corsaire la *Ville de Honfleur* , de 14 canons de 4 livres de balle , & de 106 hommes d'équipage , écrit - on de St. Malo , a relâché dans ce port. Le 19 Février , il fut attaqué à 9 heures du matin par deux corvettes du Roi d'Angleterre , l'une de 16 , & l'autre de 14 canons. Il se battit vigoureusement pendant 7 heures & demie , toujours entre deux feux. Le Capitaine , M. Mignard , à qui ce combat fait beaucoup d'honneur , se trouvant trop foible , prit le parti de se retirer à la faveur du brouillard & de la nuit ; il avoit eu 10 hommes blessés. Son bâtiment , qui avoit besoin de réparation , n'a pu mettre en mer qu'au commencement de ce mois.

Jean-Baptiste François le Roux , Chevalier , Seigneur de Touffreville , ancien Officier de Dragons , natif de la paroisse de Rolleville , au pays de Caux , élection de Montivilliers , qui en cas d'existence auroit 43 ans , n'a donné aucune de ses nouvelles depuis 1767. Comme sa famille veut prendre des arrangemens avec ses créanciers qui sont à Paris ,

à Rouen , & sur-tout à Caen ; on les avertit d'envoyer l'état motivé de leurs hypothèques , & de la nature & quantité de leurs crédits , au sieur le Chevalier , Procureur au Bailliage de Montivilliers , & de constituer un Procureur sur les lieux , à l'effet de composer & transiger , d'autant que ses dettes occasionnées par des malheurs particuliers , excèdent de beaucoup le principal de son bien. On aura attention d'affranchir les lettres & paquets.

Marie - Gabrielle de Pons-Praffin , Dame de l'Ordre Impérial de la Croix étoilée , veuve de Henri-Anne de Flagny-Damas , Comte de Rochechouart , est morte à Dijon le 9 Février dernier.

Joseph - François Cadeyne , Marquis de Gabriac , ancien Lieutenant de Roi de la province de Languedoc , est mort ici le 17 de ce mois , dans la 74^{me} année de son âge.

Jean - Baptiste Aimable de Goy - d'Idogne , Seigneur d'Idogne , Chambellan du feu Roi de Pologne , Duc de Lorraine , Ecuyer de main de Madame , Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice & Lazare de Savoie , Gouverneur de Rion & de Ganac , est mort le 7 de ce mois dans son château d'Idogne en Bourbonnois.

Ange - Laurent de la Live , ancien Introduceur des Ambassadeurs , Honoraire Amateur de l'Académie de Peinture , est mort le 18.

Arrêt du Conseil d'Etat du 17 Février. » Le Roi s'étant fait représenter les Arrêts du Conseil des 30 Avril 1750 , 16 Septembre 1760 , 3 Mars 1761 , 26 Décembre 1762 , & 8 Mars 1771. *Concernant les Cautionnemens par consignation* , auxquels les principaux Employés de ses Fermes-Générales ont été assujettis ; S. M. a reconnu , que ces Cautionnemens , en portant tout-à-la-fois sur des Commis comptables & sur ceux qui n'ont aucun ma-

niement , avoient réuni l'avantage d'offrir une Garantie , soit contre des divertissemens de Deniers , soit contre des abus de fonctions , qui pouvoient compromettre l'intérêt des Fermiers & exciter de justes réclamations. Mais S. M. a considéré , que plusieurs classes d'Emplois avoient été affranchies de cette consignation , quoiqu'ils en eussent été pareillement susceptibles : Elle a aussi remarqué , que l'accroissement des Produits avoit altéré les proportions , qu'on avoit adoptées dans la fixation de chacun de ces Cautionnemens : Enfin Elle a jugé , qu'il seroit convenable d'étendre les mêmes précautions aux Administrations & Régies générales des autres parties de ses Finances. Sa Majesté d'ailleurs a pensé , que *ce seroit un moyen de se procurer un secours à un intérêt modéré , & qui , étant en même-tems extrêmement divisé , ne prendroit rien sur les Fonds de la circulation ordinaire.* En conséquence , S. M. a ordonné , qu'il seroit fourni des Cautionnemens ou supplément de cautionnement par les Commis & Préposés , tant de ses Fermes-Générales , que des Administrations & Régies. Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le paiement des intérêts ; & ces mêmes dispositions seront exactement maintenues dans le prochain Bail & les suivans «.

Les Articles sont au nombre de douze : Par le cinquième Sa Majesté accorde aux Employés , qui auront fourni les fonds ordonnés par l'Arrêt , des intérêts au *denier vingt* , sans aucune retenue. L'on évalue à plus de dix millions le secours que l'Etat reçoit par ce moyen , & à 9 millions la somme que les Privilégiés des Carosses de place ont prêtée au Roi *sans intérêt*. Les Lettres-Patentes , qui les regardent , ont été données à *Versailles* le 17 , & enregistrées au Parlement le 26 Février.

Le Roi par Arrêt du Conseil d'Etat du 24 Jan-

vier , au sujet de la prétention des Etats de Bretagne
 que leur consentement doit être requis pour la con-
 tinuation des droits d'octrois , après avoir examiné
 avec attention toutes les circonstances de cette affaire,
 & vu que ces droits qui ne s'élevoient pas à 80,000 l.
 existoient depuis 1724; que cette imposition est géné-
 rale dans tout le Royaume; que quoiqu'établie d'a-
 bord en Bretagne par un Edit, elle avoit été renou-
 vellée tous les dix ans par de simples Arrêts du Con-
 seil; que par l'effet de son penchant à prendre les
 formes les plus régulières & les plus agréables à ses
 peuples, elle avoit consenti à renouveler les octrois
 par des Lettres-Patentes enregistrées au Parlement
 de Rennes; que les Etats avoient formé une nou-
 velle prétention; que cependant S. M. qui ne veut
 que la justice, & qui maintiendra toujours le Par-
 lement & les Etats dans le droit utile à son service
 de porter jusqu'à son trône leurs suppliques, avoit
 ordonné à ses Commissaires de notifier auxdits
 Etats, qu'avant de statuer sur leur nouvelle préten-
 tion, elle leur demandoit un Mémoire instructif;
 que les Etats n'en ont envoyé aucun; qu'ils ont
 formé une opposition au Parlement; que le Parle-
 ment avoit enfin employé la voie sage & régulière
 d'adresser à S. M. des remontrances; sur quoi S. M.
 après un mûr examen, persistant dans le plan qu'elle
 a adopté, veut que les Etats obéissant à ces ordres,
 fournissent le Mémoire qui peut servir à la discussion
 de cette affaire. Cependant, vu la modicité de l'im-
 position, S. M. voulant bien suppléer dans sa sa-
 gesse à la conduite irrégulière des Etats, afin de
 n'avoir à fixer son attention que sur les marques de
 zèle & de confiance de ses sujets, s'est déterminée à
 suspendre la perception des octrois municipaux jus-
 qu'à ce qu'elle ait reçu le Mémoire qu'elle a demandé,
 & qu'elle en ait pesé les motifs. Mais ne voulant pas
 que ses finances souffrent de cette suspension, con-
 sidérant qu'elle ne peut décharger une de ses Pro-

vinces d'une imposition générale , sans grever d'autant le reste ; pour remplacer le produit des octrois suspendus , S. M. a jugé à propos de retirer une moitié de la remise , que malgré les besoins de l'Etat elle avoit bien voulu accorder sur les impositions ordinaires de la Province. S. M. en remplissant des vues de sagesse & de modération , satisfait à la justice générale qu'elle doit à toutes ses Provinces , fait connoître aux Etats , que les graces qu'elle daigne leur accorder , seront toujours soumises aux règles de l'équité , & dépendantes de la satisfaction qu'elle aura de leur conduite ; car en même-tems qu'elle est dans l'intention de conserver les privilèges & les formes des Etats , elle ne permettra jamais que leurs prétentions soient portées à d'autre tribunal que celui de la Justice , par d'autres voies que celle de représentations respectueuses ; & quoique ses premiers soins s'appliquent à prévenir avec bonté l'obligation de recourir à des Actes de sévérité , elle saura quand il le faudra , déployer son autorité pour maintenir ses sujets dans cette obéissance , qui fait le plus sur appui de l'ordre & du bonheur public.

De BRUXELLES , le 30 Mars.

SELON les lettres d'Espagne , l'activité & le secret continuent à régner dans les ports de cette Monarchie ; le mystère répandu sur ses dispositions , exerce toujours les politiques , qui se permettent de deviner qu'il va bientôt se dissiper ; comme on dit que les Anglois songent sérieusement à renforcer les garnisons de Gibraltar & de Mahon , on croit que l'Espagne songe aussi à prévenir l'arrivée de ces renforts. 2 des plus gros vaisseaux arrivés à Cadix , reçurent le 9 du mois dernier , ordre de se tenir prêts à mettre à la voile avec 6 mois de vivres , & on prétend qu'ils sont partis au commence-

ment de celui-ci ; mais on ne prétend pas savoir de même leur destination.

» Toutes les apparences , écrit-on de Lisbonne , semblent confirmer que l'intention de notre Gouvernement est d'observer la plus exacte neutralité au milieu des contestations qui subsistent entre la France & l'Angleterre ; pour ne pas s'écarter de ce système , il ne veut point se mêler des affaires ni des différends qui peuvent s'élever de tems en tems , relativement aux corsaires & à leurs prises. Il s'occupe uniquement du soin de faire fleurir le Royaume , & d'annuller par différentes Ordonnances les réglemens publiés sous le précédent Ministère. Le sel de Sétubal vient d'être déclaré franc , & on a adouci la loi qui défendoit aux Propriétaires de certains districts éloignés de plus de 100 milles de la Capitale , d'y faire des plantations de vigne «.

» Nos citoyens , écrit-on d'Amsterdam , ne conçoivent rien à l'espèce d'empressement avec lequel quelques personnes de la République penchent pour les Anglois , qui jusqu'à présent nous ont molestés autant qu'ils l'ont pu , & qui ne cessent d'enlever nos vaisseaux. Leur conduite impose à la République la nécessité de repousser l'outrage par la force. Une lettre de Lisbonne , porte qu'au commencement du mois dernier , une frégate Angloise étoit venue mouiller dans ce port , avec une prise qu'elle prétendoit être Françoisise , quoique le Capitaine fût Hollandois ; elle étoit chargée de morue. Un vaisseau de guerre Hollandois , mouillé dans le même port , en ayant été instruit , manda le Capitaine Anglois , & lui ordonna de rendre le bâtiment. L'Anglois le refusa , en soutenant qu'il étoit de bonne prise. Deux jours après , il mit à la voile avec sa capture ; le vaisseau Hollandois le suivit , & quand il fut à une certaine hauteur ,

il le força à coups de canons à rendre le bâtiment Hollandois , & à lui donner un ôtage pour sûreté de l'indemnité qui lui étoit due. L'Anglois est rentré dans le port de Lisbonne , peu glorieux de ce qu'il appelle une disgrâce révoltante «.

On assure à présent que les Etats-Généraux ont pris ou sont sur le point de prendre les résolutions suivantes. 1°. D'augmenter la marine de la République de 30 vaisseaux, dont le nombre sera porté par ce moyen à 60, & de les armer le plutôt qu'on pourra. 2°. D'augmenter également les troupes de terre de 1000 hommes. 3°. De faire convoyer désormais tous les vaisseaux marchands sans distinction de ceux chargés de munitions navales. Ensuite on suppliera le Roi de France de retirer son Arrêt au sujet de la navigation Hollandoise. On dit d'ailleurs qu'il est question d'un traité d'alliance entre le Danemarck & LL. HH. PP.

Ces résolutions, si elles ont été prises, ou si elles le sont, ont été dictées par les réclamations de la plupart des villes. Celle de Dort a présenté encore dernièrement aux Etats-Généraux une Requête aussi motivée que celle que leur a présenté la ville de Rotterdam.

» On connoît, écrit-on de Harlem, le fameux acte de navigation, en vertu duquel, depuis Cromwel & Charles II, les Anglois ne souffrent pas que les Hollandois, ni aucune autre Nation, portent chez eux autre chose que leurs propres productions. La Hollande ne produit rien. Tout son commerce avec l'Angleterre se fait donc en vertu de cet acte, dans des bâtimens & par des Capitaines & équipages Anglois, à peu d'exceptions près. De tous les paquebots & sloopes à Helvoetsluys & à Rotterdam, aucun n'appartient à la République. Le commerce entre ces deux Nations est donc une vraie servitude

usurpée , dans laquelle la Grande - Bretagne est le *pradium dominans* , & les Pays-Bas le *pradium servens*. C'est là , ce qui depuis un siècle , a amené par degrés le déclin du commerce & de la puissance navale de la République , & porté à son zénith la prospérité & la vigueur de l'Angleterre. Si l'on demande pourquoi la République a souffert cette oppression depuis si long-tems , on répondra qu'elle a été constamment sacrifiée à des vues particulières , à je ne sais quelle balance de pouvoir à la conservation de laquelle on a attaché comme une chose de grand poids , la prétendue nécessité d'une supériorité de la Grande - Bretagne sur les mers ; principe qui ne mériterait que la pitié , si les suites en étoient moins sérieuses. La question n'est donc pas si la République cessera tout commerce avec l'Angleterre , elle n'en a presque point qu'elle puisse dire à elle avec ce Royaume ; ni si l'on fera convoyer le peu de vaisseaux qui portent du beurre & du fromage aux Anglois , cela ne vaudrait pas la peine. La question est , si pour faire plaisir aux Anglois qui voudraient pouvoir écraser les Hollandois , ceux-ci renonceront au commerce très-lucratif pour eux , qu'ils font en France , ou s'ils auront le courage de le protéger par des convois dans toute l'extension des traités qui le leur garantissent. Les réclamations s'élèvent de toutes parts contre les procédés arbitraires des Anglois. Que résultera-t-il de ce cri général ? Les Nations songent-elles à rentrer dans leurs droits usurpés , ou leur étoile sauvera-t-elle encore une fois ces fiers Bretons , qui ont si bien vérifié cette maxime , que pour être le plus fort , il ne s'agit souvent que de dire qu'on l'est , & de se conduire comme si on l'étoit. On ne peut se défendre d'une certaine admiration , en voyant combien les besoins d'une seule Isle ont rendu sa politique active , & comment elle est parvenue à intéresser dans sa que-

reste tout le reste du globe. Le Gange & les rivières de Hudson se reignent du sang des hommes envoyés des bords de la Tamise ; les mers d'Europe ont englouti plusieurs de ces hommes ; l'Afrique participe à cette destruction générale , & déjà le Sénégal , après avoir vu expirer sur ses bords un nombre considérable d'Européens , qui y sont morts sans se tuer , a changé de maître. Jamais l'Empire Romain , dans son plus haut point de splendeur , n'embrassa ainsi le monde entier , & jamais les Peuples barbares & désunis entr'eux du reste de l'Univers , n'osèrent attaquer ce colosse que quand il se fut détruit lui-même par les richesses & la corruption ».

Pendant que la France & l'Angleterre se battent sur les mers , & que l'Empereur est occupé en Allemagne d'une guerre de terre , ce Prince ne détourne pas son attention du commerce qu'il se propose d'étendre & de porter dans les Indes. » Le vaisseau impérial , le *Prince de Kaunitz* , écrit-on de l'Orient , acheté & armé dans ce Port par le Comte Charles de Proli , & quelques Associés , tous sujets de LL. MM. II. & RR. commandé par le Capitaine Angelus Lepp , né leur sujet , a mis en mer le 20 du mois dernier ; il se rendra à Cadix , & de là directement à Canton en Chine , d'où il retournera en droiture à Trieste , Port de la mer Adriatique , appartenant à LL. MM. II. & RR. C'est là que s'en fera la vente & le désarmement. Cette expédition ne peut que faire le plus grand honneur à M. de Proli , qui s'est rendu ici en personne , & qui a donné tous ses soins pour se munir d'un équipage choisi , & de la cargaison convenable. Le vaisseau est du port de 400 tonneaux ».

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

15 Avril 1779.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES.	<i>Considérations sur les Œu-</i>
<i>Vers sur la mort de M. de</i>	<i>vres de Dieu , 171</i>
<i>Voltaire, 123</i>	SPECTACLES.
<i>Réponse des Colons de Fer-</i>	<i>Concert Spirituel , 179</i>
<i>ney à M. le Marquis</i>	ACADÉMIES.
<i>de Villette, 124</i>	<i>— De Montauban , 181</i>
<i>Les douceurs de la Vie</i>	<i>Anecdote, 183</i>
<i>Champêtre, 125</i>	VARIÉTÉS. <i>ib.</i>
<i>Almamoulin, Conte Orien-</i>	SCIENCES ET ARTS.
<i>tal, 126</i>	<i>Lettre de M. le Duc de</i>
<i>Amon Mari, 137</i>	<i>Chaulnes à M. l'Abbé</i>
<i>Enigme & Logogryp. 139</i>	<i>de Saint-Non , 187</i>
NOUVELLES	<i>Gravures, 191</i>
LITTÉRAIRES.	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Recherches sur l'adminis-</i>	<i>Constantinople , 193</i>
<i>tration des terres chez</i>	<i>Stockholm , 194</i>
<i>les Romains , second</i>	<i>Vienne , 201</i>
<i>Extrait, 140</i>	<i>Hambourg , 202</i>
<i>Discours qui a remporté le</i>	<i>Ratisbonne , 205</i>
<i>Prix de l'Académie de</i>	<i>Livourne , 206</i>
<i>Marseille, 149</i>	<i>Londres , 208</i>
<i>Traduction libre d'Amadis</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
<i>de Gaule, 163</i>	<i>Septent. 217</i>
<i>Discours prononcés en diffé-</i>	<i>Versailles, 220</i>
<i>rentes Solennités de</i>	<i>Paris , 221</i>
<i>Piété, 168</i>	<i>Bruxelles, 223</i>

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 15 Avril. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Avril 1779. DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

15 Avril 1779.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

Sur la Mort de M. DE VOLTAIRE.

QUAND la Nature, en ses heureux instans,
Daigne par fois nous produire un grand Homme,
Las! n'espérons ses faveurs de long-temps,
Elle a besoin de dormir plus d'un somme.

Fi

Est-ce fatigue , humeur ? Nous l'ignorons ;

Car son défaut fut toujours de se taire :

Elle nous fait coup sur coup des F.....s ,

Et dans mille ans forme à peine un Voltaire.

*RÉPONSE des Colons de Fenny, pour
remercier M. le Marquis de Villette du
soin qu'il prend d'assurer leur sort.*

NON, les Dieux irrités, d'une main menaçante
Ne puisent pas toujours dans la coupe des maux.
Nous errions en pleurant autour de vains tombeaux,
L'espoir même expiroit dans notre ame tremblante ;
Et pour fuir du passé l'image désolante ,
Nos regards s'égaroient sur un sombre avenir.
Nous disions ; il n'est plus, nous n'avons qu'à souffrir.
Vous parlez , vous jetez de longs traits de lumière
Sur la profonde nuit qui s'étendoit sur nous.
L'effroi s'évanouit, nos regrets sont plus doux,
Vous ouvrez à nos yeux une libre carrière,
Et notre Bienfaiteur semble revivre en vous.
Telle étoit près des Rois sa rapide éloquence ;
Tel pour les malheureux il élevoit sa voix,
Et mit l'humanité sur le trône des lois ;
Tel à nos cœurs flétris il rendoit l'espérance.
Il vous attache à nous ; c'est un de ses bienfaits.
En suivant ses desseins, vous prolongez sa vie

Dans nos cœurs sa mémoire à la nôtre est unie.
Puisque vous nous restez , nous reposons en paix ,
Notre asyle est encore sous l'aile du génie.

LES DOUCEURS DE LA VIE CHAMPÊTRE.

Traduction libre de l'Allemand.

Q U E je me plais ici ! que j'aime le murmure
De ce petit ruisseau qui fuit sur la verdure !
Que j'aime ces tilleuls autour de lui plantés ,
Ce folâtre Zéphir agitant leur feuillage ,
Et des mains du printemps ces vallons émaillés !
Sans doute par la paix ces lieux sont habités.
Loin des Grands , loin du monde où nous ferions nau-
frage ,
Crois-moi , mon cher Almon , passons-ici nos jours ;
Et qu'exempts de soucis , paisibles dans leur cours ,
De cette eau fugitive ils soient l'heureuse image.
Allez , enfans de Mars , implacables guerriers ,
Allez au prix du sang moissonner des lauriers :
Jamais l'ambition , jamais la pâle envie ,
Le fléau des mortels , l'affreuse hypocrisie ,
L'avarice , dont l'œil ne se ferme jamais ,
De cet heureux séjour ne troubleront la paix.
La vertu , cher Almon , nous tiendra compagnie ,
L'amitié recevra notre hommage éternel ,
Et , sans l'importuner , nous bénirons le Ciel.
De l'aimable Bacchus sentant la douce flamme ,

J'irai le verre en main interroger mon ame.

Quel bonheur ! mais , Almon , l'Amour nous manque
encor ;

Vas chercher ta Doris , je vais chercher Glycère ;

Et , penchés sur le sein de nos jeunes Bergères ,

Dans les bras de l'Amour nous attendrons la mort.

A L M A M O U L I N ,

C O N T E O R I E N T A L .

Sous le règne de Gengis-Kan , le conquérant de l'Asie , vivoit à Samarcande Nouradin le Marchand , célèbre dans toutes les régions de l'Inde par l'étendue de son commerce , ses richesses & son intégrité. Ses magasins étoient remplis de toutes les productions que peuvent fournir les contrées les plus éloignées de la terre. Ce que la Nature offre de plus rare , l'art de plus curieux , les choses précieuses & les choses utiles , se trouvoient entre ses mains. Les chemins étoient convertis de ses charriots , les mers de ses vaisseaux ; les ondes de l'Oxus gémissaient sous le poids de ses marchandises ; & les vents de tous les points du globe sembloient ne souffler que pour lui apporter des trésors.

Nouradin , au milieu de ses richesses , fut attaqué d'une maladie lente , qu'il essaya d'abord de détourner par l'application , & en-

suite de dissiper par le repos & les amusemens les plus recherchés que peut procurer le luxe ; mais sentant ses forces s'affoiblir , il s'effraya , & appela auprès de lui les sages qui s'occupent de l'art de guérir. Ils remplirent ses appartemens d'alexipharmaques , de restaurans & d'essences ; on fit dissoudre les perles de l'Océan , on distilla les épices de l'Arabie ; toutes les puissances de la Nature furent employées pour fournir de nouveaux esprits à ses nerfs , & un nouveau baume à son sang.

Pendant quelque temps il fut amusé par des promesses , fortifié par des cordiaux , soulagé par des topiques ; mais la maladie continuant ses progrès , attaqua les parties vitales ; il reconnut avec chagrin que la santé ne s'achette point ; il resta confiné dans sa chambre , abandonné par ses Médecins , & rarement visité par ses amis. Cependant sa répugnance à mourir le flatta encore de l'espérance de vivre. Enfin , ayant passé une nuit dans les angoisses de la souffrance , épouvanté de la langueur dans laquelle elle l'avoit laissé , il fit venir Almamoulin , son fils unique , & après avoir renvoyé tout le monde il lui parla ainsi :

Mon fils , le spectacle qui se présente ici à tes yeux , est un exemple terrible de la faiblesse & de la fragilité de l'homme. Porte tes regards en arrière , remonte à quelques jours seulement : tu voyois ton père grand & heureux , frais comme la rose du prin-

F iv

temps, & égalant en forces le cèdre des montagnes. Les nations de l'Asie travailloient pour lui ; le commerce & les arts lui apportent les tributs de la terre entière. La malveillance le regardoit & soupiroit. Sa racine, s'écrioit-elle, est affermie dans les profondeurs de la terre, & arrosée par les sources de l'Oxus. Ses branches s'étendent au loin, & défont toutes les influences pernicieuses. La prudence fait la solidité de son tronc, autour duquel danse la prospérité. Maintenant, Almamoulin, regarde-moi couché sur le lit de douleurs ; vois-moi souffrant, dépérissant, & écoute.

J'ai trafiqué, j'ai prospéré, j'ai fait des gains immenses. Le luxe & l'abondance étalent leurs magnificences dans ma maison. Mon domestique est nombreux ; je passe pour le plus riche propriétaire de l'Asie ; cependant je n'ai montré que la plus petite partie de mes richesses. Le reste, dont la crainte d'exciter l'envie ou de tenter la cupidité m'a empêché de jouir, je l'ai entassé dans des tours, je l'ai enterré dans des cavernes, je l'ai caché dans divers dépôts inconnus & secrets, que ce papier seul peut te faire découvrir. Mon dessein étoit de continuer encore mon commerce pendant dix mois, de me retirer ensuite avec mes trésors dans une contrée plus sûre que celle-ci, de passer sept ans dans les plaisirs, les fêtes & les jeux, & de consacrer le reste de mes jours à la solitude & à la prière ; mais la

main de la mort déconcerte mes projets & s'appesantit sur moi. Je sens mon sang refroidi circuler à peine dans mes veines; & son mouvement ralenti m'avertit de sa suspension totale & prochaine. Il faut que je te laisse le produit de mes travaux; ton affaire est d'en jouir avec sagesse.

Nouradin ne put en dire davantage. L'idée de quitter ses richesses le troubla tellement, qu'il tomba dans des convulsions, qui furent suivies d'un délire terminé par la mort.

Almamoulin, qui aimoit son père, montra d'abord une juste douleur. Il resta pendant deux heures assis à côté du lit de Nouradin, plongé dans une profonde méditation, sans ouvrir le papier qu'il avoit pris des mains du mourant, aussi-tôt qu'il l'avoit vu perdre connoissance. Il se retira, enfin dans sa chambre avec l'air d'un homme étourdi de sa perte. Il ne s'y fut pas plutôt enfermé qu'il lut l'inventaire de ses nouvelles possessions; elles le remplirent de tant de transports, que, dès cet instant, il n'eut plus le temps de sentir la mort de son père. Il se trouva alors assez tranquille pour en ordonner la pompe funèbre. Il y mit une magnificence modeste, convenable à la profession de Nouradin, & à l'opinion qu'on avoit de sa fortune. Ces devoirs remplis, il employa les deux nuits suivantes à reconnoître & à visiter les tours & les cavernes où ses trésors étoient déposés. Ils surpassèrent encore à ses yeux

F V

l'idée que s'en étoit faite une imagination avide & ardente.

Élevé dès l'enfance dans la plus grande frugalité, par un père plus empressé d'amasser des richesses que d'en jouir, Almamoulin avoit souvent envié le sort des jeunes gens de son âge, qu'il avoit vu briller par la magnificence de leurs habits & par leur dépense. Il ne douta pas qu'il n'eût entre les mains les moyens d'être aussi heureux qu'il étoit possible, puisqu'il lui étoit aisé de se procurer toutes les choses dont il avoit si long-temps regretté de manquer. Il résolut donc de satisfaire tous ses desirs, de multiplier ses jouissances, persuadé qu'il éloigneroit loin de lui le chagrin & la peine, en ne permettant pas aux privations de l'approcher.

Il acheta sur le champ un superbe équipage, revêtit ses gens des habits les plus riches, fit répandre les métaux les plus précieux sur les harnois de ses chevaux, & jeter de l'argent à la populace, dont les acclamations flattant sa vanité, le mirent hors de lui-même. D'autres voix s'élevèrent pour l'y faire rentrer. Les Grands, que son luxe insultoit, le regardèrent avec envie, & l'appelèrent insolence, parce qu'il surpassoit le leur. Les Ministres & les Gens de Loi méditèrent de lui enlever ses biens, & les Militaires, par-tout plus vifs & peu endurans, le menacèrent de le tuer.

La terreur dissipa l'ivresse de la vanité

Effrayé des dangers qu'il couroit , Almamoulin revêtit des habits de deuil, & se présenta devant ses ennemis, qui daignèrent recevoir en même-temps ses excuses, son or & ses diamans.

L'envie de se dérober pour jamais à leur fureur, lui fit concevoir le projet de se fortifier par une alliance avec les Princes de Tartarie. Il offrit la valeur de plusieurs Royaumes pour obtenir une femme dont la naissance illustre couvrît en quelque sorte l'obscurité de la sienne. Toutes les demandes furent rejetées généralement & ses présens refusés. La seule Princesse d'Astracan daigna condescendre à l'admettre en sa présence. Elle le reçut assise sur un trône, revêtue des ornemens Souverains, la tête parée des joyaux de Golconde, le commandement s'exprimant dans ses yeux, & la majesté reposant sur son front. Almamoulin n'approcha qu'en tremblant. Elle vit sa confusion & le dédaigna. Un malheureux qui tremble à ma vue peut-il, dit-elle, espérer mon obéissance ? Retire-toi ; jouis de tes biens : tu ne naquis que pour être riche ; tu ne peux jamais être grand.

Almamoulin renonçant à s'allier à des Princesses, borna malgré lui ses desirs à des plaisirs particuliers & domestiques, qui portèrent seulement l'empreinte d'une grande fortune. Il bâtit des palais avec des jardins enchantés ; il changea la face de la terre ; il applanit des montagnes pour ouvrir des vuts

plus vastes, qui s'étendoient jusques dans des contrées étrangères; il transplanta des forêts, fit jaillir des fontaines à la cîme des tours qu'il avoit élevées, & couler les rivières dans de nouveaux canaux.

Ces amusemens du luxe & de la vanité l'arrachèrent pendant quelque-temps à l'ennui qui reparut bientôt. Les fleurs qui croissoient sous ses pas perdirent devant lui leur odeur & leur éclat; son oreille accoutumée au murmure des eaux, n'y faisoit plus attention ou s'en trouvoit fatiguée.

Il acheta de vastes terrains dans différentes Provinces éloignées les unes des autres. Il y fit bâtir des palais de plaisance superbes, & en diversifia les agrémens, en les ornant de toutes les commodités nécessaires que peut fournir chaque saison. Il alloit les passer successivement chacune dans le palais qui en portoit le nom. Le changement de place, la nouveauté des jouissances le tirèrent d'abord de sa langueur habituelle. Mais cette nouveauté, qu'on se procure si difficilement, & qu'on paye si cher, disparoît bientôt, & l'habitude ramène la satiété. Le cœur d'Almamoulin se trouva de nouveau vuide; & faute d'objets étrangers qui pussent les occuper, ses desirs le tourmentèrent encore.

Il prit le parti de revenir à Samarcande, & d'ouvrir sa maison à tous ceux que l'ennui & l'oïveté conduisent sans cesse à la poursuite du plaisir qu'ils ne trouvent jamais. Des tables couvertes des mets les plus délicats,

des vins exquis, une musique délicieuse, les voix & les pas des danseuses & des chanteuses les plus fameuses & les plus belles de l'Orient, offroient dans son palais de quoi charmer tous les sens, & attiroient la foule empressée de prendre part aux fêtes qui s'y perpétuoient, en commençant avec le jour, & ne finissant que long-temps après lui.

J'ai donc enfin trouvé le véritable emploi des richesses, s'écria un jour Almamoulin ! je suis entouré de compagnons qui voient ma fortune sans envie, & je jouis à la fois des agrémens de la société & de la sûreté inséparable d'un état obscur. Quelle inquiétude peut agiter celui à qui tous s'empressent de plaire, parce qu'il peut les payer par le plaisir ? Quel danger peut craindre l'homme dont tout le monde est l'ami ?

Ainsi parloit Almamoulin en jetant des yeux satisfaits sur les convives joyeux qui se réjouissoient à ses dépens ; mais au milieu de ce soliloque, il fut interrompu par un Officier de l'Empereur, qui entra dans la maison, & lui signifia l'ordre de le suivre sur le champ au palais, en lui montrant un détachement de gardes prêts à l'y traîner de force, s'il osoit refuser d'obéir.

Ses convives troublés en entendant cet ordre, se hâtèrent de se lever & de fuir. Tous s'éclipsèrent ; il n'en resta pas un seul qu'il pût prier de l'accompagner, pour attester son intégrité par son témoignage, si ses ennemis l'avoient calomnié.

Tremblant , ignorant le motif du message qu'il avoit reçu , Almamoulin prit le chemin du Palais. Le premier homme qu'il aperçut au pied du trône , étoit le plus assidu de ses convives , qui étoit venu l'accuser de trahison , dans l'espérance d'avoir part à la confiscation de ses biens.

L'innocence est quelquefois plus facile à confondre que le crime ; mais celui dont on l'accusoit étoit si peu vraisemblable , qu'il n'eut pas de peine à se justifier devant un Souverain éclairé. Son calomnieux délateur , forcé de convenir de sa bassesse , fut condamné à périr en prison , tandis que l'accusé absous fut renvoyé avec honneur.

Cette dernière épreuve fut la plus sensible pour Almamoulin ; il sentit qu'il avoit eu tort de compter sur la justice & la probité de ces hommes qui ne voient qu'eux dans la nature , à qui tout est étranger hors eux-mêmes , & dont le cœur étroit est incapable de sentimens. Las des vaines tentatives qu'il avoit faites , ne sachant plus où trouver le bonheur , il eut recours à un Sage qui avoit beaucoup voyagé & observé , & qui retiré dans une petite cabanne sur les bords de l'Oxus , avoit presque rompu avec les hommes , & ne recevoit que ceux qui venoient demander ses conseils.

Frère , lui dit le Sage , après avoir entendu son histoire , des illusions vaines ont jusqu'à présent égaré ta raison ; & tu l'as bien voulu : parce que tu as d'abord désiré les

richesses, tu as appris à les estimer plus qu'elles ne valent naturellement, & tu as attendu d'elles ce que l'expérience vient enfin de t'apprendre qu'elles ne peuvent procurer.

Tu es sans doute convaincu qu'elles ne donnent point la sagesse : tu n'as qu'à te rappeler pour cela à quel prix elles t'ont fait acheter les frivoles acclamations d'une populace insensée à ta première entrée dans le monde.

L'homme qui n'a paru qu'en tremblant devant un être que la nature a fait son inférieur, & que les circonstances seules ont élevé, doit être certain qu'elles ne donnent pas non plus le courage & la magnanimité.

Elles ne procurent pas des plaisirs qui durent toujours : jette les yeux sur tes palais & tes jardins, bâtis & plantés à si grands frais, abandonnés ensuite & négligés !

Elles n'achètent pas les amis : tu l'as découvert tout-à-l'heure, quand, cité en criminel devant l'Empereur, il a fallu te présenter seul, sans appui, sans défenseur au pied de son trône.

Ne crois pas cependant que ces richesses soient inutiles. Il y a des usages auxquels l'homme peut trouver un plaisir pur à les employer. En en faisant une part raisonnable à ceux qui en manquent, il adoucit les peines d'un malade privé de secours : il rappelle à la vie une famille désolée & manquant de pain ; il arrache l'innocence à l'op-

preſſion qui cherche à abuſer du malheur, & à mettre un prix à ſes bienfaits. Fais tout le bien qu'elles te mettent en état de faire. Cet emploi te procurera le ſeul bonheur dont nous pouvons jouir ſur cette terre où nous ne faiſons que paſſer.

Ainſi parla le Philoſophe. Le voile étendu ſur les yeux d'Almamoulin ſe déchira. Il ſe jeta aux pieds du Sage. Tu m'éclaires & tu me conſoles, lui dit-il; je ſuivrai tes conſeils; mais novice dans la carrière de la bienfaiſance, je crains de m'égarer encore; j'aurois beſoin d'un guide.

Le Vieillard le releva, l'embralla, & lui promit de le diriger dans la diſtribution de ſes bienfaits.

Les richèſſes accumulées par Nouradin ſervirent au ſoulagement d'un grand nombre de familles. Leurs bénédictions émurent le cœur d'Almamoulin, bien autrement que ne l'avoient fait les acclamations achetées de la populace de Samarcande. Il ſe paſſoit peu de jours qu'il ne les entendit; & fréquemment il alloit ſur les bords de l'Oxus remercier le Sage de ſon bonheur.



A M O N M A R I .

L'H Y M E N pour mon bonheur unit nos destinées,
Et l'Amour nous combla long-temps de ses faveurs.
Gardons le souvenir de nos belles années,
En nous aimant toujours il aura des douceurs.
Autrefois ton amante , à présent ton amie ,
Sans cesse partageant & tes maux & tes biens ,
Dans tes bras sans regret j'acheverai ma vie.

Puisse , hélas ! la Parque ennemie

Finir mes jours avant les tiens !

Puisse l'objet de ma tendresse

Sur ma tombe verser des pleurs ,

Et pour consoler sa vicillesse

Quelquefois y semer des fleurs !

Si jamais tu fais cet usage

De ces fleurs que je chérissais ,

Souviens-toi que dans mon jeune âge ,

Par vanité je m'en parois ,

Mais pour te plaire davantage.

(Par Madame de la Fer.)



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Sommeil* ; celui du Logogryphe est *Orange*, où se trouvent *or*, *âne*, *orge*, *Agen*, *rage*, *Ange*, *orage*, *an*.

É N I G M E.

Nous naissons dans les bois ; un arbre est notre
père ;

Chacun de nous n'est jamais sans un frère ;

Petits ou grands, nous sommes comme on veut ;

Utiles dans la bise, utiles quand il pleut ;

Nous avons notre domicile

Plus souvent aux champs qu'à la ville.

Ce n'est que dans l'âpre saison

Que nous sortons de la maison.

Lecteur, en faut-il davantage ?

Eh bien, pour nous connoître encor plus aisément,

Pensez à ce que bien souvent

Fait mainte fille à certain âge.

(Par M***.)



LOGOGYPHE.

N'AVOIR qu'un seul & même caractère,
Dans l'homme c'est vertu.

Moi, j'en ai quatre ; & ma bizarre mère
M'en a fait un tortu :

Les trois autres sont assez droits.

Tous quatre réunis , j'apprends ce qui se passe
En mille & mille endroits ;

J'instruis les gens de toute classe.

Je suis si fort que, la tête abattue ,

Il n'est rien que je ne remue.

Soulever , entraîner le poids le plus pesant ,

Ce n'est pour moi qu'un jeu d'enfant,

Ma tête encore , allant après ma queue ,

Je plais aux noirs vêtus , dont la cravatte est bleue

Ils ne font rien sans moi ;

Je leur procure à tous leur titre & leur emploi.

Mais voici la grande merveille

Qui met la patience à bout :

Avec la moitié de mon tout ,

Paris tient dans une bouteille.

(*Par le P. Couffaud du Chassin de la Palinière ,
Religieux Augustin de Poitiers.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RECHERCHES historiques & critiques sur l'Administration publique & privée des terres chez les Romains, depuis le commencement de la République jusqu'au siècle de César, &c. A Paris, chez la Veuve Duchêne, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

SECONDE EXTRAIT.

Nous voudrions pouvoir suivre les détails curieux dans lesquels l'Auteur est entré sur l'Agriculture des Romains ; détails si satisfaisans, qu'elle peut être désormais aussi parfaitement connue que celle d'une de nos Provinces. Nous nous contenterons de citer quelques passages pour exciter du moins la curiosité des lecteurs.

« Les Cultivateurs Romains , dit M. de
» M. , donnoient une grande attention aux
» moyens de se procurer des engrais. Ils en
» ramassoient de toutes parts. Leurs vo-
» lières leur en fournissoient beaucoup.
» Au défaut du fumier des animaux , ils
» convertissoient en engrais les végétaux &
» les fossiles. Ils n'employoient cependant
» pas la marne , soit qu'ils ne crussent pas

„ qu'elle convint à leurs terres , soit qu'ils
 „ ignorassent son utilité , ce qui est plus vrai-
 „ semblable. Pline en effet ne paroît avoir
 „ connu la propriété de la marne pour aman-
 „ der les terres, que par l'usage qu'on en faisoit
 „ dans les Gaules & en Angleterre. Lorsque
 „ les Laboureurs manquoient d'engrais , ils
 „ feroient dans leur champ des légumes ,
 „ non pour les recueillir , mais pour les en-
 „ fouir en les retournant avec la charrue ,
 „ avant qu'ils montassent en graine. On brû-
 „ loit aussi les chaumes , & on parquoit les
 „ moutons en plein champ, dans l'intention
 „ d'engraisser les terres. Quand on netoyoit
 „ les cloaques de Rome , les immondices se
 „ vendoient jusqu'à 600,000 écus dans les
 „ derniers tems. *Stercutus* avoit des autels
 „ à Rome pour avoir inventé l'art de fumer
 „ les terres , comme Triptolême en avoit
 „ en Grèce pour avoir appris aux hommes à
 „ labourer.... Quant à la valeur des biens-
 „ fonds , voici l'ordre dans lequel Caton
 „ les rangeoit , à raison du meilleur revenu
 „ qu'ils rendoient : 1°. les vignes , lors-
 „ qu'elles étoient bonnes ; 2°. les potagers ;
 „ 3°. les faussayes ; 4°. les plans d'oliviers ;
 „ 5°. les prés ; 6°. les terres à grains ; 7°. les
 „ taillis ; 8°. les arbres fruitiers ; 9°. les fo-
 „ rêts de chênes qu'on laissoit sur pié à cause
 „ du produit des glands. Varron & Scrofa
 „ placoient les prés au premier rang , Colu-
 „ melle aussi , de même que les pâturages
 „ en général & les bois en coupes réglées.

„ Mais le meilleur de tous les produits de
 „ la Campagne , suivant le même Caton ,
 „ étoit les bestiaux. Les Astronomes Romains
 „ mettoient de la distinction entre l'Agricul-
 „ ture & le *nourrissage* des bestiaux. On de-
 „ mandoit à Caton quel objet produisoit
 „ plus de lucre ? Il répondit : les troupeaux ,
 „ si vous les conduisez bien. Quel autre ob-
 „ jet après celui-là , ajouta-t-on ? Les trou-
 „ peaux si vous les conduisez médiocrement ,
 „ reprit-il. »

La seconde partie de cet Ouvrage, qui n'est certainement pas la moins intéressante , est celle qui se refuse le plus à l'analyse. Elle contient les détails les plus savants & en même-tems les plus curieux sur les différentes productions qui faisoient l'objet de l'Agriculture Romaine. On y voit que l'orge, qui avoit d'abord été fort en vogue , fut ensuite regardée comme un aliment trop grossier , & devint la nourriture des pauvres & celle des chevaux , car l'avoine n'étoit pas connue ; qu'on cultivoit plusieurs sortes de bled , telles que le *far* ou l'*adoreum* , le *siligo* , le *triticum* , le *zea* , qu'on croit être la petite *speaute* ou le *speauton* , qui est en usage en Provence ; que le seigle n'étoit pas estimé ; qu'on ne l'employoit dans le pain que mélangé avec la farine de froment , & qu'on ne le semoit guères que pour le faucher vert , afin qu'il servît d'engrais. On trouve encore dans ce Chapitre des observations sur l'emploi de la farine , & surtout sur une prati-

que assez singulière , qui consistoit à mêler de la craie & même du gypse avec la farine , afin de rendre le pain plus blanc. M. du M. traite ensuite de la culture des légumes & des herbes potagères. Le choux & la rave (rabiole ou turnipe) étoient les plus en vogue. Delà il passe aux prairies artificielles. La luzerne étoit regardée comme la meilleure herbe. On l'appeloit *medica* , & on prétendoit que les Grecs l'avoient apportée de Médie. On la coupoit jusqu'à six fois dans une année. Mais une espèce de fourrage très-singulière , & qui paroît être tombée en désuétude depuis long-tems , c'est le *cytise* , espèce d'arbrisseau dont on coupoit les branches pour les donner aux bestiaux , tant en verd qu'en sec. La vigne & l'olivier formoient deux objets intéressans de l'Agriculture Romaine. C'est encore dans l'Ouvrage qu'il faut chercher plusieurs faits très-curieux , & qui ne sont pas susceptibles d'analyse. Nous nous contenterons de dire que *Numa* fut le premier qui enseigna à tailler la vigne , & que , pour mieux établir cette pratique , il exigea que le vin employé dans les sacrifices seroit le produit d'une vigne coupée avec le fer ; qu'un journal de vigne rapportoit 14 , & même jusqu'à 18 muids de vin ; qu'en Italie la vigne étoit cultivée de diverses manières , comme elle l'est encore de nos jours , tantôt livrée à elle-même , tantôt soutenue par des échaldas , tantôt mariée à des arbres ; que les vins d'I-

talie , particulièrement celui de Falerne , contenoient beaucoup de parties spiritueuses & inflammables ; qu'ils étoient de longue garde , & qu'on les conservoit plus d'un siècle ; qu'alors ils se changeoient en une espèce de miel ou de syrop , ce qui obligeoit de les mêler avec l'eau pour les rendre portables , &c. , &c.

Quant au jardinage , c'étoit la partie la plus précieuse de l'Agriculture Romaine. Les légumes , les herbages ont toujours été très-recherchés dans les pays chauds ; mais vers les derniers tems de la République , le luxe avoit donné un prix exorbitant à plusieurs légumes. Pline assure que lorsqu'on eut apporté de *Cordoue* les cardons d'Espagne , de petites planches de ces cardons rapportoient annuellement jusqu'à 600 liv. de notre monnoie. Les légumes les plus recherchés étoient les choux, les asperges, les cardons, les concombres, les courges. On cultivoit aussi des arbres fruitiers, mais l'art de les tailler & de les greffer , étoit bien loin de la perfection où il a été porté de nos jours. Au commencement du septième siècle de la République , les Romains ne connoissoient guères d'autres fruits que les figues , les noix , les pommes , les poires , les coings & les châtaignes. Mais un grand objet de commerce pour eux c'étoit les fleurs : ils destinoient des champs entiers à la culture des roses & des violettes. Palladius , Columelle & Varron n'ont pas négligé de donner des préceptes relatifs à
cette

cette culture. Les fleurs servoient non-seulement pour les parfums & pour la parure, mais encore pour la cuisine. On les employoit à parfumer le vin & l'huile, & on les faisoit entrer dans plusieurs ragoûts....

M. du M. ne traite pas avec une érudition moins intéressante tout ce qui concerne l'éducation & le commerce des bestiaux. Il paroît que chez les Romains cet objet important étoit peu lié avec l'Agriculture. Ils avoient de grands troupeaux qui voyageoient dans les montagnes, comme cela se pratique encore dans le Royaume de Naples & en Espagne. Leur conduite étoit confiée à des Capitaines qui étoient chargés de veiller sur 80 ou 100 moutons, & qui étoient soumis à un Pasteur général. Celui-ci devoit savoir lire & écrire, & être en état de tenir des comptes. Dans les premiers tems on arrachoit la laine des moutons : de là, selon quelques Auteurs, le mot *vellus* à *vellere*. Une toison valoit quelquefois jusqu'à 10 liv. de notre monnoie ; mais le profit que donnoient les bestiaux n'égalait pas encore celui qu'on tiroit des basse-cours & des volières. M. de M. donne la description d'une volière. On y voit les précautions que les Romains prenoient pour que le moral même, si l'on peut parler ainsi, concourût avec le physique pour rendre heureux les oiseaux prisonniers, & les disposer à engraisser. Varron assure qu'une volière bien gouvernée rapportoit plus que 200 journaux de

15 Avril 1779.

G

terre. Comme on élève encore des escargots en Allemagne , en Lorraine , & dans plusieurs autres païs , on ne fera pas surpris que les Romains s'en soient occupés ; mais on a peine à comprendre le goût qu'ils avoient pour une espèce de rat qu'on nomme *loir* , dont ils élevoient & engraissoient un grand nombre.

Après avoir terminé la seconde Partie de son Ouvrage par des détails toujours curieux , tant sur les piscines ou viviers que sur les abeilles , M. du M. ne s'occupe dans la troisième que de vues plus générales. Il examine d'abord quelles furent les causes des progrès & de la décadence de l'Agriculture chez les Romains. Il observe que sous les Rois & au commencement de la République, ce peuple encore foible, resserré par ses voisins & éloigné de tout commerce, dût s'attacher à se procurer avant tout une subsistance qui fut même long-tems incertaine & précaire , puisqu'en moins de 100 ans il éprouva huit grandes famines ; que dans les premières époques de sa prospérité , la guerre dont il fut sans cesse occupé l'empêcha de donner plus d'effort à l'Agriculture ; mais que lorsque ses conquêtes hors de l'Italie lui eurent procuré à la fois & de grandes richesses & de grandes ressources pour la subsistance , par les denrées qu'il fit venir des Provinces soumises , l'Agriculture alors se tourna vers les objets qui ne pouvoient venir de l'étranger , tels que les fourrages , les bes-

tiaux , & tout ce qui en est le produit , l'éducation des animaux qui servent à la cuisine , le Jardinage , &c. M. du M. observe avec raison que cette culture est la plus riche ; c'est celle de l'Angleterre , & de tout païs où l'argent abonde , & où les importations sont faciles. Cependant le luxe qui l'avoit fait naître ne tarda pas à la détruire , parce que les richesses & l'industrie ne subsistent pas long-tems ensemble ; parce que la mollesse des Romains enrichis leur fit négliger le soin de leurs terres ; de sorte que l'Italie , devenue de plus en plus dépendante de l'étranger , retomba dans la misère dès qu'elle perdit son empire sur les Provinces de l'Afrique & de l'Asie. Ajoutez à ces causes de décadence les distributions faites au peuple , tant en grains qu'en huile , usage qui tenoit à avilir le prix des denrées indigènes , le rarif que la complaisance pour une populace toujours redoutable aux Tyrans , fit imposer à ces mêmes denrées , & vous n'aurez pas de peine à vous rendre compte de l'appauvrissement réel où tomba l'Italie. Mais ce qui est plus difficile à croire , & que M. du M. prouve cependant d'une manière invincible , c'est que dans quelque état de prospérité qu'ait jamais été l'Agriculture des Romains , celle des Modernes la surpasse infiniment : instrumens aratoires , mécaniques ingénieuses , telles que les machines à vent & à eau , facilités pour le commerce ,

G ij

variétés dans les productions , &c. &c , tout est à l'avantage des Modernes.

Rien ne pouvoit mieux couronner l'Ouvrage intéressant dont nous avons rendu compte , qu'un chapitre destiné uniquement à considérer l'influence de l'Agriculture sur le Gouvernement & sur les mœurs des Romains. Ici M. du M. contre l'attente d'un grand nombre de Lecteurs , conclut que cette influence ne fut que très - foible , & presque insensible. Mais en quoi on ne sauroit trop louer son courage & sa sagacité , c'est qu'il puise dans son respect même pour les mœurs agricoles, les raisons par lesquelles il soutient son opinion ; c'est qu'il voit l'injustice , la cupidité , la rapine prévaloir toujours parmi les Romains ; c'est qu'il les montre tels qu'ils étoient , despotes dans leurs foyers , tyrans dans leurs terres , oppresseurs chez l'étranger , injustes envers tous ; c'est qu'il observe que dès les premiers siècles de la République , d'un côté l'espoir du butin fait à la guerre , de l'autre l'animosité des factions , & l'ardeur à prendre part aux affaires publiques, détournèrent le peuple des travaux de la Campagne , pour le rassembler en foule dans les armées ou dans la place publique ; c'est qu'il voit d'abord l'usure & la rapine enrichir les Nobles & les Chevaliers , & la vénalité reprendre ensuite ces richesses parmi le peuple, devenu intéressé, sans être plus industrieux ; c'est enfin qu'il ne peut prodire

guer son admiration à un peuple qui doit sa célébrité, non au bonheur qu'il s'est procuré, mais au malheur dont il a accablé les autres Nations: manière noble & intéressante d'envisager l'histoire, & surtout l'histoire Romaine. C'est un fruit tardif, mais salutaire de la bonne instruction & de la véritable Philosophie, qui, tranquille & affermie dans sa marche, commence à regarder en arrière. Le tems est arrivé où elle peut élever sa voix contre les préjugés: on la reconnoît cette voix dans tout ce que M. l'Abbé de Condillac nous a donné sur l'histoire Romaine, partie excellente d'un excellent Ouvrage, & antérieurement dans un Livre que l'Auteur de cet extrait ne rappelle ici qu'à cause de l'intention dans laquelle il a été composé, & qu'il ne lui conviendrait pas de citer.

DISCOURS qui a remporté le Prix de l'Académie de Marseille, sur cette question: Quelle a été dans tous les tems l'influence du Commerce sur l'esprit & les mœurs des Peuples?

Il paroît que cet Ouvrage est d'un Négociant. Le sujet qu'il traite a été proposé par l'Académie d'une ville célèbre dans le Commerce depuis plus de vingt-quatre siècles, & qui fut la rivale de Carthage, lorsque Carthage l'étoit de Rome. C'est un spectacle bien intéressant sans doute, de voir la cause

G iij

du Commerce discutée par des Commerçans, & dans une ville redevable au Commerce de son antique célébrité. Peut-être s'y attend-on ; le Commerce a perdu sa cause au Tribunal où il pouvoit le plus se flatter de trouver des Juges prévenus en sa faveur. La conclusion de ce Discours est, que le Commerce est incompatible avec toutes les grandes vertus, & qu'il a toujours énervé l'esprit & corrompu les mœurs de toutes les Nations. Tous les Peuples de l'Europe, à peu-près, sont Commerçans, & tous cherchent les moyens d'agrandir & de perfectionner leur Commerce. C'est donc leur dire qu'ils emploient tout ce qu'ils ont de génie à énerver leur esprit, & tout ce qu'ils ont de sagesse à perfectionner leurs vices & leurs malheurs. Ils peuvent être étonnés de l'avertissement qu'on leur donne, & il est à désirer au moins qu'il attire leur attention. Il est vrai que ces conseils de morale paroissent assez ridicules aujourd'hui à ceux qui croient que la morale ne peut avoir aucun rapport avec ce qu'on appelle *les affaires* ; mais ce n'est pas-là ce qui prouveroit le plus contre l'Auteur de ce Discours.

Avant de toucher au fond de la question, il donne quelques idées préliminaires sur la nature du commerce, qui ne paroissent pas toutes bien exactes. L'Auteur y a eu pour objet de faire voir que le commerce n'est pas une chose bien naturelle ; & je crois qu'il se trompe. Le genre-humain, dit-il d'abord,

n'a pas besoin du commerce pour se conserver. C'est-à-dire, que sans commerce il y auroit toujours des hommes dans les lieux où la terre suffiroit à leur subsistance. Mais par le choc des hommes les uns sur les autres, des peuples entiers sont quelquefois transportés & retenus dans des lieux où ils ne peuvent trouver ni faire naître des alimens dans la terre; & le commerce est nécessaire à la conservation de cette partie au moins du genre humain. Il ajoute que les Sauvages n'ont point de commerce, & ne peuvent en avoir, puisqu'ils n'ont pas même de communication entre eux. Il suffit d'avoir vu quelques voyageurs, pour savoir qu'il est dans l'Afrique, dans l'Asie & dans l'Amérique beaucoup de peuplades Sauvages qui font entre eux des échanges en nature. Ces échanges sont bien une espèce de commerce; elles ont été par-tout l'origine du commerce. Il est même des Sauvages chez lesquels des coquillages & des peaux épargnent le transport pénible des denrées en nature, & servent ainsi de monnoie. Il est vrai que l'Auteur de ce Discours ne veut pas qu'on appelle du nom de commerce un échange local, & fait, pour ainsi dire, d'homme à homme, de leurs fruits réciproques; mais tout le monde s'est accordé à dire que c'est-là le commerce dans sa naissance, & qu'il ne change point de nature en prenant plus d'accroissement & d'étendue. Enfin, l'Auteur convient que le commerce naît toujours de

l'agriculture perfectionnée, & il croit l'état d'agriculteur très-naturel à l'homme. Le commerce qui en naît toujours nécessairement, est donc aussi une chose très-naturelle. En général, il ne faut pas s'occuper peut-être de ce qui est naturel ou de ce qui n'est pas naturel à l'homme; c'est une manière métaphysique d'apprécier les choses, qui tient encore à l'ancienne philosophie, & qui n'est bonne qu'à éterniser les disputes. Tout lui est naturel peut-être, & les vices, & les vertus, & l'ignorance & les lumières. Il faut chercher ce qui lui est utile ou funeste, ce qui le rend heureux ou malheureux. On trouvera alors des faits qui pourront être assez clairs & assez sensibles, & on ne fera point exposé à s'égarer dans des subtilités abstraites.

L'Auteur de ce Discours ne proscriit point également toute espèce de commerce. Le commerce *intérieur* qui se fait de Province à Province dans le même État, il le croit utile au bonheur des hommes, & par conséquent ne pense point qu'il puisse nuire à leurs vertus. C'est le commerce extérieur qui se fait de peuple à peuple, qu'il croit destructeur de toutes les vertus, & par conséquent funeste au bonheur des hommes & à la prospérité des Empires.

Il développe d'une manière très-intéressante les avantages du commerce intérieur. Un État sans communication au dehors est nécessairement agricole, dit-il, puisqu'il n'a d'autre ressource pour subsister que la cul-

ture; s'il a un commerce au-dedans, c'est lorsque ses campagnes florissantes lui fournissent un surcroît de fruits pour l'entretenir. Ce commerce annonce la félicité publique. Il le croit également avantageux aux mœurs & à l'esprit des peuples. Aux mœurs, parce qu'il en adoucit la rudesse sans les affoiblir, & que tous les plaisirs dont il fait naître le besoin & l'idée, ne peuvent avoir pour objet que d'embellir & de rendre plus respectable la vie champêtre & agricole. A l'esprit, parce qu'il en étend les lumières naturelles, sans pouvoir jamais inspirer cette ambition des arts & du génie, qui nuit trop souvent à la raison, comme l'ambition de la gloire des armes aux vertus.

Le commerce *extérieur* des peuples offre dans ce Discours des tableaux bien différens. Il y en a deux, dit l'Auteur, l'un d'économie, l'autre de luxe. Le premier est celui des peuples qui ne vivent que par le commerce, tels étoient les Tyriens dans l'antiquité, tels sont les Hollandois parmi nous. Le second est celui des peuples qui, trouvant des alimens sur leur sol, demandent des plaisirs aux climats étrangers. Celui-ci est de luxe dans son origine même: l'autre le devient bientôt par ses progrès, & les effets finissent par être à peu-près les mêmes dans l'un & dans l'autre: ils sont seulement plus affreux encore dans la corruption du commerce d'économie.

Le commerce *extérieur*, en mêlant toutes

G v

les Nations, donne à chacune les Arts, le génie & les productions de toutes les autres, après avoir tout perfectionné dans chacune par les rivalités de l'orgueil & de l'industrie; mais c'est à cette époque où les connoissances sont les plus étendues, où les arts sont le plus perfectionnés, où les jouissances sont en plus grand nombre, que tout est à cette élévation extrême, d'où l'on doit rapidement descendre dans un abysme de vices & de malheurs. Alors les beautés un peu monotones des campagnes sont abandonnées pour les spectacles variés des capitales & des villes, qui sont toutes superbement parées. Le cultivateur enivré par les récits pompeux de tant de merveilles, abandonne la charrue pour venir briguer les couleurs d'une livrée ou les rênes d'un équipage. L'abondance publique se tarit dans ses sources, tandis qu'elle se montre encore avec éclat dans les réservoirs où elle avoit coutume de se rendre. Le génie, qui ne peut plus attacher par des productions simples & touchantes des ames usées par l'abus de la *fréquentation* des chefs-d'œuvres, remplace la grandeur par le gigantesque, & le naturel par le singulier. Le commerce *extérieur* détruit, sur-tout, toutes les vertus des peuples. On va se promener chez des Nations étrangères, & l'on devient étranger soi-même à sa famille & à sa patrie. On trouve, par-tout où l'on a son portefeuille, les plaisirs que donne la fortune; & l'on perd le besoin du bonheur, qui ne se

recontre que dans les foyers paternels. Le mélange des peuples altère les qualites qui leur sont propres, efface les caractères nationaux, porte l'absurdité & la contradiction dans les lois, les coutumes & les usages. De plus grands effets encore sont le produit de ce commerce. Lorsque le Protestant est venu visiter nos Temples, que nous avons pris un turban pour pénétrer dans les mosquées, & que nous nous sommes amusés à voir les convulsions que le Quaker prétend recevoir du Saint-Esprit, un rire impie & moqueur circule sur toutes les lèvres au nom seul de la Religion : les autels de toutes les Religions tremblent à la fois, & la croyance est bannie de presque toutes les âmes.

Dans la seconde Partie de son Discours, l'Auteur appelle l'Histoire à l'appui des principes qu'il a développés dans la première. Il nous montre les Perses, perdant dans les richesses acquises par Cyrus, les vertus qu'ils avoient long-temps conservées dans l'éloignement pour tous les peuples étrangers : tous les vices & tous les crimes entrant en Égypte par le port d'Alexandrie, qui avoit été pendant plusieurs siècles le rempart qui arrêtoit les Nations & les mœurs étrangères; les Phéniciens & les Arabes, Navigateurs & Commerçans, portant la corruption qui leur étoit naturelle, chez tous les peuples qui avoient le malheur de recevoir les funestes productions de leur industrie; Carthage expiant sous les coups de Scipion, tous

G vj

les mensonges & tous les crimes *de la foi Punique* ; les Chinois enfin , conservant depuis plus de quatre mille ans , le bonheur de leur empire paternel , par le soin qu'ils ont eu d'arrêter sur leurs frontières tous les étrangers qui veulent les franchir.

Telle est la substance de ce discours , qui est écrit par-tout avec intérêt , & qui montrera sans doute par - tout , même à ceux qui ne seront pas de son opinion , un très-bon esprit & une ame très-honnête. Les preuves sont toujours présentées sous cet aspect philosophique qui les rend très-propres à recevoir les mouvemens & les couleurs de l'éloquence. C'est sans contredit un des Ouvrages qui prouvent le mieux les progrès que font le goût & les Lettres dans les Provinces. On voit d'abord que cette question rentre beaucoup dans celle qui commença la réputation du célèbre Citoyen de Genève : leurs principes sont les mêmes , & les mêmes faits de l'histoire leur servent de preuves & d'autorités.

Il n'est pas douteux que beaucoup de gens ne trouvent les deux opinions également paradoxales. On conviendra , sans doute , que nous ne pourrons jamais avoir avec le commerce , le bonheur & les vertus des premiers Romains , & des premiers Spartiates ; mais il y a long-tems que les peuples modernes ont osé dire qu'ils ne veulent ni de leur bonheur , ni de leurs vertus. Cette réponse est fière ; il n'est pas

encore bien démontré qu'elle soit dictée par le bon sens & par la véritable grandeur de l'ame.

Ces grands objets , ces grandes questions , les plus importantes de toutes sans contredit pour le bonheur des hommes , ont occupé presque la vie entière du célèbre Citoyen de Genève. Retiré dans sa vieillesse du commerce de tous les hommes , & même du commerce de son génie , les défenseurs de la liberté d'un peuple qui veut se donner des loix nouvelles , sont venus lui demander un plan de Législation dans sa solitude. Toute son ame & tout son génie se sont ranimés pour répondre dignement à cette demande. J'ai lu l'Ouvrage qu'il a écrit pour la Pologne , & qui n'est point encore imprimé. Il m'a paru aussi beau que les plus belles productions du même Auteur. Mais quel caractère étranger à nos mœurs & à nos idées ! On croiroit que l'Auteur sort d'un entretien avec Numa dans les forêts des Sabins , ou avec Licurgue sur le Taigête.

Le premier conseil qu'il donne aux Polonois , c'est de rompre presque toute communication avec le reste de l'Europe. Il ne veut point pour cela de remparts semblables à celui qui a été si inutile pour séparer le Chinois du Tartare ; il veut que ce soit le caractère national qui élève cette barrière. Mais comment le former ce caractère national ? *Par des jeux d'enfant* , répond ce grand-Homme , par des cérémonies publiques ,

majestueuses & touchantes , par des gymnases , par des fêtes. Deux Législateurs de l'antiquité ont imprimé ainsi l'image de leur ame & de leur caractère dans les hommes qui ont reçu leurs lois , Licurgue & Numa ; & il est encore aujourd'hui des hommes qui portent ces images sacrées dans leur caractère & dans leur ame. Des Spartiates devenus sauvages vivent encore libres aujourd'hui sur les montagnes de la Laconie , d'où ils insultent au despotisme du Grand Turc ; & sous la domination du Pape , les Transévérains montrent souvent le caractère de ce peuple Romain qui régnoit dans les Comices. Imitiez ces Législateurs & leurs institutions , dit Rousseau à la Pologne. Faites-vous des spectacles nationaux , & des fêtes qui vous dégoûtent à jamais du bonheur de tous les autres peuples ; faites en sorte qu'il vous soit impossible d'être autre chose que des Polonois , & vous le ferez pour l'éternité. Des voisins plus puissans pourront vous vaincre , ils ne pourront vous conquérir : les Russes pourront vous *engloutir* , ils ne pourront *vous digérer*.

En les séparant ainsi de toute la terre , ce nouveau Licurgue semble en effet préparer aux Polonois un bonheur qui ne s'est jamais trouvé parmi les hommes. Des mœurs , & presque point de Lois : la raison pour le premier Code des Magistrats : des Citoyens qui soient tous Législateurs , pour qu'il n'y en ait aucun d'esclave : des Laboureurs se

rendant dignes d'être au besoin les défenseurs de la Patrie par des exercices & des fêtes militaires qui feront le delassement de leurs travaux rustiques. Les récompenses, toutes en honneurs, aucune en argent ; l'argent presque pros crit, comme faisant circuler les vices & les crimes avec plus de rapidité encore que les richesses : tous les rangs également accessibles à tous les Citoyens, qui les rempliront tous successivement, en croissant par degrés en vertus & en talens, comme en grandeur. Le trône même, rempli par des Citoyens qui auroient appris dans tous les États qu'ils auroient parcourus, les besoins & les devoirs de tous les états ; le bonheur enfin toujours modéré, parce qu'il s'use lorsqu'il est trop vif, & que l'homme trouve bientôt l'ennui & les dégoûts dans des voluptés immodérées. Tel est le tableau du Gouvernement que le Citoyen de Genève voudroit donner à la Pologne.

Il a bien prévu qu'on lui diroit qu'il n'y a pas un très-grand mérite à renouveler les Romans politiques de Platon ; qu'on essaieroit de le combattre par le ridicule, parce que le ridicule est l'unique ressource des esprits foibles, contre tout ce qui porte le caractère de la grandeur & de la force ; qu'on lui opposeroit les goûts de tous les peuples modernes pour les jouissances du luxe, & la corruption de leurs mœurs, pour lui prouver qu'il faut leur laisser leur luxe & leurs mœurs corrompues. C'est en combattant ces

objections qu'il déploie cette éloquence invincible , qui triomphe souvent de nos dégoûts ou de notre effroi pour les mœurs antiques ; ou qu'il fait voir cette souplesse d'esprit qui apperçoit les moyens de se servir de nos vices même , pour nous conduire , par degrés , aux vertus que nous n'osons plus envisager. Les changemens , il ne veut pas les faire , comme Dieu , par sa parole ; il prend les instrumens de l'homme , le tems , & de sages préparations. Il présente à la fois un dessin pur & général ; mais il voit bien qu'on ne peut l'exécuter que par partie ; il ne dit point donnez moi des anges , & je les ferai vivre en sages ; donnez-moi un pays où il n'y ait aucune institution , & j'y établirai des institutions parfaites. Il dit , donnez-moi la Pologne & les Polonois tels qu'ils sont aujourd'hui , & je ne crois pas impossible de leur donner la Législation & le bonheur dont je leur offre les images. — On oppose toujours les passions des hommes comme les obstacles les plus invincibles à toutes les réformes , & l'on ne voit pas que pour celui qui fait les manier , elles sont aussi les moyens les plus sûrs & les plus puissans ; on peut s'en servir même pour les détruire toutes ; & s'il y a eu jamais un véritable Stoïcien , son stoïcisme a été l'ouvrage des passions.

Nous avons cru faire quelque plaisir à nos Lecteurs , en leur donnant cette foible idée de l'Ouvrage d'un Philosophe , que tous les

amis de la liberté pleurent encore. Nous n'avons pas voulu nous permettre d'examiner aucune de ses idées en les rapportant ; mais comme elles ont beaucoup de rapport avec le discours qui nous a donné l'occasion d'en parler , nous prendrons la liberté de présenter ici quelques questions sur ces objets , qu'il seroit à désirer peut-être que l'on travaillât à résoudre.

1°. La découverte de la boussole , de l'Imprimerie, de la Poudre à canon, du Nouveau-Monde, n'a-t-elle pas produit des changemens essentiels dans l'esprit-humain , qui doivent empêcher les Peuples modernes de former leurs Lois sur les modèles des Législations anciennes ?

2°. Si l'homme n'épuise pas son inquiète activité dans les longues courses de la Navigation & du Commerce , ne la portera-t-il point sur des objets plus funestes encore ? Peut-on lui ôter à la fois l'ambition des richesses , & celle de la gloire des armes ?

3°. Elever des barrières entre les Nations , n'est-ce pas allumer des haines nationales qui franchiront bientôt ces barrières ? N'est-ce pas vouloir que les peuples courent les uns chez les autres , le glaive & la flamme à la main , au lieu de s'y promener paisiblement avec des gerbes de bled & des balances ? Les Perses avoient voulu se renfermer chez eux , & je les vois se répandre dans l'Asie pour ravager & pour conquérir : le Spartiate méprisoit tous les autres Grecs ,

& Licurgue lui avoit fait promettre de ne jamais faire de guerre offensive; à peine l'histoire me fait connoître les Spartiates, que je les vois se répandre dans toute la Grèce pour l'affervir à leur orgueil.

4°. Est-il prouvé qu'il vaille mieux, par exemple, qu'il y ait en Europe des Anglois, des François, des Russes, &c, &c, &c, que s'il n'y avoit que des Européens? Si tous ces caractères nationaux étoient effacés, les traits purs & primitifs de la nature humaine ne se distingueroient-ils pas mieux dans les hommes de tous les pays, & de tous les siècles? Ce qu'on appelle le caractère national n'est-il pas formé plus souvent par les préjugés, par les défauts & par les vices, que par les vertus & par les lumières? La communication des peuples n'est-elle pas encore plus propre à détruire les erreurs que les vérités & les vertus?

5°. Si les guerres & les conquêtes sont inevitables, ne vaut-il pas mieux encore que des mœurs à-peu-près semblables incorporent tout de suite le peuple conquis au peuple conquérant? Les Perses sont dans l'Asie par leur situation, par leurs malheurs & par leur attachement à leur antique Législation, ce que sont les Juifs en Europe. Les Perses doivent-ils bénir beaucoup aujourd'hui le génie de Zoroastre, qui leur vaut tous les malheurs & toutes les ignominies que leur font souffrir les peuples dont ils refusent de prendre les mœurs & les usages?

6°. Est-il bien démontré que de petits États , parce qu'ils sont plus faciles à gouverner, soient plus propres à faire le bonheur des hommes ? N'ont-ils pas une agitation , une inquiétude naturelle , qui met trop souvent & trop aisément la confusion & le trouble dans leur sein ? Je m'explique. Un petit État , lorsqu'il est seul & isolé , doit , toutes choses égales d'ailleurs , se gouverner incomparablement mieux ; mais lorsqu'il y a plusieurs de ces petits États les uns près des autres , alors y a-t-il quelque moyen de les maintenir dans la paix & dans le repos ? Il est vrai que la liberté ne peut être établie dans les grands Empires que lorsque des représentans forment le corps Législatif ; mais Rousseau a-t-il raison lorsqu'il assure que la liberté est perdue du moment qu'elle est confiée à des représentans ? Ou est ce M. de Lolme qui a dit vrai , en affirmant qu'elle est plus en sûreté dans leurs mains que dans celles même du Peuple ?

(*Cet Article est de M. Garat.*)

*TRADUCTION libre d'Amadis de Gaule , par M. le Comte de Treff**.* A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez Fissot , Libraire , quai des Augustins. 2 vol. in-12.

Un peu de vérité fait l'erreur du vulgaire ,

a dit Voltaire dans la Tragédie des Triumvirs. Toute fiction est fondée sur quelque réalité. Ces Romans de Chevalerie , qui

semblent n'être qu'un jeu de l'imagination en délire, n'ont fait que charger la peinture de mœurs originairement très-véritables. Ces châteaux enchantés, défendus par des géans, où gémissaient des beautés captives, où des Chevaliers languissoient dans les ténèbres des cachots, n'existoient pas seulement dans la tête des Romanciers. Il n'y avoit de leur invention que les enchantemens & les géans; mais d'ailleurs, dans ce chaos de l'anarchie féodale, les forteresses étoient en effet le repaire du brigandage; & tout noble qui avoit pu bâtir sur un rocher, ou s'entourer de fossés, étoit impunément oppresseur & ravisseur. L'avantage de la taille, la force du corps, l'armure de fer, les tours à créneaux, ne servoient que trop souvent à écraser le foible, à dépouiller le pauvre, à violer l'innocence. Celui qui, avec les mêmes moyens de puissance, ne s'en servoit que pour défendre la foiblesse & repousser l'injustice, étoit un digne Chevalier, & ses premiers sermens étoient toujours faits au sexe le plus exposé à l'insulte. Voilà l'origine de la Chevalerie, qui étoit la police des temps barbares; voilà l'explication de ces fables, dont le fond semble toujours le même, & offre toujours des combats & du merveilleux. Les combats tenoient lieu de lois & de justice; le merveilleux prenoit sa source dans l'ignorance & les erreurs de ces siècles grossiers. Les Romanciers voyoient par-tout des enchanteurs, parce que les juges voyoient

par-tout des foreiers; & la même contradiction qui déshonoroit les Tribunaux, se retrouvoit dans ces productions informes; car il n'est pas plus absurde de voir des enchanteurs toujours tués par des Chevaliers, que de voir des sorciers toujours brûlés par le bourreau.

Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ces rapports nécessaires entre l'imagination des Écrivains & les mœurs de leur siècle; c'est un examen qu'il suffit d'indiquer aux hommes qui réfléchissent. Dans cette foule de Romans de Chevalerie, dont l'Europe a été long-temps inondée, les Amadis ont toujours tenu le premier rang. On fait quel parti en a tiré Quinault, qui a bâti l'édifice de notre théâtre lyrique sur les fictions anciennes & modernes. La première traduction des Amadis de l'Espagnol en François, parut en 1540, sous le règne de François Premier. D'Herberai en est l'Auteur. Le style en est grossier & licentieux. L'ouvrage est en 4 vol. *in-folio*. Mademoiselle de Lubert en donna de nos jours un Extrait épuré en 8 volumes *in-12*. M. le Comte de Tress** a entrepris d'en faire une traduction absolument nouvelle, encore plus courte de la moitié, & réduite aux seules aventures d'Amadis de Gaule & de son fils Esplandian, celles d'Amadis de Grèce ayant paru moins intéressantes & moins agréables, dans le premier abrégé qu'on en a donné de nos jours. Il faut lire dans la Préface du nouveau

Traducteur, les raisons très-plausibles que lui fournissent ses recherches savantes & ingénieuses, pour prouver que les Amadis, quoique traduits par d'Herberai sur des manuscrits Castellans, & attribués à Vasco de Do-beira, Portugais, ont été originairement empruntés par les Écrivains Espagnols, d'ouvrages François du douzième siècle, écrits en langue romance, qui, selon lui, est précisément l'idiôme Picard, tel qu'il se parle aujourd'hui. Il atteste tous ceux qui connoissent le langage de cette Province, que c'est à peu-près le même dans lequel a écrit le Sire de Joinville, à qui nous devons les Mémoires du règne de S. Louis.

Quoi qu'il en soit de cette question, faite pour être discutée par les érudits, du moins ce n'en fera pas une parmi les gens de goût, que le mérite de cette nouvelle version de l'Amadis. L'ouvrage est plein d'esprit & d'agrément. La narration est facile & gaie, tout y respire cette galanterie aimable qui n'est mêlée d'aucune fadeur, & cette décence d'expression qui donne une grâce nouvelle aux images de la volupté. On sent qu'un ouvrage de ce genre ne comporte ni citation ni analyse. Il faut absolument suivre le fil des aventures, & se laisser entraîner au charme de la diction, pour en avoir une idée. En exceptant un petit nombre d'esprits austères qui n'ont jamais goûté ce genre de composition, tout Lecteur, après s'être amusé d'Amadis, répétera ces vers de Vol-

taire *; car il faut bien finir, comme on a commencé, par citer celui qui a tout dit.

O L'HEUREUX temps que celui de ces fables !
 Des bons démons, des esprits familiers,
 Des farfadets aux mortels secourables !
 On écouloit tous ces faits admirables,
 Dans son château, près d'un large foyer.
 Le père & l'oncle, & la mère & la fille,
 Et les voisins & toute la famille
 Prêtoient l'oreille à Monsieur l'Aumônier,
 Qui leur faisoit des contes de sorcier.
 On a banni les démons & les fées.
 Sous la raison les grâces étouffées
 Livrent nos cœurs à l'insipidité.
 Le raisonner tristement s'accrédite.
 On court, hélas ! après la vérité.
 Eh ! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

* On a dit dans le dernier Mercure que ce vers,
 Dieu ! changez la Nature, ou révoquez la Loi !
 étoit de Voltaire ; c'est une erreur : il est cité en effet
 dans ses Ouvrages ; mais il est de l'Abbé Pellegrin,
 dans une imitation du *Pastor-Fido*, jouée au Théâtre
 Italien.

(Cet Article est de M. de la Harpe.)



DISCOURS prononcés en différentes solennités de Piété; par M. l'Abbé le Cousturier, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin, Conseiller-Clerc, Maître des Requêtes de Mgr le Comte d'Artois, & Prédicateur du Roi. Troisième Édition. Vol. in-12. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, Hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Rendons grâces à l'art merveilleux & bienfaisant de l'Imprimerie: ces milliers de voix qui chaque jour retentissent dans nos Temples, & qui se perdoient jadis dans le vague des airs, ont enfin un sort plus heureux. Recueillies par la main du Typographe, elles en reçoivent une existence nouvelle, une existence durable, & bientôt circulent, par les canaux du commerce, dans toutes les régions du monde. Depuis quelques années on a mis au jour un si grand nombre de Sermons, de Panégyriques, d'Oraisons Funèbres & de Traités sur l'art de Prêcher, qu'il devient en quelque sorte impossible de les connoître, même par de simples analyses. Cependant on parviendrait à s'en faire une idée générale, en les considérant comme des ouvrages fondus dans un même moule, & calqués les uns sur les autres.

M. le Cousturier, malgré son courage & ses talens, a été obligé de s'affervir avec la
foule

Foule des Prédicateurs , aux lois despotiques de l'ancienne routine. Parmi des Discours éloquentes sur la *charité*, sur la *religion*, sur la *vraie grandeur*, on rencontre, dans son Recueil, l'Oraison Funèbre d'une Dame Françoisise de Ligny , un Panégyrique de S. Cornille, un de S. Sulpice, un de Ste Élisabeth, & deux de S. Louis, que l'Auteur a prêchés devant l'Académie Françoisise en 1752 & 1769. Le Public parut si satisfait du dernier de ces Discours, que l'Académie se déterminà à solliciter en sa faveur un bénéfice auprès du Ministre. Quoique la disgrâce du Ministre ait rendu vaines ses promesses, M. le Constatuer, occupé pendant quarante ans des augustes fonctions de Prédicateur, est sans doute plus flatté d'avoir mérité des récompenses sans les obtenir, que de les avoir obtenues sans les mériter. On jugera de sa manière par le morceau suivant :

« Oserai-je rappeler le souvenir des croi-
 » sades à notre siècle?... Oui, Messieurs,
 » vous blâmez les croisades & je ne les jus-
 » tifie pas. Sans doute ces émigrations de
 » peuples, ces voyages des Rois, ces pèleri-
 » nages de femmes & d'enfans mêlés à des
 » guerriers, ce mélange de superstitions &
 » de débauches, de cruauté & de religion,
 » ces saintes guerres sans justice, ces pieuses
 » fureurs des Chrétiens armés contre des
 » hommes, ces jalousies, ces divisions entre
 » eux, enfin ces crimes de sang-froid, ces
 » citoyens sans défense égorgés dans les villes,

15 Avril 1779.

H

» le poignard & la croix dans les mêmes
 » mains, le tombeau du Dieu de paix, du
 » Dieu des vertus inondé de sang & souillé
 » de crimes : tout cela vous révolte.... »
 Ainsi pensoit le respectable Auteur qui nous
 a transmis les annales de l'Eglise avec tant
 de piété & avec une raison si supérieure : *il*
falloit, dit-il, *convertir les infidèles au lieu*
de les combattre ; il falloit prêcher au lieu de
détruire *.

« Vous le savez, Messieurs, continue l'O-
 » rateur, dans chaque grande époque le
 » genre-humain est dominé par une idée
 » principale qui le maîtrise & l'entraîne.
 » Alors tout conspire à séduire; un mou-
 » vement universel pousse & précipite les
 » esprits du même côté. Alors l'erreur sem-
 » ble même vérité; & l'opinion générale
 » s'accroît & fortifie l'opinion particulière.
 » Voilà ce qu'ont été les hommes dans tous
 » les temps; voilà ce qu'ils sont encore. Et
 » tel qui, poussé par son siècle, sourit d'ar-
 » gneusement au pieux délire des croisades,
 » au siècle des croisades mêmes, n'eût peut-
 » être été qu'un fanatique ».

M. le Cousturier, dans un autre Sermon,
 déploie tous les ressorts de son éloquence
 pour rétablir la paix entre les Ministres de
 l'Eglise & les grands Ecrivains de notre
 siècle. Destinés tous à éclairer les hommes,
 à leur faire chérir la justice, la bienfaisance,

* L'Abbé Fleury, Disc. sur l'Hist. Eccl.

& les autres vertus sociales, pourquoi sont-ils devenus des ennemis impitoyables? « Pour-
 » quoi, s'écrie l'Orateur évangélique, le
 » triomphe de la Religion ne seroit-il pas
 » réservé à vos efforts; ô vous! esprits su-
 » blimes qui éclairez les Nations! Ce triom-
 » phe paroîtra plus beau, lorsqu'il sera en-
 » belli par le génie. L'œil jaloux de la mé-
 » diocrité vous envisage avec un dépit se-
 » cret; une injuste prévention ose confondre
 » le nom de Philosophe avec le nom des
 » ennemis de la Religion: vengez sa gloire
 » en soutenant la vôtre; c'est à vous de
 » combattre ce blasphème contre les talens,
 » & de nous convaincre que la vraie Philo-
 » sophie ne cherche que la vérité, & n'aime
 » que la vertu ».

M. le Cousturier pense & s'exprime à cet égard comme les Ecclesiastiques les plus éclairés du Royaume.

CONSIDÉRATIONS sur les Œuvres de Dieu dans le règne de la Nature & de la Providence, pour tous les jours de l'année; Ouvrage traduit de l'Allemand, de M. C. C. Sturm, & traduit en François par Constance, 4 vol. in-8°.

Ce Livre, qui paroît avoir été fait en Allemand par un Moine, & traduit en François par une Religieuse, offre un singulier mélange de Théologie & d'Histoire Naturelle, de mysticités & d'observations Physiques, de

H ij

Prières & de détails d'Optique , de Mathématique , d'Astronomie, de Chimie, d'Anatomie , &c. &c. Il est divisé en 365 parties, correspondantes à tous les jours de l'année ; chaque partie forme un petit tableau d'objets matériels qui se trouvent encadrés dans des réflexions pieuses & ascétiques.

Le 2 Janvier l'Auteur veut " qu'on rende
 » grâces au Seigneur qui nous a donné du
 » bois avec une telle profusion , que les indigens trouvent à s'en procurer. Et il
 » ajoute que si cette saison n'existoit pas ,
 » une partie du bois & des forêts auroient
 » été créés inutilement. »

Le 24 Février , M. Sturm édifie ses Lecteurs en leur apprenant que l'or est *de tous les corps le plus dur* , & que le mercure se change en poussière quand on le secoue longtemps.

Le 28 Janvier , c'est une méditation sur *le givre qu'on observe quelquefois aux vitres des fenêtres.* " On voit d'abord des lignes extrêmement fines , d'où sortent d'autres lignes encore , à-peu-près comme on voit
 » sortir du tuyau d'une plume, des filets qui
 » à leur tour portent d'autres rameaux. Il
 » en résulte les plus belles fleurs. Elles sont
 » jolies & artistement variées ; cependant
 » un rayon du soleil du midi les efface. C'est
 » ainsi que l'imagination nous peint tout en
 » beau ; mais tout ce qu'elle nous représente
 » de séduisant dans la possession des biens
 » du monde , sont de belles images qui dis-

„ paroissent à la lumière de la raison. L'im-
 „ portance de cette leçon vaut bien la peine
 „ qu'on s'arrête au petit phénomène qui le
 „ fournit. „

Le 12 Avril , le pieux Allemand veut
 qu'on pense à la mort ; & afin de nous y
 préparer , il démontre qu'il meurt chaque
 année sur la terre trente millions d'hommes ;
 ce qui fait pour chaque jour , 82 , 000 hom-
 mes ; pour chaque heure , 3 , 400 ; pour cha-
 que minute , 60 ; & un homme pour cha-
 que seconde. „ Actuellement que je lis ceci ,
 „ un de mes semblables sort de ce monde ;
 „ & avant que cette heure soit écoulée ,
 „ plus de trente mille hommes seront mon-
 „ tés dans l'éternité. O Créateur du Ciel &
 „ de la Terre ! le monde & tous ses habi-
 „ tans sont devant toi comme une goutte
 „ d'eau qui tombe d'un sceau. „

L'entretien du 25 Février a pour titre ,
Preuves expérimentales & quotidiennes de la
Providence Divine. „ Essaye , Chrétien , de
 „ faire le dénombrement de tous les bien-
 „ faits dont la miséricorde de Dieu t'a com-
 „ blé... Je veux croire , mon cher Lecteur ,
 „ qu'il t'est impossible de les calculer ; bor-
 „ nons-nous donc à ta respiration : tu res-
 „ pires au moins douze fois dans chaque mi-
 „ nute ; voilà donc pour chaque minute 12
 „ bienfaits. Supposons que dans chaque mi-
 „ nute notre ame ne fasse que trente opéra-
 „ tions , & ne comptons , suivant le calcul
 „ des Médecins , que six mille parties de no-

» tre corps que Dieu maintient à chaque
 » moment , quelles merveilles de conserva-
 » tion ne découvrons-nous pas ? Car, d'après
 » ce calcul , tu reçois de Dieu , à chaque
 » minute , 12 bienfaits relativement à la
 » respiration ; 30 bienfaits relativement aux
 » facultés de l'entendement & de la volonté ;
 » 600 bienfaits , relativement aux parties de
 » ton corps ; par conséquent Dieu t'accorde
 » dans chaque minute six mille quarante-
 » deux grâces , & tu en reçois 360,520
 » dans chaque heure que tu vis... Fais donc
 » souvent ce calcul ; & plus tu t'en occu-
 » peras , plus aussi tu seras disposé à ma-
 » gnifier le Seigneur ton Dieu. »

Le 7 Mars , contemplation *sur les semen-*
tes des plantes. « Les champs sur lesquels on
 » sème le bled doivent naturellement vous
 » faire souvenir, ô Chrétiens, de ces champs
 » où Dieu dépose une autre semence. Les
 » corps humains couchés en terre sont aussi
 » des germes , & leur destination est de croî-
 » tre & de mûrir pour la moisson de l'éter-
 » nité. Aussi peu tu avois lieu , en considé-
 » rant un grain de froment , de t'attendre à
 » en voir sortir l'épi , dont cependant les
 » parties essentielles étoient renfermées dans
 » ce grain ; aussi peu , dis-je , tu es en état
 » de comprendre que de ton corps réduit
 » en poussière , parviendra un corps glorifié.
 » Mais attends seulement avec un doux es-
 » poir le moment de la récolte ! O vous qui
 » êtes actuellement les contempteurs de ma

» foi , de quel tremblement vous ferez alors
 » saisis ? Comblée de felicités , mon ame s'é-
 » lancera dans le sein de son Dieu en l'adq-
 » rant. Ah ! mon œil n'aura rien contemplé ;
 » mon oreille n'aura rien entendu qui puisse
 » approcher d'un tel salut. »

Le 20 Juin , méditation *sur les chenilles*.
 Après une description anatomique de leur
 corps , de leurs métamorphoses & de leurs
 variétés , l'Auteur en tire la moralité sui-
 vante : « par leur voracité ces insectes sont
 » quelquefois incommodes aux hommes.
 » Mais c'est-là un mal que le Créateur per-
 » met avec beaucoup de sagesse. Car les dé-
 » gâts & les ravages que les chenilles font
 » quelquefois , peuvent servir à nous humi-
 » lier... ; & supposé même que nous ne
 » puissions pas pénétrer les raisons pour les-
 » quelles Dieu a formé de telles créatures ,
 » nous ne serions cependant pas en droit de
 » nier leur utilité ; nous devrions au con-
 » traire en prendre occasion de reconnoître
 » notre ignorance , & de rendre à Dieu la
 » gloire qui lui est dûe. »

La méditation *sur les cheveux* fournit au
 Lecteur une autre espèce de moralité.

La méditation *sur l'herbe* n'est pas moins
 édifiante. Celle qui a pour sujet *la tulipe* ,
 est digne d'intéresser & d'instruire la jeunesse.
 « Certes , pour être convaincu de l'existence
 » d'un Dieu sage & bon , il ne faut que con-
 » templer une tulipe dans sa fleur. Seroit-il
 » possible qu'un tel chef-d'œuvre de la Na-

» ture eût été produit par un hasard aveugle ?
» Il est vrai qu'à présent les tulipes sont pro-
» duites & se perpétuent par des oignons.
» Mais d'où vient la première construction
» de cette machine ? Ne faut-il pas nécessai-
» rement admettre une cause intelligente ?
» Car les nouvelles venues doivent s'être déjà
» trouvées dans leurs devancières , & il est
» manifeste que leur figure & leur nombre
» doivent avoir été déterminés. Lors donc ,
» mon cher Lecteur , que vous considérez
» une planche de tulipes , ne vous bornez
» pas à admirer leur beauté , mais admirez
» surtout l'infinité sagesse de Dieu qui a tra-
» cé le dessein de ces fleurs. Quels que soient
» les charmes de la tulipe , ils perdent un
» peu de leur prix en ce qu'ils ne sont que
» pour les yeux , & que cette fleur n'est
» point odoriférante. Dès qu'on met à côté
» d'elle l'œillet , qui réunit aux graces de la
» figure le parfum le plus exquis , on oublie
» bientôt la parure bigarrée de la tulipe.
» C'est le sort de toute personne qui , douée
» des charmes de la beauté , les relève en-
» core par des ornemens recherchés , mais
» qui n'a ni un bon esprit , ni un bon cœur.
» Une observation que fournit l'Histoire des
» Plantes , c'est que plus une fleur est belle ,
» & plus tôt aussi elle se fane. La tulipe , n'a-
» guères semblable à une belle Vierge , n'est
» plus qu'un squelette difforme. Chrétiens ,
» quelle utile leçon pour vous !... Vivez
» en sorte que lorsque la mort viendra vous

» faucher , les gens de bien vous regrettent ,
» & se disent les uns aux autres , en pleu-
» rant sur votre tombe : hélas ! pourquoi
» n'a-t-il pas vécu plus long-tems ! »

Le 24 Décembre offre un *calcul relatif à la résurrection à venir*. Le début en est vif.
« De quelle foule de créatures humaines ne
» sera pas couvert , au grand jour de la résur-
» rection , le lieu où notre ville est située ? ...
» Chacun des morts ressuscités sera connu
» du Seigneur son Juge ; chaque nom est
» écrit dans le Livre de l'Éternel. Nul ne
» manquera , nul ne sera perdu , nul de ceux
» dont la dépouille a été confiée à la terre
» ne pourra échapper à l'œil du Très-Haut.
» En supposant que notre Allemagne n'ait
» commencé à se peupler que 500 ans après
» le Déluge universel , & que la fondation
» de notre ville , à cette époque , jusqu'au
» jour du jugement , s'il arrivoit cette an-
» née , on y ait enterré seulement 200 per-
» sonnes , le nombre des morts se monte-
» roit à 900,000. Si donc notre seule Ville
» peut déjà fournir , au jour du jugement
» un nombre de 900,000 personnes , com-
» bien sera grand le produit de toute l'Alle-
» magne ! » L'Auteur suppose ensuite que le
nombre des habitans de l'Empire Germani-
que est de vingt-quatre millions , & il en
conclut que l'Allemagne seule, en 1775, pou-
voit fournir 2,100 millions de ressuscités
au jugement dernier. Delà il passe aux ha-
bitans de l'Europe entière , & fait voir que

H v

Dieu auroit pu y trouver 87,500 millions d'hommes à juger ; enfin il rassemble ceux qui ont vécu avant le Déluge ; & en ne les évaluant même qu'au quart du nombre précédent , il a pour total 109,375 millions.

« Joignez encore les habitans de la terre qui
 » seront en vie au jour du jugement , &
 » n'en fixons le nombre qu'à mille millions ,
 » le total montera pour lors à plus de cent
 » dix mille millions... Quelle œuvre de la
 » toute-puissance que de recueillir ces ato-
 » mes terrestres !... Quelle agréable occupa-
 » tion pour les dix mille millions d'AnGES ,
 » de rassembler & de présenter à Jésus ,
 » leurs frères bien-aimés ? Et quelle joie
 » ravissante pour des myriades d'esprits bien-
 » heureux que Dieu avoit recueillis dans son
 » sein ! avec quelle joie je me représente
 » la surprise & les sentimens ineffables de
 » chacun des Élus ; à l'aspect de ce change-
 » ment merveilleux ! »

Ce Livre en général , plus édifiant que raisonnable , offre une multitude d'idées bizarres & ridicules ; les mêmes descriptions s'y trouvent plusieurs fois répétées ; les causes finales multipliées à l'infini , paroissent souvent pueriles & contradictoires. Et si l'Ouvrage , sous ce point de vue , peut nourrir & échauffer le cœur , il peut en même-tems obscurcir l'esprit. Quant au style de Constance , il n'en faut pas médire : *le prosaïsme s'en fait est.*

On ne doit pas confondre avec l'Ouvrage

de M. Sturm, les peintures physiques qui sont intercalées dans son Livre. Elles lui sont absolument étrangères. Il dit lui-même dans la Préface : « Je ne me suis fait aucun » scrupule d'emprunter le langage d'un Buf- » fon, d'un Derham, d'un Pluche, d'un » Nieuwentyt, d'un Sulzer, d'un Bonnet, &c. » pour présenter à mes Lecteurs des idées » plus précises, & exprimées avec plus d'é- » nergie ».

(Cet Article est de M. l'Abbé Remy.)

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

LES Concerts qu'on a donnés au Château des Tuileries pendant la semaine sainte, ont été aussi suivis & aussi intéressans que ceux dont nous avons déjà rendu compte. Des symphonies de *Sterkel*, de *Hayden*, de *Cannabich*, &c. n'ont rien laissé à désirer pour le choix, ni pour l'exécution.

De nouveaux Virtuoses ont déployé leurs talens sur le violon, sur le basson & sur le violoncelle.

M. *Baër* & M. *le Brun*, sont les seuls qui n'aient point eu de rivaux dans tous ces Concerts.

H vj

MM. *Goffec*, l'Abbé *Rose*, & d'autres Musiciens François, ont fait exécuter des Motets de leur composition, que le Public a jugé dignes de partager les suffrages avec les grands Airs Italiens d'*Anfossi*, d'*Alessandri*, de *Voglet*, de *Piccini*, &c.

Parmi tous ces Airs & ces Motets, on a distingué le *Stabat* de *Pergolèse*, qu'on a donné plusieurs fois, & qui malheureusement a toujours paru mal exécuté. La voix de M. *Guichard* formoit avec celle de Mde *Todi*, une disparate insoutenable qui énerroit la plupart des idées de l'Auteur. L'Orchestre s'est permis de les défigurer encore. Dans le premier morceau, les Joueurs de basses dont la marche doit être égale & soutenue, ont piqué toutes leurs notes comme si l'Auteur les eût isolées par des quarts de sours. Cette manie bizarre de l'Orchestre a détruit absolument l'effet d'un début, où le pathétique se manifeste d'une manière si simple, si vraie & si touchante.

Mde *Todi* & Mde *le Brun*, distinguées chacune dans un genre très-différent & presque opposé, soutiennent encore leur brillante réputation. Il *Signor Amantini* partage avec elles les mêmes honneurs. Sa voix jeune & flexible a réveillé tour-à-tour le plaisir & la surprise. Sans examiner si ce Virtuose peut se faire une idée bien juste de ce que lui coûtent ses talens & son organe enchanteur, il nous semble que les applaudissemens du Public sont de nature à lui causer au moins

une illusion très-agréable : illusion qui, dans certains momens, doit lui faire perdre le souvenir de n'avoir acquis la voix d'un autre sexe qu'aux dépens du sien

A C A D É M I E S.

L'Académie des Belles-Lettres de Montauban a tenu, selon l'usage, une Séance publique le 25 Août, jour de la Fête de S. Louis. Le matin elle a assisté à une Messe qui a été suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi, & du panégyrique du Saint, prononcé par M. l'Abbé de la Tour, Doyen de l'Eglise de Montauban, & Secrétaire Perpétuel de l'Académie. L'après-midi elle s'est rendue en Corps à l'hôtel-de-ville, où elle a reçu de la part de MM. les Officiers Municipaux les honneurs prescrits par Sa Majesté.

M. Lade, Avocat à la Cour des Aides, Ex-Directeur en l'absence de M. de Pullinieux, Premier Président à la Cour des Aides, Directeur de quartier, a ouvert la Séance par un Discours, dans lequel il a apprécié le mérite respectif de l'éloquence & de la poésie, & a donné à chacun de ces genres le rang qu'ils doivent occuper au tribunal de la raison & du bon goût.

M. Dusban, Trésorier de France, ancien Capitaine au Régiment de Flandre, ayant été élu par l'Académie pour remplir la place vacante par le décès de M. le Franc de Saint-Clair, est venu prendre séance, & a prononcé son Discours de remerciement, dans lequel, d'un pinceau tout à la fois digne de l'énergie d'un militaire & de la sagesse d'un Magistrat, il a tracé l'heureux concert des Lettres avec les armes & les lois.

M. le Directeur, en répondant au nouvel Académicien, est entré dans des discussions Littéraires, également intéressantes & judicieuses.

M. l'Abbé Teulière a lu une Épître en vers sur les usurpations de la mode, qu'il a adressée aux Dames, comme les plus propres, par leur goût éclairé & par les droits qu'elles ont acquis sur la mode, à faire rentrer dans ses bornes cette fière usurpatrice, qui non contente de régner sur la parure, veut encore asservir les Lettres & les Arts à son empire capricieux.

M. l'Abbé de la Tour a lu une dissertation sur l'Ostracisme, aussi profonde que solide.

L'Académie des Belles-Lettres de Montauban distribuera le 25 Août prochain, Fête de S. Louis, un Prix d'Éloquence, dont le sujet sera pour l'année 1779: *Combien le respect pour la vieillesse contribue au maintien des mœurs publiques*, conformément à ces paroles de l'Écriture: *Ne spernas hominem in senectute sua*, Ecclef. VIII. 7.

L'Académie ayant réservé le Prix d'Éloquence, le destine à une Ode ou Poème de cent à cent cinquante vers, aux choix des Auteurs, dont le sujet sera: *Louis Dauphin, père de Louis XVI.*

Ils feront remettre leurs ouvrages dans tout le mois de Juin prochain, à M. l'Abbé de la Tour, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, en sa maison, près la Cathédrale.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets, qui seront envoyés par la poste.



ANECDOTE.

RAMENÈS, Roi d'Égypte, qui régnoit selon Pline dans le temps de la prise de Troye, fit élever proche le palais d'Héliopolis le plus grand obélisque qu'on eut encore vu. Vingt-mille hommes furent employés à le construire. La plus grande difficulté fut de le dresser sur sa base. Voici la fable qu'on raconte à ce sujet : Ramenès appréhendoit que les machines qu'on avoit préparées ne fussent pas capables d'élever & de soutenir une aussi lourde masse. Il imagina donc pour obliger les ouvriers à faire usage de toute leur adresse, de faire, dit-on, attacher son fils au haut de l'obélisque. La vie de ce jeune Prince, & par conséquent celle des ouvriers dépendant du succès de l'entreprise, on prit des mesures si justes qu'elles réussirent parfaitement.

VARIÉTÉS.

OBSERVATIONS de M. Moheau sur les lumières qui peuvent résulter du Livre intitulé : Recherches & considérations sur la population de la France.

IL est peu important que ce Livre soit bien ou mal écrit, que l'Auteur ait de l'esprit ou en manque,

que ses idées soient justes ou fausses; mais si l'on ne peut nier l'utilité qui résulte d'un ouvrage, sans renoncer à un genre de connoissances qu'il est essentiel d'acquérir, de ce moment la question devient importante; il ne s'agit plus de porter un jugement sur un Livre, mais d'avoir une opinion sur la science dont il traite.

Les recherches sur la population de la France forment certainement l'ouvrage le plus complet qui ait encore paru sur cette matière; elles offrent le dénombrement de plus de 600,000 habitans dans diverses Contrées du Royaume. Cet ouvrage a nécessairement exigé tant de dépense, tant de co-opérateurs, tant de précision dans les vérifications, que s'il n'en résulte aucune vérité constante & générale, il faut renoncer à une méthode longue, pénible, dispendieuse & insuffisante. Cependant la science de l'administration, comme toutes les autres, ne peut avoir de base solide, ne peut faire de progrès que par la connoissance des faits; ainsi le sort de ce Livre est nécessairement lié avec celui de la méthode admissible pour établir des bases & des principes d'administration, à moins que les observations rapportées ne soient mal choisies ou discordantes entre elles. Il est donc essentiel d'examiner & la manière dont ces recherches ont été dirigées, & les conséquences qu'on en peut tirer.

D'abord on peut remarquer que parmi les pays où il a été fait des observations, on ne trouve ni un pays d'État, ni une Province méridionale; & à cet égard l'Auteur n'a point dissimulé que lui-même désireroit qu'on pousât plus loin ces recherches, & qu'on rendit son ouvrage inutile par un ouvrage plus complet; mais cette imperfection, inévitable dans une entreprise si étendue, empêche-t-elle qu'il ne résulte un terme d'appréciation admissible par-tout le Royaume.

La qualité de pays d'État, relativement à la popu-

lation, ne peut mériter considération des morts, les habitans de ces pays jouissant, suivant des di-
commune, d'un sort plus heureux que dans les Pro-
vinces, l'abondance des moyens de subsistance
peut influer sur la propagation de l'espèce humaine,
& la durée de la vie; mais dans la vérité il est des
pays d'État, (la Bretagne) où l'homme est plus mal-
heureux que dans certains pays d'Élection; & d'ail-
leurs, parmi les exemples rapportés, il est des Contrées
où le sort de l'humanité est le plus heureux que con-
noisse en France l'ordre du peuple, & conséquemment
la dénomination de pays d'État ou de pays d'Élection
est ici vaine & indifférente.

Il est vrai que dans l'évaluation du rapport du nom-
bre des naissances au nombre des habitans, on ne
trouve point d'expériences faites dans des Provinces
Mérionales; mais il faut observer que dans les
Généralités de Lyon & de la Rochelle, plusieurs lieux
compris dans les dénombremens, ont une température
analogue à celle des pays Méridionaux de France; &
personne n'ignore que la chaleur ou le froid ne dé-
pendent pas seulement du nombre des degrés, mais
d'autres circonstances locales. D'ailleurs, les obser-
vations rapportées constatent que la fécondité & la
durée de la vie dans les Provinces Méridionales de
France & dans les Provinces du Nord, n'ont que des
différences peu considérables; or, comme le climat
ne peut influer sur la population que par la fécondité
& la mortalité, il s'ensuit nécessairement que l'esti-
mation du nombre des habitans, par celui des nais-
sances, doit être à peu-près la même dans toutes
les Provinces de France.

Les différences réelles existent entre les pays situés
dans des plaines, dans des vallées, sur des collines,
sur des montagnes, lorsque le sol est sec ou humide,
pierreux ou marécageux; dans les pays où la cul-
ture, l'industrie, le commerce ne sont pas les mêmes,

M E R C U R E

186
& où diverses circonstances fixent ou chassent l'ha-
bitant, attirent ou écartent l'étranger : aussi trouve-
l'on dans les dénombremens rapportés, des exemples
 pris dans ces diverses contrées, & on a eu soin de
 mettre en évidence les disproportions de ces éva-
 luations, qui doivent avoir lieu suivant les localités.
 Si les résultats avoient été les mêmes, la méthode
 seroit démontrée inexacte & abusive; mais réunissez
 des contrées qui ayent des qualités extrêmes, celles
 où vient s'établir un grand nombre d'étrangers, &
 celles qui leur fournissent leurs habitans, vous trou-
 verez une proportion à peu-près la même que dans
 les pays où il n'existe que des indigens, & où l'ex-
 patriation n'a point lieu.

Cependant, il faut convenir que cette méthode
 d'évaluation de la population, est susceptible de va-
 riations qu'on peut évaluer à $\frac{1}{10}$, d'après un Auteur
 aussi respectable par ses intentions patriotiques que
 par ses lumières; mais est-il vrai, ainsi que le pré-
 tend cet Auteur, qu'une méthode qui ne peut donner
 une plus grande précision ne soit d'aucune utilité?
 Qu'on examine des États de corvées ou de milice,
 & presque toutes les autres opérations d'adminis-
 tration, on verra si les erreurs ne sont pas plus con-
 sidérables. Depuis trente ans, les estimations de la
 population de la France ont varié depuis quinze
 jusqu'à vingt-quatre millions, & on n'a pas mieux
 connu la population des Provinces en particulier que
 celle du Royaume. En 1698, un Intendant de Bre-
 tagne comptoit dans cette Province 1,700,000 habi-
 tans. En 1745, un autre Intendant n'en évaluoit la
 population qu'à 745,000. En 1760 on l'a portée à
 1,100,000; & cependant aujourd'hui il est constant
 qu'elle monte à plus de 2,000,000.

Enfin l'ouvrage dont il s'agit ne contient pas seule-
 ment une évaluation de la population d'après le
 nombre des naissances, mais d'après d'autres ter-

mes, tels que le nombre des mariages, des morts, des feux, des lieues quarrées, &c. Il contient des divisions de la population par sexe & par âge; en sorte qu'en connoissant une partie de la société dans une contrée, on peut en évaluer la totalité & chacune des classes qui la composent; & de même en connoissant la force de la population, on peut indiquer combien on trouvera d'hommes en état de porter les armes, de filles nubiles, &c. Ces observations démontrent quel est le degré de fécondité des femmes, la durée de la vie humaine, l'état actuel de la population, &c. Méconnoître l'utilité de ces connoissances, & les conséquences qui résultent d'observations aussi multipliées, ce seroit nier l'existence d'une arithmétique politique.

SCIENCES ET ARTS.

CHIMIE.

*LETTRE de M. le Duc de Chaulnes à M.
l'Abbé de Saint-Non.*

JE trouve, Monsieur, tant de différences & d'assertions si parfaitement contraires à mon avis, & à celui de tous les Chimistes un peu célèbres, dans la description que je vous ai remise de la grotte du chien, telle qu'elle est imprimée dans votre quatrième Livraison, que je ne puis m'empêcher de vous demander si vous avez eu quelque part à ces altérations. Je ne puis pourtant me persuader que vous ayez démenti l'honnêteté que j'ai toujours remarquée en vous, par un procédé aussi extraordinaire que celui d'imprimer sans m'en faire part, *en le citant comme de moi*, ce qui est entièrement différent de mon manuscrit & contraire à mes idées. Je suis in-

timement convaincu que M. de Faujas, qui a eu part à la rédaction, n'en a eu aucune à ces changemens ; je lui en ferai cependant la question. Permettez-moi de vous demander encore si d'autres que vous & lui ont eu la feuille entre les mains ? J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que vous me connoissez, &c.

Réponse de M. l'Abbé de Saint-Non.

J'espère, M. le Duc, que vous rendez assez de justice à mes sentimens & à mon respect pour vous, pour être persuadé que je n'ai contribué en rien aux changemens qui ont été faits dans la note que vous aviez eu la complaisance de me donner pour la grotte du chien, je l'avois même fait imprimer telle qu'elle étoit dans votre manuscrit ; mais ayant dû, comme de raison, la présenter, ainsi que le reste du Prospectus, sous les yeux du CENSEUR, c'est absolument M. Sage qui y a fait les changemens qu'il a jugés à propos. Dans la précipitation où ce dernier Prospectus a été imprimé, je n'ai pu vous consulter de nouveau à ce sujet, non plus que M. de Faujas. Recevez-en de nouveau toutes mes excuses, ainsi que l'assurance des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, M. le Duc, V. T. H. & T. O. S. Signé l'Abbé de Saint-Non.

*Différence de l'Imprimé de la quatrième
Livraison à mon manuscrit.*

Je n'ai jamais vu la grotte du chien ; mais M. Hamilton, le Docteur Nooth, & plusieurs autres, ayant écrit que les vapeurs qui règnent dans cette grotte sont de l'air fixe, & ce fluide étant essentiellement invisible, j'ai mis *invisibles* lorsque j'en ai parlé : M. Sage, Censeur, a fait imprimer *visibles* : je réponds que lorsqu'il y a accidentellement des vapeurs d'une autre espèce mêlées avec ces premières, les deux ensemble peuvent être visibles.

M. Sage cite le Docteur Demeste, *entre autres*, pour avoir principalement éclairci la théorie de l'*acide méphitique*; car M. Sage n'a jamais eu à se reprocher la plus légère indulgence pour le mord'air fixe, employé par M. Priestley, & par le plus grand nombre des Chimistes. Je ne connois ni le Docteur Demeste ni son mérite; tout ce que j'en fais, c'est que j'ai entendu parler de lui, pour la première fois, par un Mémoire lu à l'Académie il y a quinze jours, & qu'il adhère fortement au système de M. Sage, sur lequel je connois aussi l'opinion de l'Académie & de la plupart des Chimistes. Je puis me tromper, mais je ne crois pas que M. Demeste ait été fort connu avant ce Mémoire.

J'avois cité, comme de moi, l'expérience de la transvasion de l'air fixe, qui prouve parfaitement son invisibilité; M. Sage la cite comme étant de M. de Sauvages, & renvoie au §. 159 du Traité de l'action de l'air sur le corps humain. Lorsque je fis à l'Académie plusieurs expériences sur l'air fixe, du nombre desquelles étoit la transvasion, je demandai si elles étoient connues; toute l'Académie, & M. Sage, *entre autres*, répondirent qu'elles étoient neuves. L'Académie a depuis fait imprimer mon Mémoire dans ceux des Savans étrangers. Les autres observations à ce sujet sont que l'air fixe, connu postérieurement par M. Priestley, ne l'étoit point du temps de M. de Sauvages. Le Livre de ce dernier, imprimé à Lausanne, n'a, je crois, été connu ici que deux ans après mon Mémoire. Il s'agit dans le §. 159, des vapeurs qui règnent dans les caves des morts; elles auroient pu être de l'air fixe sans que M. de Sauvages s'en doutât; mais elles en sont si différentes qu'il est dit dans le même §, que le vase où ces vapeurs ont été mises, conserve six mois après la propriété de faire périr les animaux qu'on y met, ce qui n'arrive point avec l'air fixe, comme on sait.

Il y avoit simplement dans mon manuscrit, *d'après*

M. Hamilton, que les vapeurs d'air fixe opéroient la suffocation comme l'alkali volatil le plus violent.

M. Sage, dont on connoît l'attachement pour l'alkali volatil, a supprimé ce que j'avois dit, & y a substitué que, l'alkali volatil, loin d'avoir quelque chose de commun avec les vapeurs de l'air fixe, étoit au contraire le plus sûr moyen pour remédier à leur effet mortel, ce qui lui est fort contesté.

Au bout de tout cela, on trouve une note (qui n'étoit point dans mon manuscrit) que cet article est de M. le Duc de Chaulnes. Il faut convenir que M. Sage fait gaîment le métier de Censeur.

Comme on sera peut-être étonné du procédé de M. Sage, il faut savoir qu'il a imprimé, huit jours après la lecture de mon Mémoire sur l'air fixe, que ce fluide n'étoit autre chose que ce qu'il appelle l'acide marin volatil, & qu'il l'avoit prouvé à M. de Chaulnes par telle expérience. Il ne me l'avoit jamais prouvé. J'avois dit le contraire à l'Académie huit jours auparavant. Il fallut bien répondre. Je le fis par un Mémoire, & sept expériences comparées furent faites devant l'Académie, où l'air fixe agit toujours différemment de l'acide marin, nommé volatil par M. Sage, & qui ne diffère de l'acide marin ordinaire qu'en ce qu'il est moins volatil, comme on en voit les preuves dans mon Mémoire, imprimé par ordre de l'Académie dans ceux des Savans étrangers, à la suite de celui sur l'air fixe. L'Académie décida donc que j'avois raison, & M. Sage tort. *Inde ira.*

Je demande pardon au Public de ce long & indifférent détail; mais voilà deux fois que M. Sage me fait parler contre mon sentiment, une fois à l'Académie, & une fois, par la voie de l'impression, à toute l'Europe, que cela inquiète infiniment peu. Il faut bien au moins répéter ce que j'avois dit, comme je l'avois dit d'abord.

G R A V U R E S .

JUPITER endormi entre les bras de Junon , gravé d'après le tableau de M. Julien de Parme. Prix , 12 livres. A Paris , chez l'Auteur , rue des Postes , vis-à-vis les Eudistes.

Vue de l'Adige & Vue de Landeck , deux Estampes de même grandeur , gravées par M. Dequevauviller , d'après les tableaux originaux , peints par M. Brandt le fils , Peintre de LL. MM. Imp.

Ces deux Estampes , gravées d'une manière agréable , se trouvent chez l'Auteur , rue S. Hyacinthe , la troisième porte-cochère à droite par la Place Saint Michel. Prix , 2 liv. 8 sols chacune.

Portraits de Joseph II , Empereur & Roi des Romains , & de Frédéric II , Roi de Prusse. Ces deux Portraits , de même grandeur , se trouvent chez Isabey , Marchand d'Estampes , rue de Gèvres. Prix , 1 liv. 4 sols chacun.

On trouve chez le même Marchand un *Portrait de J. J. Rousseau* , joliment gravé , au-dessous duquel est la vue de son tombeau à Ermenonville , avec ces quatre vers de M. Ducis.

Entre ces peupliers paisibles

Repose Jean-Jacques Rousseau.

Approchez , cœurs droits & sensibles ,

Votre ami dort sous ce tombeau.

Prix , 1 liv. 4 sols.

Portrait de Paquier Quasnel , Prêtre de l'Oratoire , gravé par le sieur Barbié. Ce Portrait , de 5 pouces de haut sur 3 pouces 5 lignes de large , se vend chez l'Auteur , rue de Savoye , la première porte-

cochère à droite par la rue Pavée, & chez Isabey, Marchand d'Estampes, rue de Gèvres. Prix, 1 l. 4 s.

Figures de l'Histoire de France. Fin de la première Race. Troisième Livraison.

Tous les Journaux ont annoncé dans le temps les deux premières Livraisons de cet ouvrage vraiment utile, entrepris par M. le Bas, Graveur célèbre, dont les talens n'ont pas besoin d'éloge. C'est une manière également agréable & commode d'étudier l'Histoire, que de voir représentés en tableaux les principaux faits & les époques mémorables de nos annales.

La troisième Livraison nous paroît supérieure aux deux premières. Les sujets y sont choisis avec beaucoup d'intelligence; ce qui est un objet de la plus grande importance dans un ouvrage de ce genre. La composition en est sage, & sur-tout très-claire; la Gravure en est d'un effet agréable. L'Auteur est M. Moreau le jeune.

C'est le Savant Continuateur de *l'Histoire de France de Velly*, qui a fait le choix des sujets, & qui a écrit l'explication-sommaire qu'on lit au bas de chaque Estampe. Le nom de M. l'Abbé Garnier suffit pour garantir le mérite de ce travail.

Cette troisième Livraison, composée comme les premières de 18 planches, se trouve chez M. le Bas, Graveur du Cabinet du Roi, de l'Académie Royale de Peinture, &c. rue de la Harpe.

ERRATA. Dans le *Mercury* du 5 Avril, *Description des Isles du Cap-Verde*, on lit page 7, lig. 5 : « Velt, Sainte-Lucie », lisez : Sel, Sainte-Lucie. Page *idem*, lig. 9 : « les bannis de la Métropole : on y dépose, &c. », lisez : les bannis de la Métropole, ou y dépose. Page 10, lig. 12 : « on les troque pour des denrées », lisez : ou les troquent pour des denrées.

JOURNAL

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Février.

L'AMBASSADEUR de France a reçu dernièrement un Courier de sa Cour : on présume que les dépêches qu'il lui a apportées contiennent des instructions ultérieures sur la conduite qu'il doit tenir à l'arrivée de la réponse de l'Impératrice de Russie , aux dernières propositions de la Porte. Cette réponse qui doit décider de la paix ou de la guerre , ne sauroit tarder. On se flatte toujours que l'accommodement n'effuyera plus d'obstacles , sur-tout depuis que le Grand-Seigneur ayant consenti à diminuer le tribut que payoient ci-devant les Hospodars de Moldavie & de Walachie , & à ouvrir le passage de la mer Noire aux vaisseaux Russes , a obtenu aussi quelques avantages dont il désiroit jouir en Crimée.

Il ne se confirme point que Bassora soit rentrée sous notre domination , ni qu'il se soit fait un accommodement avec les Persans. Tout ce que l'on sait de ces contrées , c'est que le Gouverneur de Médine , Aly-Chan , qui étoit sorti de Bassora , à la tête 6000 hommes , a été battu par un corps d'Arabes attachés à nos intérêts , & que nos affaires prendroient bientôt la tournure la plus favorable de ce côté , si le Bacha de Bagdat ne se trouvoit engagé dans une guerre

15 Avril 1779.

civile contre son prédécesseur , qui déposé par le Gouvernement , cherche à se maintenir dans sa place l'épée à la main..

Les troubles continuent toujours en Egypte. Ibrahim-Bey , qui depuis quelque tems s'est emparé du pouvoir , conserve une liaison très-étroite avec Murat-Bey , qui comme lui a été Esclave de Méhémet-Bey. L'objet de leur alliance est d'affoiblir la famille d'Aly-Bey , qui cherche à se maintenir dans l'autorité que cet usurpateur avoit su acquérir , & qui s'est formée un parti puissant.

S U È D E.

De Stockholm , le 10 Mars.

ON travaille , avec beaucoup d'activité , à l'armement de l'escadre destinée à protéger notre commerce. Elle sera composée des vaisseaux la *Sophie-Magdeleine* , l'*Adolphe-Frédéric* , le *Prince Gustave* de 70 canons ; le *Lion de Gothie* , le *Frédéric-Adolphe* , le *Vasa* , le *Prince Ferdinand* , la *Sophie-Albertine* , le *Prince Charles* , la *Finlande* de 60 ; des frégates l'*Uplande* de 40 ; le *Prince Gustave* & l'*Aigle-Noir* de 36 ; le *Jaramis* de 34 ; le *Spreng-Porten* , le *Trolle* de 24 , & de la corvette la *Goja* ; 4 de ces vaisseaux & 4 frégates doivent mettre en mer le plutôt qu'il se pourra , sous les ordres d'un Contre-Amiral , tandis que les autres attendront leurs instructions ultérieures. On croit que l'escadre sera entièrement armée vers les premiers jours du mois de Mai. Pour fournir aux fraix qu'exige cet armement , S. M. a augmenté de 5 pour 100 les droits d'entrée sur quelques marchandises importées de l'étranger.

L'escadre de Dannemarck sera en état de mettre en mer avant le mois prochain ; 3 des frégates qui la composent , sont destinées à escorter les vaisseaux qui font le commerce des

Indes Occidentales. La protection de celui de la Méditerranée sera confiée à un vaisseau de guerre; deux autres croiseront dans la mer du Nord; un quatrième gardera le passage du Sund, & le reste de l'escadre, composée de 4 vaisseaux de ligne & 3 frégates, se tiendra à portée de recevoir les ordres de la Cour.

Le Mémoire du Docteur André Chydenius sur la tolérance, & qui a donné lieu à l'arrêté intéressant de la dernière Diète sur cet objet important, mérite d'être répandu, & nous nous empressons de le transcrire.

» Dans un temps où les habitans de la Suède sont presque le seul peuple, en Europe, qui sous le Gouvernement d'un Roi debonnaire & sage, jouit d'une paix profonde, au-dedans & au-dehors, nos cœurs ne peuvent que saigner en voyant les guerres terribles, les animosités & les persécutions qui désolent maintenant plusieurs parties du monde. Quoi de plus sage dans ce moment; de plus digne de cette charité véritablement Chrétienne, qui s'étend à tous les hommes en général; de plus conforme à ce généreux esprit d'union & de liberté, qui sied si bien à un peuple heureux; de plus convenable enfin aux véritables intérêts de notre Patrie comblée de biens, mais dépeuplée, que d'ouvrir précisément dans cette circonstance, avec cordialité, nos bras à tous ces infortunés qui sont actuellement sans retraite dans leur Patrie, ou qui pourront l'être par la suite; qui par cette raison, cherchent à se fixer ailleurs, pour trouver un asyle contre la violence & l'oppression, tant pour eux-mêmes que pour leurs femmes, leurs enfans & leurs propriétés! Les ennemis de notre sainte Religion, entraînés par une liberté de penser effrénée, & non contents de chercher à renverser toutes les vertus conformes à la parole de Dieu & à une saine raison, ont encore tâché dans notre Royaume, ainsi que dans d'autres, quoique souvent sans fondement, de répandre sur l'Etat Ecclésiastique un

noir vernis d'intolérance , en le présentant comme la première cause de ce que l'humanité est souvent foulée aux pieds , & de ce que l'accroissance ainsi que l'amélioration du Royaume sont empêchées. Ne seroit-il donc pas digne des Révérendissimes députés du Clergé , dans un tems si heureux , lorsque les Etats du Royaume ont abandonné le poids du Gouvernement à leur sage & gracieux Monarque , de réunir leurs efforts pour prouver au monde entier l'empressement du Clergé de Suède pour imiter en douceur & en tolérance le grand & saint exemple de leur Chef , le Sauveur de l'Univers. Nous avons le bonheur de vivre dans un tems , où jouissant d'un heureux repos dans l'intérieur , nous avons reçu des mains de la Providence une grande bénédiction dans la famille de notre Roi , qui non-seulement a excité une joie générale dans tous les cœurs , mais les a animés encore à se surpasser les uns les autres en actions charitables & généreuses. Quel projet donc plus digne des Etats du Clergé que de tendre aussi de leur côté vers un but si salutaire. S. M. elle-même , a dans cette occasion , ouvert son cœur paternel à un grand nombre d'infortunés de l'intérieur du Royaume , par l'amnistie générale qui vient d'être publiée. Quelle gloire ne seroit-ce donc pas pour les Députés du Clergé de présenter au Roi de très-humbles Remontrances pour tâcher d'engager S. M. à publier une paix générale en faveur de ceux de nos frères Etrangers , qui sans avoir , par aucun crime , mérité de perdre leurs droits de Citoyens , sont devenus les victimes de l'oppression & de la persécution , & n'ont plus aucune patrie ; de faire de la Suède un asyle désiré pour eux tous , & de leur inspirer ainsi le même amour qui nous anime pour notre gracieux Souverain ! Il n'est aucun citoyen Suédois qui ne connoisse les sentimens compatissans de S. M. pour tous les infortunés ; & comme la charité & la compassion sont à tous égards un devoir principal à qui le Saint Ministère de l'Evangile est confié , & que certainement notre Etat est obligé d'édifier les au-

tres par de bons exemples , il est à présumer qu'une très-humble déclaration à ce sujet de la part des Révérendissimes députés du Clergé ne sera nullement infructueuse , vis-à-vis d'un Roi , dont l'ame grande & généreuse ne peut recevoir qu'avec bonté & bienveillance tous les projets qui tendent au bien de l'Etat & au bonheur de l'humanité. Notre patrie gémit d'une dépopulation générale. L'Agriculture manque de bras. Les Fabricans & les gens de métiers ne trouvent point d'Ouvriers ; de toutes parts on n'entend que des murmures de la part des chefs de famille , contre les gages excessifs que les domestiques exigent. Quel tems immense ne s'écouleroit pas avant qu'on pût suppléer à ces défauts par des Suédois ? Ne seroit-ce donc pas le tems d'ouvrir les barrières , de recevoir parmi nous des Citoyens utiles , & de soulager ainsi nos fardeaux en augmentant la force du Royaume ? Il y a long-tems que , grâces à Dieu , les préjugés ont été dissipés. On ne cherche plus à tirer les hommes de l'erreur , en faisant violence à leur conscience , & en les persécutant. Et ce sont précisément ceux qui professent notre Religion Evangélique dans les parties méridionales de l'Europe , qui en ont fourni des preuves plus que convaincantes. L'expérience jointe à l'histoire de tous les siècles , prouve que moyennant la bénédiction Divine , la douceur , le support , les lumières & une instruction amicale , sont les seuls moyens qui peuvent convertir réellement des hommes plongés dans l'erreur. Et loin de nous tous qui composons le Clergé du Royaume , d'avoir assez peu de confiance dans la parole que Dieu a manifestée , & dans notre sainte Doctrine Evangélique pour craindre qu'elles puissent être altérées , si nous adoptions dans le Royaume quelques Etrangers d'une Religion différente , pour y établir leur demeure parmi nous , quoiqu'ils ne veuillent pas d'abord recevoir nos dogmes , mais que dans le silence & la retraite , chacun selon les lumières de sa conscience , veuille

servir cet Etre Eternel & Tout-Puissant qui est notre père commun. Non ! Stokolm n'est pas devenu Calviniste, quoique depuis bien des années les Réformés aient eu parmi nous un culte public. Le Danemarck n'est pas devenu Juif, quoique ce malheureux Peuple y vive en paix & fréquente publiquement les Synagogues. La Prusse n'est pas devenue Catholique, quoique ceux qui professent cette Religion, ainsi que tous les autres, y jouissent d'un exercice libre de leur Culte «.

» En considération de tout ceci, je demande la permission de proposer si les Révérendissimes députés du Clergé, de concert avec les autres Etats respectifs, ne trouveroient pas bon de demander très-humblement au Roi, si S. M. ne jugeroit pas avantageux d'ordonner gracieusement ce qui suit. 1^o. Tous les Etrangers, de tel âge, condition, sexe ou Religion qu'ils puissent être, qui voudront à l'avenir se retirer en Suède ou dans les Provinces soumises à sa domination, pour y fixer leur demeure & y gagner leur vie d'une manière honnête, auront pour cela une entière liberté, au moins dans les grandes villes de Commerce, avec la très-gracieuse assurance d'y jouir de la même liberté & protection que tous les autres sujets Suédois, à dater du jour qu'ils auront juré foi & hommage à S. M. ; ce qui pourra se faire devant le Magistrat Municipal de la première ville où ils arriveront. Par cette raison, on ne leur fera aucune difficulté sur les frontières relativement aux passeports ; mais on prendra une simple note pour constater ceux qui en auroient ou qui en seroient dépourvus. Cette protection Royale ne pourra pourtant pas regarder ceux qui, dans un tems limité, après leur arrivée, seroient convaincus de s'être expatriés pour quelque crime. 2^o. Tous les Etrangers qui arriveroient seroient assurés, de la part de Sa Majesté, d'une parfaite liberté de conscience pour eux, leurs enfans & leur postérité, de pouvoir, sans trouble, sans bruit, & sans donner du scandale aux Sujets nés du Roi, exercer chacun son

Culte Divin ; cependant , sous la réserve très-sérieuse de s'abstenir de chercher à séduire clandestinement ou publiquement quelqu'un pour apostasier notre Doctrine pure , Evangélique Luthérienne , sous peine de confiscation de tous ses biens , & de bannissement perpétuel du Royaume ; comme aussi que , conformément aux loix fondamentales du Royaume , aucune personne d'une Religion étrangère ne puisse être revêtue d'aucune Charge ou Office. La difficulté qui pourroit se présenter à l'occasion de leurs mariages , leurs baptêmes , & l'éducation de leurs enfans , pourroit aisément être levée , en ordonnant que tout mariage mixte entre une personne de la Religion Luthérienne & une autre d'une Religion étrangère devra être célébré selon le Rit Luthérien , & que tous les enfans provenants de pareils mariages seront baptisés par nos Prêtres , conformément à nos Statuts Ecclésiastiques , qu'ils seront élevés dans notre Religion Evangélique & se tiendront à notre Culte. Mais tous ceux qui seroient nés d'une Religion étrangère , pourroient être élevés dans leur Religion. 3°. Tous ceux qui viendront s'établir dans le Royaume , soit Etrangers , soit même Suédois , qui par plusieurs raisons , se seroient ci-devant retirés du Royaume , pourront dans les Villes , à la Campagne & part-tout où on leur accorderoit la permission de s'établir , exercer , sans aucune gêne , chacun sa Profession , Métier , Art & Science avec lesquels ils croiront pouvoir & voudront se nourrir eux & les leurs , selon les Règlemens & Statuts que S. M. trouveroit bon d'établir , sans que pour cela ils puissent être chargés d'impôts plus considérables que les Suédois nés Sujets du Roi «.

» Les avantages qui paroissent devoir résulter d'une pareille liberté sont évidens. Le nom de notre Grand Roi deviendra un objet de vénération pour tous les Peuples de l'Univers. Tous les opprimés , tous les infortunés béniront le cœur humain de no-

tre Monarque ; ils s'empresseront à chercher un refuge à l'ombre de ses aîles ; le Royaume recueillera des guerres sanglantes des autres Nations une moisson abondante ; savoir, une quantité de Citoyens laborieux. L'Agriculture, les Manufactures, les Arts & Mériers seront poussés à un plus haut degré de perfection, & les charges de l'Etat, réparties sur un plus grand nombre de Sujets, deviendront d'autant plus supportables aux anciens habitans. La Suède verra alors aussi les enfans, que plusieurs raisons ont réduits à s'expatrier, songer sérieusement à retourner dans leur Patrie ; ils y reviendront en foule pour prendre part à la joie de leurs Frères, & goûter avec eux la bénédiction répandue sur l'heureux siècle de Gustave III. La chose n'est pas non-plus une nouveauté particulière. Les Princes sages ont très-bien su augmenter la force & la considération de leurs Royaumes, en accordant une retraite aux Etrangers. Sans ce moyen, la Prusse ne seroit jamais parvenue, dans un si court espace de tems, à un si haut degré de puissance. Le Grand-Duché de Toscane, un Etat Catholique Romain, ne doit son accroissement subit qu'à la liberté de conscience, à celle des Arts & du Commerce. La France, si dévouée d'ailleurs à la Religion de Rome, n'exécute plus les anciennes loix pénales contre les Protestans. La partie du Monde la plus éloignée même a attiré chez elle plusieurs milliers de familles Européennes, en donnant pleine liberté à plusieurs différentes Religions. Maintenant le tems paroît être arrivé pour la Suède de faire à son tour une si heureuse conquête, en accordant une liberté semblable. Touché des malheurs de mes Frères, zélé pour l'aggrandissement & la force de ma Patrie, & pénétré de la vénération la plus profonde pour notre Doctrine pure & Evangélique, je viens d'exposer ici mes pensées avec la plus grande sincérité, & dans l'intention la plus pure, en les soumettant à l'examen attentif & sérieux des Révérendissimes Dé-

patés du Clergé. Ma joie est complète de pouvoir aussi les mettre sous les yeux éclairés de notre très-Gracieux Souverain, que la Providence Divine a certainement destiné à être le Protecteur béni de tous les Opprimés, à rendre son Royaume florissant & heureux.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 20 Mars.

L'ARCHIDUC Maximilien est de retour de Baade depuis le 13 de ce mois. On dit que l'Empereur, avant que les armées se séparent, fera encore un tour en Bohême & en Moravie; mais le tems de son départ n'est point fixé.

On n'a point encore de nouvelles de Teschen au sujet des conférences relatives à la paix; la gazette Impériale s'est contentée d'annoncer, ces jours derniers, les conférences & l'armistice de la manière suivante.

» La médiation que les Cours de France & de Russie ont employée depuis long-tems au sujet de l'affaire de la succession de Bavière, l'a portée au point que le Baron de Breteuil, Ambassadeur de France près notre Cour, & le Prince Reprin, ont dû se rencontrer le 19 à Teschen, dans la haute Silésie. Le Comte Philippe de Cobenzel, Conseiller-Privé, & Vice-Président de la Banque, est parti le 8 pour se rendre, de la part de notre Cour, dans la même Ville, où le Baron de Riedesel, ci-devant envoyé de Prusse ici, paroîtra de la part du Roi, afin de travailler à forces réunies à l'ouvrage de la pacification. Le Général de Wunsch, qui se trouve dans le Comté de Glatz, & le Général d'Anhalt, posté avec son corps près de Braunau, ont offert, par écrit, de publier l'armistice le 7 du courant; & comme l'Impératrice-Reine avoit déjà envoyé des ordres préalables pour l'accepter, il a été agréé; en conséquence, dans l'intervalle, chaque partie restera en possession

de ce qu'elle occupe. Suivant des avis de la Silésie ; tout y est tranquille ; & l'ennemi a retiré ses postes depuis l'attaque contre la Ville de Neustad , qu'il a aussi évacuée. Le Prince héréditaire de Brunswick & le Général de Stutterheim ayant notifié par ordre du Roi au Général d'Elricshausen , l'armistice pour toute l'étendue de la haute Silésie , conformément aux ordres qu'il avoit reçus d'avance , il l'a accepté , à commencer du 8 de ce mois «.

On a publié une Ordonnance de l'Impératrice-Reine , en date du 5 Janvier dernier , par laquelle , sans préjudicier aux franchises des foires dans les Etats héréditaires , il est néanmoins défendu aux Commissionnaires étrangers , qui n'ont pas apporté des marchandises & qui ne tiennent point de boutiques , de porter de maison en maison des échantillons pour chercher des commissions , contre les Ordonnances expresses portées contre le colportage.

De HAMBOURG ; le 25 Mars.

MALGRÉ la certitude que les Généraux des armées belligérantes avoient que la paix n'étoit pas éloignée , ils ont continué les hostilités jusqu'au dernier moment ; elles sont enfin suspendues par-tout depuis la publication de l'armistice , dont voici les conditions.

» 1°. Les armées respectives resteront *in statu quo* , & continueront à occuper les endroits dont elles sont en possession , jusqu'à la conclusion de la paix , sans cependant pouvoir se rendre au-delà de leurs postes avancés respectifs. 2°. Ceux qui passeront les limites seront arrêtés , à moins qu'ils ne soient munis d'un passeport de leur Chef. 3°. L'armistice commencera le à midi (le jour varie selon les lieux où l'armistice a été publié , depuis le 7 jusqu'au 10 de ce mois) , jour auquel tout acte d'hostilité cessera ; & dans le cas où la paix ne seroit

point conclue, les deux parties seront tenues de se prévenir mutuellement 8 jours avant de recommencer les hostilités.

La communication est en conséquence rouverte entre la Saxe & la Bohême, & entre les autres parties du théâtre de la guerre, au moyen des passeports des Officiers qui commandent de part & d'autre. Il paroît que l'incendie de Neustadt qui a fait tant de bruit parce que c'est un des derniers actes d'hostilités, & que le désastre de cette ville étoit peu nécessaire, a été désapprouvé également par la Cour de Vienne & par ses ennemis; on assure que l'Officier qui a conduit cette expédition, & donné l'ordre funeste qui a été trop bien exécuté, est aux arrêts dans la forteresse de Spielberg. Les lettres qui donnent cette nouvelle ne s'accordent point sur le nom de cet Officier. Elles ajoutent qu'un Ingénieur Autrichien s'est rendu à Neustadt pour vérifier le dommage, ce qui suppose le dessein d'en indemniser les habitans; ce seroit en effet le moyen le plus noble de désavouer un excès que la punition de son auteur ne répareroit point.

On n'a encore aucunes nouvelles des conférences qui se tiennent à Teschen; on varie même sur le jour où elles ont dû commencer; quelques lettres portent que les Ministres ne commencèrent leurs visites d'usage que le 14 de ce mois, & que ce n'est que le 19 qu'ils ont entamé les délibérations sur le grand objet qui les rassemble. Selon la déclaration que l'Impératrice de Russie a faite sur la réponse de la Cour de Vienne à la première qu'elle lui avoit adressée, les Ministres des Puissances belligérantes ne conféreront point entr'eux, ni n'entreront dans aucune discussion, mais traiteront avec ceux des Puissances médiatrices, qui s'occuperont seuls de l'ouvrage de la paix, en les con-

sultant dans tous les cas nécessaires, en leur faisant part de ce qui sera réglé, & ne les laisseront point venir en présence les uns des autres, jusqu'à ce que le traité soit conclu. Tous ces Ministres doivent s'assembler sans aucune apparence extérieure d'un Congrès, sans formalité, sans étiquette, & sur le pied d'une société ordinaire.

Pendant que les négociations sont en train, que l'on en conçoit généralement les meilleures espérances, il y a dans ce pays des politiques qui prévoient de grandes difficultés pour la pacification générale. Le Roi de Prusse, disent-ils, après avoir déclaré dans ses manifestes qu'il n'a agi par aucune vue d'intérêt personnel, mais seulement en qualité de garant de la paix de Westphalie & des constitutions de l'Empire, après avoir travaillé jusqu'à présent sur ce plan, pourroit-il se départir de ce système, déroger en rien de ce qu'il a dit appartenir à l'Empire, & consentir au démembrement de la Bavière? L'Electeur Palatin payera-t-il à l'Electeur de Saxe les 3 millions de fl. qu'on dit qu'il doit donner au-delà de ce qui avoit été réglé par les préliminaires? se décidera-t-il à ne rien céder de ses possessions actuelles dans les Duchés de Berg & de Juliers? quelques spéculatifs qui cherchent à lever ces obstacles, & qui pourroient s'en dispenser puisque sans doute on s'en occupe à Teschen avec plus de fruit, croient que la discussion de la succession de la Bavière sera renvoyée à la Diète générale, & qu'en attendant, les choses seront remises dans leur ancien état; que l'on prendra en même-tems des arrangemens au sujet de Berg & de Juliers, dont la succession n'est point encore ouverte, & qu'on prendra des précautions pour qu'elle ne trouble point de nouveau l'Empire lorsqu'elle sera. Il reste encore une question à résoudre;

c'est de savoir qui payera les frais faits jusqu'à présent, & qui sans doute sont considérables, puisque l'on n'évalue pas à moins de 52 millions pour la Cour de Vienne, l'extraordinaire seul de cette guerre; outre les ravages qu'ont essuyés une partie de la Bohême & les provinces voisines.

On mande de Colberg que le 4 de ce mois, les eaux de la mer se sont élevées à la hauteur de 8 pieds, & que trois heures après elles sont descendues à leur hauteur ordinaire; le vent étoit Nord-Est & peu violent; quelques Physiciens présumant qu'il y a eu quelque part une forte tempête, ou un tremblement de terre.

On apprend de Cassel, que la Société des Antiquités de cette ville, a élu pour Associé-Honoraire Etranger, à la place de feu M. de Voltaire, M. d'Alembert, de l'Académie Royale des Sciences, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française.

De Ratisbonne, le 25 Mars.

L'OUVERTURE des conférences à Teschen, les espérances de paix qui en résultent n'ont pas empêché la Cour de Vienne de publier un nouveau Mémoire, auquel elle a fait travailler pendant les négociations qui ont précédé l'armistice. C'est une *réponse préalable au Mémoire publié à Berlin dans le mois de Décembre dernier*. On y revient sur l'acte de renonciation du Duc Albert d'Autriche à la Basse-Bavière, dont on relève toutes les circonstances qui peuvent rendre cette pièce suspecte; on a inséré à la fin le procès-verbal de l'interrogatoire qu'a subi le Baron de Senckenberg, auquel on reproche beaucoup de contradictions dans ses réponses, en remettant à la décision du public impartial le jugement qu'on peut porter.

de cet acte. M. de Senckenberg a été remis en liberté, & il a passé ces jours derniers par cette Ville, d'où son dessein, dit-on, est de se rendre à Lausanne.

» Les Etats de Bavière, lit-on dans une lettre de Munich, n'ont pas encore pu se résoudre à consentir au démembrement du Duché, dont on croit que la Cour de Vienne gardera une petite partie. Loin de vouloir entrer dans aucun arrangement à cet égard, ils ont fait de nouvelles remontrances à l'Electeur, pour empêcher ce démembrement, & ont protesté d'avance contre tout ce qui pourra être réglé à ce sujet dans le Congrès de Teschen. On dit que l'Electeur leur a fait répondre que pour rétablir leur corps dans son état précédent, son dessein étoit d'unir les Principautés de Neubourg & de Sulzbach, ainsi que le haut Palatinat, au Duché de Bavière : on ne dit point si les Etats se contenteront de cet arrangement, mais on remarque à Munich que leurs Députés continuent de tenir une conduite opposée au sentiment de l'Electeur «.

I T A L I E.

De L I V O U R N E , le 15 Mars.

LE beau tems qui règne depuis plus de deux mois dans la plus grande partie de l'Italie, offre par-tout la végétation renaissante de la manière la plus sensible. Dans quelques endroits, on tire de ce beau tems précoce des pronostics fâcheux pour la récolte prochaine; on a été obligé à Milan, pour rassurer les esprits de copier & de publier une ancienne inscription qui se trouve sur la porte d'une maison, appelée ci-devant Panigarola, & qui est maintenant une Chapelle dédiée à St. Antoine, à Vermezzo, terre de ce Duché. Elle est conçue ainsi. 1140, *Annus hic Bisextilis fuit & lumi-*

nare majus fere totum eclipsavit. A septimis idus Novembris ad septimum usque Aprilis idus, nec nix nec aqua visu de cœlo cadere. Attamen prater mortalium opinionem, Dei clementia, & messis & vindemia multa.

» Une lettre, écrit-on de Bastia en Corse, reçue par le cousin du fameux Carlo Salliarri, & qu'il a eu l'imprudence de communiquer à plusieurs personnes, l'a fait mettre en prison. Elle porte qu'une escadre Angloise de 40 voiles, ayant à bord 8000 hommes de débarquement, commandée par le Général Paoli, doit venir au printems tenter la conquête de la Corse. Cette nouvelle pouvoit causer de la fermentation, mais le gouvernement n'a rien à craindre de ce projet. Les places & les côtes sont exactement gardées. Nous avons en abondance des troupes & des munitions de guerre. Nos milices provinciales sont sur un très-bon pied, & ont à leur tête des Officiers très-distingués, tels qu'un Gaffario, un Colonna, un Casabianca, un Ciccaldi, &c. D'ailleurs, il s'est fait une grande révolution dans la plupart des esprits. Les Corfes sont François. L'allégresse a été aussi grande dans toute l'Isle, à la naissance de Madame, fille du Roi, & les réjouissances aussi multipliées qu'à Paris. On peut en juger par le fait suivant : Deux élèves du Collège de Chiavari, âgés d'environ 14 ans, avoient formé le noble projet de s'embarquer sur une felouque, & d'aller en course contre les Anglois ; ils s'étoient déjà procuré de l'argent & avoient engagé un grand nombre de leurs camarades à partager avec eux la gloire de cette entreprise : la nuit du départ étoit fixée, ils avoient des pistolets, des épées, & avoient transporté secrètement à bord de la felouque tous les couteaux & autres instrumens de la cuisine du Collège. Le Recteur de la maison a heureusement été averti presque au moment où ils alloient lui échapper, & a réussi à les faire renoncer à cette résolution. — Le Docteur Giubega,

Grand-Chancelier, & les Députés des Etats, sont encore à Paris. Ils ont obtenu de S. M. une ample remise sur les impôts, & même une somme considérable pour le dessèchement des marais & endroits marécageux de la Corse «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 31 Mars.

Nos papiers publics s'empressent de suppléer au défaut de nouvelles positives de l'Amérique Septentrionale ; s'il faut les en croire, le Général Washington s'étant mis en marche avec une partie de son armée pour couvrir les Provinces Méridionales, a tellement affoibli son armée à Philadelphie, que le Général Clinton, qui s'est avancé vers cette dernière ville, s'en est emparé sans opposition ; d'un autre côté, le Colonel Campbell a pris possession de Charles-Town dans la Caroline Méridionale, & cette Province a montré le plus grand empressement de rentrer sous la domination Britannique. Par malheur pour ces nouvelles intéressantes, les lettres mêmes que la Cour a publiées, relativement à l'invasion de la Géorgie, prouvent que la réduction des deux Carolines, que se promettent les Commandans Britanniques, doit être l'effet du succès de leurs armes, & point celui de la bonne volonté des habitans en faveur de leur ci-devant mère-patrie. On fait, quant à la Pensylvanie, que plusieurs Quakers se sont, en effet, prévalu de leur système religieux pour se soustraire à toutes les obligations de la société civile, & que quelques-uns ont servi d'espions, de correspondans & de guides aux armées Britanniques ; mais on n'ignore pas non plus que l'esprit des Quakers n'est pas celui du peuple en général, & que cet esprit ne

peut pas leur permettre de prendre une part active lorsqu'il s'agira d'opérer une révolution. La Cour, d'ailleurs, n'a confirmé aucun de ces bruits, qui seroient trop intéressans pour n'être pas publiés s'ils étoient vrais.

La gazette vient d'en annoncer de moins importants, sans doute, mais qui ont fait & qui ont dû faire une vive sensation. On étoit inquiet de la situation de l'escadre de l'Amiral Barrington à Sainte-Lucie; on savoit qu'elle n'étoit pas en état de résister aux forces du Comte d'Estaing; on attendoit des nouvelles positives de sa réunion avec celle de l'Amiral Byron; on vient de la recevoir & de la publier.

» M. d'Estaing, dit l'Amiral Byron, est toujours dans le port de Fort-Royal avec son escadre; il en sortit le 12 Janvier avec 16 voiles & prit la route de Ste-Lucie: le lendemain, au point du jour, je sortis du Cul-de-Sac avec 13 vaisseaux de ligne, & trois frégates, & je portai directement sur l'escadre Françoisse, forçant de voiles, & formée en ligne de bataille; mais sitôt que M. d'Estaing eut découvert nos forces, il vira vent devant, fit de son mieux pour pagner le port, ce qu'il effectua avant qu'il fût possible d'engager aucun de ses vaisseaux au combat; sa retraite précipitée rend difficile les conjectures que l'on peut former sur la conduite qu'il a tenue, en sortant du Fort-Royal avec des forces si considérables, à moins que l'on ne suppose qu'il ignoroit ma jonction avec le Contre-Amiral Barrington, & qu'il méditoit une nouvelle attaque contre cette Isle: la seule réflexion qui s'élève contre cette conjecture est que nous sommes très-fondés à croire qu'il est parfaitement informé de ce qui se passe à Ste-Lucie: voyant que nous attendrions envain que l'escadre Françoisse se déterminât à nous livrer combat, & que la force de leur asyle dans le port de Fort-Royal ne nous permettoit pas de les y forcer, je ne voulus pas m'exposer au hazard d'être

entraîné sous le vent par le courant , ce qui fût arrivé si le vent eût manqué ; en conséquence , après avoir approché Fort-Royal de très-près , je profiterai d'un vent frais qui s'élevoit , & le soir même je ramènai l'escadre à l'ancre dans cette baie , qui se trouvant à 3 ou 4 lieues au vent du Grand-Cul-de-Sac , nous met plus convenablement à portée d'observer les mouvemens des François , & d'intercepter le renfort qu'ils attendent , sous les ordres de M. de Tréville , s'il arrivoit du côté de l'extrémité Méridionale de la Martinique.

Cette lettre , qui est en date du 4 Février , prouve qu'à cette époque l'Amiral Byron ne jugeoit pas praticable de bloquer l'escadre Française qu'on s'est empressé de dire bloquée , & forcée de se rendre , ainsi que la Martinique. Sa position fait attendre simplement la nouvelle d'une action prochaine , mais dont l'égalité entre les forces respectives , rend le sort incertain , & ne diminue par conséquent pas nos inquiétudes. Le dessein qu'a formé l'Amiral Byron d'intercepter le secours que le Comte d'Estaing attend d'Europe sous les ordres du Comte de Grasse & non de M. de Tréville , ne peut réussir que dans le cas où le renfort arriveroit du côté de l'extrémité méridionale de la Martinique ; mais il peut prendre une autre route. M. de Grasse peut être instruit de la prise de Sainte-Lucie , de l'état de nos forces dans ces mers ; & M. d'Estaing n'a pas manqué , sans doute , de lui envoyer des avis par des bâtimens qui ont pu partir de quelqu'autre point de l'isle , & éviter notre flotte. S'il est joint par M. de Grasse , nous perdons la supériorité , & l'Amiral Rodney , en arrivant , ne la rétablira pas ; les forces seront égales , & le sort des armes reste toujours incertain.

Les changemens qu'on s'étoit hâté de prévoir dans l'administration à la suite du triom-

phe de l'Amiral Keppel , n'ont point eu lieu ;
 & il paroît que les Ministres résisteront à cet
 orage comme ils ont résisté à celui qui s'éleva
 à l'occasion de la convention de Saratoga. La
 fermentation qui avoit éclaté parmi le peuple ,
 ne se manifeste plus que par l'oisir que plusieurs
 villes , à l'imitation de celle de Londres , font
 de leur franchise à l'Amiral Keppel , à qui la
 ville de Dublin en a fait remettre les lettres
 dans une boîte de chêne , ornée des armes de
 la ville ; quant au Comte de Sandwich , on
 prétend à la vérité qu'après l'examen de l'af-
 faire de l'hôpital de Greenwich , il passera au
 poste de Secrétaire d'Etat , vacant par la mort
 du Comte de Suffolck. Mais ce changement
 n'est pas une disgrâce. Les Ministres , à cette
 espèce de triomphe sur le parti de l'Opposition ,
 joignent encore la satisfaction de sortir de l'em-
 barras où les jettoit le refus de plusieurs Ami-
 raux de commander la grande flotte l'été pro-
 chain. Sir Charles Hardy , Amiral de l'escadre
 blanche a accepté le commandement ; il jouit
 dans ce pays de la plus haute réputation ; il est
 vrai qu'il y a seize ans qu'il n'a été en mer ,
 puisque depuis Mai 1758 , qu'il eut le comman-
 dement en second sous l'Amiral Boscawen à la
 réduction du Cap Breton , & l'année suivante ,
 sous l'Amiral Hawke , qu'il se trouva en cette
 qualité à la bataille navale contre le Maréchal
 de Conflans , il n'a plus servi ; mais on se flatte
 qu'il n'en est pas moins en état de rendre de
 grands services & de meilleurs que l'Amiral
 Keppel , dont l'opposition constante au Minis-
 tère faisoit employer les talens à regret. Les
 deux Amiraux qui commanderont sous Sir
 Charles Hardy , sont le vice-Amiral Shuldham
 & le contre-Amiral Robert Digby. Ce dernier
 qui a été un des Capitaines de la flotte de
 l'Amiral Keppel , dont la déposition a été

le plus au gré du vice-Amiral Palliser, a été élevé à ce grade dans la dernière promotion du 19 de ce mois, où S. M. a élevé 10 Capitaines au grade de contre-Amiral, & 8 contre-Amiraux à celui de vice-Amiral.

L'escadre destinée pour stationner cette année à Terre-Neuve, sera composée des vaisseaux le *Romney*, le *Chatham* & le *Portland* de 50 canons, & des frégates la *Surprise* de 28, & la *Sybille* de 24. Les vaisseaux marchands destinés pour les Indes Occidentales, sont partis le premier de ce mois au nombre de 200, de Corke en Irlande, sous les ordres du *Courageux* & du *Vaillant* de 74 canons, du *Salisbury* de 50, & de l'*Aréthuse* de 32, qui a échoué sur l'île de Molène; ils ont dû être joints par les autres vaisseaux, partis de différens ports pour la même destination, avec quelques vaisseaux de transport, à bord desquels on embarqua, le 10 de ce mois à Portsmouth, le régiment des volontaires de Liverpool, qui va renforcer nos troupes de terre dans cette partie du monde. On dit que les négocians de Liverpool ont donné à chaque soldat (ils sont au nombre de 850 hommes) deux chemises, deux paires de chausses, de souliers, &c. Le contre-Amiral Hugues est parti pour les Indes Orientales avec cinq vaisseaux de guerre, une frégate & 13 navires de la Compagnie des Indes, à bord desquels, est embarqué le régiment de Montagnards Écossais, nouvellement levé. Cette escadre est accompagnée du *Warwick*, vaisseau de 50 canons, destiné à aller prendre & escorter ceux de la Compagnie qui se trouvent à Sainte-Hélène. Elle marche encore avec les vaisseaux la *Vengeance* de 74, l'*Adéon* de 44, l'*Hyenne* de 24, & les galiotes à bombe, le *Vésuve* & l'*Ethna*, qui ont, dit-on, ordre d'aller reprendre le Sénégal; la

perte de cet établissement est plus importante qu'on ne se l'imagine communément ; outre la traite des Nègres , qui est un objet considérable , le commerce de la gomme forme un article d'une plus grande valeur encore , puisque le produit seul des accises sur la gomme , qui fait les deux septièmes des différens droits que le Gouvernement perçoit sur le commerce de cette partie de l'Afrique , ne montoit pas à moins de 24,000 liv. sterl. ; ce qu'il y a de sûr , c'est que ces forces navales sont pourvues de bateaux plats pour des débarquemens , ce qui ne laisse pas douter qu'elles ne soient chargées de quelque expédition , tant sur la côte d'Afrique que dans l'Inde.

La constance de notre Ministère dans ses opérations , l'art avec lequel il a su s'assurer des avantages dans l'Inde , & mettre en sûreté la source des richesses qui restoit à la Grande-Bretagne , nous font espérer encore d'en imposer à l'Europe , de dicter des loix à la Hollande , de contenir par la terreur ou par la politique les Puissances maritimes du second ordre , d'enchaîner les forces de l'Espagne , & de refaisir & de conserver , à l'aide de la force , du courage , & sur-tout du bonheur , le sceptre de la mer. » La Grande-Bretagne , lit-on dans l'Histoire Philosophique & Politique du commerce des Européens dans les deux Indes , voit d'un œil chagrin , dans les mains de ses rivaux , une possession où l'on peut préparer la ruine de ses prospérités d'Asie. Dès les premières hostilités entre les deux Nations , elle dirigera tous ses efforts contre une Colonie qui menace la source de ses plus riches trésors. Quel malheur pour la France si elle s'en laissoit dépouiller « ! Cette réflexion étoit sous les yeux de nos Ministres ; ils se font hâtés de frapper le coup nécessaire , & les ordres de

faire le siege de Pondichéry ont été expédiés dans le tems même où nous paroissions vouloir nous défendre en Europe d'être les agresseurs, & où nous annoncions une modération que le fait démentoit, mais que le besoin de ménager la Hollande nous prescrivait, & dont nous savions qu'on ne sauroit que tard la nouvelle en Europe, & dans un moment où elle pourroit être plus utile que nuisible à notre cause. Cet événement, en effet, a influé sur le crédit public qui commence à se relever, & qui se soutiendra, sans doute, jusqu'à ce que des nouvelles des Antilles viennent le détruire ou le faire monter encore.

Le Parlement est rentré en vacances à l'occasion des fêtes de Pâques. Parmi les objets dont il s'est occupé, les principaux regardent l'Irlande; le 19 de ce mois, le Lord North remit à la Chambre des Communes un message de S. M. pour l'informer qu'ayant été instruite, que depuis quelques années les revenus de l'Irlande ne suffisoient plus pour subvenir au paiement des objets auxquels ils étoient destinés; S. M. touchée des maux qui affligeoient ses fidèles sujets de ce Royaume, & désirant y apporter un remède prompt & efficace, jugeoit à propos de recommander à la Chambre d'examiner s'il ne conviendrait pas, vu la situation actuelle de l'Irlande, que la paye & l'entretien des régimens de ce Royaume, employés actuellement hors du pays, fussent portés à la charge de la Grande-Bretagne; ce message donna lieu à quelques débats, dans lesquels on ne manqua pas d'observer qu'il seroit plus convenable de chercher les moyens de soulager l'Irlande, en remédiant aux abus des pensions établies sur le pays. Le Lord Cavendish proposa de faire remettre à la Chambre une liste des pensions accordées ou créées à la charge

de l'Irlande depuis le 24 Septembre 1763 ; mais cette proposition fut rejetée, & l'examen du message remise au tems où l'on s'occupoit du subside. On mit ensuite en délibération si l'on accorderoit à l'Irlande la permission d'y importer le sucre ; mais l'on objecta que le droit sur les sucres importés dans la Grande-Bretagne montoient à 400,000 livres sterl. qui étoient affectées à des payemens qui n'étoient susceptibles d'aucune diminution ; les avis se partagèrent, & on convint de surseoir à quatre mois la décision de cette question. Il résulte de tous ces débats qu'on parle beaucoup de faire du bien à l'Irlande, mais qu'on ne peut se résoudre à prendre aucun parti. Plusieurs personnes qui se récrient contre cette indécision, affectent de craindre que l'espèce d'asservissement dans lequel on la retient, ne la détermine à imiter l'exemple de l'Amérique.

» Le Lord Nugent, dit un de nos papiers, a avancé que l'Irlande, avec des encouragemens, deviendrait bientôt le septième Royaume de l'Europe. Il met la France au premier rang, la Russie au second, l'Autriche au troisième, la Prusse au quatrième, l'Angleterre au cinquième seulement, l'Espagne au sixième & l'Irlande au septième. M. Grenville observe aussi, que d'après des nouvelles sûres qu'il a reçues, il y a actuellement 20,000 hommes sous les armes dans ce Royaume, qui, non-seulement ne sont pas à la solde du Gouvernement, mais dont il n'a pas même connoissance. Le fait, s'il est vrai, comme on a lieu de le croire, doit inspirer les plus vives alarmes, & mérite la plus sérieuse attention ».

Nos papiers annoncent toujours la tenue prochaine d'un conseil de guerre pour juger le vice-Amiral Palliser ; selon ces papiers, il devoit s'ouvrir le 18 de ce mois ; mais on pré-

tend que le vice-Amiral en ayant été prévenu, avoit répondu, que ses répliques ne pouvoient pas être en état de paroître pour ce tems ; il demandoit le délai nécessaire pour les mettre en ordre, que lorsqu'elles le feroient, il avertiroit l'Amirauté. Ce délai, ajoute-t-on, lui a été accordé, & on ignore quand son procès commencera; on débite que M. George Jackson Procureur du Roi pour la marine, interviendra comme partie publique, parce que l'Amiral Keppel a déclaré que son intention n'étoit pas de pousser plus loin l'accusation de désobéissance contre le vice-Amiral. Pendant qu'on annonce ce procès, bien des gens doutent qu'il ait réellement lieu. La Cour protège ouvertement M. Palliser, qui n'a agi, dit-on, que par ses ordres; il occupe encore, à ce que l'on assure, son logement au Bureau de l'Amirauté, & des différentes places dont il a donné sa démission, aucune n'a encore été donnée à personne jusqu'à présent.

Il se répand dans ce moment des nouvelles qui mêlent un peu d'amertume à la joie qu'a causé celle de la prise de Pondichéry, peut être n'ont-elles pas d'autres fondemens que les intérêts des agioteurs. Quoiqu'il en soit, les voici telles que nos papiers les racontent. Le Brigadier-Général Leslie, chargé d'une expédition contre Poonah, Capitale du Gouvernement des Marattes, partit de Bengale en Avril 1778, avec 6 bataillons de troupes du pays, & une compagnie d'artillerie. Mais ayant à faire 1200 milles dans des contrées difficiles, sous un soleil très-ardent, il est arrivé avec ses gens & ses chevaux, si harrassés, si épuisés de fatigue, que les Marattes les ont enveloppés, & s'en sont emparés sans coup férir. On compare l'événement de Poonah à celui de Saratoga. On ajoute qu'en Amérique le Général Washington, est arrivé sur les frontières de la Georgie; qu'en Europe la Cour est instruite que l'Espagne

va se déclarer , que le Lord Grantham est rappelé , & que le Marquis d'Almodovar est prêt à prendre congé.

A ces nouvelles , qui si elles ne sont pas vraies , sont du moins vraisemblables , nous joindrons ces deux Anecdotes plaisantes que nous fournissent nos papiers :

» Un particulier de cette Ville , a parié de faire à cheval une course de 30 milles , dans le tems qu'un escargot parcourra un espace de 30 pouces sur une pierre couverte de sucre en poudre. La course se fera à Newmarket ; plusieurs personnes ont gagé , les unes pour le cavalier , les autres pour l'escargot. Le pari principal est de 200 guinées.... Une troupe de Comédiens représentoit dernièrement la Tragédie de Richard III , dans une écurie à Hemley , dans le Comté d'Oxford. Au moment où Richard Furieux crie : *un cheval , un-cheval , mon Royaume pour un cheval* , une troupe de palefreniers accourut , força les portes en criant à tue-tête ; qui demande un cheval , il y en a 40 tous sellés à la porte. Les éclats de rire furent si universels & si prolongés , que la pièce en resta là «.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 15 Janvier. Pendant que nos ennemis , empressés de calomnier les États-Unis & le Congrès qui les représente , affectent de semer en Europe toutes sortes de bruits de mésintelligences entre nous & nos alliés , & de chercher tous les moyens d'éveiller la défiance , le Congrès a pris hier la résolution suivante , dont la publication seule suffit pour détruire les impressions de la calomnie.

» Attendu qu'il a été représenté à cette Chambre par l'honorable sieur Gerard , Ministre Plénipotentiaire de France , que l'on prétend que les États-Unis se sont réservés la liberté de traiter avec la

15 Avril 1779.

K

Grande-Bretagne, séparément de leur Allié, tant que la Grande Bretagne ne déclarera pas la guerre au Roi son maître. En conséquence résolu unanimement, que comme ni la France ni les Etats-Unis ne le peuvent pas de droit, ces Etats-Unis ne concluront jamais ni trêve, ni paix avec l'ennemi commun, sans en avoir précédemment obtenu le consentement formel de leur Allié, & que toute chose qui peut être insinuée ou avancée à ce contraire, tend à injurier & à déshonorer lesdits Etats «.

Le 11, le Congrès avoit pris une autre résolution, relative à des écrits publiés dans le *Pensylvania-Packet*, sous le titre de *sens commun sur l'affaire de M. Déane*, par laquelle le Président du Congrès est chargé d'assurer le Ministre de France, que le Congrès » désavoue pleinement de la manière la plus explicite cette publication; qu'étant convaincu par l'évidence la plus absolue, que les approvisionnementemens embarqués à bord de l'*Amphitrite*, de la *Seine* & du *Mercur* n'étoient point un présent, & que S. M. T. C., le grand & généreux allié de ces Etats-Unis, n'a pas entendu que des approvisionnementemens d'aucune espèce envoyés en Amérique servissent de préambule à son alliance, le Congrès n'a pas autorisé l'auteur desdites publications à avancer des assertions pareilles à celles qui s'y trouvent contenues, & qu'au contraire il les désapprouve hautement «.

De Boston le 20 Janvier. L'affaire de l'échange des prisonniers, entamée en 1776 entre le Général Howe & le Général Washington, n'est pas terminée; les conventions faites par les deux Généraux, portoient que l'échange réciproque se feroit Officier pour Officier de rang égal, soldat pour soldat, citoyen pour citoyen; il s'éleva des difficultés sur l'exécution; ce fut au mois

de Mars 1778 , que les Commandans nommèrent des Commissaires pour les lever ; ils s'assemblèrent à German-Town , près de Philadelphie ; & une nouvelle contestation rendit les conférences inutiles. Les Commissaires Américains trouvèrent que la commission dont le Chevalier Howe avoit revêtu les siens , n'avoit pour base & garant , que sa bonne foi personnelle , sans aucune autorité publique ; tandis que la commission de M. Washington portoit expressément qu'il la donnoit en vertu de pouvoirs à lui confiés. La Cour de Londres refusoit d'autoriser le Général Howe à faire de même , de peur de paroître reconnoître implicitement l'indépendance de l'Amérique. Cette crainte qui a empêché de ratifier la convention de Saratoga , a empêché jusqu'à présent la relaxation de l'armée prisonnière de guerre du Général Burgoyne ; on s'est occupé des moyens de convenir d'un échange dans un Congrès tenu à Amboy dans la province de Jersey , depuis le 7 jusqu'au 11 Décembre dernier , & on n'y a pas mieux réussi. Le Général Clinton a rappelé aussi-tôt à New-Yorck le Général Thompson & les autres Officiers Américains prisonniers sur leur parole. Le Général Washington , usant de représailles , a ordonné pareillement que les Officiers du Roi qui sont dans le même cas , reviennent auprès de leurs vainqueurs ; & il a redemandé sur-tout le Général Burgoyne & ceux qui sont avec lui en Angleterre. En attendant qu'ils reviennent , ou que ces difficultés s'arrangent , les troupes de Brunswick , qui sont partie des prisonniers faits à Saratoga , ont été envoyés vers Charlotteville dans le Comté d'Albemarle en Virginie.

Nous attendons avec impatience des nouvelles de la Géorgie. Selon les lettres de plusieurs provinces , on a fait marcher vers la partie Méridionale de la Caroline , qui confine à la Géor-

gie , un corps considérable de troupes enrégimentées , & 2000 hommes de la milice de Campden ; d'autres divisions suivent ces détachemens avec toute la célérité possible ; des troupes de la Virginie sont aussi en pleine marche pour joindre le Général Lincoln qui est à Purisbourg avec un corps considérable , que le Colonel Campbell a dessein d'attaquer. Le Général Washington de son côté , a fait défiler des troupes pour protéger la Caroline contre toute invasion , & il a les yeux ouverts sur les mouvemens du Général Clinton , qui paroît disposé à quitter New-Yorck pour aller joindre le Colonel Campbell ; les événemens qui vont se passer incessamment peuvent mettre fin à la guerre , ou en porter le théâtre ailleurs.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 10 Avril.

LES cérémonies de la Semaine-Sainte ont eu lieu comme à l'ordinaire. S. M. & la Famille Royale y ont assisté. L'état de la Reine qui vient d'avoir la rougeole, est aussi bon qu'on puisse le désirer; depuis le 6 de ce mois , elle est absolument sans fièvre. Madame Elisabeth de France est parfaitement rétablie de la même maladie.

Le 10 du mois de Mars , les Etats de Corse représentés par l'Evêque de Nebbio , en qualité de député du Clergé , par M. de Buonaparte , député de la Noblesse , & M. de Casabianca , député du tiers-Etat , eurent l'honneur d'être présentés au Roi & à la Famille Royale.

Le 28 , le Comte de la Chatre , Mestre-de-Camp, Commandant du Régiment de Dragons de Monsieur , l'un de ses Gentilshommes d'honneur , après avoir prêté serment entre les mains de ce Prince , en qualité de premier Gentilhomme de la Chambre , en survivance du Marquis de Noailles , fut présenté à S. M.

LL. MM. tinrent le 25 , sur les fonds de Baptême, la fille du Baron de Mauvilly , Capitaine commandant au Régiment Mestre-de-Camp-Général , Dragons ; & celle de M. de Perdrauville , Gouverneur des Pages de la Reine. Les cérémonies du Baptême furent suppléées par le Cardinal de Rohan , Grand-Aumônier de France , en présence de M. Broquevielle , Curé de la Paroisse de Notre-Dame.

Le même jour , LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Valery , Capitaine au Régiment Royal - Lorraine , avec Demoiselle Dupleix.

Le Roi a accordé à la Demoiselle de Rochechouart, sœur de la Comtesse de Montboissier , le brevet de Dame , sous le titre de Comtesse Victoire de Rochechouart.

Le 21 , le Chevalier de la Marck eut l'honneur de présenter au Roi & à la Reine son ouvrage intitulé : *Flore Française , ou Description succincte de toutes les Plantes qui croissent actuellement en France , disposée selon une nouvelle méthode d'analyse , & à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en médecine , & de leur utilité dans les arts.*

M. Fernande , ancien Sculpteur , pensionné de LL. MM. II , & Sculpteur du Prince Charles de Lorraine , a eu l'honneur de présenter à la Reine son buste en marbre.

De PARIS , le 10 Avril.

L'ESCADRE destinée pour l'Amérique sous les ordres de M. de la Motte-Piquet , prête à mettre à la voile depuis quelques jours , & n'attendant qu'un convoi de bâtimens qui devoient venir de Nantes & de Bordeaux , pour partir sous son escorte , a vraisemblablement mis à la voile aujourd'hui. Outre partie de la légion de Lauzun qui y étoit embarquée ,

on assure qu'un bataillon de Dillon, porté au complet de guerre, est à bord d'un convoi de Rochefort, qui doit avoir mis à la voile avec cette escadre. Sa destination est pour l'Amérique ; mais on ignore si elle se rend à la Martinique ou à la Nouvelle-Angleterre.

Les bruits qui se sont répandus depuis quelque tems par la voie d'Angleterre, ont donné quelque poids à la conjecture sur sa première destination. Selon des lettres, qu'on dit arrivées de la Martinique, M. le Comte d'Estaing, tranquille dans le port de Fort - Royal, où il ne peut être attaqué, attend l'arrivée de M. de Grasse, auquel il a expédié par divers bâtimens avis de l'arrivée de l'Amiral Byron, de la réunion des forces Angloises dans ces mers, & des instructions sur la route qu'il doit tenir pour le rejoindre. On attend avec impatience des nouvelles ultérieures des Antilles, où il paroît que le théâtre de la guerre va se porter, & où les deux Puissances se préparent à faire passer de grandes forces ; on dit que nous allons y envoyer 12 vaisseaux de ligne sous les ordres de M. de Guichen.

Depuis la nouvelle de la prise du Sénégal, on n'a point de nouvelles de M. de Vaudreuil ; on varie sur la route qu'il a dû prendre après avoir achevé cette expédition. Selon les uns, il se rend à la Martinique ; selon les autres, il a une autre mission à remplir ; c'est la conquête de l'Isle de Sainte-Hélène, située à une égale distance du Sénégal & du Cap de Bonne-Espérance, dont l'air est si pur & si sain, que les malades qui y sont débarqués recouvrent leur santé presque sur le champ. Cette Isle que les Anglois enlevèrent aux Portugais en 1673, est défendue par un fort appelé S. James, qu'ils ont fait construire, & leur est d'une grande importance pour la relâche de leurs navires à

leur retour des Indes orientales. Selon les mêmes conjectures, M. de Vaudreuil, après cette expédition devoit aller renforcer la garnison que nous avons déjà à l'Isle de France ; mais ces ordres, s'il les a reçus à son départ, doivent avoir changés depuis la prise de Pondichéry, & la suspension de l'envoi de M. de Ternay aux Indes avec une escadre que les circonstances y auroient rendue inutile.

L'inaction dans laquelle on voit rester l'Espagne au milieu des préparatifs énormes qu'elle a faits, continue d'occuper les spéculatifs, qui recherchent avec empressement toutes les lettres qui viennent de cette partie de l'Europe, pour y trouver des lumières ; nous leur offrirons celle-ci de Bilbao, en date du 10 Mars. » Nous sommes toujours dans l'impatience d'apprendre le parti que prendra notre Cour ; en attendant, on nous mande de Madrid, que les couriers ne cessent d'aller de cette Capitale à Versailles, & de Versailles à Madrid. Nous avons en rade à Cadix 32 vaisseaux, aux ordres de D. Louis de Cordova, Lieutenant-Général, & des Chefs-d'escadre, D. Adrien Caudron Cantin, & D. Michel Gaston, savoir un de 120 canons, 3 de 80, 25 de 70, & 3 de 60, avec 15 frégates de 26 à 30 canons, 2 paquebots, deux hourques, 2 galiotes à bombes, & deux brûlots. L'escadre du Ferrol, aux ordres du Chef-d'escadre D. Antoine de Arce, est composée de 4 vaisseaux de 80 canons, 4 de 70, & 4 frégates. On arme outre cela à Cadix & au Ferrol 9 vaisseaux, dont un 1 de 80 canons, 6 de 70, 2 de 60, & 12 frégates. Ainsi, dans les deux ports de Cadix & du Ferrol, nous avons 49 vaisseaux de ligne, 31 Frégates & 8 paquebots, hourques, galiotes à bombes & brûlots, qui font 88 bâtimens de guerre armés, ou qui le seront sous un mois. Un navire de notre

port, arrivé de Gibraltar, nous rapporte que les vivres y sont très-rares, & qu'on y attend un renfort de troupes ; ce qui prouve que les Anglois se défient de nous, & ils pourroient n'avoir pas tort «.

Selon les lettres de Brest, M. de Larchantel a été nommé Commandant de l'*Actionnaire*, M. de Cardagne, de la *Concorde*, M. de Kergarion, de la *Médée*, M. de Chavagne, de la *Sensible*. La flotte destinée pour Bordeaux mit à la voile le 26 du mois dernier, sous l'escorte de la *Fortunée*, de la *Blanche* & de la *Favorite*, & le 29 une flotte venant de Nantes, chargée de farines & autres munitions, mouilla dans la rade.

» Le 21, écrit-on de Morlaix, la Frégate du Roi, le *Fox*, s'est perdue sur une roche de la côte de Vannes, par la faute du Pilote-côtier ; l'équipage a été sauvé ; mais la frégate est, dit-on, hors d'état de servir. Ce Pilote, qui avoit déjà perdu une gabarre du Roi, a été conduit à Brest «.

Selon des lettres de l'Orient, le *Baron de Montmorency*, Capitaine Milhaud, corsaire de la Rochelle, de 18 canons, conduisit le 26 du mois dernier, le navire la *Fanny* de Londres, de 12 tonneaux, chargé de cordages, farine & viande salée, pour New-Yorck, & armé de 8 canons. Ce corsaire venoit de combattre au-dessus de Groix, une frégate Angloise de 22 canons, dont il s'étoit dégagé en courant sa prise.

Le navire l'*Empereur*, estimé 5 à 600 mille livres, qui avoit été pris par deux corsaires Anglois, a été repris par la frégate du Roi la *Renommée*, commandée par M. de Verdun, qui l'a conduit à Brest, avec les deux corsaires.

Le *Dugué-Trouin*, corsaire du Havre, vient de faire une campagne très-glorieuse & très-

lucrative ; il s'est battu avec avantage contre trois petits bâtimens Anglois de la marine Royale , & les a forcés de prendre la fuite pour lui échapper , après leur avoir tué 40 hommes. L'instant d'après qu'ils se furent éloignés , il s'empara de l'*Amitié intime* , bâtiment de 30 tonneaux , & de 6 canons , qui alloit à Porfmouth. Le même jour , il parvint encore à faire échouer deux autres bâtimens Anglois. Il n'a perdu qu'un seul homme dans sa croisière. Le *Jean Bart* , corsaire du même port , y a amené une prise de 160 tonneaux , chargée de graine de lin & d'épicerie. Il avoit encore fait amener quatre petits bâtimens ; mais une brume très-épaisse l'empêcha de les amarrer.

» On vient de voir ici , écrit-on de Gibraltar , un coup d'audace sans exemple , & que le succès a justifié. Sur le soir un petit bâtiment portant pavillon Britannique , vint jeter l'ancre auprès de deux brigantins chargés de provisions pour la garnison. Comme il avoit le vent & la marée favorables , on ne put pas l'aborder aisément & l'examiner. La nuit étant tombée , il aborda les deux brigantins & les enleva. Deux hommes de l'équipage s'étant échappés dans un esquif en informèrent le Commandant , qui envoya sur-le-champ les frégates l'*Entreprise* & le *Montréal* à la poursuite du corsaire , mais il étoit trop tard ; elles sont revenues sans l'avoir trouvé , non plus que les prises : le bâtiment qui a exécuté ce coup hardi , est le *Mar-mouzet* «.

La *Marquise de la Fayette* , corsaire de Bayonne , a pris dernièrement un navire parti de Dublin , & chargé de 2000 quintaux de morue.

» Depuis 15 jours , écrit-on de Toulon , les travaux ont redoublé dans ce port , au moyen de quoi , le *Triomphant* sera lancé à l'eau incessamment , & armé pour la campagne

prochaine ; il en fera de même du *Souverain* , dont le radoub avance beaucoup. La *Sultane* sera commandée par M. Dati , Capitaine de vaisseau , la *Pleyade* , par M. de Forbin , l'*Aurore* , par M. de Flotte , la *Flore* , par M. de Vintimille , & les chébecs le *Singe* , le *Caméléon* , le *Séduisant* & le *Renard* , par Messieurs de Montgrand , de Barbasan , d'Abbadie & de Tressemane-Chasteuil. Dans le cours du mois prochain , nous aurons à la mer de ce port 10 vaisseaux de ligne , 9 frégates , 4 chébecs & 4 corvettes. La *Lutine* & la *Sérieuse* , qui sont sur les chantiets , avancent rapidement. On assemble les pièces qui doivent servir à la construction du *Terrible*. On arme ici pour la course la tartane l'*Epervier* de 16 canons , & en Corse , 2 galiotes & une demi-galère. Les corsaires de Marseille , qui sont à la mer dans ce moment , sont au nombre de treize «.

On apprend de Minorque , par la voie de Palma , capitale de l'Isle de Majorque , que plusieurs familles Angloises , établies à Mahon , craignant les suites de la guerre actuelle , sont passées , avec leurs effets les plus précieux , à Livourne , & qu'elles vont s'établir dans cette Ville.

Nous avons rapporté la lettre que le Ministre de la Marine adressa au commencement des hostilités à tous les Capitaines de vaisseaux ou navires François au sujet du célèbre Capitaine Cook , dont on attend le retour ; nous nous empresserons d'en transcrire une nouvelle qu'il a écrite le 27 Février dernier pour le même objet. Si la guerre & ses ravages divisent les Etats & les hommes , les sciences se plaisent à rapprocher les uns & les autres.

» Le Capitaine Cook , qui est parti de Plymouth au mois de Juillet 1776 , sur le vaisseau la *Résolution* , avec le projet d'aller reconnoître

les Isles & les mers situées au nord du Japon & de la Californie , ne doit pas tarder à revenir en Europe. Il a sous ses ordres un autre navire nommé la *Découverte*, commandé par le Capitaine , Charles Clarck , qui , comme celui qu'il monte , est d'environ 500 tonneaux ; l'un & l'autre ont un peu plus de 100 hommes d'équipage. Comme les découvertes qu'une pareille expédition donne lieu de faire espérer , intéressent toutes les nations , l'intention du Roi est que le Capitaine Cook soit traité de même que s'il commandoit des bâtimens de Puissances neutres & amies , & qu'il soit recommandé à tous les Capitaines de navires armés en course , ou autrement , qui pourront le rencontrer à la mer , de faire connoître à ce Navigateur célèbre les ordres qui ont été donnés à son égard , en lui observant que de son côté , il doit s'abstenir de tout acte d'hostilité «.

Le Capitaine Mignard , Commandant du Corfaire *la Ville-de-Honfleur*, le même , qui le 19 Février dernier , soutint pendant 7 heures & demie , un combat contre deux corvettes Angloises , vient de se signaler une seconde fois. On écrit de Cherbourg , le 31 Mars , que le 29 faisant route pour sortir de la Manche , il fut chassé par une caïche du Roi d'Angleterre , de 18 canons de 6 , & qui avoit des troupes à bord. Le sieur Mignard ne montoit que 14 canons de 4 , avec 107 hommes seulement ; quoiqu'il reconnût qu'il étoit inférieur à tous égards à son ennemi , il se détermina à l'attendre : le combat s'engagea vers les 5 heures & demie , avec une ardeur égale de part & d'autre , les deux batteries se sont trouvées plusieurs fois bord à bord ; mais l'Anglois qui marchoit supérieurement , a toujours évité l'abordage , & s'est vu à la fin obligé d'abandonner la partie. Le corfaire François est arrivé le 30 , à la rade de Cherbourg ,

tout désemparé ; il a eu 3 hommes tués & 18 blessés ; le sieur Mignard , qui est du nombre de ces derniers , a le visage tout brûlé , ainsi que les mains , par les artifices que l'Anglois a lancés sur son bord.

On écrit de Toulon , que le brigantin Anglois l'*Anne* , chargé de 2600 quintaux de morue , a mouillé dans cette rade le 29 Mars. Ce bâtiment , qui venoit de Gibraltar & alloit à Naples , a été pris le 12 dudit mois , par la frégate du Roi la *Précieuse* , commandée par le sieur de Gineste , Capitaine de Vaisseau.

Le 3 du mois dernier , le feu prit à une maison du village de Pithon en Picardie , & se porta , en moins d'une heure , à 8 maisons contiguës ; le village entier auroit péri sans les secours de M. d'Etonilly , Lieutenant de Roi de S. Quentin , alors en son château d'Etonilly , voisin du village de Pithon , & sans ceux de M. de Champeaux , Prieur-Curé de l'endroit. Si le sort des incendiés chargés d'enfans & réduits à la misère , peut intéresser quelques ames bienfaisantes , on adressera les secours qu'on voudra bien leur accorder , à M. Moreau , premier Clerc de M. Foacier , Notaire , rue S. Honoré.

Le 13 du même mois , le feu éclata dans une écurie de la ville de Remiremont , entre trois & quatre heures après midi ; 8 maisons voisines ont été entièrement la proie des flammes , & 8 autres ont été très-endommagées ; cette perte réduit trente-cinq ménages à la mendicité. Au fort de l'allarme , le feu porta l'incendie sur toutes les maisons des Dames Chanoinesses qui entourent la grande place de cette Ville , au nombre de huit ; mais graces aux plus prompts secours , il n'y en eut que trois de consumées. Ces mêmes Dames Chanoinesses avoient déjà éprouvé précédemment

un désastre aussi cruel. Le tonnerre étoit tombé dans la nuit du 31 Décembre au 1^{er}. Janvier dernier sur leur Eglise, dont il avoit consumé la toiture & la charpente, & même endommagé les voûtes.

On mande de Falaise, qu'il y a eu aussi un incendie dans la paroisse de Courcy, Généralité d'Alençon ; il y a consumé 12 maisons avec leurs granges, & tout ce qui en dépendoit. M. Julien, Intendant de cette Généralité, s'est empressé de pourvoir au secours des malheureux, & il a mandé à son Subdélégué de dresser un procès-verbal du dommage afin de procurer aux incendiés tous les soulagemens qui dépendront de lui.

» Le 17 Mars, écrit-on de Meaux, à sept heures & demie du soir, les prisonniers du Château se sont évadés au nombre d'environ quarante. La milice Bourgeoise s'est mise aussitôt sous les armes, & a passé la nuit, partie à faire des patrouilles au-dedans des murs, partie hors de la ville & dans les villages des environs ; on en a déjà repris dix ou douze «.

On dit que le Parlement est saisi d'un procès aussi atroce que celui du scélérat Desfrues. Il s'agit d'une femme établie dans un fauxbourg de la ville de Laval au Maine ; ce monstre, chargé de conduire les enfans trouvés à Paris, avoit cru plus profitable & plus court de tuer les enfans qui lui étoient confiés, & de les enterrer dans un cellier dépendant de sa maison. La corruption des cadavres de ces innocentes victimes a fait découvrir son crime «. Elle est à la veille d'en recevoir la juste punition ; il est affreux de voir les annales de l'humanité souillées par de telles horreurs.

On écrit de Besançon, qu'il existe près de cette ville un Vigneron nommé Claude-François Marchand, âgé de 108 ans ; il a conservé

sa mémoire , son jugement & sa santé , & n'a aucune des infirmités de la vieillesse. On l'a vu cet hiver dans les plus grands froids venir à la Ville à pied trois jours consécutifs. En 1774 , le régiment d'infanterie de Monsieur , célébrant par une très - belle fête , la centenaire de sa création , se servit de ce Vigneron pour faire représenter le siècle par un être vivant ; & depuis cette époque , le régiment , qui dans ce moment est encore à Besançon , a fait à ce Vieillard une pension qui contribue à rendre ses derniers jours plus heureux.

Le Comte & la Comtesse de Pimodan , après 50 ans de mariage , en ont renouvelé l'acte de célébration le 19 du mois dernier , dans leur terre d'Echenay , à une messe , où en même-tems leur troisième fille a été mariée au Comte de d'Eclaibe - d'Hust.

» Jean - Baptiste - François Leroux , Seigneur de Touffreville , ancien Officier de Dragons , né à Rolleville au pays de Caux , qui en cas d'existence auroit 43 ans , n'a point donné de ses nouvelles depuis 1767 ; comme sa famille vient de prendre des arrangemens avec ses créanciers de Paris , de Rouen , & sur-tout de Caen , elle les avertit d'envoyer l'état motivé de leurs créances à M. Lechevalier , Procureur au Bailliage de Montivilliers , & de constituer un Procureur sur les lieux , à l'effet de composer & de transiger sur des dettes occasionnées par des malheurs particuliers , & qui excèdent de beaucoup sa fortune : on aura attention d'affranchir les lettres & paquets «.

Marie-Anne Frison de Blamont , veuve de Joseph , Marquis de Fortia , est morte dans la 73^e année de son âge.

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France , du 1^{er} de ce mois , sont 9 , 28 , 2 , 12 , 39.

Edit du Roi , donné à Versailles au mois de Fé-

vrier, enregistré en la Chambre des Comptes le 9 Mars audit an.

S. M. par des vues d'économie, supprime les deux Offices de Trésoriers-Généraux des Ponts & Chaussées, Turcies & Levées, Canaux & Navigation de Rivières, Barrage & Pavé de Paris, à compter du premier Janvier dernier; le remboursement desdits Offices supprimés sera fait en trois paiemens égaux en deniers comptans; le premier après le jugement & la liquidation, le second après l'appurement, & le dernier après la correction des comptes des exercices des années 1778 & antérieures. Les intérêts du montant de la finance seront payés à raison de cinq pour cent.

Crée S. M. & érige en titre d'Office formé & héréditaire un seul Office de son Conseiller Trésorier-Général des Ponts & Chaussées, &c. dont l'agrément est accordé au sieur Thoynet, déjà Titulaire & pourvu de l'un des Offices supprimés.

La finance dudit Office réglée à huit cent quarante mille livres, laquelle somme versée au Trésor Royal par ledit sieur Thoynet, le déchargera d'aucun autre cautionnement.

Les gages dudit Office sont fixés, à compter du premier Janvier dernier, à vingt pour cent du montant de la finance de huit cent quarante mille livres, & en outre un traitement de quinze mille livres, lesquels gages & traitement sont exempts de toute retenue quelconque.

Les Lettres-Patentes portant établissement d'une caisse pour la facilité du commerce des bestiaux, sont du 18 Mars dernier, & ont été enregistrées le 23 au Parlement.

Il paroît 3 Arrêts du Conseil d'Etat, en date du 4 Mars; le premier réilie, à compter du 1 Avril de cette année, les beaux faits aux propriétaires des carrosses de place de la Ville de Paris, par les anciens Concessionnaires du privilège desdits carrosses. Le second, ordonne que les propriétaires des carrosses de place de la Ville & Faubourgs de Paris,

ne pourront exiger aucune indemnité pour raison de la résiliation ordonnée par l'Arrêt du Conseil de ce jour, des baux qui leur avoient été faits par les anciens Concessionnaires du privilège desdits carrosses ; & le troisième décharge Pierre Perreau acquéreur du privilège des carrosses de place de la Ville & Fauxbourgs de Paris, & autres objets y réunis, de la garantie des sommes dues aux anciens Concessionnaires dudit privilège, par les propriétaires des carrosses de place, & les loueurs de carrosses de remises.

Articles extraits des Papiers étrangers qui entrent en France.

» Le Nonce du Pape à Madrid a présenté à
 » S. M. C. les actes du Consistoire du 25 Décembre dernier, touchant la rétractation que
 » M. de Hontheim, suffragant de Trèves a faite
 » des ouvrages qu'il avoit publiés sous le nom
 » de Febronius. S. M. les a fait passer aussi-tôt
 » à son Conseil, & le Conseil aux Procureurs-
 » Fiscaux. Sur l'avis de ceux-ci, on a fait expé-
 » dier des ordres aux Juges subalternes des
 » provinces, préposés à l'impression des livres,
 » de ne pas permettre la réimpression de ces
 » actes..... De plus, on nous mande d'Italie,
 » que ces mêmes actes ont été supprimés, &
 » leur débit interdit à Milan au nom de l'Impé-
 » ratrice-Reine..... Enfin, ce qu'on nous mande
 » de Trèves même, prouve que cette rétracta-
 » tion n'a pas été aussi volontaire qu'on voudroit
 » le faire accroire au public, puisqu'on n'a pas
 » même craint de menacer le Suffragant & ses
 » neveux de la disgrâce de leur Souverain ;
 » qu'ayant d'abord donné une rétractation vague
 » & générale de son livre, on ne s'en est pas
 » contenté ; mais qu'on lui a présenté toute
 » dressée celle qu'il a signée le premier No-
 » vembre dernier, & que tout ce qu'on lui a

» permis , a été d'en retrancher quelques propo-
 » sitions sur des objets qui lui tenoient moins à
 » cœur. (*Supplément à la Gazette d'Utrecht*
 » n°. 21).

De BRUXELLES, le 10 Avril.

L'INDÉCISION de l'Espagne n'étonne pas moins à Madrid qu'à Paris. » On refait souvent ici , & toujours avec le même phlegme , écrit-on de cette Capitale de la Monarchie Espagnole , l'inventaire de nos forces de terre & de mer. Mais on ne se fatigue plus à spéculer sur leur destination ; les mouvemens de nos troupes , les transports non-interrompus de munitions & d'artillerie vers nos côtes , ne sont presque plus des objets de curiosité pour le public. Ce sentiment semble usé , depuis le tems qu'on l'emploie sans succès. Il arrive , il part journellement des couriers extraordinaires ; on en conclut bien qu'il y a de grandes affaires sur le tapis ; mais comme tout est secret , & que rien ne se décide , nous attendons avec une patience inaltérable , les événemens ultérieurs qui occupent déjà l'imagination de toutes les Nations de l'Europe. 63 vaisseaux de ligne sont prêts dans nos rades à mettre à la voile. 44 à Cadix , 15 au Ferrol & 4 à Carthagène. Deux seulement sont en carène dans ce dernier port ; & les 8 chébecs , aux ordres de D. Antonio Barcelo , rentrés le 22 Février , ont remis à la voile le 26. Ainsi ce ne sont point les préparatifs qui nous arrêtent , puisque tout est prêt , & que le tems , loin d'accroître nos forces , en détruira au contraire tous les jours une partie. On a déjà remarqué que le sillage nuit moins aux vaisseaux que l'ancrage dans les ports. Il faut donc croire que la politique seule suspend l'effet de nos armemens. Au reste , voici le second printems qui va commencer ; & si la saison de la campagne se passe sans que nous prenions part aux événemens qui

fixent les regards de l'Europe , nous nous verrons obligés de désarmer pour caréner nos flottes entières «.

Les ordres rigoureux qui , selon d'autres lettres , ont été expédiés pour faire des recrues dans toutes les provinces , & dont la capitale même n'est pas exempte , puisqu'on y prend parmi les domestiques ceux que l'on juge les plus propres aux armes , semblent ne plus permettre de douter que le printems ne se passera pas sans qu'il soit question de guerre. L'Ambassadeur de France , ajoutent ces lettres , est souvent en conférence avec les Ministres , & la Cour expédie aussi plus souvent encore des courriers extraordinaires à Cadix , au Ferrol & à Carthagène.

En attendant que cette Puissance se décide , l'attention générale est fixée sur la France & la Grande-Bretagne , sur leur position respective aux Antilles ; & les personnes qui se hâtent de juger des évènements , n'attendent pas toujours les faits qui devroient les guider , & ne pèsent pas toujours non plus à la balance de la justice & de la raison ceux qui viennent d'arriver ; vingt jugemens précipités & démentis ensuite , ne guérissent pas de la manie de se presser d'en faire un vingt-unième aussi ridicule , & d'accuser de partialité & d'exagération l'homme froid & tranquille qui aime trop son pays pour désespérer , & qui suit les évènements que les frondeurs se mêlent de prévoir. Nous leur opposerons la lettre suivante d'un Officier Général estimé , dont les raisonnemens méritent sans doute une attention qu'ils ne lui donneront pas , & sur lesquels ils prononceront ensuite d'une manière aussi décidée que s'il les avoient examinés.

« Vous connoissez ce pays , & tous ces bruits vous étonnent ! Regardez autour de vous & jugez. On avoit annoncé les plus belles choses de M. d'Estaing , & sans autre examen , on y avoit cru. Il est

arrivé des lettres de Londres , d'après lesquelles on a répandu qu'il étoit bloqué au port de Fort-Royal de la Martinique , que l'Amiral Byron avoit mandé qu'il rendroit bon compte de la flotte Françoisé , &c. &c. Delà , mille propos plus absurdes les uns que les autres , tenus par cette tourbe par-tout nombreuse , qui s'imagine que fronder c'est raisonner. Le Courier de l'Europe du 26 Mars est arrivé ; & la dernière lettre de l'Amiral Byron , en date du 4 Février , explique très-simplement l'état des choses. Il dit que M. d'Estaing étoit sorti du Fort-Royal , qu'il avoit appareillé de Ste-Lucie avec 13 vaisseaux ; qu'il avoit trouvé le Vice-Amiral ayant seize voiles , qui , à sa vue , avoit fait une *retraite précipitée* à la Martinique , & que lui Byron étoit revenu le même jour à Ste-Lucie , d'où il se proposoit d'intercepter les renforts qui arrivoient à M. d'Estaing.

» Il est vrai que M. d'Estaing avoit seize voiles , lorsqu'il a rencontré Byron ; mais il n'a pas voulu le combattre , 1^o. parce qu'il étoit sous le vent , puisque Byron l'a suivi à vue du Fort-Royal ; 2^o. parce que dans le nombre de ces seize voiles , il n'avoit que neuf vaisseaux , les trois autres étoient restés au Fort-Royal , pour réparations. Jusqu'à présent il n'y a donc point de mal. Je conviens qu'il est inquietant d'imaginer que deux convois partis un de l'Océan , & un de la Méditerranée , courent de grands risques ; mais où n'y en a-t-il pas ? Si d'ici à la fin du mois les Anglois ne nous donnent pas de mauvaises nouvelles , M. de Grasse & M. de Vaudreuil seront arrivés , & M. d'Estaing aura vingt à vingt-deux vaisseaux de force. Suivant l'état de répartition des escadres Angloises , les Anglois n'avoient , tant dans l'Amérique Septentrionale qu'aux Antilles , que 21 vaisseaux , 1 de 90 canons , 9 de 74 , 7 de 64 & 4 de 50. L'Amiral Byron doit en avoir laissé 4 ou 5 à New-Yorck , Rhode-Island , &c. & je parierois qu'il n'en a pas aux Antilles plus de 15 ou 16. La preuve en est qu'il a été chercher M. d'Estaing avec 13. Croyez

que s'il en eût eu davantage, il les eût menés.

» Il faut aussi observer qu'on ne bloque point un port, une rade comme une ville de guerre. Si le vent vient de terre trop fort, on pousse au large; s'il pousse aussi trop fort à la côte, on gagne encore bien vite la haute mer. Quant à la disette qu'on dit régner à la Martinique, elle est générale dans toutes les Isles, Angloises, Françoises, Hollandoises, Danoises, parce qu'elles étoient alimentées par l'Amérique Septentrionale, qui aujourd'hui garde tout pour elle. On dit qu'à la Martinique le pain coûte 40 sols la livre, & un mouton 60 liv.; mais pour bien juger, il faudroit savoir ce que le pain y coûte en tems de paix. Je suppose que le pain coûte ici 3 sols la livre; si on le portoit à 9 sols, cela seroit très-cher sans doute, mais cela ne prouveroit pas qu'on est affamé. J'ai vu vendre à Prague la livre de vache 9 francs, & ceux qui avoient de l'argent en trouvoient. Je le répète, ceux qui crient le plus ne sont pas ordinairement les gens les mieux instruits. Parce qu'il y a eu 600 hommes tués ou blessés à Ste. Lucie, tout est perdu; parce que M. d'Estaing s'est trouvé en présence de Byron, & qu'il ne l'a pas battu, toutes nos Isles sont envahies. Cela fait pitié. Le grand point est que les escadres de M. de Grasse & de M. de Vaudreuil arrivent sans malencontre. On parle d'échecs, il n'y en a point encore. Que pouvions-nous espérer de mieux, que faire une guerre d'égalité? Nous l'avons faite. L'apparition de l'escadre Française sur les côtes de l'Amérique, a fait évacuer Philadelphie; sa marche aux Antilles y a attiré Byron, & les Américains respirent. Nous avons perdu Pondichéry, qu'il y avoit ordre d'évacuer, & Ste. Lucie, très-foible Colonie. Nous avons pris la Dominique & le Sénégal. Mais dans ce pays-ci il faut du sang répandu, des victoires. On parle encore aujourd'hui des campagnes sanglantes du grand Condé, & personne ne connoît les campagnes savantes du Maréchal de Créquy en 1676 & 1677.

» Je conviens que le commerce a souffert ; mais sous Louis XIV , jamais on n'a donné d'escorte aux bâtimens marchands ; cet usage ne s'est introduit que dans les deux dernières guerres de 1744 & 1756 , que j'ai vues & suivies ? Qu'en est-il arrivé ? La marine royale dispersée , éparpillée , pour ainsi dire , sur toutes les mers , pour convoyer des bâtimens marchands , ne pouvant se rassembler au besoin pour former une escadre , offrit à l'ennemi qui se tenoit en forces , la facilité de la détruire en détail , & fut écrasée. Falloit-il l'exposer une seconde fois , au moment qu'elle renaissoit de ses cendres ? Les commerçants crient ; mais s'ils eussent armé moitié guerre , moitié marchandise , leur perte eût été moindre de moitié ; la preuve en est que les navires tant soit peu armés se sont défendus , & que la plupart de ceux qui ont été pris , l'ont été par des engins. Le commerce a voulu trop gagner ; pendant la guerre , il devoit s'occuper à ne pas perdre. Trois ans de paix raccommoderont tout.

» On dit que notre commerce a souffert ; mais dans quel état croit on qu'est celui des Anglois ? Ils employoient 800 vaisseaux à celui de l'Amérique Septentrionale ; & celui de la Méditerranée & de l'Afrique est nul aujourd'hui. Les Armateurs Américains & les nôtres ont désolé celui de leurs Isles. Un Anglois écrivoit dernièrement à quelqu'un de ma connoissance : *Nous nous occupons les uns les autres à nous écorcher tous vifs , pour nous embrasser de nouveau , quand nous n'aurons plus de sang dans les veines.* Ou je suis bien trompé , ou cette guerre d'Amérique leur coûte un milliard (1) jusqu'à présent , sans compter le déficit qu'il y aura à la paix.

(1) Leur dépense passe cette somme suivant les calculs faits , en y joignant le fonds de cette année , il leur en coûte déjà 50 millions sterl. , qui font plus de 1100 millions tournois.

» Plus la séparation de l'Angleterre d'avec ses Colonies se consolide , écrit-on d'Archangel , plus le Nord voit quels avantages immenses doivent résulter pour lui de cette séparation. Nos bois , nos cordages se vendent beaucoup mieux , depuis que l'Amérique septentrionale a cessé d'en fournir à l'Europe. Cependant l'Angleterre alarmée de ce renchérissement , a cru avoir le droit de s'y opposer de toute manière ; d'abord elle a acheté elle-même , ensuite elle n'a pas voulu que les autres nations vinssent acheter chez nous. La neutralité observée par les Etats-Généraux permettoit aux vaisseaux de la République de venir enlever nos bois , nos goudrons , nos mâts , nos cables , qu'ils vendissent par-tout où l'on en avoit besoin. L'Amirauté de Londres a décidé souverainement que ce commerce altéroit cette neutralité , & elle a exécuté cet étrange jugement en saisissant les vaisseaux Hollandois qui fréquentoient les Ports de France. Il étoit bien naturel que nos navires s'occupassent d'un commerce qui ne se faisoit plus par des étrangers ; l'Amirauté Angloise a encore décidé que nous n'avions pas ce droit , & nos navires ont été confisqués comme ceux de la Hollande.

» Cependant la France , toujours fidèle à ses principes de modération & d'équité , a proposé aux Etats - Généraux , ou de conserver une exacte neutralité en maintenant l'honneur & la liberté de leur pavillon , ou de ne plus voir leurs vaisseaux traités dans ses Ports comme des vaisseaux neutres. Les Villes de Harlem & d'Amsterdam ont d'abord senti l'avantage du premier parti proposé , & elles ont donné des convois à leurs navires ; mais les autres Provinces de la République commencent seulement à s'apercevoir du tort qu'elles ont eu de ne pas suivre cet exemple , & les commerçans de la Frise ne paroissent plus dans nos Ports ni dans ceux de France.

» Les Puissances du Nord songent à profiter de cette faute , en agrandissant & en protégeant efficacement leur commerce naturel ; on arme ici deux vaisseaux de ligne & plusieurs frégates qui sont destinées à convoyer nos navires dans tous les Ports neutres de l'Europe ; il se fait un pareil armement à Carlsron en Suède ; enfin il paroît décidé que le Nord ne veut point être soumis à une suprématie fatigante dont l'Amérique vient de s'affranchir ; il voit avec complaisance un jeune Roi du Midi qui est armé par l'équité & qui défend les droits généraux de tous les Etats commerçans , contre l'injuste prétention d'un seul ; & s'il a quelque chose à craindre , c'est que des intentions aussi droites ne soient pas efficacement secondées par les autres Puissances , qui ont tant d'intérêt à la liberté du commerce de la mer Baltique.

Une lettre de Cadix du 14 du mois dernier porte » qu'un corsaire de Marseille , ayant rencontré un vaisseau Anglois venant de Smirne , l'avoit attaqué , & après un combat des plus vifs l'avoit obligé de se rendre. L'équipage étoit de 150 hommes , & sa cargaison , qui consistoit en grande partie en soieries , est évaluée à deux millions de livres. L'action a été des plus meurtrières , & le premier & second Capitaine du navire François , ayant été tués dans le combat , ont été remplacés par le premier Lieutenant qui prit le commandement du navire jusqu'à ce que les Anglois , hors d'état de faire une plus longue résistance , aient été contraints de se rendre «.

C'est , sans contredit , un Phénomène digne de remarque , écrit - on d'Amsterdam , que la beauté & la douceur du tems , dont nous jouissons pour la saison où nous sommes. La plus grande partie des pêcheurs , abricotiers , pruniers , cerisiers & poiriers sont entièrement

fleuris , & quantité d'autres arbres , ont aussi repris le nouvel éclat d'une verdure naissante. Le roignol même , qui d'ordinaire ne se fait guères entendre avant le 15 Avril , témoigne déjà par ses chants , le plaisir que lui inspire le retour précocé de la belle saison ; il semble , à voir la campagne offrir de toutes parts le spectacle d'une végétation par-tout renaissante & sensible , que le mois de Mai a pris la place de celui de Mars. Mais ce qui ne mérite pas moins d'être regardé comme un fait des plus surprenans , c'est la sécheresse extraordinaire qui a régné tout cet hyver , pendant lequel , comme il est à peine tombé une seule fois de la neige , on auroit dû s'attendre au moins à des pluies abondantes. Tandis que la Nature a paru favoriser les pays septentrionaux de l'Europe de ses plus douces influences , quelques contrées méridionales , telles entr'autres que la Turquie , loin de partager ses faveurs , ont éprouvé un hyver des plus rigoureux , & dont on se souvient d'avoir vu peu d'exemples. La neige y est tombée en grande quantité , & le froid a été extrême ; c'est sans doute à cette température extraordinaire qu'on doit attribuer l'entière cessation du fléau de la peste , qui dans ces malheureux climats , a fait l'été dernier des ravages si affreux , & pour la cessation duquel il ne falloit pas moins , pour ainsi dire , qu'une aussi étonnante révolution dans la marche ordinaire de la Nature. Un hyver & un printemps , à-peu-près semblables à ceux que nous venons d'éprouver ici , ayant , au rapport d'un Ecrivain du quinzième siècle , eu lieu en l'année 1473 , & été suivis d'un été extrêmement chaud & des plus secs , ne pourroit-on pas être fondé à conclure de cet exemple , que celui de l'année présente pourroit bien aussi lui ressembler ?

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

25 Avril 1779.



A P A R I S,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Comédie Françoisse</i> 303
<i>Épître à M. le Comte de</i>	ACADÉMIES.
<i>Tressan,</i> 243	— <i>Des Inscriptions &</i>
<i>Vers à Mlle Sainval l'ai-</i>	<i>Belles-Lettres de Paris,</i>
<i>rée,</i> 244	308
— <i>A M. d'Orsonville,</i>	VARIÉTÉS.
<i>Comédien Italien ordi-</i>	<i>Aux Auteur du Mercure,</i>
<i>naire du Roi,</i> 246	310
<i>Amusemens Etymologi-</i>	<i>Annonces Littéraires,</i> 311
<i>ques,</i> 248	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Vers pour le Portrait de</i>	<i>Constantinople,</i> 313
<i>M. le Marquis de Val-</i>	<i>Stockholm,</i> 314
<i>lée,</i> 254	<i>Varsovie,</i> 315
<i>Enigme & Logogryp.</i> 255	<i>Wienne,</i> 317
NOUVELLES	<i>Hambourg,</i> 318
LITTÉRAIRES.	<i>Ravisbonne,</i> 321
<i>Œuvres de M. de la Har-</i>	<i>Livourne,</i> 323
<i>pe,</i> 257	<i>Londres,</i> 325
<i>Le Chevalier François à</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Turin,</i> 279	<i>Septent.</i> 336
SPECTACLES.	<i>Versailles,</i> 340
<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Paris,</i> 341
<i>sique,</i> 290	<i>Bruxelles,</i> 354

A P P R O B A T I O N.

J'AY lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 Avril. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, A Paris, ce 24 Avril 1779. DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE *DE FRANCE.*

25 Avril 1779.

PIÈCES FUGITIVES *EN VERS ET EN PROSE.*

ÉPITRE à M. le Comte DE TRESSAN.

LA Cour a pour vous peu d'appas ;
De bon cœur je vous félicite
De n'avoir plus aucun tracas ;
Car lorsque notre ame s'agite ,
On languit & l'on ne vit pas.
Évitez tous les embarras ,

Lij

Sur-tout l'ennuyeuse visite
 Des bigots, des sots & des fars.
 C'est dans le lieu le plus champêtre
 Que chaque jour on voit naître
 Les ris, les jeux, la volupté;
 L'ennui cruel n'ose paroître
 Où se trouve la liberté.
 La grandeur ne fait point notre félicité;
 Le bonheur élève notre être,
 Et le plaisir jamais ne suit la vanité.
 Passez des jours dignes d'envie
 Dans votre agréable séjour;
 Qu'Apollon, l'Hymen & l'Amour
 De fleurs parsèment votre vie.

(Par M. de Chenevières.)

V E R S

A Mademoiselle SAINVAL l'aînée.

ATOUT j'avois cru notre Scène
 En proie au plus affreux péril,
 Alors que je vis Melpomène
 Perdre Clairon & Dumesnil.
 Tu parois, Actrice étonnante,
 Jeune Sainval, de nouveaux pleurs,
 Aux accens de ta voix touchante,
 Coulent encor du fond des cœurs,

Tu les échauffes de ta flamme ,
Et les fais mouvoir à ton gré ;
Le Stoïque même , en son ame ,
De ta chaleur sent le degré :
Ses larmes réparent l'injure
Qu'il faisoit à ton art divin ,
Et le plaisir dont il murmure
Rend ton triomphe plus certain.
Quel prestige , ou quelle magie !
Pourquoi tes talens enchanteurs ,
Dans cette image de la vie ,
Ont-ils des succès si flatteurs ?
C'est que tu connois la Nature ,
Et la prends pour unique loi :
Elle brille en toi toujours pure ,
Toujours aimable comme toi.
Sainval , ô combien je t'admire !
Comme j'ai frémi des douleurs ,
Que , sous le tendre nom d'Alzire ,
Tu peins aux yeux des Spectateurs !
Oui , Melpomène qui t'inspire ,
T'apprit les secrets de son Art :
Elle te cède son empire ,
Et dans tes mains met son poignard.
C'est ainsi que , (dans cet ouvrage
Où , célébrant d'heureux talens ,
La Harpe paye un digne hommage
Au Sophocle de notre temps)

J'aime à te voir sur ce Théâtre,
 Où tout Paris court t'admirer,
 Où tout mortel est idolâtre,
 Si c'est l'être de t'adorer.
 Muse charmante, tes rivales
 Briguent en vain le même honneur.
 Non, tu n'auras jamais d'égales
 Sur la Scène ni dans mon cœur.

(*Par M. Guédon de Berchère.*)

*A M. D'ORSONVILLE, Comédien Italien
 ordinaire du Roi.*

ENFIN, sur ce charmant Théâtre,
 Temple de la frivolité,
 Où le François qui l'idolâtre
 Par besoin cherche la gaité;
 A ce Spectacle où l'harmonie
 Semble avoir fixé son séjour,
 Et dans des sons pleins de génie,
 Ne travailler que pour l'Amour :
 Aux Italiens, pour tout dire,
 En dépit des rivaux jaloux,
 D'Orsonville, on vient de t'élire !
 Tes talens, par un prix si doux,
 Obtiennent donc la récompense
 Que mon cœur aimoit à prévoir !
 On les voit trop souvent en France

N'éprouver que le désespoir
D'être pesés dans la balance
De la sottise & du pouvoir.
Pour toi , qui sans art & sans brigue ,
Dédaignes toujours les tyrans ,
Chez qui la bassesse & l'intrigue
Sont le seul type des talens ;
Ami , je louois ton courage
Quand une juste ambition
T'inspiroit de venger l'outrage
En abjurant ta Nation ;
Mais Apollon lui fut propice.
Ce Dieu , des François si chéri ,
Leur apprit à rendre justice
A son aimable favori.
Grâces à lui , ta voix brillante
Fera l'ornement de Paris
Que depuis deux ans elle enchante ;
Et par fois , délassant Louis
Des soins dont notre amour se vante ,
Embellira d'un doux souris
Les traits d'une Reine charmante.
Vois , ami , quel est ton bonheur ;
Savoures-en bien l'étendue :
L'Univers , ainsi que mon cœur ,
T'envie une si belle vue.
Les Arts lui doivent leurs succès :
Mérite un regard d'Antoinette ,

Et ta réussite est complète :

Seule elle vaut tous les Français.

(Par le même.)

AMUSEMENS ÉTYMOLOGIQUES.

A MONSIEUR ***.

MONSIEUR, je suis dans une de ces Sociétés qui aiment à rendre leurs amusemens utiles & instructifs. Elle a joué long-temps aux proverbes, & après les avoir en quelque sorte épuisés, nous jouons présentement aux étymologies, recherchant sur-tout celles qui sont les plus remarquables & les plus naturelles. Nous interrogeons les mots, nous voulons savoir d'où ils viennent & où ils vont. C'est peut-être le moyen de connoître le sens précis des termes d'une langue, & d'en pénétrer le génie. Je puis vous communiquer quelques-unes de ces étymologies, qui sont la plupart nouvelles, & qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire de Ménage ni dans d'autres Livres. Je vous en envoie un essai; s'il vous plaît, ou s'il vous intéresse, je pourrai continuer, d'autant plus facilement, qu'un homme de qualité, connu par sa vaste érudition, par l'agrément de son esprit, & par ses richesses littéraires, a bien voulu me donner ce qu'il appelle ses amusemens étymologiques, & que j'ai d'ailleurs

beaucoup d'étymologies nouvelles de la main du célèbre Astruc. C'est ce qui me mettra en fonds envers ma Société & envers vous. Voici les mots qui ont été discutés dans la première séance de mes amis, & dont nous avons adopté les étymologies.

ACARIATRE. Jacques Sylvius & Nicot dérivent ce mot de Saint-Acaire, qu'on appelle en latin *Acarius*; & que l'on invoquoit autrefois pour les personnes aigres & querelleuses, sur-tout les femmes, dans l'espérance de calmer leurs humeurs & d'adoucir leur caractère incommode & insupportable à leur famille. Il est apparent que pour obtenir leur guérison on s'adressoit à ce Saint, à cause de la conformité du mot Acariatre avec celui d'*Acarius*. C'est ainsi qu'on s'est adressé à Saint-Mathurin, pour guérir les fous qu'on appeloit *mats*, & qu'on appelle encore *matti* en Italien; à Saint-Eutrope, que le petit peuple appelle *Itrope*, pour les hydropiques; à Saint-Avertin, pour les vertigineux qu'on nommoit autrefois *Avertineux*; à Saint-Mammès, pour les maux de mamelles; à Saint-Clou, pour les clous; à Saint-Main, pour la galle aux mains; à Sainte-Reine, pour la rogne: on prononçoit anciennement *Sainte-Roigne*; à Saint-Genou, pour la goutte au genou; à Saint-Aignan, pour la teigne; à Saint-Clair & à Sainte-Luce, pour le mal des yeux; à Saint-Ouen, pour la surdité; à Saint-Fenin,

(c'est ainsi que les payfans de Normâdie appellent Saint-Felix) pour ceux qui sont en chartre, qu'on nomme *Fénez*; à Saint-Atourni, qui est Saint-Saturnin, pour ceux à qui la tête tourne; à Saint-Prix, pour les *entrepris* ou paralytiques; à Saint-Fiacre, pour la guérison du *fic*, espèce de tumeur; on envoyoit par la même raison les enfans qui étoient en chartre, aux Chartreux & à Saint-Denis-de-la-Chartre. Par la même conformité de nom, on a eu recours pour les choses égarées qu'on nomme *épaves*, à Saint-Antoine-de-Padoue, parce qu'en ancien langage Italien on appeloit *Padua* la ville de Padoue, dans laquelle repose & est très-révééré le corps de Saint-Antoine, dit de Padoue ou de Pade, quoiqu'il soit né à Lisbonne en Portugal.

AMELETTE OU OMELETTE, suivant Ménage, se disent indifféremment. Or, telle est vraisemblablement l'étymologie de ce mot. Les Italiens appellent *anima* la semence des fruits, & ils nomment *animelle*, c'est-à-dire, petites ames, certaines béatilles, comme les extrémités d'animaux dont on fait ordinairement des fricassées. Nous disions de même autrefois l'*ame* d'un fagot pour dire le dedans d'un fagot; & Plaute a appelé l'*ame* des puits, l'eau qui est dans un puits. Or, comme une amelette ou omelette n'est autre chose qu'une fricassée d'œufs, d'*animaletta*, diminutif d'*anima*, nous avons dit *amelette* pour signifier une fricassée; car amelette

parmi nous veut dire petite ame , qui est un mot qu'on trouve dans Ronfard. Menage dit qu'à la Cour on dit plus communement *omelette* ; & que c'est ainsi que parlent les Célestins , renommés pour leur talent à faire de ces sortes de fricassées.

• **ASSIETTES.** Les assiettes qu'on range autour d'une table sont ainsi appelées , parce qu'elles marquent les places de ceux qui s'y doivent asseoir , que les anciens François appeloient *assiettes*.

BADAUT, niais qui s'amuse de tout. On trouve dans le Dictionnaire de l'Académie : *c'est un vrai badaut de Paris*. Le Père Labbe dit qu'on doute si c'est pour avoir été battu au dos par les Normands , ou pour avoir bien battu & frotté leur dos , ou si c'est de l'ancienne porte *Baudaye* ou *Badaye* , qu'on appelle les Parisiens *badauts de Paris*. Ces trois étymologies nous semblent ridicules. Badaut est proprement un homme qui , comme on parle de ceux élevés dans un navire , n'a jamais rien vu que par un trou. Tel est un Parisien par rapport au bateau qui fait les armoiries de Paris. Rabelais dit, L. 5., C. 1., que Platon comparoit les niais & les ignorans à des gens nourris dans les navires, d'où, comme si l'on étoit enfermé dans un baril , on ne voit le monde que par un trou. De ce nombre sont les badauts de Paris en *Badaudois* , par rapport à la Cité

de Paris , laquelle étant dans une Isle de la figure d'un bateau , a donné lieu aux habitans de prendre une nef pour armoiries de leur ville. Comme ils ne quittent pas légèrement leurs foyers, rien de plus naturel que le sobriquet de *badauts* qu'on leur a donné par allusion au bateau des armoiries de Paris.

AFFABLE ; dans la signification d'une personne d'un accès facile, & à qui l'on peut parler sans peine, vient d'*adfabilis*, de la racine *fari*, *for*.

AIR. Dans ces phrases , *il a l'air d'un honnête homme*, *il a bon air* & semblables, peut être dérivé d'*area*, *aire*, ou *surface*. *Il a la surface ou l'apparence d'un honnête homme* ; *il a bonne apparence*. *Aire* des oiseaux de rapine vient certainement d'*area*.

ALCOVE , en Arabe *Alcoba*. Les Arabes ont sans doute pris ce mot des Espagnols , qui disoient *cuba* de *cubare* coucher ; & ils n'ont fait qu'ajouter leur article *al* pour former *alcoba* , qui signifie chez eux une espèce de niche où ils couchent.

AMADOU, espèce de champignon longtemps froissé entre les mains pour le rendre souple, spongieux , & susceptible de l'impression de la moindre bluette. Ce mot vient du latin *manus* , & l'on a dit *admanutum*

pour signifier *manié*, on a fait de-là *adma-*
tum, d'où est venu le mot *amadou*: le verbe
amadouer, pour dire *flatter*, sort de la même
 racine.

ACCABLER. Ce mot vient de *cabulus*, es-
 pèce de machine qui jetoit de grosses pierres.
 Delà le verbe *adcapulare*, accabler, pour
 dire écraser sous les pierres jetées avec cette
 machine.

ANGOISSE (Poiress d'). Ce nom n'a pas été
 donné à ces poiress par rapport à leur mau-
 vais goût, car elles sont assez bonnes dans
 leur maturité; mais à cause d'une petite ma-
 chine qui leur ressemble, & que les voleurs
 mettoient dans la bouche de ceux qu'ils vou-
 loient dépouiller, pour les empêcher de
 crier. Un certain Gaucher, Capitaine, ser-
 vant du temps de la Ligue dans le parti Es-
 pagnol au pays de Luxembourg, fut l'inven-
 teur de cette machine.



V E R S

*Pour mettre au bas du Portrait de M. le
Marquis DE VALLÉE, Colonel-Com-
mandant de la Légion de Nassau.*

SUR les pas d'un Héros il court à la victoire,
Et quitte de Paris les charmantes erreurs;
Il va graver son nom au Temple de Mémoire,
Et laisse des regrets au fond de tous les cœurs.

(Par M. de Laus.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est la *Paire de Sabots*;
celui du Logogryphe est *Avis*, où se trouvent
vis, *visa*, & la particule *si*.



É N I G M E.

A M I Lecteur , en mille endroits divers
Nous habitons , même sous les chaumières.
Au même lieu nous sommes plusieurs frères ,
Souvent tournés de même , & de même couverts.
Chez les uns nous brillons de pourpre & de dorure ;
Chez d'autres nous portons une simple parure.
Nous figurons au Louvre , au Théâtre , à la Cour.
Nous sommes bien souvent des confidens d'amour.
Tantôt rangés sans goût & tantôt à la ronde ,
Nous présentons un pied droit ou tortu ,
Et nous tendons les bras à tout le monde.
(Par A. Desperrières , âgé de 16 ans.)

L O G O G R Y P H E.

A M A N T S infortunés , que d'inutiles larmes
N'ai-je pas fait couler de vos yeux attendris !
Et vous , heureux mortels , dont le sort plein de
charmes
Ne fut jamais troublé par de tristes ennuis ,
Au moins près du tombeau vous pourrez me connoître.
Lecteur , en ce moment , en ce moment peut-être ,
Je cause à votre cœur un tourment odieux.
Après un tel début , votre esprit curieux
Se met à la torture , il médite , il combine ;

Pour savoir qui je suis , que ne feroit-t'il pas ?

Il faut pourtant le tirer d'embarras ,
En offrant des moyens pour que l'on me devine.
Renversant mes neuf pieds , & sachant faire un choix ,
L'on trouve dans mon tout un signe d'allégresse ;
Ce vif emportement dont rougit la sagesse ;
Un titre très-ancien qu'on ne donne qu'aux Rois ;
Ce que l'on craint le plus dans une maladie ;
Un voile , qui souvent cache la perfidie ;
Ce mortel , qui trop haut s'éleva vers les cieux ;
Du cruel Polyphème un rival malheureux ;
Un brillant météore ; un très-bon stomachique ;
Un élément léger ; trois notes de musique ;
Enfin , près de Bélac un aimable séjour ,
Où toutes les vertus s'exercent chaque jour ;
La paix dans cet asyle est sans aucun nuage ,
L'on y goûte toujours les biens du premier âge :
Les plaisirs innocens , la douce égalité ,
L'amitié réciproque & la sincérité
Forment de ces beaux lieux le riant apanage ;
L'on y fait ce qu'on veut , c'est un point convenu :
Ainsi , mon tout , Lecteur , n'y peut être connu.

(Par Mlle D. M. . . sortie de S. Cyr.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ŒUVRES DE M. DE LA HARPE , de
l'Académie Française , VI vol. in-8°. A
Paris , chez Pissot , Libraire , Quai des
Augustins.

Jusqu'ici la plupart des Journalistes ont
présenté les Œuvres de M. de la Harpe
comme ils voudroient qu'elles fussent : es-
sayons enfin de les montrer telles qu'elles
sont. Le premier volume renferme la Tra-
gédie de *Warvic* , *Mélanie* , *Barnevel* , un
Essai sur les trois Tragiques Grecs , & des
observations sur *Shakespéar*. Le second of-
fre plusieurs *Discours en vers* , des *Odes* ,
des *Héroïdes* , des *Épîtres* & des *Lettres à*
l'Impératrice de Russie , au *Roi de Prusse* , à
M. de Voltaire , &c. des *Vers sur divers*
sujets , *l'Ombre de Duclos* , des Traductions
d'*Horace* , de *Tibulle* , de *Lucain* , &c. Dans
le troisième se trouvent les *Éloges de*
Charles V , de *Fénélon* , de *Cazinat* , cou-
ronnés par l'Académie Française , ceux de
Racine & de *La Fontaine* , & des *Réflexions*
critiques sur les Romans. Dans le quatrième ,
un *Discours sur les malheurs de la Guerre* ,
aussi couronné par l'Académie Française ; un

Dialogue entre Alexandre & un Solitaire du Caucase ; la Traduction d'une Lettre de Brutus à Cicéron , Lettre qui est regardée comme un des plus précieux monumens de l'ancienne Littérature , & comme un chef-d'œuvre de l'éloquence & de l'épanchement d'une ame républicaine ; des Fragmens sur les Historiens Latins & sur les douze premiers Césars ; des Observations sur la Musique Théâtrale , sur la Poésie lyrique chez les anciens & chez les modernes , d'autres sur la langue Françoisse , comparée aux langues Grecque & Romaine ; un Eloge de le Kain , & quelques autres ouvrages historiques & littéraires. Les deux derniers volumes contiennent des analyses & des observations critiques sur la plupart des ouvrages qui ont paru depuis douze à quinze ans. Cette partie n'est pas moins intéressante que les premières ; car , outre le mérite de l'analyse & de la comparaison des morceaux imités , elle offre en même-temps un recueil de ce qu'il y a de louable dans des productions qui méritoient à peine d'être lues dans leur nouveauté. Quoi qu'on en ait dit , on reconnoitra que l'Auteur n'a été ni bas adulateur pour ses amis , ni censeur injuste envers ses ennemis ; que jamais il n'a fait la satire d'un bon ouvrage , ni l'apologie d'un mauvais ; & que par-tout les vrais talens y sont défendus avec le courage de la justice , & leurs détracteurs confondus , non par des in-

jures & des calomnies, mais par des raisons & par des faits.

Telle est la méthode qu'il a toujours suivie pour faire connoître les ouvrages des autres; ce n'est pas ainsi qu'on a rendu compte des siens. Défigurer les idées & les phrases d'un Auteur, mutiler sa prose & ses vers, envenimer ses jugemens & même ses intentions, choisir ce qu'il y a de foible dans six volumes, en composer des rapprochemens insidieux, & les renforcer encore de tous les commentaires dont peut s'armer la haine quand elle ne fait plus rougir: voilà les moyens qu'on a mis en œuvre pour démontrer qu'un Écrivain, huit fois couronné par l'Académie François, & devenu Membre de ce Corps par son seul mérite littéraire, n'a ni principes de littérature, ni goût, ni tact, ni oreille; se trouve absolument dénué de mouvemens, de sensibilité, d'imagination, & peut tout au plus s'enorgueillir de quelques foibles réminiscences. Nous nous bornerons au simple extrait des Ouvrages de M. de la Harpe, qui n'avoient pas encore été imprimés: *l'Essai sur les trois Tragiques Grecs*, *la Traduction de deux Chants de la Pharsale*, *le Discours sur les Préjugés Littéraires*, *les Observations sur les Romans*, *le Drame de Barnevel*, & *la Dissertation savante & lumineuse qui le précède*, *l'Ombre de Duclos*, *l'Épître sur le Luxe*, *l'Épître au Tasse*, *les Discours en vers*, &c. doivent intéresser ceux qui recherchent la belle littérature, &

qui aiment encore à retrouver dans les Traductions un caractère antique ; dans la poésie , du naturel & du bon sens ; dans la prose , de la vigueur & de la dignité ; dans l'une & l'autre , une élocution pure , élégante , harmonieuse ; de l'esprit , sans antithèses ; de l'elevation , sans enflure ; du savoir , sans aridité ; un ton & des ornemens toujours assortis à leur sujet.

Dans l'Ouvrage sur les *trois Tragiques Grecs* , M. de la Harpe rectifie d'abord quelques erreurs du P. Brumoy , relativement à l'un des principaux ressorts de la Tragédie.

La pitié n'est point , comme il l'avance , *une passion dangereuse qui glace éternellement les hommes* : ce sentiment au contraire ouvre

nos cœurs à toutes les impressions qui nous portent à aimer & à secourir nos semblables. M. de la Harpe fait voir ensuite que le même Auteur a mal saisi les caractères distinctifs de la Tragédie ancienne à l'égard des usages , des mœurs & de la religion.

« Brumoy a oublié qu'il n'y a plus aujourd'hui ni de Dieux oppresseurs , ni d'oracles funestes , ni de crimes nécessaires ordonnés par le Ciel ; qu'ainsi la Tragédie , loin de nous endurcir contre les infortunes d'autrui , nous attendrit sans danger. Il n'est plus question de *guérir la pitié par la pitié* , mais de toucher notre ame de compassion pour le malheur , de la soulever d'indignation contre le crime , de la transporter d'admiration pour la vertu ,

„ d'y graver de grandes & utiles vérités avec
 „ le burin de la Poésie „.

“ Les grands exemples de la fatalité , les vengeances célestes, l'abaissement de la puissance , l'excès des misères humaines, voilà les seuls pivots sur lesquels rouloit la Tragédie antique. La nôtre s'est d'abord établie sur les mêmes fondemens ; mais nous avons donné en même - temps à l'art dramatique un ressort puissant & nouveau dans la peinture des passions.... Le spectacle des passions malheureuses est plus fort, plus varié, plus universel que celui qui naît des infortunes inévitables & extraordinaires , qui ne peuvent tomber que sur un petit nombre d'hommes „.

Après avoir montré que nos grands Poètes Tragiques approfondissent davantage les sentimens de la Nature, qu'ils s'enfoncent plus avant dans une situation théâtrale, qu'ils savent mieux varier & fortifier les émotions, M. de la Harpe ajoute : “ Gardons-nous de croire que les anciens ne peuvent plus rien nous enseigner. Ils ont saisi la Nature dans ses premiers traits. Étudions chez eux cette vérité précieuse, le fondement de tous les arts d'imitation, & que nos progrès mêmes tendent à nous faire perdre de vue. La simplicité des anciens peut instruire notre luxe ; car ce mot convient à nos Tragédies, que nous avons quelquefois un peu trop ornées. “ Rempli d'admiration pour ces modèles, l'Auteur en découvre à chaque pas les

beautés & les secrets, & répète qu'on ne *sau-
roit trop les étudier ni trop les admirer*. Mais,
où les étudiera-t-on? Sera-ce dans leur lan-
gue? Elle est absolument étrangère au plus
grand nombre de nos Écrivains drama-
tiques. Sera-ce dans des traductions? Rien
n'est plus difficile que de les traduire, &
sur-tout en vers ». La différence de leur
langue en a mis une grande entre leur dia-
logue & le nôtre. Chez eux les détails de la
vie commune & de la conversation fami-
lière n'étoient point exclus de la langue poé-
tique; aucun mot n'étoit bas & trivial par
lui-même; ce qui tenoit en partie à la con-
stitution républicaine, au grand rôle que
jouoit le peuple dans le Gouvernement, &
à son commerce intime avec les Orateurs....
Le terme le plus commun pouvoit entrer
dans le vers le plus pompeux & dans la figure
la plus hardie. Parmi nous, au contraire, le
Poète ne jouit guères que d'un tiers de l'idiôme
national; le reste lui est interdit comme in-
digne de la Poésie.... Il est donc très-diffi-
cile d'introduire sur le théâtre, des person-
nages qui conversent, en se défendant une
grande partie des termes de la conversa-
tion ».

Malgré ces difficultés presque insurmon-
tables, M. de la Harpe essaye de transporter
dans notre langue les plus belles Scènes d'Eur-
ipide, de Sophocle & d'Eschile. Ce der-
nier, dans la Pièce des *sept Chefs devant
Thèbes*, se livre à des descriptions que ré-

prouve le théâtre moderne , mais qui font du ton le plus magnifique ; on croit entendre le chantre d'Achille ou d'Énée. Le Traducteur rend ainsi le portrait d'Eteocle.

Le terrible Tydée , aux bords de l'Isménus ,
Menace en frémissant la porte de Prétus.
Le fleuve vainement s'oppose à son passage ;
Vainement le Devin , que trouble un noir présage ,
Veut arrêter ses pas en attestant les Dieux :
Le Guerrier , tel qu'on voit un serpent furieux ,
Dont les feux du midi , sur un brûlant rivage ,
Embrâsent les poisons & réveillent la rage ;
Le Guerrier , du Devin accuse la frayeur ;
Il méprise un augure , il insulte à la peur ;
Il agite en parlant trois aigrettes flottantes ,
De son casque d'airain parures menaçantes ,
Frappe & fait retentir son vaste bouclier ,
Industrieux ouvrage , où brille sur l'acier
Cet astré , œil de la nuit , décrivant sa carrière
Dans des cieus étoilés que remplit sa lumière.
Ainsi marche au combat ce Guerrier orgueilleux :
Une lance à la main & le feu dans les yeux ,
Il appelle à grands cris la guerre & le carnage ;
Semblable au fier coursier , qui , bouillant de courage ,
Du clairon belliqueux entend les sons perçans ,
Et répond à ce bruit par des hennissemens.

Les trois peintures suivantes ont le même caractère :

A LA porte d'Électre, aux affaurs destinée,
 S'élève, comme un roc, l'énorme Capanée.
 Et que puissent les cieux, prompts à nous exaucer,
 Détourner les malheurs qu'il nous ose annoncer !
 Nul mortel ne sauroit égaler sa stature ;
 Audacieux géant qu'agrandit son armure ,
 Il jure que nos tours tomberont sous son bras ,
 Que les Dieux conjurés ne nous sauveroient pas.
 D'une voix sacrilège il défie , il blasphème
 L'Olympe , le Destin , & Jupiter lui-même.
 Il ose se vanter qu'en vain ce Dieu jaloux
 Armeroit contre lui son foudroyant courroux.
 Pour lui , tout ce fracas qui fait trembler la terre ,
 N'est rien que du midi la vapeur passagère.
 Pour jeter plus d'effroi , son bouclier d'airain
 Présente un homme nud , la torche dans la main ,
 Et ces sinistres mots : *J'embrâserai la ville.*
 Contre un tel ennemi vous sera-t'il facile
 De trouver un Thébain prêt à se mesurer ?
 Qui l'osera combattre ?

Aux remparts de Minerve Hippomédon s'avance ,
 Portant d'un bras nerveux un bouclier immense.
 Je l'ai vu , j'ai frémi. La main de l'artisan
 A gravé sur le fer un monstrueux Titan.
 Tyrphée, en rugissant, de sa bouche enflammée,
 Vomit de longs torrens d'une noire fumée.
 Des serpens à l'entour formant un cercle affreux ,
 De leurs corps repliés entrelacent les nœuds.

Le

Le cri de ce guerrier inspire l'épouvante ,
Il a la voix , la marche & l'œil d'une Bacchante , &c.

MAIS plus loin , vers le Nord , au tombeau d'Am-
phion ,

Respirant le ravage & la destruction ,
Le jeune Parthénope impatient s'élance.
Non moins présomptueux , il jure sur sa lance ,
Seule divinité qu'atteste sa fureur ,
Que malgré tous les Dieux son bras sera vainqueur.
Brillant fils d'une Nymphe & né sur les montagnes ,
Il quitta l'Arcadie & ses belles campagnes ,
Lorsqu'un premier duvet , fleur de la puberté ,
Ornoit à peine encor sa naissante beauté .
Mais né d'un sang divin , il n'est pas moins farouche ,
L'orgueil est dans ses yeux , l'insulte est dans sa
bouche ;

Et son armure même , outrageant nos remparts ,
Nous retrace le monstre , l'horreur de nos regards ,
Le Sphinx , de nos malheurs cette impure origine , &c.

La Tragédie de *Philoctète* , de Sophocle ,
qui n'offre que trois personnages , & dont
la Scène est dans un désert , paroît au Tra-
ducteur ce que le théâtre des anciens a pro-
duit de plus beau , de plus parfait , pour la
simplicité , pour l'intérêt , pour le style &
les caractères.

Dans la Tragédie d'*Electre* , du même Au-
teur , Chrysothémis , effrayée d'un songe
dont elle voudroit détourner les effets , vient au

25 Avril 1779.

M

tombeau d'Agamemnon, chargée des offrandes & des expiations de Clytemnestre ; elle rencontre Electre sur son passage, lui expose les terreurs de leur mère , & le dessein qui l'amène. Electre, saisie d'horreur , la conjure de se refuser à cet emploi.

AH ! ma sœur , loin de vous ce ministère impie ;
Loin , loin de ce tombeau ces dons d'une ennemie.
Voulez-vous violer tous les droits des humains ?
Avez-vous pu charger vos innocentes mains
Des coupables présens d'une main sanguinaire ,
Des présens qu'ont souillés le meurtre & l'adultère ?
Voyez ce monument ; c'est à nous d'empêcher
Que jamais rien d'impur ne puisse en approcher.
Jetez , jetez , ma sœur , cette urne funéraire ;
Ou bien , loin de ces lieux , cachez-la sous la terre ;
Et pour l'en retirer , attendez que la mort
De Clytemnestre un jour ait terminé le sort ;
Alors reportez-la sur sa cendre infidelle :
Allez , de tels présens ne sont faits que pour elle.
Croyez-vous , s'il restoit dans le fond de son cœur ,
Après ses attentats , une ombre de pudeur ;
Croyez-vous qu'aujourd'hui la fureur qui l'anime
Vint jusques dans la tombe outrager sa victime ,
Insulter à ce point les mânes d'un héros ,
La majesté les morts & les Dieux des tombeaux ?
Et de quel œil , ô ciel ! pensez-vous que mon père
Puisse voir ces présens que l'on ose lui faire ?
Ah ! n'est-ce pas ainsi , quand il fut massacré ,

Qu'on plongea dans les eaux son corps défiguré ,
 Comme si l'on eût pu , dans le sein des eaux pures ,
 Laver en même-temps le crime & les blessures ?
 Les forfaits à ce prix seroient-ils effacés ?
 Ne le permettez-pas , Dieux qui les punissez !
 Et vous , ma sœur , & vous , n'en commettez point
 d'autres.

Prenez de mes cheveux , prenez aussi des vôtres ;
 Le désordre des miens atteste mes douleurs.
 Souvent ils ont servi pour essuyer mes pleurs.
 Il m'en reste bien peu ; mais prenez , il n'importe ;
 Il aimera ces dons que notre amour lui porte.
 Joignez-y ma ceinture , elle est sans ornement ;
 Elle peut honorer ce triste monument.
 Mon père le permet : il voit notre misère ,
 Lui seul peut la finir , &c.

Sans nous arrêter sur les autres Scènes tra-
 duites du même Poète , ni sur les observa-
 tions toujours instructives qui les accompa-
 gnent , nous nous bornerons à citer le dis-
 cours d'Hécube à Ulysse , tiré d'une Tragédie
 d'Euripide , discours qui réunit également à
 l'harmonie de la versification , la force , la
 noblesse , le coloris , la véhémence , tout ce
 qui peut faire aimer dans les beautés anti-
 ques , ce goût du simple & du vrai qu'on af-
 fecte de méconnoître dans ceux même qui
 le suivent & en approchent de plus près.
 Ulysse vient pour amener au supplice Poli-

M ij

xène, condamnée par les Grecs. Hécube lui parle ainsi :

SOUVIENS - TOI de ce jour, où d'une voix trem-
blante

Et pressant mes genoux d'une main suppliante ,
Pâle & défiguré par l'effroi de la mort ,
A ma seule pitié tu remettois ton sort.
Je reçus ta prière & j'épargnai ta vie ;
Je te fis échapper d'une terre ennemie.
Tu dois à mes bontés ce jour qui luit pour toi ;
Et tu peux à ce point être ingrat envers moi !
Ulysse outrage ainsi ma fortune abattue ;
S'il vit, c'est pour moi seul, & c'est lui qui me tue !
Il m'arrache ma fille ! ah, cruel ! & pourquoi ?
Quel Dieu vous a dicté cette exécration ?
Quel Dieu peut condamner une fille innocente ?
Si le Ciel a besoin d'une offrande sanglante ,
Vous a-t'il donc prescrit d'arroser ses autels ,
Non du sang des taureaux , mais du sang des mortels ?
Est-ce Achille aujourd'hui qui veut une victime ?
Si ses mânes vengeurs s'arment contre le crime ,
O Grecs ! sacrifiez à l'ombre d'un Héros
L'auteur de son trépas , l'auteur de tous nos maux ;
Sacrifiez Hélène , odieuse furie ,
Et non moins qu'aux Troyens , fatale à sa patrie.
Si d'une offrande illustre Achille est si flatté ,
S'il veut voir sur sa tombe immoler la beauté ,
Hélène , à qui les Dieux l'ont donnée en partage ,

Remporte encor sur nous ce funeste avantage.
 Hélène est plus coupable & plus belle à la fois.
 O vous, à qui j'adresse une débile voix,
 Vous que j'ai vu jadis, dans un jour de détresse,
 Prosterne devant moi, supplier ma vieillesse,
 Que l'équité vous parle, & soit juge entre nous !
 Faites ici pour moi ce que j'ai fait pour vous.
 J'ai plaint votre infortune & vous voyez la nôtre,
 Vous pressiez cette main, & je presse la vôtre.
 Hécube est à vos pieds : Hécube est mère. Hélas !
 Hélas ! n'arrachez point ma fille de mes bras ;
 Ne versez point son sang : c'est assez de carnage ;
 Mes revers sont affreux, ma fille les soulage,
 Console mes vieux ans, adoucit mes douleurs,
 Et me fait quelquefois oublier mes malheurs.
 Ah ! ne me l'ôtez pas, ne me privez point d'elle.
 La victoire jamais ne doit être cruelle.
 Quel vainqueur peut compter sur un bonheur constant ?

Je suis des coups du sort un exemple éclatant.
 Je régnois, j'étois mère & je me crus heureuse.
 Ma fortune a passé comme une ombre trompeuse.
 Un jour a tout détruit, & je ne suis plus rien.
 Prenez pitié de moi, laissez-moi mon seul bien.
 Parlez à tous ces chefs, & que votre sagesse
 De tant de cruautés fasse rougir la Grèce.
 Les femmes, les enfans dans l'horreur des combats
 N'ont point été frappés du fer de vos soldats.

M iij

Est-ce au pied des autels que , souillant votre gloire,
 Vous répandrez le sang qu'épargna la victoire?
 Eh quoi ! pour des captifs désarmés & soumis
 Serez-vous plus cruel que pour vos ennemis ?
 Parlez , & révoquez l'arrêt de l'injustice :
 La Grèce vous écoute & doit en croire Ulysse.

M. de la Harpe ne borne pas ses efforts à nous rendre la Littérature Grecque plus familière & plus intéressante; il s'attache encore à transporter celle des Romains dans notre langue. On sait combien le grand Corneille estimoit l'Auteur de la Pharsale : ce Poëme étoit son Livre de prédilection ; il le relisoit avec enthousiasme , sans doute parce qu'il y trouvoit de magnifiques peintures analogues à son génie. Lucain s'élève en effet , comme l'Auteur du Cid , à la plus grande hauteur ; mais son vol est inégal , ses chûtes rapides & déplorables. L'éloquent Traducteur des Poëtes Grecs a entrepris de nous faire mieux connoître ce grand Peintre , qu'il ne l'étoit par la traduction de Brébœuf. On va juger lequel des deux a la touche la plus fière , le coloris le plus brillant , la marche la plus libre & la plus noble. Nous citerons de préférence la description des prodiges qui précédèrent la guerre civile.

LES Dieux mêmes, les Dieux qui pour mieux nous
 punir ,
 Souvent à nos frayeurs découvrent l'avenir ,

De prodiges sans nombre avoient rempli la terre ;
Le désordre du monde annonçoit leur colère.
Des astres inconnus éclairèrent la nuit ,
Et dans un ciel serein la foudre retentit.
Le soleil se cachant sous des vapeurs funèbres ,
Fit craindre aux nations d'éternelles ténèbres.
L'étoile aux longs cheveux , signal des grands revers ,
En sillons enflammés courut au haut des airs.
Phœbé pâlit soudain , & perdant sa lumière ,
Couvrit son front d'argent de l'ombre de la terre.
Vulcain frappant l'Etna de ses pesans marteaux ,
Réveilla le Cyclope au fond de ses cachots.
L'Etna s'ouvre & mugit ; de sa cime béante
Descend à flots épais une lave brûlante.
L'Apennin rejeta de ses sommets tremblans
Les glaçons sur sa tête amassés par les ans.
L'aboyante Scylla , qui heurle sous les ondes ,
Roula des flots de sang dans ses roches profondes.
La Nature a changé sous le courroux des cieux ,
Et la mère frémit de son fruit monstrueux.
On entendoit gémir des urnes sépulcrales,
Secouant dans ses mains deux torches infernales ,
Le front ceint de serpens & l'œil armé d'éclairs ,
De son haleine impure empoisonnant les airs ,
Couroit autour des murs une affreuse Euménide :
La terre s'ébranloit sous sa course rapide.
Le Tybre sur ses bords voyoit de nos héros
S'agiter à grand bruit les antiques tombeaux.

M iv

Jusques dans nos remparts des ombres s'avancèrent,
 Les mânes de Sylla dans les champs s'élevèrent,
 D'une voix lamentable annonçant le malheur.
 Du soc de la charrue, on dit qu'un Laboureur
 Entrouvrit une tombe, &, saisi d'épouvante,
 Vit Marius lever sa tête menaçante,
 Et, les cheveux épars, le front cicatrisé,
 S'asseoir pâle & sanglant sur son tombeau brisé.

Il seroit difficile de trouver dans nos meilleurs Écrivains un morceau de poésie descriptive mieux soutenu, plus pittoresque & plus harmonieux que celui-ci. L'on voit Marius & sa tombe entr'ouverte; on se croit poursuivi par l'Euménide autour de Rome. Nous citerons encore quelques autres morceaux, afin que les Lecteurs non-prévenus puissent juger si le Traducteur sait se plier aux différens tons du Poète Latin.

Le premier trait partit de ta main forcenée;
 De Pharsale par toi commença la journée.
 Mille cris élancés suivent ce trait fatal,
 Et l'airain belliqueux donne enfin le signal.
 On l'entendit au loin sur les monts du Pangée,
 Sur la cime d'Ossa, de neiges assiégée.
 L'Hémus le répéta dans ses sombres vallons,
 Pélion le redit dans ses antres profonds.
 Cet effroyable bruit, que l'écho multiplie,
 De rochers en rochers, remplit la Theessalie,
 Va jusques sur l'Olympe & vers ces noirs sommets,

Où la foudre des Dieux n'a retenti jamais,
 Redescend en grondant sur la rive infernale,
 Et revient plus affreux dans les champs de Pharsale.

.
 Fatale Thessalie ! ah ! terre infortunée !

Quel crime as-tu commis ? Quel Dieu t'a condamnée
 A servir de théâtre aux fureurs des Romains ?

Deux fois , hélas ! tu vis nos combats inhumains
 Ensanglanter tes champs & désoler tes villes.

Deux fois tu vis l'horreur de nos guerres civiles.

Ah ! que jamais nocher accueilli dans tes ports ,
 N'ose attacher son ancre à tes funestes bords !

Qu'il craigne , en abordant , de trouver sur tes rives
 Et des spectres errans , & des urnes plaintives !

Que jamais le pasteur n'aille avec ses troupeaux
 Profaner le gazon qui croît sur nos tombeaux !

Qu'au fond de tes vallons religieux & sombres ,
 Couverts de monumens , habités par des ombres ,

Jamais le Laboureur ne creuse des sillons ,

Où du sang des Romains germeroient les moissons ! &c.

Où ne nous pardonneroit pas d'omettre
 ici les portraits de César & de Pompée , si
 célèbres dans la Pharsale. Ceux qui possèdent
 la langue de Lucain , jugeront si le Traduc-
 teur peut soutenir la comparaison avec son
 original.

Portraits de Pompée & de César.

POMPÉE avec chagrin voit ses travaux passés ,
 Par de plus grands exploits , tout prêts d'être effacés.

M v

Par dix ans de combats, la Gaule assujétie,
Semble faire oublier le vainqueur de l'Asie;
Et des braves Gaulois le hardi conquérant,
Pour la seconde place est désormais trop grand.
De leurs prétentions la guerre enfin va naître;
L'un ne veut point d'égal, & l'autre point de maître.
Le fer doit décider; & ces rivaux fameux
D'un suffrage imposant s'autorisent tous deux.
Les Dieux sont pour César, & Caton suit Pompée.
L'un contre l'autre enfin, prêts à tirer l'épée,
Dans le champ du combat ils n'entroient pas égaux.
Pompée oublia trop la guerre & les travaux.
La voix de ses flatteurs endormit sa vieillesse.
De la faveur publique il savoura l'ivresse;
Et livré tout entier aux vains amusemens,
Aux jeux de son théâtre, aux applaudissemens,
Il n'a plus les élans de cette ardeur guerrière,
Ce besoin d'ajouter à sa gloire première;
Et, fier de son pouvoir, sans crainte & sans soupçon,
Il vieillit en repos à l'ombre d'un grand nom.
Tel un vieux chêne, orné de dons & de guirlandes,
Et du peuple & des chefs étalant les offrandes,
Miné dans sa racine & par les ans flétri,
Tient encor par sa masse au sol qui l'a nourri.
Ses longs rameaux noircis s'étendent sans feuillage;
Mais son tronc dépouillé répand un vaste ombrage.
D'une forêt pompeuse il s'élève entouré;
Mais seul, près de sa chute, il est encor sacré.

CÉSAR a plus qu'un nom , plus que sa renommée.
 Il n'est point de repos pour cette ame enflammée.
 Attaquer & combattre , & vaincre & se venger ,
 Oser tout , ne rien craindre & ne rien ménager .
 Tel est César. Ardent , terrible , infatigable ,
 De gloire & de succès toujours insatiable ,
 Plus il obtient des Dieux , plus il demande encor,
 Rien ne remplit ses vœux , ne borne son essor.
 L'obstacle & le danger plaisent à son courage ,
 Et c'est par des débris qu'il marque son passage.
 Tel échappé du sein d'un nuage brûlant ,
 S'élançe avec l'éclair un foudre étincelant.
 De sa clarté rapide il éblouit la vue ,
 Il fait des vastes Cieux retentir l'étendue ,
 Frappe le Voyageur par l'effroi renversé ,
 Embrâse les Autels du Dieu qui l'a lancé ;
 De la destruction laisse par-tout la trace ,
 Et rassemblant ses feux , remonte dans l'espace.

Telle est la manière dont M. de la Harpe
 fait connoître & admirer les Poètes de l'an-
 tiquité. Mais bien différent de ces hommes
 qui s'exaltaient sur le génie des Anciens , pour
 avoir une occasion de combattre les Mo-
 dernes , & d'en obscurcir la gloire , il fait
 rendre à nos grands Écrivains des hommages
 inspirés par la justice , par le goût & par le
 sentiment profond de leur grandeur. On a
 osé l'accuser d'avoir dénigré Corneille dans
 l'Eloge de Racine ; mais ses accusateurs mal-
 adroits n'ont jamais rien écrit en l'honneur

M vj

de ces deux Poètes, qui fût comparable aux vers suivans, tirés d'un Discours *sur les préjugés & les injustices littéraires.*

HÉLAS ! malheur à moi, si ma voix sacrilège
Violoit des grands noms l'auguste privilège,
Si j'osois attenter à la gloire, aux talens !
Corneille, de tes vers les traits étincelans,
Ces rayons qui des Arts ont annoncé l'aurore,
Et dont l'éclat sur nous se réfléchit encore ;
Ton vol qui nous étonne & qui r'ouvre les Cieux,
Tes rapides éclairs qui font baisser les yeux,
Sous tes robustes mains notre langue affermie,
Sous tes mâles pinceaux la nature agrandie :
Voilà tes droits, Corneille, ils sont sacrés pour moi.
Mais sans te ressembler, sans rien prendre de toi,
Si ton rival plus cher à notre ame asservie,
Sut joindre au sentiment la touchante harmonie,
S'élever & descendre, & ne tomber jamais,
Des tendres passions surprendre les secrets ;
Enfin, si pour ouvrir la source de nos larmes,
L'éloquence & l'amour lui prêtent tous leurs charmes ;
Peut-être la beauté d'un style toujours pur,
Ce sublime avoué par le goût le plus sûr,
Épouvante encor plus la foiblesse & l'envie,
Que ta muse inégale autant qu'elle est hardie.
On espère être un jour au rang de tes rivaux,
Lorsqu'on te voit si grand avec tant de défauts.
Ces défauts, qui n'ont pas obscurci ta mémoire,
Rassurent en secret ceux qu'effrayoit ta gloire.

Mais la perfection qu'on ne peut égaler ,
Désespère toujours sans jamais consoler.

Le morceau suivant, tiré du *Discours sur les Prétentions* , offre une manière encore différente ; le style en est simple , la marche légère , les formes poétiques , gracieuses , les idées spirituelles.

DORILAS avec moi fut uni dès l'enfance :
Tout nous étoit commun , jeux , plaisirs , espérance.
J'étois le confident des secrets les plus chers ,
De ses premiers amours & de ses premiers vers.
Il recherchoit le monde & moi la solitude ;
Il aimoit le fracas , je préférois l'étude.
Quelquefois cependant il venoit en secret ,
Boire avec son ami le vin du cabaret.
Mais lorsqu'il fut admis à d'illustres toilettes ,
Qu'une Duchesse un jour eut acquitté ses dettes ,
Il ne fut plus le même , & son froid embarras
Étonna l'amitié qui lui tendoit les bras.
Son sourire apprêté repoussa mes caresses ;
Il me parut distrait , il me fit des promesses.
Je lui trouvai le ton beaucoup trop ennobli ;
Je l'avois vu sensible & le voyois poli.
Je m'éloignai bientôt : mon humeur confiante
Ne put souffrir long-temps sa réserve offensante.
Je laissai Dorilas de lui-même ébloui ,
Croire qu'un protégé valoit mieux qu'un ami.

Nous terminerons cet extrait par les derniers vers du *Discours sur le Luxe* , où M.

Ducis paroît avoir emprunté deux des plus belles images de son discours de réception à l'Académie Française.

ET vous François, & vous, ô Nation brillante !
 Si la pompe & l'éclat vous flatte & vous enchante,
 Ah ! rougissez du moins d'un luxe infortuné,
 Dans l'ombre de vos toits obscurément borné.
 Pour les siècles futurs montrez-vous magnifiques ;
 Que vos murs, vos jardins, vos places, vos portiques,
 Des Pigal, des Lemoine illustrant les ciseaux,
 Soient ornés par la gloire & pleins de vos Héros.
 Ce Corneille si cher à notre ame agrandie,
 Manque à la scène auguste où régna son génie.
 Turenne mort pour nous, laissant un nom si beau,
 Attend une statue, & n'a rien qu'un tombeau.
 Voilà les monumens d'un luxe légitime.
 Qu'à leur touchant aspect le jeune homme s'anime ;
 Par ces prix glorieux qu'il se sente exciter,
 Qu'il pleure en les voyant, il va les mériter.
 Est-il vrai ? L'on m'exauce ! ô fortuné présage !
 Est-il vrai qu'un grand homme, idole de notre âge,
A déjà fait un pas dans la postérité,
Et voit avant sa mort son immortalité ?
 Parois, élève-toi, noble & brillant trophée * !
 E'inconsolable envie à tes pieds étouffée,
 Va faire entendre en vain ses derniers sifflemens.
 Parois, prévient les coups de la mort & du temps ;

* La statue élevée à M. de Voltaire de son vivant.

N'offre point au génie une attente frivole ,
Et que le Tasse vive & monte au Capitole.

La suite au Mercure prochain.

(*Cet Article est de M. l'Abbé Remy.*)

Le Chevalier François à Turin , Comédie en trois Actes & en vers ; *Le Chevalier François à Londres* , Comédie en trois Actes & en vers , représentées par les Comédiens François à la fin de Novembre 1778. Par M. Dorat. A Paris , chez Delalain , Libraire , rue de l'ancienne Comédie Française.

Nous réunirons dans un seul article ces deux Pièces du même Auteur , qui ont été jouées le même jour , & dont le Héros est le même. Toutes deux sont tirées des Mémoires du Comte de Grammont.

M. de Voltaire a dit de ces Mémoires que c'étoit le modèle d'une conversation enjouée plutôt que d'un bon Livre. C'est au moins le premier des Livres frivoles. Il y règne une gaîté piquante , qui consiste à montrer tous les objets sous le côté plaisant , & qu'on a cherché souvent à imiter depuis , mais qu'aucun de nos Écrivains n'a eue avant Hamilton. Il est impossible de raconter mieux de plus petites choses , & d'être plus gai , sans être jamais bouffon ni burlesque. Sous ce point de vue , c'est encore une des productions originales du siècle de Louis XIV , si l'art de narrer doit être compté

pour quelque chose , & s'il y a un mérite réel à garder la mesure dans un genre où il est si facile de la passer , c'est-à-dire , dans la plaisanterie. Les Mémoires de Grammont pourroient même en offrir un autre , celui d'avoir peint très-fidèlement les mœurs d'une Cour licentieuse , & ce passage si rapide de l'esprit de controverse à l'esprit de galanterie , du pédantisme à la frivolité , & de la morne austérité des Presbytériens de Cromwel , à la mollesse & à la corruption des Courtisans de Charles II.

Quand on ne se seroit pas déjà élevé plus d'une fois contre l'abus si commun de toucher aux ouvrages originaux , on n'en approuveroit pas davantage le projet qu'a eu M. Dorat de mettre sur la scène l'esprit d'Hamilton. Rien n'est si difficile à déplacer que la plaisanterie. C'est un fruit qui n'a plus de faveur s'il est transplanté. D'ailleurs , il y a très-loin d'une narration agréable à la gaieté comique ; & des personnages plaisans dans un Conte , dans un Roman , demandent tout un autre art pour être mis en action sur le théâtre. Ne prenons qu'un exemple de ces traits qui paroissent si heureux dans Hamilton , & qui ont produit beaucoup moins d'effet dans les Pièces de M. Dorat. Tout le monde fait par cœur la conversation de Sénantes & de Matta. La voici telle qu'elle est dans les Mémoires de Grammont.

« Comme vous êtes le galant de ma fem-

„ me... Moi ! lui dit Matta qui vouloit
 „ faire le discret , ceux qui vous l'ont dit
 „ en ont menti , morbleu ! . . Monsieur , dit
 „ Sénantes , vous le prenez là sur un ton
 „ qui ne vous convient guères ; car je veux
 „ bien vous apprendre , malgré vos airs de
 „ mépris , que Madame de Sénantes en est
 „ peut-être aussi digne qu'aucune de vos
 „ Dames de France , & que nous en avons
 „ vu qui vous valaient bien , qui se sont
 „ fait un honneur de la servir. A la bonne-
 „ heure , dit Matta , je l'en crois très-digne ;
 „ & puisque vous le prenez ainsi , je suis
 „ son serviteur & son galant pour vous
 „ obliger. Vous croyez peut-être , poursuivit
 „ l'autre , qu'il en va dans ce pays-ci comme
 „ dans le vôtre , & que les Belles n'ont des
 „ amans que pour accorder des faveurs.
 „ Désabusez-vous de cela , s'il vous plaît ,
 „ & sachez que quand même il en seroit
 „ quelque chose dans cette Cour , je n'en
 „ aurois aucune inquiétude. Rien n'est plus
 „ honnête , dit Matta ; mais pourquoi n'en
 „ avoir aucune inquiétude ? Voici pourquoi ,
 „ reprit-il , je connois la tendresse de Mde de
 „ Sénantes envers moi ; je connois sa sagesse
 „ envers tout le monde ; & plus que tout
 „ cela , je connois mon propre mérite. Vous
 „ avez là de belles connoissances , M. le
 „ Marquis , dit Matta. Je les salue toutes
 „ trois. A votre santé. Sénantes en fit raison ;
 „ mais voyant que la conversation tomboit
 „ d'abord qu'on ne buvoit plus , après deux

» ou trois fantés de part & d'autre , il
 » voulut faire une seconde tentative , &
 » provoquer Matta par son fort , c'est-à-
 » dire , du côté de l'érudition. Il le pria
 » donc de lui dire en quel temps il croyoit
 » que les Allobroges fussent venus s'établir
 » en Piemont. Matta , qui le donnoit au
 » Diable avec ses Allobroges , lui dit qu'il
 » falloit que ce fût du temps des guerres
 » civiles. J'en doute , dit l'autre. Tant qu'il
 » vous plaira , dit Matta. Sous quel Con-
 » sulat ? poursuivit Senantes. Sous celui de
 » la Ligue , quand les Guises firent venir les
 » Lansquenets en France , dit Matta. Mais
 » que diable cela fait-il ? »

Certainement cette conversation est un
 chef-d'œuvre. Mais qui ne voit qu'il ne
 faut pas y déranger un mot , parce qu'il n'y
 en a pas un qui ne soit naturel & caracté-
 ristique , & que ce Dialogue fait connoître
 Matta comme si on avoit vécu avec lui ?
 Ce Dialogue n'a-t-il rien perdu à être mis
 en vers ?

A propos , sauf le blâme ,

Vous fûtes un moment bien tenté de ma femme.

M A T T A.

Moi ! ceux qui vous l'ont dit en ont menti , morbleu.

S É N A N T E S.

Là.... voyez , sur un mot le voilà qui prend feu.

Je vous déclare moi , quoique l'envie en pense ,

Que ma femme vaut bien vos prodiges de France.

Des gens du plus haut style, on peut vous l'assurer,
Pour elle ont eu, Monsieur, l'honneur de soupiner.
J'en fus vingt fois témoin.

MATTA.

Ah! c'est une autre affaire.

Je ferai son amant, si cela peut vous plaire. —
Je ne devine point, moi... là... plus de courroux.
Tout est dit. Il n'est rien qu'on ne fasse pour vous.

SÉNANTES.

Il a de bons momens, &... mais trêve aux éloges,
Raisonnons. Quand crois-tu que... que les Allobroges
Soient venus s'établir dans le Piémont? Oui, toi,
Éclaircis-moi ce fait très-important...

MATTA.

Ma foi,

Je pense que ce fut vers les guerres civiles.

SÉNANTES.

J'en doute. Tu n'es pas encor des plus habiles.
N'importe, on peut errer. Et sous quel Consulat?

MATTA.

Sous celui de la Ligue,

LE COMTE, à part.

Il se moque, le fat!

MATTA.

Hem!

SÉNANTES.

Rien.

MATTA.

C'est dans le temps où les Guises, je pense,
Frent venir, Monsieur, les Lansquenets en France.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur la comparaison que tout Lecteur éclairé peut faire. Nous ajouterons seulement que l'Auteur nous paroît beaucoup plus heureux quand il ne doit ses plaisanteries qu'à lui-même. Par exemple, la proposition que fait Matta de se battre en sortant de table, est une idée très-gaye.

M A T T A.

Malgré mon ignorance,
Il me vient une idée, & , dans le cas présent,
Tu la trouveras bonne indubitablement.
Tu viens de te conduire en excellent convive ;
C'est un fait ; mais je songe à ce qui nous arrive.
Moi , j'aime assez qu'on ait toutes ses libertés ;
Et la Cour , par son ordre , astreint nos volontés ;
Elle s'arroe un droit qu'on a droit de combattre ;
Et tiens , pour l'attraper , nous devrions nous battre
A huis-clos , là , sans bruit , en petit comité.
Ce fait d'armes auroit de la célébrité.

L E C O M T E.

Songe donc , ordre exprès.

M A T T A.

Osons ne pas le suivre.

L E C O M T E.

Comment !

M A T T A.

A cette Cour il faut apprendre à vivre.

L E C O M T E.

Cette idée, entre nous, n'a pas le sens commun.

M A T T A *se levant.*

Essayons seulement.

L E C O M T E.

Quel convive importun !

M A T T A.

Cela rendroit pourtant notre gloire immortelle.

Tu ne trouveras point d'occasion plus belle,

Et rien n'est plus tentant.

L E C O M T E.

A qui diantre en as-tu ?

M A T T A.

Avise-toi, résous, c'est le fruit défendu.

L E C O M T E.

Et je me le défends. Finis, tête légère :

Avec ces façons-là, le moyen qu'on digère !

Cette scène produiroit un effet beaucoup plus comique, si le souper étoit mieux amené, plus lié à l'action, & sur-tout si Matta n'avoit pas fait précédemment & assez mal à propos, une proposition très-sérieuse de se battre avec Sénantes. C'est encore ici un des endroits où il ne paroît pas que l'imitateur ait tiré un parti heureux de l'original. Dans les Mémoires, Matta n'a point de vé-

ritable querelle avec Sénantes, mais seulement quelques paroles un peu vives, que le Chevalier de Grammont a l'air de prendre le plus gravement du monde, de manière à leur persuader à eux-mêmes qu'ils ont eu une querelle à laquelle ils n'ont pas soigné. Ce tour est plaisant, & digne du Chevalier de Grammont. Dans la Pièce de M. Dorat, Matta se porte tout de suite, & sans aucune gradation, à la dernière violence.

Tenez, moi, je suis franc; tout ce fatras m'ennuie.

Votre érudition *me mettroit en furie.*

Je ne suis pas votre homme; adieu, je suis pressé.

Je ne vous ai déjà que trop embarrassé.

S É N A N T E S.

On m'a trompé. Monsieur, je plains fort l'ignorance.

M A T T A.

Moi, Monsieur, dans les foux je plains fort la science.

S É N A N T E S.

Matta, savez-vous bien?

M A T T A.

Vous me faites damner.

S É N A N T E S.

Si....

M A T T A.

Coupons-nous la gorge afin de terminer.

Si l'Auteur a voulu faire de Matta un

brutal prêt à se battre à tout propos, il a rempli son objet ; mais ce n'est pas le Matta des Mémoires de Grammont : celui-ci est un homme insouciant, quelquefois un peu brusque, mais connoissant trop le monde pour passer ainsi toute mesure, & plus capable de se battre de sang-froid sans en avoir envie, que de prendre assez d'humeur pour offrir le cartel à un autre. Ce dernier caractère est beaucoup plus comique, & c'étoit peut-être celui qu'il eût fallu conserver.

Nous ne ferons d'ailleurs aucune réflexion sur le fond de cette Comédie du *François à Turin*. Dans les Mémoires, le Chevalier de Grammont trouve le moyen de passer une nuit avec Madame de Sénantes, pendant que le mari & Matta sont aux arrêts. Dans la Pièce de M. Dorat, le Chevalier François remporte une double victoire. Il s'étoit d'abord attaché à une Madame d'Olmene, & avoit engagé Matta à rendre des soins à Madame de Sénantes ; mais voyant que celui-ci est fort peu avancé, le Chevalier prend sur lui d'aimer ces deux Dames ; & se servant de l'une pour piquer la jalousie de l'autre, il vient à bout de toutes les deux. Le bal est le moment de son triomphe.

J'ai mené l'une, & j'ai ramené l'autre.

Tel est le dénouement, que peut-être les esprits sévères trouveront un peu libre pour un théâtre aussi épuré que le nôtre,

Le style, dans lequel on desireroit un peu

plus de précision & de naturel , offre des morceaux agréables, tels, par exemple, que le tableau de l'amour François tracé par le Chevalier.

Qu'une femme nous plaise, ou plutôt nous enivre ,
Tout disparoit , tout cède à l'orgueil de la suivre ,
D'inventer mille égards, mille soins amoureux,
Dont nous savons jouir même avant d'être heureux.
Eh ! que dis-je des soins ? C'est de l'idolâtrie.

Le monde à ses regards prend un air de féerie.
L'imagination se plaît à la parer.

On épure l'encens qu'on lui fait respirer.
S'il est quelques souhaits que son cœur forme encore ,
L'enchanteur l'a prévu : les plaisirs vont éclore.
Sans cesse occupé d'elle, il occupe à son tour.
Enfin de ses progrès rendant grâce à l'Amour ,
Par degrés vers le terme il se fraye une route.
Il soupire , on le plaint ; il s'explique , on l'écoute.
Il risque de ces mots qui ne sont pas perdus ,
Articulés si mal , & si bien entendus.

Le scrupule combat, le desir sollicite ;
Le trouble naît , augmente , & l'amour en profite.
Mais quand l'aimable espoir ne lui sourit jamais ,
Quand il n'ose entrevoir le moment du succès ,
Blessé par le dédain , ennuyé du caprice ,
Il rompt des nœuds cruels , échappe à l'injustice ,
Et se livre à l'objet qui l'ayant mieux traité ,
Peut le rendre au bonheur par l'infidélité.

Le

Le Chevalier François à Londres est amoureux de Miss Adelson, & pour cette fois amoureux sérieusement. La jeune Miss n'est pas insensible à son hommage ; mais elle craint sa légèreté. Elle imagine, pour l'éprouver, d'engager Ladi Stéele, une jeune femme de ses amies, à faire quelques avances au Chevalier. Stéele consent à se charger de ce rôle délicat, & qui offre plus d'un danger à une femme de vingt ans, aimable & sensible. Le Chevalier fait la plus belle résistance, & sa fidélité héroïque est couronnée par l'hymen de Miss Adelson. Si l'intrigue de la première Pièce péchoit par le défaut d'intérêt, on a trouvé dans celle-ci un défaut de vraisemblance. Il semble que M. Dorat ne médite pas assez ses Ouvrages ; & il seroit à souhaiter qu'au mérite de la facilité, il joignît celui du travail & de la réflexion, qui nourrissent & fortifient le talent, & assurent aux productions de l'esprit une existence durable.

(*Cet Article est de M. De la Harpe.*)



25 Avril 1779.

N

S P E C T A C L E S *.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

L'OPÉRA de Roland a été repris le 13 Avril, après une interruption d'un an, à peu près. Quoique ce charmant Ouvrage ait obtenu un succès toujours soutenu, il paroît qu'à sa reprise il a fait encore plus de plaisir. L'exécution s'est perfectionnée. Il y a un an qu'on ne croyoit pas que le chant de M. le Gros laisât rien à désirer. Il vient de nous prouver qu'on pouvoit faire encore mieux qu'il ne faisoit alors. En le comparant avec lui-même, on trouve de nouveaux motifs de l'admirer, Mlle Laguere a parfaitement répondu à tout ce qu'on attendoit d'elle. Persuadée qu'une très-

* M. de la Harpe, chargé de l'Article des trois Spectacles, se croit obligé d'avertir, (d'après quelques lettres qu'il a reçues) qu'il n'a jamais fait celui du *Concert Spirituel*, qui est plutôt en lui-même un rendez-vous d'Amateurs de Musique, qu'un véritable Spectacle; & qui même n'a lieu que lorsque les autres Spectacles sont suspendus. Il croit devoir répéter encore par les mêmes raisons que depuis six mois il n'a aucune part à la rédaction du *Mercur*, & qu'il ne répond uniquement & absolument que des morceaux de Littérature & de Critique auxquels il met son nom.

belle voix & une figure très-agréable ne sont pas des titres suffisans pour régner sur la scène, elle n'a pas négligé les secours que donnent l'étude & la réflexion, & elle a senti sans doute que le goût ne doit jamais être plus sévère que lorsqu'il achève un bel ouvrage de la nature. Maintenant elle jouit du fruit de son travail. Elle en jouit comme Actrice & comme Cantatrice; & les applaudissemens du Public sont à-la-fois une récompense pour elle, & un encouragement pour les Auteurs qui veulent enrichir notre théâtre lyrique. Le rôle de Roland, si difficile par lui-même, & par le souvenir qu'a laissé l'Acteur qui en a été chargé le premier, a été rempli par M. Moreau. La chaleur de son action, la facilité de son chant, ne le laisseroient jamais prendre pour un débutant. Déjà maître de son théâtre, déjà en possession d'un succès bien mérité, il ne lui reste plus qu'à corriger quelques légers défauts dans l'usage qu'il fait d'un très-bon organe. On l'invite à chanter toujours naturellement, à ne pas se faire, pour ainsi dire, une voix d'Opéra; car ce n'est pas à lui à s'étayer des habitudes anciennement contractées, & il ne réussira jamais mieux qu'en ne consultant que lui-même, & en comptant sur ses propres forces.

Dire que le Public a très-bien accueilli MM. Vestris & d'Auberval, Mlles Guimard, Cécile, &c. c'est dire qu'il a des yeux & de la

N ij

sensibilité. Et comment n'applaudiroit-on pas avec transport à des talens si parfaits & si aimables? Comment aussi ne pas attacher un sentiment de bienveillance aux sources précieuses d'un plaisir si doux & si habituel? Parmi les avantages qu'a l'Opéra de Paris sur tous les spectacles de ce genre chez les autres nations, il faut compter pour beaucoup celui de conserver toujours les mêmes sujets, & de pouvoir, au moyen du commerce heureux qui s'établit nécessairement entre le Public & les Acteurs, perfectionner à-la-fois & leurs talens & le goût qui les juge. C'est ainsi que le plaisir offert par les Arts étant séparé d'une vaine curiosité, plus propre à égarer le jugement qu'à le rectifier, n'a plus d'autre mesure que le goût & la réflexion; c'est ainsi qu'on devient enthousiaste sans partialité, & difficile sans caprice, & qu'on peut trouver la paix dans la jouissance, chose si désirable & si difficile parmi nous.

Il semble que le temps est venu de mettre l'émulation à la place de la rivalité. Nous sommes nés pour les Beaux-Arts. Pourquoi ne pas accueillir plus paisiblement ceux qui nous manquoient? Lorsque Cadmus eut peuplé la terre, devenue déserte, ces hommes nouvellement créés se livrèrent une guerre cruelle: ils s'étoient presque entièrement détruits. Ce fut alors l'Harmonie qui en sauva les restes. Auroit-elle changé de rôle, & seroit-ce à sa voix que les talens comba-

troient entre eux avec tant d'acharnement ? Des hommes de génie sont venus parmi nous , & nous avons voulu en faire des chefs de partis. Plus pressés de juger que de sentir , nous avons fait de nos opinions la mesure de nos plaisirs ; & semblables aux Physiciens systématiques , nous avons rejeté toute expérience qui ne justifioit pas nos principes. Que ne nous occupons-nous plutôt de nous assurer une longue possession des richesses que nous avons acquises ; que ne nous occupons-nous de les augmenter encore ? Il est un article important auquel tout le génie des Compositeurs ne peut suppléer ; c'est celui des paroles qu'on leur donne à mettre en musique. Inutilement aurions-nous à notre disposition les talens de MM. Piccini, Gluck, Bach , Philidor, Grétry, &c. si nous n'avons pas des poëmes à leur offrir ; je dis plus , si nous les forçons de courir les risques des productions modernes, sur lesquelles l'expérience ne nous permet guères de compter. L'Italie a son Métastase , qui suffit depuis cinquante ans à vingt théâtres , & à autant de Compositeurs célèbres. Nous avons notre Quinault qui , plus ancien , peut en être plus recommandable ; mais qui ne put atteindre à la perfection , peut-être par cela même qu'il étoit créateur. Quinault , jaloux de concourir aux plaisirs de Louis XIV , chercha par différens essais à former un théâtre lyrique ; mais à ce théâtre lyrique la lyre manquoit encore, ou si Mercure avoit com-

mencé à l'accorder , Apollon ne l'avoit pas encore touchée. Croira-t-on que c'est le génie seul qui a éclairé Quinault sur la manière d'écrire ses Opéras ? Lui qui s'exposoit volontairement à la censure de Boileau pour offrir des mots plus doux au simple récitatif , ou à la timide mélodie de Lully , auroit-il hésité à servir le génie fécond & varié de M. Piccini ? Non sans doute. Mais quoi ! on a osé corriger les Pièces de Rotrou , du grand Corneille même , & l'on n'osera toucher à des Opéras ! Convenons que les hommes les plus spirituels sont toujours un peu mécaniques à certains égards. La justesse de nos jugemens dépend non-seulement des objets que nous jugeons , mais du lieu même où nous jugeons. Il faut avouer que depuis long-temps le théâtre lyrique ne donnoit pas un grand essor à l'esprit. Eh bien ! le même homme qui , un quart-d'heure auparavant , aura montré le plus de sagacité dans une Académie ou dans un cercle , en entrant à l'Opéra , devient un homme de routine & de préjugé , & ses jugemens appartiennent plus au parterre ou aux corridors , qu'à son esprit & à ses lumières. Je me sens obligé de le dire avec une confiance qui ne m'est pas naturelle , mais qu'une longue étude de la chose & une forte conviction m'ont donnée. Tous ceux qui ne mesurent le mérite des paroles lyriques que sur le plus ou moins d'esprit qu'elles renferment , & sur la tournure plus agréable qu'elles paroissent avoir à la simple lecture , n'ont aucune con-

noissance d'un des arts les plus nécessaires à nos plaisirs. Je dis que toutes les fois qu'on destine un morceau quelconque à la mélodie, soit un air, une cavatine, un duo, un trio, un chœur même, s'il est syllabique & simple, il faut que le Poète ait prévu la phrase musicale, & qu'il ait eu soin de la préparer dans les paroles. Je dis que non-seulement il doit composer ses vers de mesure égale ou symétrique, soit que ces vers soient pareils, soit qu'ils soient de mesure relative, comme de huit & de quatre, de douze & de six; mais qu'il doit observer de donner encore à ses vers, dans la même mesure, un rythme égal & ressenti. Je vais citer un exemple, non pour développer ici une théorie qui auroit besoin d'être plus étudiée, mais pour prouver que cette théorie est réelle; qu'il existe effectivement un art qui n'est pas assez connu, & auquel on ne rend pas assez de justice. Lorsque M. de Marmontel travailloit aux changemens qu'il a faits dans l'Opéra de Roland, il porta à M. Piccini les paroles d'un air qui se trouve dans la seconde Scène du troisième Acte. Cet air commence par ces vers : *Que l'insolent qui m'outrage tremble & redoute ma fureur.* Voici ceux que contient la reprise ou la seconde partie.

Elle auroit trahi sa gloire,
C'est un crime de le croire;
Par l'injure la plus noire
C'est offenser tant d'appas.

N iv

D'où vient donc cette tristesse,
 Cette frayeur qui me presse
 Et qui cause à ma tendresse
 Tant de trouble & de combats ?

Au lieu de *c'est un crime de le croire*, M. de M... avoit mis :

Non, non, je ne le puis croire ;
 Par une injure trop noire
 C'est offenser, &c.

M. Piccini fut arrêté tout court lorsqu'il voulut mettre ces vers en musique. Il dit à son Poète qu'il n'y trouvoit plus de rythme, & qu'ils se refusoient au mouvement & au chant de son motif. C'est qu'effectivement le rythme donné exigeoit un appui sur la troisième syllabe, comme dans ce vers Italien d'une mesure analogue à celui-ci : *Vo solcando un mar crudele* ; c'est que tous les autres vers de cette reprise avoient le même mouvement, & que ceux-là s'y refusoient en transportant l'appui à la seconde & à la quatrième syllabe.

Peut-être la réputation que M. Piccini a si justement acquise, d'exceller sur-tout dans la partie de la mélodie, donnera-t-elle lieu de penser que cette extrême délicatesse lui est particulière. Mais plusieurs Compositeurs, entre autres M. Grétry, élevé à Rome & près de M. Sacchini, ne sont pas plus indulgens ; & c'est avec cette recherche, c'est au moyen

d'un travail si pénible qu'on prépare au Public des plaisirs dont il jouit sans reconnoissance, parce qu'il ne sent que l'effet, & ne peut juger les moyens.

L'Opéra de Roland, qui est intitulé Tragédie-Lyrique, n'a d'autre intérêt, d'autre sujet qu'une grande Princesse qui trompe un héros, auquel elle a les plus grandes obligations, & qui le sacrifie à un simple soldat. A toutes les reprises de cet Opéra, on avoit paru choqué de la fausseté d'Angélique, lorsqu'elle fait à Roland une déclaration en forme, lorsque Roland, confiant & dupe comme un héros, lui dit : *Vous m'aimez ?* & qu'elle répond,

. . . Je ne puis l'avouer qu'à regret,

Votre constance est triomphante.

M. de M.... a sauvé ce défaut, qui seroit encore plus sensible de nos jours. Angélique ne dit que des mots équivoques, & qui peuvent très-bien se rapporter au véritable état de son cœur. On voit que Roland y attache un autre sens. On voit qu'un mot de plus achevera son erreur ; mais on n'entend pas ce mot ; elle s'éloigne, il la suit, & le reste est assez indiqué par une heureuse réticence. Ce changement, il faut en convenir, est fait avec adresse & avec goût. Mais quel moyen l'Auteur a-t-il employé ? C'est un duo dialogué, en vers de mesure égale, & de rimes correspondantes, en vers très-courts, dont le rythme est vif & pressé. Ainsi cette scène

N v

qui dans Quinault ne présentait qu'une fausseté tranquille & réfléchie, est changée en un dialogue rapide, & fournit au Compositeur un morceau très-brillant & très-dramatique. Je ne dirai pas qu'elle a coûté au Poète, parce qu'on connoît ses talens & sa facilité ; mais j'invite ceux qui ne mettent pas assez de prix à un pareil travail, à s'essayer eux-mêmes dans ce genre, & ils verront quel en est la difficulté... Et ce duo du premier acte, ce duo que le Public ne voit jamais arriver sans transport, qu'il prévient toujours par ses applaudissemens, qu'on demande à M. Piccini lui-même si ce chef-d'œuvre pouvoit avoir d'autre base que des paroles arrangées avec un art si parfait que, pour cette fois, la Langue Italienne ne peut réclamer aucun avantage sur la nôtre, ni Métastase sur le Poète François. Voyez comme la mélodie, comme le premier motif est établi sur ces premiers vers,

Vivez heureux loin d'elle,

Mais ne l'oubliez pas.

Qu'en esclave fidelle

Je suive au moins vos pas.

Et les effets d'harmonie dans cette rencontre naturelle de deux voix,

A quel tourment me livre

Un trop cruel devoir ?

Et le passage de l'andante à un mouvement plus vif dans ceux-ci :

Je sens que je l'adore
 Et je le fais souffrir :
 Au trépas que j'implore
 Je n'ai plus qu'à courir.

Comme le dialogue se presse , & comme la marche se varie heureusement dans les vers suivans !

Ne puis-je au moins vous suivre ?
 Sans vous je ne puis vivre.
 Pourquoi vouloir me suivre ?
 Je ne dois plus vous voir.

Si l'on entre dans ces détails, qui pourront paroître minutieux à la plupart des Lecteurs, ce n'est pas pour faire l'éloge d'un homme de Lettres dont la réputation ne dépend assurément pas d'un pareil ouvrage. Tous ceux qui s'occupent des talens & des beaux-Arts sont très-intéressans par eux-mêmes , mais les talens & les beaux-Arts sont plus intéressans encore. Il ne s'agit pas ici de louer un Poète Lyrique, mais de former des Poètes Lyriques ; il s'agit de seconder les talens par une Poétique musicale qui existe déjà , & qu'on peut trouver , éparse à la vérité, dans plusieurs Ouvrages. * Quant à cette partie

* Dans *l'Essai sur l'union de la Poésie & de la Musique* ; une réponse au traité du Mélo-drame , imprimée dans le *Mercur* & dans plusieurs Articles du Supplément de l'*Encyclopédie* , tels que *récitatif* , duo 2.

du Public que les noms gouvernent plus que les choses , & qui aime mieux se livrer à l'esprit de parti qu'à la discussion , il faut encore la combattre avec ses propres armes. J'entends dire que M. Gluck n'a pas eu besoin de toutes ces précautions ; mais il a travaillé sur des Poèmes dans lesquels la partie dramatique dominoit ; mais comptant à juste titre sur ses propres forces, & pressé de les employer , obligé même de répondre à l'empressement du Public , il s'est servi de ce qu'il a trouvé sous sa main , semblable à ces braves Paladins qui combattoient avec des tronçons de lance , & triomphoient encore de leurs ennemis. Cependant , quel reproche a-t-on fait à cet habile Compositeur ? Celui de manquer de mélodie. Que ce reproche soit juste ou non , toujours est-il vrai qu'il l'a essuyé. Eh bien ! je prétends , moi , l'en acquitter , du moins à bien des égards. Qu'on lise seulement l'*Alceste* Française , l'*Armide* de Quinault , & on verra si le Compositeur a été souvent à portée de faire de la mélodie. Il semble que de tous les Ouvrages , c'est l'*Iphigénie* qui en offre le plus. Mais aussi , voyez si les adieux d'*Iphigénie* ne sont pas en vers symétriques ; si ce morceau , *ô toi , l'objet le plus aimable* , &c. ne cadre pas avec nos principes. Si les autres Ouvrages de M. Gluck ont eu beaucoup de succès , c'est que la mélodie est beaucoup , mais qu'elle n'est pas tout ; c'est qu'en général il n'appartient qu'à des hom-

mes d'un mérite distingué de faire oublier les règles de l'Art ; c'est que Lucrèce & Lucain ont fait de beaux Ouvrages , sans avoir la pureté de Virgile ; c'est que les Tintorets & les Veronèses ont fait de magnifiques tableaux sans avoir le dessin & la simplicité de Raphaël & des Carraches. En faut-il moins pour cela étudier Virgile & dessiner d'après Raphaël & les Carraches ? Je dirai plus encore , j'invoquerai le témoignage de M. Gluck ; car les hommes célèbres sont toujours plus justes que leurs partisans , que cette milice tumultuaire qu'ils n'ont point enrôlée , que ces enfans nombreux *qu'en leur sein ils n'ont point portés*. M. Gluck m'a dit plusieurs fois que les vers sur lesquels il travailloit n'étoient pas faits à son gré , & que loin d'en approuver la facture , il se croyoit autorisé à réclamer le mérite de la difficulté vaincue. Cessons donc d'être si extrêmes dans nos opinions , & si précipités dans nos jugemens. Au lieu de discuter sans cesse le mérite de deux illustres rivaux , au lieu de prêcher en leur nom sans en avoir mission , au lieu de leur enseigner à eux-mêmes l'art dans lequel ils excellent , apprenons d'eux à les servir comme ils le méritent. Invitons les Poètes que M. Gluck emploiera, à le consulter , à se soumettre à ses avis. Il a certainement assez d'esprit pour se faire bien entendre. Mais lorsque M. Piccini vient d'Italie avec des principes & des habitudes qui

lui ont si bien réussi ; lorsque M. Bach & M. Trajetta se proposent aussi d'enrichir notre scène Lyrique , sachons gré à l'homme de Lettres . que son amour seul pour les beaux-Arts a engagé dans un travail pénible & souvent ingrat ; remercions-le d'avoir prêté à Quinault l'habit de Métastase , lorsqu'il l'a présenté à M. Piccini ; remercions-le d'allier ainsi la France & l'Italie , de nous conserver notre ancienne Poésie , en nous donnant une musique nouvelle. Que seroit-ce si tous ces Compositeurs étrangers étoient obligés de compromettre leurs succès, en les faisant dépendre de celui de leurs Poèmes ? D'ailleurs, la carrière est ouverte. On peut faire des Poèmes nouveaux , lorsque les Compositeurs , plus aguerris , voudront en courir les risques ; on peut aussi raccommoder les Poèmes de Danchet , de La Motte , &c ; mais on ne doit pas oublier qu'il faut être Peintre pour retoucher d'anciens tableaux. Le moment est favorable. Le Temple Lyrique s'ouvre sous les meilleurs auspices. Un Magistrat ami des Arts & des talens , fait pour les sentir & les protéger , les rappelle & les encourage. Nous annonçons avec plaisir que M. Piccini va reprendre son travail sur *Atis*, qu'il avoit suspendu. On verra bientôt si l'Auteur de cet air de Roland , *Que me veux-tu , monstre effroyable ?* s'entend à la musique dramatique , & si le même homme qui a fait les

finales de la *bonne fille* & de la *bonne fille mariée* , fait effectivement composer des chœurs.

(*Cet excellent article nous a été fourni par la même personne qui a donné dans le dernier No. l'Analyse de l'Ouvrage de M. Dumont , sur l'Agriculture des Romains*).

COMÉDIE FRANÇOISE.

L'OUVERTURE de ce Théâtre s'est faite par la Tragédie de Warwick, dans laquelle M. Grandmon Roselli a joué le principal rôle. On lui a trouvé dans le second Acte des défauts de prononciation & une expression chargée. Le Public a paru plus content de lui dans les Actes suivans, & a vu avec plaisir que le Samedi d'après, en jouant pour la seconde fois le même rôle, il avoit profité des leçons qu'il avoit reçues; mais il seroit à désirer qu'il se pénétrât davantage de ses rôles, qu'il interrogeât son ame, qu'il étudiat les accens des passions, & alors il verroit que pour exprimer la sensibilité, il ne faut ni forcer ses moyens, ni dénaturer sa voix.

Le Compliment de rentrée a été prononcé par M. Belmont, Acteur nouvellement reçu, & que le Public voit avec plaisir dans les rôles de Payfans. Ce compliment, que nous allons transcrire, a été très-applaudi.

MESSIEURS,

« Nouvellement admis au nombre des Comédiens François, mon bonheur seroit imparfait, s'il ne m'étoit point permis de vous en faire hommage. Je vous le dois, Messieurs; vous avez souffert avec complaisance les différentes tentatives que j'ai faites pour vous plaire. Vous m'avez averti de celles qui ne méritoient pas votre approbation; vous avez daigné applaudir, lorsqu'elles vous ont paru moins malheureuses, & mon cœur avoue que je suis redevable autant à votre sévérité qu'à votre indulgence: l'une m'a instruit, l'autre m'a encouragé. C'est ce mélange heureux de critique & d'éloge qui, dirigé par le goût & dégagé de toute espèce de partialité, forma de tout temps les Comédiens. Je le réclame pour tous mes camarades, même pour ceux que vous honorez plus particulièrement de votre suffrage. Leur réputation seroit usurpée, s'ils avoient l'orgueil de se croire parfaits. Non, Messieurs, aucun d'eux n'a cette présomption. Ils savent fort bien que le Théâtre est un livre immense, fermé, après les premières pages, pour la médiocrité, mais sans cesse ouvert à l'Auteur, au Comédien, au Spectateur, hommes de génie. Pourquoi craindrions-nous de le dire? La Nature ébauche le Comédien, le Public le perfectionne. Qu'est-ce qu'un Comédien parfait? C'est un Acteur qui, riche de tous les dons de la Nature, de toutes les

acquisitions de l'Art , sauroit subjuguier en même-temps les yeux , les oreilles , le cœur. Le Comédien doit d'abord avoir reçu de la Nature une taille , une voix , une figure propres au rôle qu'elle lui destine. Mais qui le lui indiquera ce rôle , auquel il est réellement appelé ? Le père du Théâtre François , Molière , se croyoit un bon Acteur tragique ; le Public , en le détrompant , en fit un Acteur excellent dans les rôles à manteau. Il en est des acquisitions de l'Art comme des présens de la Nature. Cet Auteur , qui , pour s'élever en quelque sorte jusqu'à des juges éclairés , se familiarise comme eux avec l'ensemble , avec les détails d'une Pièce , & s'étudie à graduer tous leurs effets ; cet Acteur , qui à force de travail parviendra bientôt à le faire disparaître ; qu'on le suppose condamné à représenter devant des juges moins instruits , il recherchera des applaudissemens faciles ; il aura le malheur de les obtenir , & il réduira à un état mécanique un Art qui peut être sublime. Heureux les Comédiens qui peuvent se former dans la Capitale des Arts , sous les yeux de ce Public qui instruit la tendre Gauffin à fondre les nuances dans les nuances mêmes ; qui familiarisa Armand avec toutes les variations des rôles de Valet ; qui donna à Bellecour une contenance toujours convenable ; qui permit à le Kain d'essayer une infinité de jeux muets pour les adopter ou les rejeter d'après l'effet ; qui le rendit enfin , dans ses divers rôles , l'homme de toutes les

Nations , sans qu'il cessât d'être lui-même. Vous retracer , Messieurs , le souvenir de ce que vous avez fait pour la gloire du Théâtre de la Nation , c'est le seul hommage que nous puissions vous rendre. Employer tous nos soins pour mériter les bienfaits dont vous avez comblé nos prédécesseurs , c'est le seul tribut que nous puissions vous promettre ».

M. Monvel , qui a pris dans Warwick le rôle d'Édouard , joué d'original par M. Molé , y a montré cette intelligence supérieure qui le distingue dans tous ses rôles. On fait combien Mde Vestris a toujours été applaudie dans celui d'Élisabeth , qu'elle remplit parfaitement. Mlle Sainval l'ainée a eu un très-beau moment dans celui de Marguerite ; le récit de la première Scène ; sa mémoire n'étoit pas sûre dans le reste du rôle. M. Florence a remplacé M. d'Auberval dans Summer , & a été applaudi dans le quatrième Acte ; M. Dorival a eu le plus grand succès , & le plus mérité , dans le récit du cinquième.

Le Samedi 17 on a donné la première représentation de l'*Amour François* , Comédie en un Acte & en vers , de M. Rochon de Chabannes. Cette Pièce a eu du succès ; & ce qu'on pouvoit désirer du côté de l'action & de l'intrigue , qui ont paru foibles , a été compensé par le mérite du style & du dialogue , qui ont été fort applaudis , à l'exception de la fin , qui a été jugée trop longue , & qui sans doute fera abrégée. Un jeune

Lieutenant est amoureux de la veuve d'un Maréchal-de-Camp, & en est aimé. Son oncle & sa tante approuvent les desseins qu'il a sur elle, & consentent qu'il l'épouse. Mais l'oncle, ancien militaire, enthousiaste de son état, veut qu'avant tout son neveu l'étudie, qu'il se forme dans son métier, & qu'il parte pour sa garnison. Le jeune homme, que l'amour retient auprès de sa maîtresse, a obtenu du Ministre un congé de six mois. Mais l'oncle qui veut qu'un militaire se rende utile dans la paix comme dans la guerre, obtient du même Ministre la permission de mener son neveu à Pétersbourg, où il est envoyé pour une négociation particulière. Nouvelle résistance de la part du Lieutenant, qui combat jusqu'à sa maîtresse, que l'oncle a su mettre de son parti, & qui veut que son amant se distingue & mérite sa main. Le jeune homme consent à tout, pourvu qu'il épouse ce qu'il aime avant que de partir. L'oncle s'y oppose. Un Lieutenant épouser la veuve d'un Maréchal-de-Camp ! Par respect pour le grade, il propose que son neveu se marie d'abord secrètement, en attendant qu'il soit assez avancé pour déclarer son mariage. Le Lieutenant répond noblement qu'il aime mieux renoncer à tout, que d'avoir une femme à qui son nom, son amour & ses espérances ne paroîtroient pas un hommage digne d'elle. Cette manière de penser touche la veuve, qui consent à donner sa main, & l'oncle même se laisse gagner par les instances des

deux amans , & par celles de sa sœur , qui , pendant toute la Pièce , a pris contre lui le parti de son neveu , par une suite de cette disposition qui range toujours les femmes du parti de l'amour.

Cette Pièce a d'ailleurs été très-bien jouée par MM. Prévillè & Molé , Mde Prévillè & Mlle Doligny.

N. B. L'abondance des matières nous force à renvoyer au Mercure prochain la rentrée de la Comédie Italienne.

A C A D É M I E S.

S É A N C E publique de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres , tenue au Louvre le Mardi 13 Avril.

MONSIEUR DUPUY , Secrétaire perpétuel , annonça d'abord que l'Académie avoit proposé , pour le Sujet du Prix qu'elle devoit distribuer à Pâques 1779 , de *rechercher ce que les Monumens historiques nous apprennent des changemens arrivés sur la surface du Globe par le déplacement des Eaux de la Mer.*

Les Mémoires envoyés n'ayant pas pleinement satisfait aux vues de l'Académie , elle propose de nouveau le même Sujet pour Pâques 1781.

Le Prix , qui est une médaille d'Or , de la valeur de quatre cent livres , sera double.

Toutes personnes de quelque pays & condition

qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix.

Les Auteurs mettront une Devise à leurs ouvrages ; mais, pour se faire connoître, ils joindront, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces affranchies de tout port jusqu'à Paris, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Décembre 1780, & ce terme est de rigueur.

Ensuite il lut l'Éloge historique de M. l'Abbé Foucher. M. l'Abbé le Blond lut une Dissertation sur les Verres Murrhins pour prouver que ces vases n'étoient pas de porcelaine, mais d'une pierre précieuse.

M. Deguignes lut un Mémoire dans lequel il examine les fondemens de l'ancienne Histoire Chinoise, & fait voir que les Missionnaires ont corrompu divers passages pour établir l'ancienneté des Chinois.

M. de Brequigny a terminé la séance par la lecture d'un Mémoire sur la constitution municipale & la législation de Cœlars, depuis l'origine de cette ville jusqu'au temps où les Anglois, après s'en être emparés, y introduisirent leurs loix.



VARIÉTÉS.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR,

Je viens de lire un article inséré dans le *Mercur* du 5 de ce mois, qui a pour titre : *Extrait d'une lettre écrite de Londres le 24 Février 1779*. J'y suis trop distinctement désigné pour ne pas témoigner à l'Auteur, quel qu'il soit, ma reconnoissance des choses honnêtes qui s'y trouvent sur mon compte ; mais qu'il me permette seulement de lui représenter que la phrase où il est question de mes *fautes* est un peu générale ; & comme on a déjà essayé de leur donner une tournure préjudiciable à mon honneur , il est intéressant pour moi qu'il ne reste aucun doute à cet égard. Je dois même cette explication aux personnes les plus distinguées de ce pays-ci, qui, comme le dit fort justement l'Auteur de la lettre , ont pour moi des bontés & me témoignent une bienveillance dont je dois être aussi flatté que reconnoissant. J'ai fait des fautes sans doute , je les avoue avec la bonne-foi que donne le vrai repentir & l'extrême desir de les réparer ; mais ces fautes n'ont jamais été que la suite d'une passion excusable dans la jeunesse , & qui m'a jeté dans des dépenses disproportionnées à mon revenu. Dans cette circonstance une affaire d'honneur m'a obligé de quitter le lieu de ma résidence. J'y ai laissé mes affaires dans un désordre qui n'a fait qu'augmenter par mon absence , & l'impossibilité de faire face à tous mes engagements en même tems , m'a empêché de retourner dans ma patrie. Je ne néglige ici aucun moyen honnête pour me mettre en état de

prouver à mes créanciers l'envie que j'ai de les satisfaire : Ils en ont déjà reçu des preuves manifestes ; & j'espère être bientôt à même de reparoître dans mon pays pour y remercier le peu de personnes qui, dans mes plus grands malheurs , n'ont jamais cessé de me donner des preuves d'intérêt.

Pardonnez , Monsieur , si je suis entré dans ces détails , mais ils intéressent mon honneur , & vous êtes trop juste pour me refuser de les publier , puisqu'ils expliquent le louche que la phrase de votre extrait pouvoit jeter sur ma réputation.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur ,

Votre très-humble &
très-obéissant Serviteur

LE TEXIER,

Londres , ce 9 Avril 1779.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

CHIRURGIE MÉDICALE, ou de l'utilité de la Chirurgie dans la théorie & la pratique de l'art de guérir ; la nature & les propriétés de ses remèdes dans le traitement des maladies internes & externes , comparés avec les Médicamens pris intérieurement , &c.

Cet Ouvrage est l'assemblage exact de toutes les connoissances de Médecine qui sont nécessaires aux jeunes Chirurgiens , relativement à l'application des moyens qui dépendent de leur ministère ; ou plutôt il est le tableau de l'art de guérir , selon la nature des maladies de l'homme , & des remèdes les plus efficaces. Au reste , ce travail qui nous manque absolument , ayant été indiqué depuis long-temps par

plusieurs Médecins & Chirurgiens célèbres, tant anciens que modernes, on aura soin de les citer à propos, & de rendre cet Ouvrage le plus complet & le plus utile qu'il sera possible. Cette première Partie contiendra 2 vol. in-8°. La seconde Partie de ce Traité aura le double titre de *PRÉCIS sur la nature des Maladies produites par le vice des humeurs lymphatiques ; leurs différentes espèces, & le traitement qui leur convient ; avec des observations intéressantes sur la plupart de ces maladies ; les rapports qu'elles ont entr'elles & les affections aiguës, inflammatoires, exanthématiques, catarrhales & purulentes, &c. &c.* Suivi d'une Dissertation sur une grosse vaginale, &c. Cette seconde Partie est d'autant plus utile & nécessaire aux gens de l'Art, qu'on fait que l'on n'a eu jusqu'ici, sur cette matière importante, que des Traités particuliers, la plupart isolés, & presque aussi multipliés qu'il y a de ces maladies, & dans lesquels la théorie & la pratique sont désirer une infinité de connoissances plus étendues & moins incertaines. Celui-ci est divisé en douze sections, composées de 104 chapitres différens, qui formeront aussi 2 volumes in-8°.

On souscrit pour cet Ouvrage, en 4 volumes in-8°. jusqu'au dernier de Juin 1779 inclusivement, à raison de 3 liv. par chaque volume en feuilles, & de 4 liv. reliés ; passé le temps de la souscription, les volumes se vendront 4 liv. 4 sols brochés, & 5 liv. 4 sols reliés. La Partie des Maladies Lymphatiques se délivrera dans le courant de Mai prochain ; les deux autres volumes paroîtront en Octobre 1779. Messieurs les Souscripteurs feront parvenir leurs soumissions franches de port à l'Auteur, M. NOËL, Membre du Collège & de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Martin, au coin de la rue Ognard, à Paris.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 10 Mars.

LES préparatifs de guerre rallentis pendant quelque tems , viennent d'être repris avec une nouvelle activité. Le Grand-Visir se rendit ces jours derniers à l'Arsenal , pour donner les ordres nécessaires à cet effet ; le Capitan-Bacha veille à l'équipement de 12 vaisseaux de ligne , auxquels on travaille avec tant de vivacité , qu'on croit qu'ils seront prêts à mettre à la voile dans le courant de ce mois. 8 sont , dit-on , destinés pour Oczakow , où ils auront l'œil sur les mouvemens des Russes ; les autres se rendront à Sinope , & agiront suivant les circonstances. Le Grand-Trésorier qui a eu ordre de fournir à l'Amiral les fonds nécessaires , lui a déjà fait deux remises considérables , dont l'une sera payée par le Grand-Douannier de cette Capitale , & l'autre par le Receveur des Tributs qui se perçoivent annuellement dans l'Empire. On assure que l'intention du Gouvernement , est d'envoyer cette année sur la mer Noire , le même nombre de vaisseaux que l'année dernière , & qu'on en construit en conséquence plusieurs à Rhode , à Meteline & à Sinope , pour remplacer ceux qui ont péri. Ces

25 Avril 1779.

mouvemens extraordinaires & auxquels on ne s'attendoit pas , attoiblissent les espérances de paix dont on s'étoit flatté ; elles ne sont cependant pas encore évanouies. Quelques personnes prétendent que le Courier qu'on attendoit de Pétersbourg , arrivé le 27 du mois dernier , n'a pas apporté une réponse favorable , d'autres pensent que la situation des affaires en Allemagne a engagé la Porte à prendre ces mesures qui ne sont que de précaution. Quoiqu'il en soit , il est certain qu'après l'arrivée du Courier de Pétersbourg , le Dragoman de l'Ambassadeur de France & celui du Ministre de Russie , ont eu de longues conférences avec celui de la Porte , & que M. de Stachieff en a eu pareillement une avec Beiliski-Effendi , & Abdoul-Refak , qui traita de la paix à la fin de la guerre dernière , avec le Comte d'Orlow.

On dit ici que trois Sultanes sont nouvellement enceintes. Cet événement cause une satisfaction très-vive , que sa confirmation ne peut qu'augmenter ; les Jannissaires n'en ont pas témoigné une moindre , le 18 du mois dernier , lorsque le Sultan leur a fait distribuer leur paye.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 10 Mars.

LE Règlement rendu par S. M. T. C. concernant la navigation des vaisseaux neutres ; déclarant de bonne prise tous ceux dont les papiers auront été jettés à la mer , le Collège Royal du Commerce a averti les propriétaires de vaisseaux Suédois , qu'ils aient à munir les Patrons auxquels ils les confient , d'instructions nécessaires pour ne point exposer le pavillon de la Nation.

On continue de travailler avec beaucoup

d'activité à l'armement de l'escadre qui doit mettre en mer pour protéger notre commerce. L'Officier-Général qui doit la commander n'est point encore nommé ; suivant le bruit public, c'est le Duc de Sudermanie, Grand-Amiral de Suède, qui en prendra lui-même le commandement, & il se rendra pour cet effet à Carlscron, après les fêtes de Paques.

Les lettres de Danemarck, portent qu'on n'y travaille pas avec moins d'ardeur à l'escadre qu'on arme dans ce Royaume. Le Roi pour faire face aux dépenses qu'elle exigera, a imposé un droit d'un pour cent sur toutes les marchandises importées par mer de l'Etranger, & un d'un demi pour cent sur celles du Danemarck, qu'on y exportera. Il excepte seulement celles qui seront importées ou exportées d'une ville du Royaume dans l'autre ; celles qui ne feront que passer ; toutes celles de la Chine & des Indes Orientales, importées ou exportées ; celles qui seront importées de quelques ports d'Europe dans celui d'Altona, ou exportées de celui-ci dans ceux-là ; & celles enfin qui auront été fabriquées dans le Royaume.

Le corps des Trabans du Roi, voulant témoigner la part qu'il a prise à la joie de la Nation, à l'occasion de la naissance du Prince Royal, a fait une somme de 10000 thalers, monnoie de cuivre, qu'il a envoyée aux Directeurs de la maison des Enfans Trouvés, fondée par les Francs-Maçons de cette Capitale, pour être jointe aux fonds de cet établissement.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 20 Mars.

LE différend qui subsistoit entre la République & S. M. Prussienne, relativement au sel,

vient enfin d'être arrangé ; il a été passé un contrat pour trois ans entre les deux parties ; on établit en conséquence plusieurs magasins dans différens districts du Royaume , & il paroît que quelques-uns de nos Magnats , ont pris des intérêts dans cette entreprise , qui sera sans doute avantageuse , puisque dans les nouveaux magasins où l'on distribuera le sel , on pourra débiter aussi toute autre espèce de marchandises. Cet arrangement réunira au profit des Directeurs & des Actionnaires , plusieurs branches de commerce utiles , dont ils ne pourront tirer parti sans nuire à bien des particuliers bornés à un seul négoce.

Le Prince de Repnin a reçu la nouvelle de l'armistice en re les Puissances belligérantes en Allemagne ; on se flatte qu'il sera suivi d'une paix solide , & on nous fait espérer qu'aussi-tôt qu'elle sera publiée , les Russes feront vendre la plupart des magasins qu'ils ont dans ce Royaume , & qu'ils l'évacueront peut-être tout-à-fait , ou du moins en partie.

Depuis plus de 200 ans que cette ville existe , & qu'elle est la résidence de nos Rois , il n'y avoit point encore eu de spectacles publics. On se propose enfin d'en établir un. Les fondemens de l'édifice sont même déjà commencés. La Princesse Lubomirski , épouse du Grand-Maréchal de la Couronne , en a posé le 11 de ce mois la première pierre , en présence d'un grand nombre de personnes de distinction , invitées à cette cérémonie. La nouvelle salle sera construite dans le courant de cette année aux fraix de M. de Ryx Staroste de Piasurno , vis-à-vis les Pères des Ecoles Pies. L'inscription suivante a été gravée sur la pierre fondamentale du bâtiment : *Regnante Stanislao Augusto , Elisabetha , Princeps Lubomirska , supremi regni Mareschalli consors , hunc primum lapidem posuit die 11 Martii anno 1779.*

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 25 Mars.

LES prières ordonnées depuis le commencement de la guerre pour obtenir la bénédiction du ciel sur les armées Impériales, viennent d'être suspendues par ordre de la Cour, & remplacées par d'autres pour demander à Dieu le rétablissement de la paix. On se flatte toujours qu'elle sera conclue irrévocablement à Teschen, d'où il arrive fréquemment des Courriers, mais dont les avis qu'ils apportent ne transpirent point encore. On s'arrête à peu de conjectures sur les négociations, on se borne à faire des vœux pour leur succès.

Le Conseil Aulique de guerre a envoyé à tous les régimens de campagne un rescript, qui autorise les Officiers qui se sont distingués par quelque action remarquable pendant la campagne dernière, à demander la Croix de l'Ordre de Marie-Thérèse; il a adressé en même-tems un autre rescript aux Colonels pour leur ordonner de prévenir la désertion autant qu'il leur sera possible.

Il a été publié ici un avis portant en substance que la guerre ayant exigé l'assemblée d'un grand nombre de troupes pour l'entretien & l'armement desquelles on a eu besoin de sommes extraordinaires, l'Impératrice Reine pour augmenter la masse du numéraire, a jugé à propos de faire quelques emprunts dans les pays étrangers, & d'accorder aux prêteurs qui s'annonceroient avant le 31 Mai 1779, un intérêt plus haut que celui d'usage, à quatre & demi pour cent; S. M. animée par ses sentimens maternels envers tous ses sujets, ne voulant point que des capitalistes étrangers jouis-

sent d'avantages auxquels ceux de ses Etats ne participeroient point , a ordonné aux caisses de crédit dans toutes les provinces de payer également des intérêts à quatre & demi pour cent , à tous ceux de ses sujets qui y porteroient des capitaux avant le 31 Mai prochain.

L'Archiduc Maximilien commence à se rétablir de sa maladie ; il se trouve assez bien pour n'être plus obligé de garder le lit , mais il ne sort point encore. La tumeur qui lui étoit venue au genou & pour laquelle on lui avoit ordonné les eaux de Baade qui ne l'ont point dissipée , a été ouverte avec beaucoup de succès. Il ne reste plus pour son entière guérison qu'à fermer entièrement la plaie qui est la suite de cette opération.

De HAMBOURG, le 1 Avril.

LA curiosité générale est actuellement fixée sur la ville de Teschen ; mais elle n'est point encore satisfaite sur ce qui s'y passe ; tout s'y traite avec le plus grand secret. Les papiers publics , faute de nouvelles plus importantes , ne sont remplis que des détails des voyages des Ministres , de la description de leurs logemens & d'autres objets de cette espèce qui n'intéressent guère l'Europe qui ne voudroit entendre parler que de leurs négociations ; mais quand on n'a rien à dire , on dit ce que l'on peut. Le Baron de Breteuil a devancé tous les autres Ministres à Teschen , où il arriva le 10 du mois dernier à cinq heures du matin. Le Prince de Repnin entra dans cette ville la nuit suivante , & fut bientôt suivi par le Baron de Riedesel , les Comtes de Töring-Seefeld & de Zinzendorf , & M. de Hohenfels. Le Comte de Cobenzel n'arriva que le 11 à cinq heures du matin , avec les Barons de Herberth & de Col-

Ienbach. M. de Breteuil leur fit le même jour à onze heures une visite qu'ils lui rendirent deux heures après, & leur donna à tous à diner. Le 12 le Prince de Reppin les traita, & le lendemain le Baron de Breteuil leur donna encore un repas. Ce même jour les négociations furent entamées par l'envoi du premier *pro-memoria*, & les conférences commencèrent le 19.

Comme il ne transpire rien de leurs objets & de leurs résultats, les spéculatifs impatients de les pénétrer, examinent avec curiosité tous les mouvemens qu'ils croient pouvoir les mettre en état de former des conjectures. Les premières qu'ils ont faites n'ont pas été favorables à la paix; ils les ont fondées sur l'ordre donné à la caisse générale militaire de Prusse de faire les transports nécessaires pour le paiement des armées de Saxe & de Silésie pendant le mois d'Avril; sur celui d'envoyer promptement à l'armée, les uniformes & les tentes qui se trouvoient à Berlin pour les recrues, & sur la suspension de la vente des chevaux. Les mouvemens qui se sont faits en Bohême où ils continuent encore, venoient à l'appui de ces conjectures. Les enrôlemens pour les armées Impériales s'y font avec une telle activité & une telle vigueur, que dans quelques villages où il n'y avoit point assez de jeunes gens, on a enlevé de force des hommes mariés.

Ces préparatifs semblent annoncer en effet que les conférences relatives à la paix éprouvent des difficultés; on a cependant lieu de croire qu'elles auront une heureuse issue. Il seroit bien étonnant que les points essentiels étant réglés d'avance, les articles secondaires éprouvassent des obstacles assez forts pour tromper l'attente générale & les vœux de l'Allemagne. Selon quelques lettres, les difficultés qui arrêtent la signature des traités ne tarde-

ront pas à être levées, puisque l'on est d'accord sur le principal. » Ces articles, ajoutent-elles, n'éprouvent des retards que relativement à des stipulations étrangères à l'objet de la paix actuelle qu'il est question d'y faire insérer. Le Ministère de France, dit-on, veut profiter de sa médiation pour faire stipuler par un article séparé, que les Puissances intéressées reconnoissent l'indépendance des Américains, sous la dénomination de République des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale. Les parties contractantes ne témoignent pas d'éloignement à accéder à cette demande étrangère à leurs intérêts; mais elles désireroient de leur côté que la France reconnût la validité du partage de la Pologne & le confirmât par son accession. Cette réciprocité, continuent les mêmes lettres, est si naturelle, si convenable aux circonstances & aux intérêts de la France, qu'on ne croit pas qu'elle s'y refuse: en effet si elle n'a pas approuvé ce partage, elle ne l'a point désapprouvé ouvertement; elle ne s'y est point opposée, & à présent qu'il est consommé on ne voit pas les difficultés qu'elle pourroit former, & qu'il seroit sans doute un peu tard de former «.

Le seul article essentiel qui, selon d'autres avis, a été susceptible de quelques difficultés dans les premières conférences, est celui qui regarde la satisfaction à donner à la Maison de Saxe. Les Ministres médiateurs lui ont, dit-on, proposé de se contenter de 3 ou 4 millions de rixdahlers, mais elle les a refusés comme étant fort au-dessous de ses prétentions. D'autre part le Ministre Palatin a aussi refusé d'accepter cette proposition en disant que cette somme étoit trop considérable; il en a offert la moitié en argent comptant, & de céder pour le reste Mindelheim & Usenstein.

Le tems ne tardera pas à nous apprendre ce qu'il faut penser de ces avis, & le résultat de la négociation; la certitude d'être bientôt en état de le mettre sous les yeux de nos lecteurs, doit nous empêcher de nous arrêter à tout ce que l'on débite, & qui jusqu'à présent paroît fort hasardé.

Les recrues destinées à compléter le corps des troupes Ducales de Brunswick, qui a passé à la solde Britannique, s'est mis en marche le 26 du mois dernier pour aller s'embarquer à Stade, où le Général Faucit doit se rendre pour recevoir leur serment & celui des recrues d'Anhalt-Zerbst qui s'y embarqueront également. Il le fera prêter aussi aux recrues Hessoises qui passeront à Bremerlehe sur les bâtimens de transport.

Le 28 du mois dernier, on a publié ici pour la sûreté des navigateurs, que l'eau du canal méridional à l'embouchure de l'Elbe, n'avoit actuellement que 8 à 9 pieds de profondeur, & qu'en conséquence on en avoit retiré toutes les balises; mais que comme il se trouvoit dans le canal septentrional 17 à 18 pieds d'eau, on pouvoit continuer la navigation avec sûreté.

On apprend dans le moment de Copenhague, qu'un magasin à poudre situé près de cette ville, & dans lequel il y avoit 4 à 500 quintaux de poudre, a sauté en l'air. Cet accident funeste dont plusieurs personnes ont été les victimes, a endommagé la plupart des maisons voisines. Il a été fort heureux qu'un autre magasin situé à peu de distance, & dans lequel il y a 1200 quintaux de poudre, ait résisté à l'ébranlement, & n'ait pas également sauté.

De Ratisbonne, le 1 Avril.

IL paroît que l'accommodement entre la

Maïson Palatine & la Maïson de Saxe est l'objet principal qui arrête actuellement la paix qui se négocie à Teschen. Le Duc des Deux-Ponts vient, dit-on, de faire déclarer qu'il ne donnera jamais son consentement à la cession d'aucune partie de la Bavière à la Maïson d'Autriche, ni à celle d'aucun bien-fonds à la Maïson Electorale de Saxe ; ajoutant que si cette dernière réclame la succession allodiale de Bavière, il lui paroît juste qu'elle se charge aussi en même-tems d'une partie proportionnée des dettes passives du feu Electeur.

Les prétendans à cette succession ne négligent pas dans ce moment d'exposer leurs droits & de les appuyer ; le Secrétaire de légation de la Cour de Wurtemberg, présenta le 27 du mois dernier à tous les Ministres de la Diète, un Mémoire intitulé : *Dédution des droits héréditaires de regrédience de la Maïson Ducale de Wurtemberg, sur quelques parties de la succession allodiale de Bavière.* Cet écrit qui contient neuf feuilles d'impression, traite d'abord des mouvemens auxquels l'ouverture de la succession de Bavière a donné lieu, en général, & des biens allodiaux en particulier ; vient ensuite l'histoire originaire & généalogique des prétentions de la Maïson de Wurtemberg, sur cette succession allodiale, en conséquence de deux mariages contractés dans le 14 & le 15^e siècles, entre deux Princesses Bavaraises & deux Comtes de Wurtemberg. On prouve ici que ni le droit Romain ni celui d'Allemagne ne peuvent être contraires au droit de succession des héritiers féminins. On s'attache à prouver encore que parmi les objets de la succession du feu Electeur de Bavière, la partie allodiale forme un des principaux, que peuvent réclamer non-seulement les Agnats les plus proches de feu S. A. E., mais encore toutes les Maisons illustres.

tres apparentées par des unions formées par leurs Princes avec des Princesses de Bavière. Ce cas est celui de la Maison Ducale de Wurtemberg, qui, suivant les Historiens & autres indicateurs généalogiques, comptoit 8 Princesses issues de la célèbre Maison de Seheyer-Wittelsbach, mariées avec des Comtes ou Princes de Wurtemberg; qu'elle se contentoit cependant d'en citer deux, Elisabeth, fille de l'Empereur Louis IV, & Elisabeth, fille du Duc de Bavière Landshut, qu'en exposant ses droits à l'Empereur & à tous ses autres Co-Etats de l'Empire, elle se flattoit qu'ils seront reconnus, & qu'ils interposeront leurs bons offices, pour que toutes les parties intéressées puissent obtenir justice & satisfaction.

L'Electeur de Trèves, en qualité de Prince-Evêque d'Augsbourg, demande aujourd'hui qu'on lui confère les fiefs de Schwabec & de Holenschwangau, vacans par la mort de l'Electeur de Bavière, qui avoient été donnés au Prince-Evêque d'Augsbourg, pour l'indemniser d'une perte de 4 millions 600 mille florins, qu'il avoit essuyée dans la guerre pour la succession d'Espagne, mais qu'il avoit été ensuite obligé, par la paix de Bade, de restituer à l'Electeur de Bavière, pour lui & ses descendants mâles seulement.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 1 Avril.

LE Grand-Duc & la Grande-Duchesse sont arrivés de Vienne à Florence le 29 du mois dernier, au grand contentement de tous leurs sujets, qui soupiroient après leur retour. LL. AA. RR. étoient accompagnées du Comte de Turn, de la Comtesse de Colloredo & de plusieurs autres personnes de distinction.

Le rétablissement de la Marine occupe beaucoup le Gouvernement des Deux-Siciles. Pour former des Officiers instruits, le Roi a ordonné qu'un certain nombre de Gardes de la Marine aillent servir sur les vaisseaux de guerre des Puissances ses alliées.

Il a été rendu dernièrement à Naples un Edit remarquable : il porte qu'à l'avenir aucune personne du sexe ne sera plus reçue en plainte contre celui dont elle aura reçu les soins, lui eût-il fait une promesse de mariage par écrit, ou de bouche, en présence même de témoins; on excepte le seul cas où il seroit prouvé évidemment qu'il auroit usé de violence à son égard. Le but de cette loi est d'empêcher que des femmes artificieuses & adroites ne troublent le repos des familles & ne les exposent au déshonneur ou à des mésalliances.

Le Pape, écrit-on de Rome, a fait publier une Ordonnance par laquelle, à l'exemple des autres Etats neutres, il prescrit à ses sujets l'observation de la plus exacte neutralité dans les circonstances actuelles; il défend aux sujets de l'Etat Ecclésiastique de servir sur des bâtimens des Nations en guerre, sous peine d'emprisonnement à leur retour, & de confiscation de leurs biens s'ils s'obstinoient à ne pas vouloir revenir.

S. S., ajoutent les mêmes lettres, a été attaquée depuis le 11 du mois dernier d'une fluxion catharrale, dont on a craint d'abord les suites les plus funestes, qu'on est parvenu à détourner heureusement, de manière qu'on se flatte de la voir bientôt rétablie. Elle a vu avec chagrin que la plupart des Puissances ont défendu dans leurs Etats la publication, des actes de la rétractation de Febronius; l'Espagne & l'Impératrice-Reine en ont donné le premier exemple; la République de Venise

vient de l'imiter. L'avis que S. M. I. & R. a fait publier dans ses Etats d'Italie, est conçu ainsi : » L'Impératrice-Reine ayant été informée exactement par plus d'une voie, de tout ce qui s'est pratiqué pour arracher à M. de Hontheim la rétractation prétendue volontaire de Febronius, qu'on fait aujourd'hui avoir été minutée à Rome, dans les principes du X^e siècle, contraires aux droits des Souverains, S. M. I. & R. a jugé à propos d'interdire dans ses Etats l'introduction, réimpression, débit & distribution desdits actes, ainsi que de tout ce qui a quelque connexion ou rapport quelconque avec l'histoire de cette rétractation «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 1 Avril.

AUCUNE des nouvelles consolantes que l'imagination féconde de nos agioteurs s'étoit empressée de répandre, ne s'est confirmée. La prétendue défaite du Comte d'Estaing & la prise prochaine de la Martinique qu'ils annonçoient, ont simplement fait hausser les fonds pendant quelques jours; c'est ce qu'ils demandoient, & ils en ont profité. Tout à coup ils ont baissé, & on l'a tribue à des nouvelles fâcheuses. On prétend que la réunion du renfort qu'attendoit le Comte d'Estaing, s'est faite par une autre voie que celle où l'Amiral Byron s'étoit posté pour l'intercepter. Un vaisseau neutre ayant, dit-on, rencontré M. de Grasse, & lui ayant appris la situation des choses aux Antilles, l'a déterminé à prendre une route plus sûre. Il résulte de ces nouvelles, qui sont au moins vraisemblables, que la Martinique est à présent pourvue de tout ce dont elle avoit

besoin , & M. d'Estaing , avec 19 ou 20 vaisseaux , en état de tenir tête à nos forces maritimes ; ainsi nos grands succès dans cette partie du monde , se réduisent à la conquête de Sainte-Lucie ; & la lettre suivante , écrite de cette île même par un de nos Officiers , peut mettre en état d'en apprécier l'importance , & notre situation.

» Nous nous trouvons encore dans notre conquête : cette île , qui est toujours très-mal-saine , l'est à présent plus que jamais. Il s'est déclaré parmi les troupes de terre une fièvre dangereuse , qui nous menace des suites les plus fatales. Déjà trois de nos Capitaines , MM. Cadogan , Courtenay & Chetwynd , n'ont pu résister au climat & sont morts. Les Officiers aussi bien que les Soldats ne souhaitent rien avec plus d'ardeur que de recevoir d'Europe l'ordre d'évacuer l'Île , ou d'être envoyés à quelque autre expédition. Nous ne pensons point à attaquer la Martinique , regardée comme imprenable ; mais la Guadeloupe se trouve à présent dans un état qui pourroit entrer dans nos projets. Les François ont si bien fortifié la Dominique qu'on a abandonné toute idée de la reprendre : on en avoit le dessein , lorsque la flotte du Comte d'Estaing parut & fit un débarquement à Ste. Lucie. Quant à l'échec que les François ont essuyé en voulant nous déloger de cette Île , c'est au Brigadier Meadows que l'honneur en est dû pour ce qui regarde les troupes de terre : il étoit isolé avec son détachement : le reste de notre corps n'a presque pas eu part à l'action. Les dispositions que le Général Grant avoit faites pour recevoir l'ennemi , manquoient du côté de l'art & du jugement , au point que rien n'eût pu sauver l'armée Britannique , si les guides pris par les François les avoient bien conduits. Le terrain où le brave Brigadier Meadows avoit été placé , étoit à 4 milles de distance de nos vaisseaux de guerre , & de transport. Ceux-ci , lors de l'attaque , absolument sans

défense du côté de terre, n'ont pu être détruits. Ce fut un bonheur extrême pour nous, qu'on dirigea l'attaque contre le poste de M. Meadows; il est pourtant vrai qu'on a beaucoup exagéré les forces Françoises : elles n'alloient pas au-delà de 7 mille hommes, y compris un mauvais ramas de miliciens, de Mulâtres & de Nègres. Les François auroient pu attaquer la Grenade qui étoit sans défense, & laisser au climat de Ste. Lucie le soin de nous chasser. Ils savoient que de tous les détachemens qu'ils envoyoit de la Martinique pour y tenir garnison, il n'y survivoit jamais qu'un très-petit nombre, après un court séjour; vérité dont nous faisons la triste épreuve. Le 24 Février le nombre des malades est d'un sur deux; presque aucun des Officiers ou Soldats blessés n'a réchappé, nous avons enterré déjà 350 morts, & nous avons 1800 malades pour lesquels nous craignons beaucoup.

Du côté de l'Amérique Septentrionale, nous n'avons aucunes nouvelles de ce qui se passe sur le Continent, & nous devons en être inquiets. La gazette ordinaire de la Cour s'est contentée de publier un avantage que le *Chester*, vaisseau armé de 20 canons, a remporté le 15 Février dernier sur mer; il a attaqué un vaisseau François, qui s'est rendu après avoir perdu 70 hommes dans 2 heures & demie de combat. C'est, dit l'Auteur de la relation, le vaisseau de guerre l'*Apollon* de 50 canons, commandé par un nommé Kelly, Irlandois, qui s'est conduit avec la bravoure la plus déterminée, & qui, pendant le combat, a passé son épée à travers le corps de 7 hommes qui ne vouloient pas rester à leurs postes. Ce vaisseau de guerre est absolument inconnu à tous ceux qui ont vu les états qu'on a publiés de la marine Françoisie. Il n'y en a que 4 de 50 canons, qui sont, le *Sagittaire*, le *Fiamand*, le *Fier* & l'*Amphion*; & on n'en connoît aucun, pas même des fré-

gates sous la dénomination de l'*Apollon*. Cette nouvelle importante , publiée par la gazette de la Cour , & copiée dans toutes les autres , n'a été donnée que par M. Young , garde de la marine ; comme il date sa lettre du vaisseau du Roi le *Fly-Fish* ; on est un peu étonné que le Capitaine n'ait pas écrit lui-même , & ait laissé ce soin à un subalterne qui l'a fait en son propre & privé nom ; & on soupçonne qu'il y a quelque méprise sur la force & le nombre des canons de ce vaisseau.

Pendant qu'on hâte à Portsmouth les préparatifs nécessaires pour mettre notre flotte en état de sortir , elle se trouve exposée de nouveau à manquer de Commandant. Le Chevalier Charles Hardy qui a été nommé , & qui a déjà arboré son pavillon à bord du *Britannia* de 100 canons , se trouve retenu au lit par un violent accès de goutte , dont on craint qu'il ne soit pas rétabli de si-tôt. Le Ministère embarrassé sur le choix d'un Amiral en chef qui lui convienne autant que Sir Hardy , a , dit-on , jetté les yeux sur Sir Robert Harland pour le remplacer , afin que le départ de la flotte ne soit pas retardé. Sa destination est de croiser à la hauteur de Brest pour épier les mouvemens des François ; elle fera , dit-on , composée de 42 vaisseaux de ligne , dont 3 de 100 canons & 6 de 90.

» Ce ne sont pas les Amiraux qui nous manquent , dit un de nos papiers , nous n'en avons pas moins de 65 actuellement ; & nous n'en avons que 13 en 1757. La différence de la dépense pour cet article seulement est prodigieuse. En 1756 , 1757 & 1758 , on ne fit que 234 Lieutenans-Généraux , il y en a eu 215 nommés dans le courant de l'année 1778 seulement. L'état des fonds pour la demi-payé en 1757 , n'étoit que de 30,000 liv. sterl. , il monte actuellement à 80,000.

Les inquiétudes sur le compte de l'Espagne s'accroissent journellement ; la résolution que cette Puissance avoit prise de faire escorter désormais tous les navires destinés pour les Indes & pour l'Amérique , ou qui en reviennent , les avoient un-peu dissipées ; on inféroit qu'une pareille précaution n'annonçoit pas qu'elle s'attendoit à une guerre prochaine ; mais nos politiques croient que les avantages que nous avons remportés dans les deux Indes , ne peuvent servir qu'à accélérer la résolution que son intérêt a paru lui dicter depuis si long-tems ; en présentant cette perspective à la Nation , ils ne manquent pas de lui offrir des raisons de se rassurer sur les suites. » La jonction des forces navales des deux Puissances , disent-ils , n'est pas d'une exécution facile ; celles de la France sont concentrées dans le port de Brest. On n'a pas d'exemple d'une flotte sortie de ce port qui se soit jointe à une autre sortant de quelque port d'Espagne. C'est toujours sur la Méditerranée qu'elles se sont réunies ; & si les deux Puissances essayent de changer l'ancien système , ils prétendent que la flotte Angloise qu'ils assurent être supérieure à celles des ennemis prises séparément , auroit le tems de les battre l'une après l'autre. Les forces de terre ne sont pas moins exagérées que celles de mer ; on ne les porte pas à moins de 140,000 hommes , savoir ; 42,000 de troupes Hano-vriennes , 8000 fournies par les deux Ducs de Mecklenbourg , 20,000 par le Landgrave de Hesse , & 70,000 de troupes nationales «.

Ces beaux calculs n'empêchent pas que l'on ne craigne les conséquences d'une rupture avec l'Espagne ; le soin qu'elle a pris de rendre ses forces redoutables au Mississippi , la met en état de chasser totalement les Anglois des pays qui se trouvent derrière ceux qu'elle oc-

oupe ; de fournir aux Américains tous les secours dont ils ont besoin & qu'ils n'ont reçus jusqu'à présent que de la France. S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers , ces allarmes sont vivement senties par le Ministère. » Il a fait dernièrement , lit-on dans un , des ouvertures de l'espèce la plus humiliante , au Marquis d'Almodovar , qui s'est contenté d'y répondre en exprimant une sorte de regret qu'elles n'eussent pas été faites trois semaines plutôt. Les Ministres n'oseront pas nier ce fait «.

Le bruit est général dans ce pays , que les premiers efforts de la France & de l'Espagne réunies , se tourneront contre Gibraltar & Minorque ; on regarde cette dernière île comme très-exposée ; on assure que la femme du Général Harwey , est partie pour Barcelone , & que celles de plusieurs autres Officiers se sont retirées à Nice & dans quelques autres villes du Continent , parce qu'elles ne se jugent pas en sûreté dans l'île , où le Général se prépare , à la vérité , à une belle défense , mais qui ne peut la soutenir , vu la foiblesse de sa garnison , à moins qu'on ne lui fasse passer 2000 hommes au moins.

Pendant que des deux partis qui divisent la Nation , l'un cherche à lui donner des allarmes , l'autre s'empresse de la rassurer. » Si l'Espagne se joint à la France , nous pouvons compter que les Hollandois ne resteront pas long-temps neutres ; nous ne devons pas douter qu'ils ne soient dans nos intérêts ; depuis quelques jours , ils ont beaucoup acheté dans nos fonds publics , ce qu'ils ne faisoient pas il y a un mois ; c'est peut-être à cette raison que nous devons la hausse extraordinaire qu'ils ont éprouvée. Leurs achats prouvent qu'ils ont bonne opinion de nos finances , & cela ne peut qu'être très-flatteur , puisque l'on sait combien ils sont con-

noisseurs en ce genre ». Mais selon bien des personnes , la rapidité avec laquelle ces mêmes fonds ont baissé , prouve que cette opinion flatteuse ne s'est pas soutenue ; & on craint , avec raison , que le parti qu'a pris la France de faire des distinctions relatives au commerce des Provinces-Unies ne nous soit funeste ; que le mécontentement des Provinces exclues des privilèges conservés aux négocians d'Amsterdam & de Harlem , ne prévalent sur les dispositions du Stathouder qui nous est favorable , & que le parti de la France ne domine , sinon à la Haye , dans les assemblées particulières des Provinces mécontentes.

On se rappelle que dans la capitulation de Pondichéry , les François demandoient qu'on conservât les ouvrages , & que le Major-Général nous renvoya pour cet article , aux ordres qu'il recevroit d'Europe. On dit qu'ils viennent de lui être expédiés , & qu'ils portent de les détruire. Selon une lettre , les édifices publics n'ont pas été respectés ; la grande Eglise qui servoit de maison au Gouverneur , & la maison de l'Amirauté qui étoient les principaux bâtimens de la ville , ont été entièrement ruinés. Les magasins de la Compagnie , ajoutent-on , étoient remplis des productions les plus précieuses du pays , de diamans , pagodes , monnoies d'or & roupies d'argent , qui ont fait un excellent butin pour ceux qui s'en sont saisis. Plusieurs des marchands noirs qui restent , sont attachés à la France ; ils ont enterré leurs trésors , & on les tient très-resserrés pour les forcer à découvrir les lieux dans lesquels ils les ont cachés.

Cette attaque de Pondichéry , dit un de nos papiers , ordonnée par le Ministère avant d'avoir fait aucune déclaration de guerre , avant qu'il fût question nulle part d'hostilités , a étonné

sans doute les vieux politiques de l'Europe ; mais ici elle a paru un chef-d'œuvre de sagesse. Quelques partisans de la minorité , ont envain soutenu que cette démarche étoit inconsiderée & qu'elle devoit par-tout nous susciter des ennemis ; pour les réduire au silence & leur prouver qu'elle étoit conforme aux principes éternels du Ministère Britannique , on a été obligé de leur faire lire le discours prononcé par un Ministre dans la Chambre des Pairs , peu de jours après le message du Roi , du 17 Mars 1778 , message envoyé après la déclaration du Marquis de Noailles le 13 du même mois ; il prouve assez bien que la prise de Pondichéry n'est point l'affaire du hasard.

» Il est fâcheux sans doute , disoit le Ministre , que la démarche également offensive & insultante de la part de la France , ait été accompagnée d'un éclat que l'honneur de la Couronne & de la Nation prescrivait de repousser immédiatement. C'est un premier devoir que le Roi a rempli en rappelant son Ambassadeur , & en coupant toute communication. La foudre & l'éclair eussent dû frapper à la fois cette Cour inquiète & insidieuse. Les efforts qu'elle a faits , à la faveur de nos dissensions domestiques , pour s'élever au rang de puissance maritime , eussent déjà été réprimés dans d'autres circonstances ; mais les dispositions pacifiques de l'Espagne & de la France nous laisseront encore le tems de préparer nos mesures ; & le Ministère François entretenu dans la sécurité par notre modération & notre incertitude apparente, ne se portera jamais à frapper le premier coup. Le message du 17 de ce mois , par lequel S. M. exerce la plénitude de sa prérogative , est donc calculé sur des principes manifestes de dignité , de sagesse & de bonne politique ; elle se ménage en effet les moyens de frapper à son gré quelques coups inattendus & décisifs , semblables à ceux qu'elle se

procura à l'ouverture de la dernière guerre, &c.

Selon quelques-uns de nos spéculatifs, la prise de Pondichéry peut avoir pour la nation des conséquences que ceux qui l'ont ordonnée n'ont pas prévues ; c'est ainsi qu'on en parle dans nos papiers. » Quelques Auteurs trop prévoyans annoncerent, lors de la dernière paix, que nous avions eu tort de prendre le Canada. Les mêmes personnes soutiennent aujourd'hui que la destruction totale des établissemens François dans l'Inde, est encore plus dangereuse ; car enfin, disent-ils, si la France venoit par hasard à défendre chez elle l'importation des marchandises de l'Inde, quel seroit le véritable fruit de cette pompeuse conquête, sinon la ruine d'un commerce aussi long & aussi périlleux que coûteux ? On a beau leur objecter que si la France n'achète point, les autres États de l'Europe achèteront ; ils ne persistent pas moins à soutenir que la France n'ayant point encore renoncé au droit exclusif de servir de modèle aux autres nations pour les marchandises de luxe ; ces nations imitatrices, n'achèteront point ce qu'elle dédaignera. Les peuples du midi, d'ailleurs, ne seront point dans le cas de recevoir les productions de l'Inde, puisque la Méditerranée, la seule mer qui les entoure, n'est plus au pouvoir de la Grande-Bretagne. On rétablira notre empire dans cette mer, on forcera la France à prendre nos marchandises : ces réponses sont aisées à faire ; mais pour exécuter ces vastes projets, il faut y ajouter celui d'une guerre perpétuelle ; les politiques n'ont donc pas tort en décidant qu'il étoit essentiel de laisser à la France une branche quelconque de commerce dans l'Inde «.

Le procès du vice-Amiral Palliser doit commencer le 12 de ce mois. La salle, où doit être tenu le conseil de guerre, est déjà pré-

parée , & l'on attend avec impatience l'issue de ce procès qu'une grande partie de la nation regarde comme une affaire de forme , & qui , selon l'expression d'un Pair , est simplement un procès pour rire. On n'examinera que la conduite du vice-Amiral à la journée du 27 Juillet ; ceux qui ont suivi la procédure faite contre l'Amiral Keppel , savent qu'il n'y a pas un mot propre à faire conjecturer qu'il y ait eu rien de reprehensible dans la conduite de Sir Hugues Palliser pendant le combat ; les reproches qui lui ont été faits sont d'une date antérieure & postérieure au combat ; on trouve un peu singulier qu'on n'examine précisément que la période de tems où il s'est conduit en brave homme. Cette observation n'a pas échappé au Parlement avant qu'il entrât en vacances ; il avoit demandé qu'on lui mit sous les yeux les délibérations de l'Amirauté relativement à ce procès ; elles lui furent remises ; mais lorsqu'on proposa ensuite de faire des changemens ou d'anéantir une procédure qui ne pouvoit qu'être irrégulière , puisqu'il n'y avoit point d'accusateur , cette motion fut rejetée. Il paroît à la plus grande partie de la nation , que le but du Ministère , qui n'est pas trop satisfait du triomphe de l'Amiral Keppel , seroit de justifier le vice-Amiral , ou du moins de le rétablir un peu dans l'opinion publique où il est très-mal depuis l'accusation qu'il a intentée contre le premier. On doute qu'il y parvienne aussi facilement qu'il parviendra à être lavé par le conseil de guerre.

Nous avons parlé dans le tems du duel du Comte de Rice , avec le Vicomte du Barry , & annoncé le procès commencé contre le premier , relativement à la mort du second. Aujourd'hui nous dirons un mot de son issue. Le Jugement a été prononcé à Taunton le 31 du mois dernier. Le Comte

de Rice, qui est issu d'une des premières familles de la Grande-Bretagne, alliée à deux Maisons Royales d'Angleterre, & qui a possédé, pendant plusieurs siècles, la souveraineté de la Principauté de Galles, aujourd'hui l'appanage des fils aînés des Rois d'Angleterre, adressa aux Juges une courte harangue à la fin de laquelle il produisit sa correspondance avec son Adversaire depuis 1777 ; il paroît qu'il en avoit toujours agi avec une honnêteté peu commune, qu'il lui avoit prêté plusieurs fois des sommes considérables, dont il lui restoit à rembourser au-delà de 2000 louis le jour de sa mort. Il fut acquitté honorablement d'une commune voix par le Juré.

Nos papiers contiennent le détail de plusieurs événemens arrivés depuis peu. En voici un atroce. Miss Ray, célèbre dans ce pays par le charme de sa voix & la tendre amitié que le Lord Sandwich avoit pour elle depuis 17 ans, fut assassinée dernièrement par un M. Akman, qui lui cassa la tête d'un coup de pistolet, & en appuya aussi-tôt un second sur son front, qui ne fit qu'effleurer la chair. En tombant sur sa malheureuse victime, il s'écria : *tuez-moi, au nom de Dieu, tuez-moi.* Personne ne céda à ses instances ; on s'empressa de l'empêcher de le faire lui-même ; on l'arrêta. Il paroît qu'il étoit fort amoureux de Miss Ray, qu'il n'en étoit pas bien traité. On a trouvé sur lui une lettre où il l'appelle *My dearest love, ma très-chère amour*, & l'entretenoit de l'excès de sa flamme & de l'espoir où il étoit de se trouver bientôt dans une situation assez heureuse pour pouvoir la partager avec elle.

Le jour suivant, un Officier marié depuis peu avec une riche héritière, jeune & aimable, jouissant lui-même de 3000 liv. sterl. de rente, s'est tué de la manière suivante : il s'est tiré d'abord un coup de pistolet qui n'a fait que le blesser ; il a pris alors son épée & s'est percé la poitrine. Ses

gens entendant le bruit accourent, l'étendent sur un Sopha, & appellent du secours ; & pendant qu'ils s'empressent à lui en donner, il s'élance sur un couteau qu'il voit sur une table, s'en perce le flanc ; il ne meurt pas encore ; il prend un canif qu'il a dans sa poche, & s'en sert pour se couper la jugulaire, & termine enfin sa vie.

Une femme fut trouvée dernièrement pendue à la colonne de son lit ; elle n'avoit pu survivre à la brutalité de son mari, qui l'avoit appelée *Chienne*. On envoya sur-le-champ chercher le bourreau, qui la rappella à la vie, circonstance bonne à remarquer, ajoute le papier qui nous fournit ces traits, dans un pays où l'on se borne à suspendre par le col les personnes que la Justice condamne à la potence, où il est permis, au bout d'une heure, aux parens & aux amis d'enlever les corps & d'en faire ce que bon leur semble. Il est probable que quelques pendus échappent, & bien des gens croient que le Docteur Dodd est du nombre.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Trentown le 12 Février. Toutes les nouvelles de la Géorgie fortifient l'espérance que nous avons de voir les Anglois bientôt chassés de cette province, qu'ils n'évacueront pas peut-être avec la même facilité qu'ils l'ont envahie. Le Général Lincoln renforcé par 3 mille hommes de Charlestown, est parti avec 7000 hom. de troupes réglées, pour marcher de Purisbourg contre le Colonel Prevost, qui s'avançoit vers Augusta. On assure qu'il en a arrêté la marche, & qu'il a pris possession de plusieurs postes avantageux entre l'armée royale & la ville de Savannah. Pendant qu'il étoit en mouvement pour s'en emparer, le Général Moultrée, avec un gros corps de milices continentales, s'étoit aussi

aussi mis en marche pour couper la retraite à la petite armée Britannique. Le Colonel Campbell va avoir sur les bras toutes les forces de la Caroline méridionale , & on a lieu d'espérer que l'issue de cette dangereuse expédition dans laquelle il s'est peut-être inconsidérément engagé , ressemblera à celle du Général Burgoyne ; elle a eu de même des commencemens brillans ; nous saurons bientôt si la fin y répondra. Le Général Clinton a envoyé de New-Yorck 4 régimens pour renforcer les Colonels Campbell & Prevost ; c'est un trop foible secours pour changer leur sort ; & il paroît qu'ils le partageront ; on attend avec impatience des nouvelles ultérieures qui nous apprendront si le Général Clinton lui-même prendra le parti de s'y rendre ; il ne peut le faire sans exposer New-Yorck qui sera hors d'état de nous résister avec le peu de troupes qu'il y laissera ; & ce parti , s'il le prend en effet , ne fera que changer le théâtre de la guerre , & nous entraîner sur un nouveau terrain où nous essayerons nos forces comme nous l'avons fait sur tous les autres où ils nous ont attaqués.

De Boston le 15 Février. Aux calomnies que les Anglois ne cessent de publier contre nous , nous ne pouvons opposer de meilleure réponse que la lettre suivante adressée par un habitant de cette ville , à un Membre du Parlement de la Grande-Bretagne.

„ Vous avez cessé de nous estimer, M. , si le bruit d'un rapprochement de l'Amérique avec l'Angleterre , aux conditions honteuses dont vous me parlez , a trouvé croyance chez vous. La Métropole , dites-vous , consent à reconnoître notre indépendance , pourvu que nous nous joignons à elle contre la France ; & l'on ose croire à Londres que nous sommes assez lâches pour entendre de

25 Avril 1779.

P

sang froid un aussi abominable marché ? Il n'est point de généreux Américain qui ne rougisse du seul soupçon d'une telle lâcheté ; mais quoique l'indignation générale de mes compatriotes , contre ce bruit injurieux , doive suffire pour le détruire en Amérique & dans toute l'Europe , elle ne suffiroit pas peut-être à Londres pour accabler nos ennemis intéressés , de toute la honte qu'ils méritent pour avoir enfanté ce bruit.

» En lisant attentivement l'histoire de cette guerre, je vois par-tout l'astuce & la corruption employées comme agens principaux par un peuple esclave & riche , contre une nation pauvre & libre. L'Angleterre , en nous poussant à bout par toute sorte de vexations fiscales , n'a pas prévu dès le commencement , combien l'Europe devoit prendre d'intérêt à la cause de notre liberté. Quand elle a vu que nous avions trouvé un allié puissant ; elle a crié à l'injustice , elle a éclaté d'abord en reproches , & ensuite en menaces ; mais quoique ces menaces n'aient été suivies d'aucun effet , elle a toujours conservé le ton haut en Europe , tandis que ses Commissaires venoient nous flagorner en Amérique , & nous assurer bien positivement que la France étoit hors d'état , & de se défendre chez elle , & de nous secourir ici. Il y a quelque tems que ces insinuations perfides nous ont été apportées par les Johnstones & ses adhérens ; mais il y a aussi quelque tems que les nouvelles des mers d'Europe nous ont appris que le pavillon de France disputoit avec succès leur empire au pavillon Britannique ; enfin une escadre Française arrivée à notre secours , nous a convaincus de la bonne foi & de la force de notre nouvel allié.

» Que faisoient vos Ministres pendant ce tems ? ils calomnioient l'Amérique , ils semoient par-tout la défiance contre les prétendus projets ambitieux de la Cour de France. Nous leur répondions à Saratoga , à Montmouth par des victoires , & notre allié rassuroit l'Europe en publiant ses traités avec

l'Amérique. Enfin , quand le Ministère a été bien convaincu que les événemens n'étoient pas aussi aisés à maîtriser que la majorité , il a employé la misérable ressource des faux bruits , & des nouvelles controuvées pour nous effrayer & pour nous détacher de notre nouvelle alliance.

» Pendant le séjour de l'escadre Française dans nos parages , rien n'a été oublié pour semer la zizanie entre nous & les François , & l'histoire impartiale de la campagne actuelle vous apprendra peut-être un jour que tous les Américains n'ont pas été également fidèles aux intentions & aux ordres du Congrès général.

» Depuis le départ de cette escadre , on a répandu ici le bruit que la France , prête à succomber en Europe sous les efforts de la marine Britannique , alloit nous abandonner ; on nous a même ajouté que les menées de l'Angleterre avoient décidé la Cour d'Espagne à rester neutre dans cette querelle importante , dont les suites intéressent également le commerce de tous les Etats de l'Europe.

» Je ne crois pas à la vérité d'un seul de ces bruits , & je juge de la fausseté de ceux qui nous viennent de votre continent par l'absurdité de ceux qu'on a répandus dans le nôtre. Je n'examinerai point si la flotte du Comte d'Estaing pouvoit faire davantage en notre faveur dans les circonstances données ; mais je vois clairement qu'elle a éloigné de nos côtes les vaisseaux & les armées Angloises ; que la Grande-Bretagne a été détournée de la conquête du continent par la nécessité de veiller à la conservation de ses Isles. Je vois se fondre dans New-Yorck la petite armée de Clinton , appauvrie par des détachemens envoyés aux Isles , & affamée faute de secours interceptés pour la Jamaïque : plus loin je vois le Lieutenant-colonel Campbell entouré à Sawanah dans la Georgie , de différens corps de troupes continentales , qui le menacent des fourches de Saratoga en lui coupant toute communica-

tion avec la mer , le seul côté d'où il puisse recevoir des secours & des vivres. Ajoutez à cela le commerce rendu libre à Philadelphie & à Boston , & concevez ensuite comment un peuple qui n'est pas corrompu , & qui doit tous ces avantages à un allié généreux , peut-être soupçonné de vouloir reprendre les fers d'un maître tyrannique dont cet allié vient de l'affranchir , &c &c.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 20 Avril.

LE 6 de ce mois , le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage de M. Benjamin-Eléonor-Louis Frotier, Marquis de la Coste-Messellière , avec Demoiselle Anne-Justine de S. George-de-Verac ; celui du Comte de Moreton-Chabrillan , Mestre de Camp , Capitaine en survivance d'une des compagnies des gardes de Monsieur , avec Demoiselle Frotier de la Coste-Messellière , maison distinguée dès le 9^e siècle par ses fondations , qui a eu plusieurs Prélats de son nom dans différens sieges , Chevaliers de Rhodes & des Ordres du Roi , & Grands Officiers de la Couronne. Le même jour S. M. & la Famille Royale signèrent celui du Marquis de Mortemart , avec Demoiselle de Nagu.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Chaalis , Ordre de Citeaux , Diocèse de Senlis , l'Archevêque d'Aix.

Le Chevalier de Ternay , Chef d'Escadre , a eu l'honneur d'être présenté au Roi à son arrivée de Brest , par M. de Sartine , Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine. Cet Officier doit retourner incessamment dans ce port ; pour y prendre le commandement du vaisseau le *St-Esprit* , faisant partie de

L'armée navale commandée par le Comte d'Orvilliers.

Le 12 de ce mois , la Reine dont la santé continue à se fortifier , s'est rendue à son Château de Trianon où elle doit rester jusqu'au 21 ; Madame Elifabeth de France s'y est rendue avec S. M.

De PARIS, le 20 Avril.

L'ESCADRE qui se rend en Amérique , sous les ordres de M. de la Mothe-Piquet , est composée des vaisseaux l'*Annibal* , le *Diadème* , de 74 canons , le *Réfléchi* , l'*Artésien* , de 64 , & l'*Amphion* de 50. Elle a sous son convoi 8 navires portant le premier bataillon de Dillon , 900 hommes de la légion de Lauzun , & grande quantité de munitions de guerre & de bouche. Le 7 elle étoit en rade , n'attendant qu'un vent favorable pour appareiller , ainsi qu'une flotille Américaine , qui devoit partir en même-tems , sous l'escorte du *sier Rodrigue*. Elle a dû mettre à la voile peu de tems après.

On dit que le Vicomte de Noailles , fils du Maréchal de Mouchy , s'est embarqué sur l'Escadre de M. de la Mothe-Piquet , qu'il est nommé Colonel du Régiment d'Armagnac , à la place du Comte de Lowendhal , qui quitte son Régiment , parce qu'il va être fait Maréchal de Camp. On parle aussi d'une promotion prochaine d'Officiers - Généraux , & qu'on va établir dans le Militaire un nouveau rang désigné par le nom de Général-Major , connu seulement dans les Pays-Etrangers , & qui n'existoit point en France.

La réunion de M. de Grasse avec M. d'Estaing doit être effectuée à présent ; des lettres particulières l'annoncent depuis quelques

jours. Cet événement qu'on desiré & qui doit totalement rassurer sur le sort de nos isles & nous donner au moins l'égalité sur ces mers, ne peut tarder à être confirmé par des nouvelles directes.

Les vaisseaux qui doivent composer la grande flotte de Brest continuent à mettre en rade, & sortent tous successivement du port à mesure qu'ils sont prêts. La flotte sera en état d'appareiller à la fin de ce mois.

On apprend de S. Malo qu'on frette au Havre & à Granville quantité de navires marchands pour le Roi; on en a fretté aussi plusieurs à Cherbourg; on part de-là dans les ports pour conjecturer des projets d'embarquement dont nous pourrons parler aussi-tôt que ce qu'on en dira sera moins vague. » Nous apprenons, continuent les mêmes lettres, que les volontaires de Nassau qui étoient à Rochefort, arrivent à S. Malo; nous ignorons quelle est l'expédition à laquelle ils doivent être employés. On avoit dit dans le tems qu'ils devoient être conduits à celle du Sénégal dont la prise annonce qu'ils ont une autre destination. Cet établissement de la côte d'Afrique que nous avons formé & qui nous avoit été enlevé en 1758, revient à ses premiers maîtres. Cette conquête fut la première qui, dans la guerre dernière, ramena la victoire sous les drapeaux de la Grande-Bretagne; elle avoit fait passer entre les mains de nos ennemis, outre la facilité pour la traite des Nègres, le commerce de la gomme & des autres productions de l'Afrique, dont avant cette époque les Hollandois, nos facteurs naturels, avoient partagé avec nous les avantages. On dit que les vaisseaux partis avec l'Amiral Hugues devoient tenter quelque chose contre Gorée; l'évacuation qu'on a faite de cette isle prouve le peu d'importance que le Gouvernement y at-

tache ; ils n'y trouveront aucune difficulté , & on espère qu'ils en trouveront de plus considérables au Sénégal s'ils comptent de nous le reprendre «.

Le gouvernement général du Sénégal a été donné au Duc de Lauzun , & le commandement général au Vicomte d'Arrot , Colonel d'Infanterie , qui avoit été chargé d'apporter la nouvelle de la prise de cet établissement. » Cet Officier , dit une lettre de Brest , a fait la plus grande diligence , puisqu'il n'a mis que 21 jours à son voyage. On assure qu'outre la grosse artillerie dont la relation parle , on a trouvé aussi dans le fort S. Louis beaucoup de poudre & de lingots d'or dont elle ne fait pas mention. Les Rois voisins , ajoute-t-on , sont venus témoigner au Duc de Lauzun & au Marquis de Vaudreuil toute la joie qu'ils avoient de revoir les François.

Selon les lettres de Bretagne , on espère pouvoir relever la frégate le *Fox* , si les vents continuent à souffler du côté de l'Est. La frégate l'*Aréthuse* échouée sur nos côtes a été entièrement fracassée ; son équipage étoit composé de 300 hommes qui sont tous prisonniers à l'exception de 15 , qui , comme nous l'avons dit , s'étoient sauvés dans la chaloupe. On se rappelle que cette frégate est la même qui engagea la guerre en combattant contre la *Belle-Poule* ; son sort étoit de périr sur nos côtes ou d'y être vaincue , & elle n'a pu l'éviter.

» Nos environs , écrit-on de Vannes , se garnissent de troupes ; il en arrive journellement dans différentes parties de la Bretagne d'où elles se rendent à portée de Brest , où il se rassemble un grand nombre de vaisseaux de transports. L'Angleterre observe avec inquiétude tous nos mouvemens , & s'il faut en croire

des lettres de Portsmouth, l'armement & l'équipement de la flotte assemblée dans ce port, ne seront pas complets de long-tems. A mesure qu'il arrive à Brest des ordres pour faire partir des vaisseaux pour l'Amérique, on apprend qu'ils seront remplacés par d'autres ; outre le *Destin* & le *Caton* qu'on attend de jour en jour de Toulon, on vient de recevoir la nouvelle que la *Bourgogne* & la *Victoire* du même département, ont ordre de se rendre à Brest.

» Le 6 de ce mois, ajoute cette lettre, il s'est perdu, pendant la nuit, sur les feuilletes près de Camaret, un vaisseau marchand de 190 tonneaux, venant de Rochefort, chargé de vin pour le compte des munitionnaires ; le Capitaine qui avoit sa femme à bord, a eu le bonheur de se sauver ainsi que tout l'équipage ; des chaloupes envoyées de Brest, ont retiré aussi presque toute la cargaison, & on espère pouvoir remettre ce navire à flot «.

» On mande de Cadix à nos négocians, écrit-on de Morlaix, de se presser de faire leurs envois, parce que dans peu, il ne sera peut-être plus prudent de se servir de bâtimens neutres pour le commerce, & que toutes les apparences sont que l'Espagne va se mêler de notre querelle avec la Grande-Bretagne. Les ordres sont donnés dans tous les ports de cette Monarchie pour armer tous les navires de guerre sans exception, & il y a 50,000 matelots pour les monter, indépendamment des matelots étrangers qu'on a engagés. La flotte augmente tous les jours ; les forces de terre ne vont pas à moins de 120,000 hommes : jamais cette Puissance ne fut armée d'une manière aussi redoutable, & l'on se persuadera difficilement que tant de préparatifs & de dépenses n'aient point d'autre objet que la précaution. Le printems

approche , & il ne peut manquer de résoudre ce problème embrouillé , contre lequel tous les calculs de la politique ont échoué jusqu'à présent «.

Les lettres de différens ports du Royaume annoncent la rentrée successive de plusieurs navires partis de Saint-Domingue , & dont le sort inquiétoit. Plusieurs ont été pris ; mais le plus grand nombre est déjà arrivé. On mande d'Aigues-Mortes en Languedoc , que des corsaires de Mahon ont paru devant le Grau du Roi , & qu'ils ont enlevé plusieurs tartanes de pêche entre ce port & Sainte-Marie. Le Commandant de cette place & le Lieutenant-Général de l'Amirauté , ont en conséquence écrit au Ministre pour demander des troupes & une frégate qui veille à la sûreté de cette partie de nos côtes.

» Le Maître-d'armes de la marine , écrit-on de Toulon , le célèbre Roubaud qui avoit équipé un petit corsaire de 4 canons de 4 , 8 pierriers & 40 hommes d'équipage , dont on n'avoit point entendu parler depuis un mois qu'il étoit parti pour aller croiser sur les côtes d'Espagne , vient de rentrer avec 6 prises Angloises , évaluées à 200,000 livres. Comme il a été heureux , il va armer un gros corsaire en société avec plusieurs personnes , qui comptent également sur sa conduite , son courage & son bonheur «.

Le corsaire le *Jean Bart* , Capitaine Cotten , armé de 20 canons & de 120 hommes d'équipage , après avoir eu de grands succès dans ses différentes croisières , a eu le malheur d'être pris par le sloop Anglois le *Delight* , à la hauteur de Dunmore ; il a soutenu un combat opiniâtre pendant 5 heures ; il y en avoit déjà 3 qu'il duroit lorsque le vaisseau de guerre An-

glois le *Jupiter* parut à sa vue , & resta spectateur du combat , auquel il n'auroit pas manqué de prendre part si le *Jean Bart* , fort endommagé , hors d'état d'échapper au *Jupiter* quand il auroit mis le *Delight* hors de combat , n'eût amené 2 heures après.

» Nous nous empressons de transcrire ici l'avis suivant que nous avons reçu :

Avis à MM. les Auteurs du Mercure de France.

» Vous avez annoncé MM. dans le Journal de la première dizaine de Mars , un Prospectus d'armement à Nantes , fait par MM. Desgranges & Compagnie , de six frégates de 36 pièces de canons chacune , & de deux corvettes qui doivent s'armer en guerre pour soutenir le commerce de l'Etat , & dont les souscriptions doivent se faire par un esprit de patriotisme qui paroît des mieux combinés. Pour répondre & participer à des vues aussi sages que légitimes , que celles de toute la Nation , un Officier que le zèle a toujours conduit pour le service de Sa Majesté , ayant conçu le projet de se rendre utile pendant cette guerre , comme il l'a pratiqué dans les précédentes , pourvu d'ailleurs de l'agrément de Mgr. de Sartine , Ministre de la Marine , qui lui fait l'honneur de protéger ses services , pourroit offrir à cet armement des ressources militaires concernant les troupes propres à servir sur ces frégates. Cette troupe , qui aura l'honneur de se mettre sous la protection de la Cour , sera composée d'une première compagnie de 150 Volontaires de distinction , tous jeunes gens nés avec des sentimens au-dessus de la commune populace , qui , par leur zèle , répondront au desir de toute la Nation : chaque Officier propose de mettre en masse , pour l'habillement , une somme de 300 liv. & chaque Volontaire celle de 200 liv. si on veut la recevoir

par souscription ; elle croit pouvoir trouver les occasions favorables pour se distinguer sur un armement de l'espèce que MM. Desgranges & Compagnie proposent , espérant que conduits par des sentimens d'émulation , d'honneur & de patriotisme , elles ne pourront manquer de mériter l'estime de tous ses compatriotes.

Pour s'attirer la confiance de la Compagnie à laquelle elle sera attachée , on propose aussi de faire connoître les qualités du Chef & des Officiers qui la composeront. Le Chef sert depuis 1746 , tant sur terre que sur mer ; il a fait les campagnes d'Italie & celles d'Amérique pendant la dernière guerre , a été fait Capitaine des Grenadiers en 1759 , & Chevalier de St. Louis en 1763 , n'étant pour lors âgé que de 24 ans. Il a reçu sept blessures considérables tant en Italie , qu'en Amérique ; il peut prouver qu'il est le cent quarante-quatrième Militaire de sa famille depuis 1663 , tant en France en Espagne , qu'en Allemagne , & il a cinq fils qu'il destine au même état. Tous ces faits sont entre les mains de M. de Sartine , qui lui fait l'honneur de protéger ses services par toutes sortes de bontés , & dernièrement par la lettre que ce Ministre a bien voulu lui écrire pour la récompense de ses services passés.

Copie de la Lettre de M. de Sartine , au Chevalier de Larminat.

A Versailles ce 30 Mars 1779.

» J'ai reçu , Monsieur , votre lettre du 9 de ce
 » mois , par laquelle vous me demandez la per-
 » mission de lever huit Compagnies de Volontai-
 » res de cent-cinquante hommes pour servir sur
 » les frégates qui doivent être armées à Nantes
 » par les sieurs Desgranges & Compagnie ; vous

P 6

» pouvez faire afficher le Prospectus que vous
 » m'avez envoyé, & prendre avec ceux qui desireront
 » servir sur ces frégates, tels arrangemens
 » que vous jugerez à propos, pourvu qu'ils ne
 » soient pas contraires aux Ordonnances & Déclara-
 » tions du Roi.

Je suis très-parfaitement, &c. Signé, DE SARTINE «.

» MM. Desgranges & Compagnie sont priés de
 répondre par le Mercure de France, à la proposition
 qui leur est faite pour recevoir cette Compagnie
 de Volontaires, en qualité de Souscripteurs, dans
 leur armement, moyennant les avantages respectifs,
 & prendre avec M. le Chevalier de Larminat les
 arrangemens qu'ils trouveront les plus avantageux
 pour les parties militaires, de concert avec tous les
 Intéressés.

Son adresse est à Luxeul, en Franche-Comté,
 par Lure à Luxeul «.

Une lettre de la Rochelle du 19 du mois
 dernier, porte qu'une louve d'une taille extraordinaire
 blessa, quelques jours auparavant, le nommé Pierre
 Taussin qui travailloit à la vigne dans le Fief de
 Muranville, auprès du bois du Château de Cheusse.
 La louve, qui étoit sans doute enragée, entra dans
 le bois, où on la poursuivit sans pouvoir la tirer.
 Alors on sonna le tocsin dans les Paroisses de Sainte-Soulle,
 Bourgneuf & Dampierre; tous les habitans s'étant
 rassemblés, on forma une grande enceinte, & l'on
 parvint à tuer cette bête dangereuse. On se rappelle
 qu'il y a environ 12 ans qu'un loup enragé fit périr
 plus de 28 personnes dans les environs de la même
 ville.

Le 3 Avril, le feu a pris au village de Saint-
 Sauflieu, situé à trois lieues d'Amiens, sur la
 grande route de cette ville à Paris; le vent

qu'il faisoit , & le manque d'eau dans les mares du village , occasionné par la sécheresse de l'hiver dernier & du printemps , ont accéléré le progrès des flammes , au point que de 400 maisons dont le village étoit composé , il en a été consumé 250 , avec les écuries , granges & étables qui en dépendoient. Les brigades de Maréchaussée d'Amiens & de Breteuil , avec leurs Officiers , se sont transportées aussi-tôt à Saint-Saulieu , elles ont rassemblé les habitants des paroisses voisines ; & c'est à leur activité que le village doit la conservation des 150 maisons qui sont restées sur pied. Les habitants de ce lieu sont pour la plupart des Rouliers & des Voituriers , qui vivoient dans une sorte d'aïfance ; ceux dont les maisons ont été brûlées sont ruinés. On estime la perte à environ huit cents mille livres. M. d'Agay , Intendant de Picardie , en suivant le plan qu'il a adopté , & dont on sent de plus en plus l'utilité dans cette province , se propose de répartir les secours que le Roi voudra bien accorder à ces infortunés , entre ceux qui se détermineront à couvrir en tuiles. C'est le seul moyen que l'on puisse employer avec succès , pour éviter les fréquens incendies auxquels sont exposés les villages de Picardie , presque tous couverts en chaume. On a remarqué qu'une maison couverte en tuiles , placée au milieu de la partie du village de Saint-Saulieu qui vient d'être incendiée , a été préservée des flammes.

Il paroît un mémoire très-intéressant suivi d'une consultation pour la Marquise de Cabris , fille du Marquis de Mirabeau ; l'objet de ces écrits , est une réclamation contre des ordres supérieurs qui retiennent la réclamante dans un couvent ; éloignée de son mari qui est interdit par cause de démence , elle demande à jouir

de son état , & de la tutelle de sa fille ainsi que de la curatelle de son mari , dont elle est privée contre l'attente de la loi.

La plaidoirie commencée à la Tournelle à l'occasion du prétendu fils du Comte de Solar a attiré la foule aux audiences. Nous avons parlé dans le tems du sujet de cette cause intéressante ; il résulte jusqu'à présent des réponses de M. Cazeaux accusé , qui est dans les prisons du Châtelet , qu'il avoit été véritablement chargé de conduire aux eaux de Bagnères un enfant sourd & muet , fils de Madame la Comtesse de Solar ; que cet enfant y a été conduit & traité sous son nom : qu'il a été ramené ensuite à Chacluy où il a été reconnu par les personnes qui l'avoient vu précédemment , & qu'y ayant eu la petite vérole , il en étoit mort & y avoit été enterré.

Il se fait actuellement dans l'Eglise des Théatins une quête en faveur des enfans trouvés ; on apprend par l'annonce de cette quête qu'ils sont au nombre de 13,000. » La femme d'un Cordonnier de cette ville , écrit-on d'Auzance dans le diocèse de Limoges , est accouchée en marchant , & presque sans s'en appercevoir , d'un enfant mâle de la longueur de 2 pouces , bien proportionné dans tous les membres. L'agitation des bras & des jambes de ce fœtus , a prouvé , pendant 5 quarts d'heure , qu'il vivoit , & l'on a profité de ce tems pour lui administrer le baptême en présence de tous les Médecins & Chirurgiens de la ville ; quand on s'est aperçu qu'il cessoit de donner des marques de vie , on l'a enterré avec solennité.

La nuit du 10 au 11 de ce mois , est décédé ici Louis-Alcide Frotier , Chevalier de la Coste-Messelière.

Le Comte d'Hangest de Morlaix , Seigneur.

d'Etrepilly & d'Airmonde, est mort à Château-Thierry - sur - Marne , dans la 55e année de son âge.

M. Hilaire Marin Rouelle , du Collège de Pharmacie de la Société des Arts de Londres , de l'Académie Electorale d'Erfort , de l'Académie Royale de Médecine de Madrid , de la Société Patriotique de Haute-Navarre , & Démonstrateur de Chymie au Jardin Royal des plantes , où il s'est montré le digne successeur du célèbre Rouelle son frere aîné , est mort le 7 de ce mois dans la 60e année de son âge.

M. Jean-François Ruffo Descomtes de la Rie , chef de la branche de la maison Ruffo , établie en Dauphiné , est mort en cette ville le 6 Mars 1779 , dans la 59e. année de son âge.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 5 Mars dernier , qui défend à toutes personnes d'exporter les métiers ainsi que les outils & instrumens servant à leur fabrication , à peine de trois mille livres d'amende contre les contrevenans , & même d'être poursuivis extraordinairement ; dérogeant à cet effet Sa Majesté à tous arrêts & réglemens à ce contraires.

Autre du 7 du même mois , par lequel Sa Majesté étant informée des avantages résultans de l'établissement de la Caisse d'escompte , & que pendant les six derniers mois de l'année révolue , on avoit escompté plus de trente-trois millions de lettres-de-change , à l'intérêt de 4 p. $\frac{0}{2}$ par an , a cru devoir écouter favorablement la demande qui lui a été faite par les actionnaires & par les Administrateurs , pour qu'elle voulût bien fixer les dispositions qui avoient été jugées les plus propres à maintenir l'ordre dans l'administration de cette Caisse :

ce que Sa Majesté a fait par le présent Arrêt de son Conseil , composé de douze articles.

Autre du 18 du même mois , par lequel le Roi informé que dans le nombre des effets déposés au Mont-de-Piété établi à Paris , & qui sont dans le cas d'être vendus , faute d'avoir été retirés par les propriétaires dans le délai fixé , il se trouve beaucoup d'ouvrages d'or & d'argent , ou garnis desdites matières , dont les droits de marque & contrôle n'ont point été précédemment acquittés , a jugé qu'il étoit juste , conformément aux réglemens , & convenable aux intérêts du commerce , que ces droits fussent payés sur lesdits ouvrages ; & Sa Majesté statue en quatre articles sur le recouvrement de ces droits , par le Régisseur ou Fermier , sans préjudicier aucunement à l'établissement du Mont-de-Piété.

Lettres Patentes du Roi , qui permettent au Mont-de-Piété de faire vendre l'Argenterie ou la Vaisselle d'argent mise en nantissement. Données à Versailles le 22 Mars , & registrées en la Cour des Monnoies le 29. » L'encouragement & la protection que nous ne cesserons d'accorder à l'établissement du Mont-de-Piété , dont le succès continue de répondre à nos vues , & nous confirme de plus en plus son utilité , ne doivent pas nous faire négliger l'intérêt que nous avons de conserver à nos Hôtels des Monnoies la facilité de se procurer des matières pour alimenter leurs fabriques ; c'est un principe qui n'a jamais échappé à la sagesse des Rois nos prédécesseurs. Louis XIV , par sa Déclaration du 14 Décembre 1689 , registrée où besoin a été , a ordonné qu'en cas de vente de meubles , par autorité de Justice , toute argenterie & vaisselle d'argent , seroient portées aux Hôtels des Monnoies , pour y être converties en espè-

ces , & en être la valeur de l'argent payée sur le pied des tarifs , & cette disposition a depuis été suivie avec la plus grande exactitude : Nous ne pouvons pas nous dissimuler cependant que si on l'exécutoit à la rigueur , dans les ventes qui doivent se faire au Mont-de-Piété , ceux de nos Sujets qui ont été dans le cas d'y avoir recours , pourroient en souffrir un dommage sensible , à cause des façons considérables que comporte la vaisselle d'argent , qui tomberoient en pure perte pour eux ; de manière que ce feroit leur ôter un moyen facile de profiter de toutes les ressources que nous avons entendu leur procurer par cet établissement. Ces considérations nous déterminent à déroger en partie à la disposition de la Déclaration du 14 Décembre 1689 , & de restreindre l'exécution de l'article V de nos Lettres-patentes du 9 Décembre 1777 , portant établissement dudit Mont-de-Piété , par lequel il est ordonné que les effets mis en nantissement , & qui n'auroient pas été retirés à l'expiration de l'année du prêt révolue , feroient , par Ordonnance du Lieutenant-général de Police & par le ministère d'un Huissier-commisnaire-priseur , vendus publiquement sur une seule exposition , au plus offrant & dernier enchérisseur. C'est ainsi qu'en cherchant à concilier ces différens intérêts , nous espérons pouvoir conserver à nos Hôtels des Monnoies un fonds de matières propres à leurs fabrications , à nos sujets un moyen de se procurer les ressources dont ils peuvent avoir besoin , & à l'Hopital général un secours que le grand nombre des pauvres dont il est surchargé lui rend absolument nécessaire. A CES CAUSES , &c.

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France , du 16 de ce mois , sont 12 , 34 , 60 , 87 , 8.

De BRUXELLES , le 20 Avril.

LE mystère dont l'Espagne continue à s'envelopper n'étonne pas moins les sujets de cette monarchie que les étrangers. Si l'on laisse échapper quelques plaintes & quelques défiances dans quelques endroits, on se permet dans d'autres des plaisanteries ; & la gravité Espagnole ne dédaigne pas de se dérider dans cette circonstance.

» Quand les Docteurs dont cette Ville abonde, écrit-on de Salamanque, ont affoibli leur vue à force de lire, & que leurs lunettes ne font plus pour eux que l'enseigne de la science, ils raisonnent à perte de vue sur les évènements politiques. Dans le moment actuel deux partis divisent ce corps vénérable; l'un veut la paix, l'autre veut la guerre; mais comme il est également impossible à tous les deux de décider cette grande question, ils ont au moins la consolation de pouvoir la traîner en longueur, & de disputer sans rien conclure.

Quand je vois, disoit le Docteur Oxala, toutes les nations armées & prêtes à s'exterminer, & que je considère notre seul Royaume neutre & paisible au milieu de cette agitation universelle, je le compare au sage d'Horace debout au milieu des ruines de l'univers. Ses armemens de terre & de mer le rendent respectable à toute la terre, & il n'a point d'ennemis, à cause du danger connu de le devenir; lui seul conservant sa fermeté stoïque & sa froide raison, peut ramener les nations agitées au bonheur & à la paix. S'il embrassoit un parti, ce parti seroit bientôt vainqueur, & le vaincu ne lui pardonneroit jamais une décision qu'il auroit hâtée. Mais, répondoit le jeune Docteur Fogose; quel est donc l'objet de la querelle générale? N'est-ce pas de rendre à tous les pa-

villons de l'Europe leur liberté naturelle ? La reconnaissance de tous ne nous dédommagera-t-elle pas des plaintes d'un seul ? En vain notre refrain notre proverbe favori est, *paix avec l'Angleterre , & guerre avec tout le monde* ; il me semble , que *commerce avec tout le monde & liberté de pavillon dans toutes les mers* , est une variation honorable que nous sommes les maîtres d'adopter , & que ce proverbe vaudroit encore mieux que l'ancien. Voilà bien l'esprit du jour , s'écria alors le Docteur Oxala ; on vise aux innovations , on veut détruire les systèmes anciens qui sont bons précisément à cause de leur ancienneté , indépendamment d'autres raisons qu'il est superflu de détailler ; mais examinez mûrement les inconvéniens des nouveautés. Le Ministère actuel a introduit chez nous le goût des manufactures & du travail , & le peuple s'occupe , au lieu d'étudier ; la liberté du commerce a été accordée à tous les ports d'Espagne ; de sorte qu'il y aura bientôt moins d'Hidalgos (de nobles fainéans) dans le Royaume que de navigateurs & de matelots : enfin , quand l'esprit de la nation sera totalement changé. — Tout n'en ira que mieux , reprit vivement Fogose , je ne digère point le vaisseau Anglois de l'Assiento , qui entre vingt fois par an à Buenos-Ayres. Je supporte impatiemment cette frégate Angloise qui réside toujours dans le port de Cadix pour favoriser la contrebande de l'or : le port de Pensacola qui maîtrise le commerce du golfe du Mexique , me déplaît souverainement entre les mains de la nation avec laquelle notre proverbe dit qu'il faut être en paix. Enfin si je regarde près de nous , la majesté nationale se révolte en voyant ce que j'y vois. Vous croyez donc , répliqua Oxala , que notre union intime avec notre allié naturel remédieroit à tous ces inconvéniens ?

— Oui. — Qu'il nous mettroit à l'abri de toute crainte vis-à-vis la Grande-Bretagne ? — Oui. — Que notre commerce ne feroit plus vexé par une contrebande faite à main armée en pleine paix ? — Oui. — Que les Etats-Unis rendroient la Floride & Pensacola ? — Oui. — Que le Roi de Maroc ne songeroit plus à troubler notre commerce dans la Méditerranée, si une fois le pavillon Anglois avoit perdu sa suprématie par-tout ? Oui. — Eh bien, il faut se déclarer, si tout cela est vrai ; mais cela n'est pas vrai. La nuit tombe, il faut que je sorte pour affaires pressées, je vous donnerai mes preuves demain «.

S'il faut en croire quelques avis plus sérieux, cette grande indifférence n'est qu'affectée, & le moment décisif n'est pas éloigné. » On observe depuis quelque tems, écrit-on du Pardo, en date du 22 Mars, que le Comte de Grantham, Ambassadeur d'Angleterre, paroît plus fréquemment à la Cour, & qu'il va beaucoup chez le Ministre ; comme on fait d'ailleurs que notre Ambassadeur à Londres a des conférences assidues avec le Ministre Britannique, on présume qu'il résultera bientôt de cette étroite correspondance, quelque chose d'assez extraordinaire, & qui étonnera peut-être toute l'Europe «.

D'autres lettres de Cadix portent que vers le milieu du mois dernier, un courier, expédié de Madrid au commandant de la Marine, à l'issue d'un conseil de guerre, lui avoit porté l'ordre de tenir prête à mettre à la voile le 29 du même mois une escadre de 15 voiles, tant vaisseaux de ligne que frégates, pour aller exécuter une entreprise secrète. Ces vaisseaux, ajoute-t-on, seront sous les ordres de deux Amiraux. Outre les casernes de cette Ville, qui sont très-belles & garnies de trou-

pes, on a fait vuider la douane, qui est un bâtiment immense, pour en loger un grand nombre d'autres, qui arrivent journellement à Cadix : comme cette Place n'est qu'à 18 lieues de Gibraltar, on présume que ces troupes sont destinées à renforcer & à raffraichir le camp de S. Roch, qui n'est éloigné que d'une lieue de cette place Angloise.

Selon les nouvelles de Hollande, les Etats-Généraux qui se sont séparés le 2 de ce mois, ont pris avant de terminer leur assemblée, la résolution définitive d'accorder des convois respectables à tous les bâtimens appartenans à la République, & de renouveler aux Capitaines & Officiers de la Marine, l'ordre de les protéger efficacement, sans distinction de la propriété de la cargaison & de la destination, pourvu qu'ils ne renferment aucun des objets que les traités comprennent au nombre des marchandises de contrebande. » Ces dispositions, ajoutent ces lettres, auroient dû être prises il y a long-tems ; elles nous paroissent bien tardives pour obtenir de la France qu'elle veuille bien nous rendre les privilèges qu'elle nous a ôtés. Les Etats-Généraux n'ont pas consulté l'intérêt de la République en la mécontentant. Le parti que viennent de prendre les Anglois de ne plus charger sur nos navires pour Ostende, & de ne faire usage que des leurs, qu'ils feront escorter, ajoute aux pertes que nous éprouvons & que nous aurions pu éviter, & il paroît qu'il a un peu influé sur les résolutions de LL. HH. PP «.

On n'a aucun avis de nos Escadres aux Isles, écrit-on de Londres, & rien d'intéressant ne transpire de l'Amérique. On croit assez généralement que l'Espagne n'est pas éloignée de se déclarer, & l'on comprend très-bien que ce ne sera pas en notre faveur ; on compte à

L'heure qu'il est que le Sénégal est repris ; mais vra. semblablement ce bruit n'est répandu que pour soutenir le prix de la gomme qui , en effet , a peu haussé depuis la perte de nos établissemens dans cette partie du monde. On ne peut nier que nos Corsaires ne soient heureux sur mer , & qu'ils ne fassent des prises considérables ; mais nous ne nous défendons pas ici de la petite manie de les exagérer : on entend les listes autant qu'on le peut , & on y voit fréquemment des noms de vaisseaux qui n'ont jamais été connus en France ; quelquefois on annonce des prises qu'on ne nomme pas d'abord , quelques autres que l'on nomme mal , & lorsqu'elles arrivent dans nos ports on se garde bien de rectifier les méprises , on donne le nom véritable du navire qui passe alors pour une nouvelle prise ; on compte ainsi deux fois , trois fois le même objet , cela grossit la liste , & les preneurs n'en sont pas plus riches.

» Le Parlement , écrit-on de Paris , a jugé les particuliers qui ont abusé de la facilité du Marquis de Brunoy , ils étoient au nombre de 34 ; mais comme l'Arrêt n'a point encore paru , on ne fait que très-peu de ses dispositions. D'après ce que l'on en dit , il paroît qu'aucun Officier public n'a trempé dans ces manoeuvres odieuses ; le Notaire qui avoit été arrêté a été déchargé de toute accusation. Un seul homme , connu par ses places , a été flétri ; il n'a pu survivre à cet Arrêt ; & ayant su qu'il étoit blâmé , il s'est rendu chez Poitevin , est entré dans un bain , où il s'est coupé les veines ; mais le sang ne coulant pas sans doute assez vite , il s'est tiré un coup de pistolet «.

Une Lettre écrite à bord de la Frégate de guerre Hollandoise l'*Aigle* , mande-t-on d'Amsterdam , commandée par le Capitaine M. J. Servat , porte qu'ayant rencontré le 4 de ce

mois un vaisseau que l'on remarqua être Hollandois , aussi-tôt le Capitaine Servat fit forcer de voiles pour l'atteindre , en lui lâchant un coup de canon , qui obligea ledit navire d'amener. Aussi-tôt M. Servat envoya une chaloupe armée à bord du vaisseau , qui se trouva être le *Bikenhoom* , commandé par le Patron Hollandois Jacob Rynders , faisant voile de Marseille pour le Havre-de-Grace , & dont le Corsaire Anglois l'*Aventure* , de 14 pieces de canon & de 71 hommes d'équipage , aux ordres du Capitaine George Hanit , s'étoit emparé le 28 Mars. Le Capitaine Servat ayant fait passer à son bord le Lieutenant Anglois , un Pilote & 9 Matelots , qui étoient chargés de conduire leur prise à Liverpool , remit ensuite au Capitaine Rynders son Navire , & le convoya jusqu'à la hauteur du Cap de la Hogue.

On mande de Rotterdam , que Jacob Schot , Patron du Navire la *Concorde* , appartenant à un Négociant de ladite Ville , avoit rencontré dans le Canal de la Manche , à-peu-près à la hauteur de Plymouth , un Corsaire François , de 20 pièces de canon , qui lui ayant ordonné d'amener , & l'ayant retenu une heure entière , qu'il avoit passé à examiner avec la plus grande attention tous les papiers & connoissemens de son Bâtiment , après avoir reconnu qu'ils étoient en bon ordre , lui avoit finalement permis de continuer son voyage , sans lui avoir causé le moindre dommage.

Des Lettres de Constantinople , qu'on reçoit dans ce moment , portent que la paix entre la Russie & la Porte vient d'être conclue. Le 21 Mars , M. de Stachieff , Ministre plénipotentiaire de Russie , a signé , avec le plénipotentiaire Ottoman , en présence du Comte de Saint-Priest , Ambassadeur de France , que le Divan & le Ministre de Russie avoient fait inviter à cet effet ,

une Convention qui fait cesser tous les motifs de la guerre, qu'on avoit crain de voir se rallumer entre les deux Puissances.

» Deux Couriers Espagnols, écrit-on de Dunquerque, se sont embarqués le 14 de ce mois, à Calais, sur le paquebot ordinaire, pour passer à Londres. Ils ont dit avoir été expédiés de Madrid le même jour, & avoir reçu l'ordre de faire la plus grande diligence. On les croit porteurs de dépêches qui nous font bien augurer de l'intelligence entre la France & l'Espagne, pour le début de cette campagne. D'après leur rapport, ils ont été expédiés deux jours après l'arrivée de deux envoyés Américains à Madrid; la flotte étoit toujours à Cadix, forte de 36 vaisseaux de ligne, remplaçant les vivres tous les 15 jours.

Une lettre de Bois-le-Roi, près d'Anets, porte les détails suivans. » Les habitans de cette Paroisse ayant été attaqués d'une épidémie, dont les ravages étoient aussi prompts que ceux de la peste, M. Galleron, Médecin à Jory, d'accord avec les Officiers des Eaux & Forêts, fit répéter sur la fin du mois dernier l'expérience par laquelle Hypocrate sauva la Grèce de la peste, il y a 2000 ans. On établit en divers endroits des monceaux de fagots, qu'on couronna de 8 fortes voitures de genièvre. On y mit le feu au moment où le soleil disparut de l'horison, où le commencement de l'élévation des vapeurs, condensant la partie de l'air qui environne la terre de plus près, la rend moins pénétrable à la flamme & à la fumée; le Village fut couvert d'une fumée plus épaisse que le brouillard le plus dense; elle portoit une forte odeur de violette, qui étoit tellement balsamique, qu'une grande partie des malades se trouva soulagée très-promptement; aucun habitant n'est mort depuis cette époque, & la Communauté, qui la veille projettoit d'abandonner ses foyers, après avoir suspendu le drap mortuaire au clocher de la Paroisse, bénit aujourd'hui le Dieu de la conservation ».

